Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16544 – 7,50 F

DIMANCHE 5 - LUNDI 6 AVRIL 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

- La controverse « Corpus Christi »
- Skyrock, génération rap



Danger, dioxines !

Sur 71 incinérateurs de déchets ménagers, seuls 6 d'entre eux respectent les normes européennes d'émission. p. 9

Ville de Paris : l'immobilier épinglé

La Mission interministérielle d'inspection du logement social dénonce des irrégularités de gestion à la Régie immobilière de la Ville de Paris. p. 10

Bourse américaine au sommet

L'indice Dow Jones dépasse les 9 000 points, se réjouissant du ralentissement de l'économie américaine. p. 15 et 19

Retour sur les cantonales

Selon l'analyse de Jérôme Jaffré, la droite n'est pas contrainte à une alliance avec le FN pour reconquérir son électorat. p. 8

L'assassinat d'un juste



MAGNUM

La communauté noire américaine n'a jamais retrouvé un leader de la dimension de Martin Luther King, assassiné à Memphis le 4 avril 1968. p. 12

Les juges de la finance

Critiquées et redoutées, elles sont trois, informant les investisseurs sur les risques financiers. Enquête au lendemain du mini-séisme sur les marchés nippons provoqué par l'américaine Moody's. p. 14 et aussi p. 4

PEP, la bonne affaire

La centaine de milliers d'épargnants ayant ouvert un plan d'épargne populaire à sa création, en 1990, vont pouvoir le vider sans être imposés sur les intérêts cumulés. p. 17

Un « petit Louvre » à Lyon

Le legs Delubac vient couronner la restauration réussie du Musée des beaux-arts du palais Saint-Pierre, à Lyon. p. 24

Des motos de ville

La facilité d'utilisation en ville devient un argument de vente pour les « grosses » deux-roues. p. 22

« Grand Jury »

Laurent Fabius est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 5 avril à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 405 - 7,50 F

La famine menace les Indiens d'Amazonie après les incendies des forêts brésiliennes

Enquête sur les racines politiques et sociales d'une catastrophe écologique

PLUS DE trente mille kilomètres carrés, soit l'équivalent de la superficie de la Belgique, ont été dévastés dans l'état du Roraima, à l'extrême nord du Brésil. Après trois mois de sécheresse, les fortes pluies qui sont tombées, depuis mardi 31 mars, ont permis de venir à bout de la plupart des foyers. Les dernières images satellites indiquaient cependant la persistance de quelques feux à l'extrême nord, à la frontière du Venezuela, et à l'est, près de la réserve indigène, Raposa do Sol.

Si « El Niño » est responsable de la sécheresse, le comportement des agriculteurs et des colons expliquent l'étendue de la catastrophe. Une responsabilité partagée par les autorités brésiliennes, en raison de leur gestion de la question foncière au Brésil. Les incendies dans le Roraima et les affrontements meurtriers entre grands propriétaires et paysans sans terre dans l'Etat voisin du Para, montrent en effet que l'Amazonie sert d'exutoire à la réforme agraire du pays. Elle concentre plus de 77 % des projets de réforme, alors que les gouvernements successifs se révèlent toujours incapables de modifier une répartition de terres : 2 % des propriétaires détiennent plus de la moitié des exploitations agricoles.

Les petits agriculteurs et les Indiens Yanomamis de l'Etat du Roraima sont, eux, menacés par la famine. Les uns parce que leurs ressources ont été détruites et les autres parce que l'interdiction des brûlis, prolongée par les autorités, les empêchent de préparer leurs terres. Cette interdiction de pratiquer des brûlis, prise en janvier dernier en raison de la sécheresse exceptionnelle provoquée par le Niño, a en effet été reconduite, mercredi, par l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (Ibama). Cernés par la colonisation croissante, les quelque 20 000 indiens Yanomanis du Brésil sont aussi menacés par les maladies, favorisées par la détérioration de la situation sanitaire.



Lire page 2 et notre éditorial page 13

M. Jospin maintient les grands programmes militaires

DEVANT deux cents officiers de marine, à Saint-Mandrier (Var), le premier ministre a rassuré les armées : le gouvernement s'est engagé à « *stabiliser* », entre 1999 et 2002, les dépenses d'équipement militaire à hauteur de 85 milliards de francs par an (les crédits de fonctionnement s'élèvent à 100 milliards en 1998). C'est une décision qui est censée interrompre le processus de dégradation budgétaire observé dès 1997, et maintenu pour 1998. Elle permet de conserver l'essentiel des grands programmes d'armement. Lionel Jospin a tenu à indiquer que cette initiative a été prise en conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, et donc en accord avec lui. Jacques Chirac devrait évoquer, mardi 7 avril, la politique de défense durant son déplacement en Bosnie, où il rencontrera le contingent français.

Lire page 28

Les rebelles du skate défendent leur droit au hors-piste urbain

« A PARIS, le vendredi soir, des motards de la police ouvrent la voie lors des concentrations de rollers. Nous, les skaters, on nous pourchasse. C'est scandaleux ! Il y a deux poids, deux mesures. » Exhibant le caractéristique papier blanc d'une contravention reçue l'avant-veille *« pour jeux dangereux sur la voie publique »*, cet adepte trentenaire du skateboard s'étranglerait presque d'indignation.

Comme lui, la plupart des pratiquants de ce qui apparut dans les années 70 sous le terme aujourd'hui suranné de « planche à roulettes » ne vivent pas très bien la nouvelle déferlante du roller, avatar moderne de l'ancestral patin à roulettes, et la compréhension qu'il rencontre parfois auprès des pouvoirs publics. Ces deux spécialités, dont on ne sait plus très bien s'il s'agit d'un loisir, d'un sport ou d'un mode de locomotion urbain, reflètent deux attitudes bien différentes.

En regain lui aussi après quelques années de passage à vide, le skate se veut plutôt « rebelle ». Spectaculaire, encore moins apprécié par les piétons que le roller, plus bruyant et parfois synonyme de dégradations sur le mobilier urbain, ce fait social à part entière est examiné à la loupe depuis plus de trois ans par Claire Calogirou, Marie Cipriani et Marc Touché, chercheurs au Centre d'ethnologie française.

Ces trois ethnologues du quotidien viennent de réaliser l'exposition *« Skater la ville »*, ouverte depuis le 1er avril et jusqu'au 5 octobre au Musée national des arts et traditions populaires de Paris (renseignements au 01-44-17-60-28). « Planches » de fabrication artisanales, bricolées ou transformées en œuvres d'art, photographies et panoplies vestimentaires reconstituent de manière très vivante, mais avec suffisamment de recul, l'univers des skaters. *« Contrairement aux apparences,* souligne Claire Calogirou, *le skate est pratiqué par des garçons issus des classes moyennes et supérieures, socialement bien intégrés. Aujourd'hui, il tend à s'élargir aux filles, aux plus âgés mais aussi aux jeunes des cités. »*

Cette activité se pratique surtout en petit groupe et impose que l'on effectue des figures acrobatiques sur les obstacles improvisés que sont les bancs ou les rampes. Aussi peut-elle transformer ses passionnés en agents perturbateurs de l'organisation convenue de l'espace urbain, entre ses protagonistes ordinaires que sont les piétons et les véhicules motorisés.

Prenant acte de ce phénomène, nombre de municipalités (Marseille, Lyon, Rennes, Nantes, Châteauroux, Bourges, Saint-Quentin-en-Yvelines ou Limoges) ont aménagé des lieux réservés aux skaters. Or, lorsqu'ils existent, ces espaces ne constituent qu'une réponse partielle pour les réfractaires qui considèrent que le skate est, par nature, une pratique *« de rue »*, une sorte de hors-piste urbain. En attendant que soit adopté un *modus vivendi*, les *« boarders »* ont eux aussi décidé d'organiser des rassemblements. Le *« long board »* est une sorte de planche rallongée. A Paris, tous les jeudi, ses passionnés se retrouvent au Trocadéro avant de s'élancer vers quelques rues en pente de la capitale. Sans attendre que la maréchaussée ouvre la danse.

Jean-Michel Normand

La République et les esclaves

LA FRANCE s'apprête à célébrer le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage décrétée par la IIe République, le 27 avril 1848. La ministre de la culture, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer et le président de l'Assemblée nationale présenteront, mardi 7 avril, les manifestations qui seront organisées. Le président de la République prononcera un discours, le 23 avril, devant des personnalités d'outre-mer et des jeunes métropolitains. Mais ces célébrations risquent d'être trop discrètes, faute de crédits. En Martinique, nouveau président du conseil régional, l'indépendantiste Alfred Marie-Jeanne se veut le porte-parole de *« ces nègres que la France a tant méprisés »*. Portrait et entretien.

Lire page 6

Clinton l'Africain

L'AFRIQUE, largement ignorée par Bill Clinton pendant son premier mandat, est désormais l'objet de toute son attention. Le long périple qu'il vient d'achever sur le continent – onze jours et six pays – en témoigne. Jusqu'à présent, à l'exception de brèves périodes marquées par la vague de décolonisation, principalement dans les années 60, les paroxysmes de la guerre froide ou les crises humanitaires majeures, Washington n'a jamais fait grand cas d'une région où se sont conjugués longtemps les malheurs du monde.

Depuis 1978 et la visite éclair du président Jimmy Carter au Nigeria et au Liberia, aucun chef d'Etat américain – à l'exception de George Bush, pour une incursion aussi spectaculaire que brève en Somalie où il était venu soutenir l'action des GI – n'avait foulé, ès qualités, le sol africain. L'aide américaine aux pays d'Afrique noire n'a pas atteint 700 millions de dollars en 1997, le niveau le plus bas des dix dernières années, alors que, par comparaison, l'enveloppe annuelle accordée à Israël est de 3 milliards de dollars et celle de l'Egypte de 2 milliards. Et l'Usaid, l'agence américaine pour le développement, n'est active que dans moins de la moitié des pays africains.

Le président Clinton avait annoncé de longue date sa tournée africaine. Il a fait de chacune des étapes un symbole. Il a salué les poussées démocratiques et la libéralisation économique au Ghana et en Ouganda. Il a fait un *mea culpa* remarqué au Rwanda, traumatisé par le génocide de 1994. En Afrique du Sud, officiellement classée « visite d'Etat », Nelson Mandela lui a montré la cellule de Robben Island, où il a passé dix-huit de ses vingt-sept années de détention dans les prisons de l'apartheid.

Le Botswana, pays démocratique, stable politiquement et économiquement, depuis son indépendance en 1966, est considéré par Washington comme un modèle pour l'Afrique. Bill Clinton a rendu un hommage appuyé au président Ketumile Masire, un sage qui a quitté le pouvoir, mardi 31 mars, avant la fin de son mandat, confiant la destinée du pays au vice-président en attendant les élections de 1999. Au cours de l'ultime étape, le Sénégal, le président américain a visité l'île de Gorée, au large de Dakar, où les esclaves africains attendaient jadis d'être embarqués pour « les Amériques ».

Frédéric Fritscher

Lire la suite page 13

Quarante ans de chansons



ANNE SYLVESTRE

ELLE N'A PAS toujours la place qu'elle mérite dans la chanson française. Il est vrai qu'Anne Sylvestre refuse les paillettes et le show-business. L'ancienne scout accompagne pourtant, depuis quarante ans, les bouleversements de son époque et a vendu des millions d'albums. Elle admet une étiquette, une seule : *« Féministe. »* Et chante avec joie pour les enfants. Une semaine à l'Olympia pour cet anniversaire.

Lire page 11

CATASTROPHE Après trois mois de sécheresse, les fortes pluies qui sont tombées, depuis mardi 31 mars, sur l'Etat du Roraima, dévasté depuis plus de deux mois par les incendies, ont permis de venir à bout de la plupart des foyers. Selon les estimations, plus de 30 000 km² ont été dévastés. ● LA SÉCHERESSE est due à El Niño, mais la responsabilité des colons et des autorités dans cette catastrophe est entière. Les affrontements meurtriers entre grands propriétaires et paysans sans terre, dans l'Etat voisin du Para, font apparaître l'Amazonie comme un exutoire au problème de la question foncière au Brésil, où 2 % des propriétaires possèdent plus de 50 % des terres. ● LES INDIENS YANOMAMIS, cernés par la colonisation croissante et victimes des incendies qui ont ravagé leur territoire, sont menacés par la famine. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

Le nord du Brésil a été ravagé par les incendies

Plus de 30 000 kilomètres carrés, soit l'équivalent de la Belgique, ont été détruits dans l'Etat du Roraima. Si El Niño et ses dérèglements climatiques sont à l'origine de la sécheresse, l'imprudence des colons est directement responsable des incendies

BOA VISTA
de notre envoyé spécial

De chaque côté du chemin vicinal n° 7, des troncs d'arbre calcinés jonchent des terrains déboisés, et les flancs des collines ne sont plus que tapis de cendres parsemés d'îlots de broussailles roussies. Mais le gris du ciel a perdu l'odeur âcre de fumée qui, la veille encore, imprégnait le paysage désolé. La pluie, espérée depuis plus de six mois, est tombée à verse dans la nuit. Ce matin, il bruine encore sur la colonie agricole d'Apiau, à 70 kilomètres au sud-ouest de Boa Vista, la capitale de l'Etat de Roraima. Située dans l'extrême nord de l'Amazonie brésilienne, cette région portera longtemps les stigmates des incendies qui l'ont ravagée pendant trois mois.

La pluie s'étant providentiellement chargée, ces derniers jours, d'éteindre la plupart des foyers disséminés aux quatre coins du Roraima, les 1 700 pompiers – dont 130 Argentins et 180 Vénézuéliens – mobilisés face au sinistre regagnent progressivement leurs cantonnements d'origine. Un avion de l'armée de l'air brésilienne, équipé de télédétecteurs, devrait bientôt livrer son verdict à propos de la controverse qui fait toujours rage quant à l'étendue réelle du désastre.

Pour l'heure, la plus fiable est l'estimation de l'Institut national de recherche spatiale, oscillant entre 27 000 et 37 000 km² de forêt et de savane détruits. Quoi qu'il en soit, l'Amazonie n'a jamais autant souffert en si peu de temps.

Natif de Jaguaratema, dans le Ceara, Etat nordestin cycliquement affligé par la sécheresse, Francisco da Silva, soixante-seize ans, vit avec sa femme, Mariana, soixante-huit ans, dans une cabane en torchis de la colonie d'Apiau. « *Les premiers grands feux ont commencé peu avant Noël. Il y avait beaucoup de vent et tout était sec. On dit que ce sont les* queimadas, *brûlis traditionnellement allumés sur des terres déforestées, qui sont la cause de tout cela* », raconte-t-il. Quand, il y a dix jours, son lot de 60 hectares à peine exploités a été la proie des flammes, il a fait appel à l'un de ses fils, à sa fille et à son gendre pour tenter de sauver ses six vaches efflanquées. « *Ces bêtes,* explique-t-il, *représentent toutes mes économies. Pendant trois jours et trois nuits, on a combattu le feu avec des sauts d'eau remplis au puits que j'ai fait creuser le mois dernier. Grâce à Dieu, mes vaches sont sauves. Elles ne sont pas loin d'ici, dans l'un des rares prés où il y a encore de l'herbe.* »



L'IMPRUDENCE DES COLONS

Disposant d'une unique retraite de 120 reals (700 francs), les da Silva, installés à Apiau depuis cinq ans, se remettent tout juste du cauchemar, sans savoir comment organiser leur existence rendue encore plus précaire par la perte de leurs récoltes de manioc et de maïs ainsi que par la destruction totale des arbres fruitiers. Totalement éliminés, les tatous et les tortues, qui amélioraient leur ordinaire, ne réapparaîtront pas de sitôt. Quant au panier de victuailles distribué l'avant-veille aux paysans sinistrés de la colonie, il ne suffira à les nourrir que pendant une seule semaine. En dépit des jours difficiles qui l'attendent et après avoir successivement tenté sa chance dans le Maranhao (Nordeste), puis au Tocantins (centre du Brésil), le couple est décidé à s'accrocher à son lopin de terre durement gagné sur la forêt : « *Partir d'ici, pour aller où ?* » se demande, résigné, le vieil homme.

Si le Niño et ses dérèglements climatiques sont bien à l'origine de la sécheresse prolongée qui a sévi dans le Roraima, l'imprudence des colons est, elle, directement responsable des incendies. « *Si la forêt a brûlé, c'est parce qu'on y a mis le feu* », affirme Reinaldo Barbosa, représentant à Boa Vista de l'Institut national de recherche d'Amazonie. Il condamne avec virulence la « *culture de migration* », toujours à l'honneur à Brasilia, qui pousse les journaliers miséreux du Nordeste et les petits agriculteurs ruinés du Sud à se lancer dans l'aventure amazonienne. « *Les projets de l'Incra* [l'Institut de colonisation et de réforme agraire]*,* précise-t-il, *ne contribuent qu'à disséminer la misère tout en incitant les colons à détruire la forêt. Pour preuve : la valeur hypothécaire d'un hectare déboisé dans le Roraima est dix fois supérieure à celle d'un hectare de forêt.* » Et de conclure : « *La catastrophe écologique qui vient de se produire est la démonstration de ce qu'il ne faut pas faire en Amazonie.* »

Pré carré des forces armées, l'Amazonie brésilienne est depuis le début des années 70 le théâtre d'une colonisation anarchique qui répond à un intérêt stratégique déclaré : forcer, par tous les moyens, le peuplement du nord du pays, autrefois « *désert vert* », afin de l'« *intégrer* » au territoire national. Ce faisant, les états-majors pensent s'opposer à une pretendue menace d'« *internationalisation* » qui planerait sur la région. En déclarant, au moment où les incendies échappaient à tout contrôle, que « *l'aide internationale était parfaitement inutile* », le général Luis Edmundo de Carvalho, coordinateur des opérations de lutte contre le sinistre, s'est fait le porte-parole de l'obsession de la « grande muette » locale.

Le tollé soulevé dans la presse brésilienne par ses déclarations empreintes de « *nationalisme rétrograde* » a toutefois conduit le gouvernement fédéral à accepter la venue d'une mission des Nations unies. Composée de six experts latino-américains, celle-ci est arrivée dans le Roraima après les premières pluies.

Jean-Jacques Sévilla

La tribu des vingt mille Indiens Yanomamis est menacée par la famine

BOA VISTA
de notre envoyé spécial

La famine guette désormais l'une des dernières grandes tribus amérindiennes à avoir conservé – pour l'essentiel – son mode de vie ancestral. Disséminés sur un territoire de 200 000 km², à cheval sur le sud du Venezuela et les Etats brésiliens du Roraima et d'Amazonas, quelque 20 000 Yanomamis, des chasseurs-agriculteurs vivant dans des huttes collectives appelées *malocas*, s'apprêtent à affronter une nouvelle épreuve : la pénurie de nourriture. Cette situation résulte de la sécheresse dévastatrice qui a affecté, six mois durant, le nord-est de l'Amazonie.

« *Les deux prochaines années s'annoncent dramatiques car à la perte des récoltes de manioc et de bananes qui composent une bonne part de leur alimentation s'ajoute celle des semences indispensables au renouvellement des jardins potagers* », témoigne Matthieu Léna, responsable du poste de santé géré depuis 1991 par Médecins du monde dans la communauté indienne de Paapiu, à 285 km à l'ouest de Boa Vista.

Autre facteur aggravant : le tarissement du lit des rivières a entraîné la formation de flaques d'eau stagnantes, viviers idéaux pour les larves de moustiques. Endémique dans ces parages, le paludisme, fléau majeur chez les Yanomamis, risque de se propager très prochainement dans les *malocas* isolés, surtout dans le nord-ouest de l'Etat de Roraima, région vallonnée et difficile d'accès. « *Dans ce cas, sans une mobilisation exceptionnelle des services sanitaires, une hécatombe est à craindre, d'autant que le manque d'eau potable est responsable des infections intestinales qui affligent les communautés les plus touchées par la sécheresse* », souligne le prêtre Carlos Zacquini, directeur de la commission pro-yanomamie, une organisation non gouvernementale.

Il dénonce, d'autre part, les massacres d'animaux sauvages perpétrés par des chasseurs blancs aux abords des rares points d'eau où le gibier vient s'abreuver. « *Sans manioc, sans gibier, comment les Yanomamis vont-ils survivre ?* », s'indigne-t-il. « *Les sauvegarder,* ajoute-t-il, *c'est également préserver la biodiversité de la réserve dont l'humanité ignore les richesses qui peuvent lui être utiles.* »

MALADIES CONTAGIEUSES

Longtemps protégés des contacts malsains du fait de l'enclavement de leur territoire, les 9 600 Yanomamis du Brésil subissent depuis un quart de siècle un ethnocide insidieux. Leur calvaire a débuté en 1973, lors de la mise en chantier de la route Périmétrale Nord, qui traverse aujourd'hui le sud du Roraima. Un millier d'entre eux ont succombé en quelques mois aux maladies contagieuses apportées par les ouvriers. Pour leur plus grand malheur, les Yanomamis vivent dans un véritable Eldorado minier, bourré, entre autres, d'or et de cassitérite (minerai d'étain).

La ruée vers l'or qui, dans le Roraima, a démarré en 1987, leur a porté un coup terrible dont ils se relevaient à peine avant de subir les conséquences d'El Niño. En trois ans, 30 000 à 40 000 *garimpeiros* (orpailleurs) ont envahi leur territoire par le biais d'une centaine de pistes d'atterrissage ouvertes en pleine jungle. Les conséquences : tueries, épidémies, raréfaction du gibier, dévastation du milieu naturel, pollution des cours d'eau par le rejet du mercure utilisé dans l'amalgame de la poudre. Ce n'est que sous la pression de la communauté internationale que Brasilia a décrété, en 1990, l'expulsion des chercheurs d'or puis a officialisé, deux ans plus tard, la démarcation de la réserve des Yanomamis, qui s'étend sur 96 000 km².

En dépit des opérations de répression régulièrement menées par la police fédérale, un millier de *garimpeiros* y prospectent toujours clandestinement. Les ONG de défense des Indiens appréhendent par-dessus tout l'éventuelle réglementation de l'exploitation minière dans les réserves indigènes, prévue par la Constitution de 1988 et toujours en souffrance au Congrès.

J.-J. S.

La moitié des exploitations agricoles sont détenues par 2 % des propriétaires

BOA VISTA
de notre envoyé spécial

Incendies dans le Roraima, risques d'embrasement généralisé dans le Para : l'Amazonie se retrouve au cœur de l'explosive question foncière brésilienne, caractérisée par une répartition des terres de type féodal (2 % des propriétaires accaparent près de la moitié des exploitations agricoles). Alors que diverses missions d'experts commencent à évaluer les dégâts de la catastrophe écologique déclenchée par des brûlis dans l'extrême nord du pays, une énième vague de violences menace, en effet, de déferler dans le sud de l'Etat du Para, à la suite de l'assassinat jeudi 26 mars de deux dirigeants du Mouvement des sans-terre (MST).

Onalicio Barros et Valentim Serra ont été exécutés, dans des circonstances pour l'heure mystérieuses, au cours de leur expulsion sur mandat judiciaire d'une fazenda (grande propriété) proche de la ville de Parauapebas, qu'ils occupaient en compagnie de quatre cent quatre-vingts familles membres de leur organisation. Sans en avoir reçu l'ordre de leur commandant, onze policiers militaires, mis aux arrêts le lendemain pour indiscipline, ont participé à l'opération. Dix d'entre eux faisaient partie du détachement de cent cinquante-trois hommes qui avaient ouvert le feu, le 17 avril 1996, sur une manifestation de paysans sans terre, dans la localité voisine d'Eldorado dos Carajas. Un carnage qui avait fait dix-neuf morts et à ce jour resté impuni. Redoutant un nouveau bain de sang, le gouvernement a aussitôt dépêché quelque cinq cents soldats d'une brigade d'infanterie de jungle dans la région de Parauapebas.

Le MST a réagi en réoccupant la propriété ou a eu lieu le double meurtre. L'un de ses leaders, José Rainha, a promis une imminente « *action de masse* ». Depuis le début de l'année, plus de cent trente fazendas ont été envahies par des militants du MST dans treize des vingt-sept Etats brésiliens. De son côté, l'Association nationale des producteurs ruraux (Anpru) vient de rendre publique la création d'une milice armée de cinq cents hommes immédiatement mobilisables à la demande de ses adhérents. « *Ce contingent suffit à peine à satisfaire les premières sollicitations. Nous augmenterons nos effectifs en fonction de la demande* », a déclaré le président de l'Anpru, Narciso Clara, au quotidien *La Folha de Sao Paulo*.

Face à l'effervescence croissante régnant dans les campagnes, le gouvernement du président social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, s'est jusqu'ici contenté de suivre la voie tracée durant la dictature militaire (1964-1985), celle de l'exutoire amazonien. De fait, otage d'une coalition dominée par des partis de droite, le chef de l'Etat ne peut se permettre de contrarier les intérêts des latifundistes du Sud et du Nordeste, surreprésentés au Parlement. Aussi, au cours des dix dernières années, 77 % des projets de réforme agraire ont eu pour cadre le nord du pays, où les terres sont notoirement peu propices à l'agriculture. Cette politique, toujours en vigueur, a montré ses limites dans le sud du Para, où la concentration foncière s'est accélérée avec l'aide de *pistoleiros* (tueurs à gages), lorsque la région a commencé, à partir du début des années 60, à être désenclavée grâce à l'ouverture de la route Brasilia-Belem.

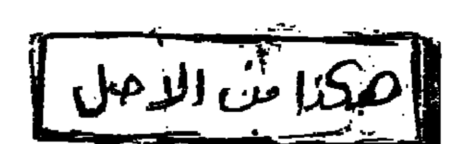
Attirées par de trompeuses campagnes de propagande, dix-huit mille familles de paysans ont rallié le Roraima durant la dernière décennie

Dans le Roraima, « dernière frontière » du front de colonisation, les « sans-terre » servent actuellement de masse de manœuvre aux clans politiques qui se partagent le pouvoir. Attirées par de trompeuses campagnes de propagande, dix-huit mille familles de paysans ont rallié le Roraima durant la dernière décennie. Les arpents de forêt distribués par l'Incra (Institut de colonisation et de réforme agraire) font office de miroir aux alouettes : le revenu mensuel moyen ne dépasse pas, aujourd'hui, 135 reals (800 francs) par famille.

« *Les colons qui échouent dans le Roraima sont généralement les survivants d'au moins trois flux migratoires en Amazonie. Isolés et sans assistance sanitaire, 70 % à 80 % d'entre eux revendent leur lot pour une bouchée de pain, au bout de deux ou trois ans, puis vont s'installer dans les quartiers déshérités de Boa Vista. Pour les politiciens, l'essentiel c'est que la population de l'Etat augmente (elle est passée de 50 000 à 260 000 habitants entre 1979 et 1995). Ce qui implique un accroissement de l'aide financière octroyée par Brasilia, donc davantage d'argent à détourner* », explique Renato Lang, technicien agricole et consultant de la Commission pastorale de la terre (organe sous tutelle de la Conférence épiscopale).

Malgré l'échec de la trentaine de projets mis en place sous son égide, l'Incra perpétue ce système, qui fatalement, comme dans le sud du Para, aboutira à la formation d'une caste de grands propriétaires omnipotents. Dans le Roraima, 56 % des *assentamentos* (installations de colons) s'échelonnent le long de la réserve des Indiens Yanomamis. Un véritable encerclement qui n'a qu'un seul but : le grignotage progressif du territoire indigène qui échappe à la mainmise des caciques politiques locaux.

J.-J. S.



L'Equateur aborde les élections dans un climat de débâcle économique

Présidentielle et législatives prévues dans deux mois

LIMA
de notre correspondante

La campagne pour les élections présidentielle et législatives en Equateur, prévues dans deux mois, s'est ouverte dans un climat de débacle économique. Le coup d'envoi a été donné, le 30 mars, avec l'inscription officielle de huit candidats à l'élection présidentielle. Le premier tour de scrutin aura lieu le 31 mai, alors que les sept millions d'électeurs doivent faire face aux désastres provoqués par le phénomène climatique el Niño. Et dans le même temps, ils affrontent les dramatiques répercussions économiques et sociales de l'effondrement des cours du pétrole, leur principale source de devises.

Invités à se rendre aux urnes quatre fois en deux ans, les électeurs ne cachent pas la lassitude que provoquent chez eux les rebondissements de la vie politique équatorienne. En 1996, ils avaient élu à la présidence le populiste Abdala Bucaram, surnommé « le fou ». Six mois plus tard, sur fond de manifestations populaires contre sa politique économique, il était destitué pour *« incapacité mentale »* par un Congrès outrepassant ses prérogatives.

L'Equateur s'est alors retrouvé, pendant soixante-douze heures, avec trois chefs d'Etat. Pendant qu'Abdala Bucaram partait se réfugier sur la côte, dans sa ville natale de Guayaquil – avant de partir en exil –, Rosalia Arteaga, la vice-présidente, prétendait le remplacer avant de céder la place au président du Congrès, Fabian Alarcon, soutenu par l'armée. Un référendum, organisé trois mois plus tard, le légitimait, faute de mieux, dans ses fonctions, de président par intérim. Enfin, les Equatoriens ont élu les membres d'une Assemblée constituante.

POPULISMES

Aujourd'hui les populismes – de toutes les tendances – se disputent les suffrages des électeurs. Selon les derniers sondages, effectués fin mars par l'institut Market, Jamil Mahuad, du parti Démocratie populaire (DP), l'actuel maire de Quito, la capitale, viendrait en tête avec 32 % des intentions de vote. Il est soutenu par le Parti social-chrétien (PSC, conservateur) de l'ex-président Leon Febres Cordero (1984-1988), qui ne présente pas de candidat.

L'ancien président Bucaram, qui, jusqu'à la mi-mars, affirmait qu'il se présenterait, a préféré poursuivre son exil à Panama, devant les menaces d'emprisonnement qui le guettent en Equateur à la suite d'accusations de détournement de fonds. Aucun des candidats ne semble en mesure d'obtenir une majorité absolue ; le futur chef d'Etat sera donc élu le 12 juillet, à l'occasion d'un deuxième tour.

Ces péripéties de la vie politique équatorienne préoccupent la communauté financière internationale car la situation économique du pays est proche du chaos. Le président Fabian Alarcon n'a pris aucune mesure pour freiner l'inflation de plus de 25 % et pour contenir l'important déficit budgétaire. Aucune réforme structurelle n'a été adoptée pour moderniser le pays.

Le montant des dégâts provoqués par el Niño (7,2 milliards de francs), conjugué à la chute des prix du pétrole, a porté le déficit du budget de 3 milliards de francs à 7,8 milliards. *« Si nous ne prenons pas de mesures pour réduire ce déficit, l'inflation atteindra les 100 % »*, a averti le responsable de la politique monétaire, Danilo Carrera. Le gouvernement a donc proposé une hausse de 40 % de la TVA, une mesure refusée par le Parlement. M. Alarcon a rejeté la proposition d'opérer une dévaluation de 7,5 % formulée par les autorités monétaires, qui ont alors démissionné.

Nicole Bonnet

Le procureur Kenneth Starr est invité à conclure son enquête sur Bill Clinton

L'affaire Paula Jones a flétri la réputation du président

Après la décision, mercredi 1er avril, d'un juge fédéral de débouter Paula Jones, ancienne employée de l'Arkansas, de sa plainte pour harcèlement sexuel contre Bill Clinton, le procureur Kenneth Starr est pressé de conclure au plus vite son enquête sur d'autres accusations à l'encontre du président américain.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le dénouement inattendu de l'affaire Paula Jones a confirmé que la réputation de phénix politique de Bill Clinton n'est pas usurpée. Vingt-quatre heures après que le juge Susan Wright eut déclaré sans fondement l'action judiciaire pour harcèlement sexuel menaçant le chef de la Maison Blanche, M. Clinton a repris contact, vendredi 3 avril, avec une capitale fédérale dont l'atmosphère politique lui est nettement plus favorable qu'à son départ.

Les Américains, qui ne cessaient d'accorder une forte cote de popularité à leur président tout en manifestant les plus grands doutes sur son éthique personnelle, sont aujourd'hui moins en contradiction avec eux-mêmes. Selon plusieurs sondages, 63 % d'entre eux approuvent la décision du juge Wright, même si 58 % des personnes interrogées continuent de penser que *« quelque chose »* s'est passé entre Paula Jones et l'ancien gouverneur de l'Arkansas. Les nombreuses enquêtes réalisées montrent surtout que les Américains sont soulagés d'assister à la fin du « feuilleton » Paula Jones. Plus présidentiel que jamais, Bill Clinton a modestement souligné qu'il pouvait désormais se consacrer, avec davantage de sérénité, à son travail, et tel est manifestement le souhait de ses concitoyens.

Le jugement de la Cour suprême, qui, en janvier 1997, avait estimé qu'un éventuel procès ne saurait distraire le président de ses *« devoirs constitutionnels »*, est sévèrement critiqué. L'affaire Paula Jones a pesé dans les préoccupations de M. Clinton, tout en grevant ses finances personnelles. Malgré la défaite judiciaire de l'intéressée, l'obstination de Paula Jones a durablement flétri la réputation de Bill Clinton. Celui-ci aura du mal à gommer de l'histoire de son double mandat présidentiel la succession de scandales sur ses aventures sexuelles présumées.

PEAU DE CHAGRIN

Il n'est pas sûr, en revanche, que Paula Jones ait rendu un grand service à la cause féministe, tant le verdict du juge Wright risque d'influencer la jurisprudence des procès pour harcèlement sexuel. De nombreux juristes craignent qu'une licence ait été *de facto* accordée aux hommes (ou aux femmes) tentés de se livrer à des avances sexuelles, dès lors qu'il s'agit d'un incident isolé n'entraînant pas de conséquences significatives sur l'*« environnement de travail »* de la victime. Dans l'immédiat, Bill Clinton profite d'une dynamique politique, laquelle est exploitée par la Maison Blanche et les démocrates afin d'accroître les pressions sur le procureur Kenneth Starr.

Celui-ci est vivement encouragé – y compris par certains responsables républicains – à mettre un point final à son enquête sur les *« scandales de la Maison Blanche »*, à commencer par l'affaire Monica Lewinsky. Le fait que les investigations de M. Starr aient coûté quelque 35 millions de dollars (environ 217 millions de francs) aux contribuables américains depuis quatre ans n'est guère populaire. Le procureur a senti le danger, et insiste sur son intention de conclure aussi vite que possible, tout en soulignant que les allégations concernant M. Clinton relèvent d'une procédure criminelle, peu susceptible d'être influencée par le sort d'un procès civil.

L'audition de Erskine Bowles, secrétaire général de la Maison Blanche, par le Grand Jury de Washington, convoqué dans le cadre de l'affaire Lewinsky, a souligné la détermination de M. Starr. De son côté, Newton Gingrich, le président de la Chambre des représentants, a confirmé que si le rapport final du procureur est suffisamment *« substantiel »*, il n'hésitera pas à entamer une procédure de mise en accusation (*impeachment*) du chef de l'exécutif, quelle que soit la popularité de celui-ci. Cela étant, la popularité de Kenneth Starr se réduisant comme peau de chagrin, le temps joue en faveur de Bill Clinton.

Laurent Zecchini

L'ambassade roumaine à Bonn exploitait... un réseau de pickpockets

BUCAREST
de notre correspondant

« Des membres de l'ambassade roumaine ont procuré à des criminels de leur propre pays des faux papiers – délivrés sous de faux noms et contre paiement –, utilisés pour des vols commis sur le territoire allemand. » Ces accusations du procureur général de Cologne, Eckbert Bülles, rendues publiques à la fin du mois de mars, embarrassent Bucarest, engagé, depuis l'arrivée au pouvoir, en novembre 1996, du président chrétien-démocrate Emil Constantinescu, dans une opération de charme à l'adresse de l'Allemagne, l'un de ses principaux partenaires politiques et économiques.

Les accusations de la justice allemande incriminent formellement le premier secrétaire du consulat roumain de Bonn. Avec lui, d'autres conseillers de cette mission diplomatique, aidés de quelque vingt-cinq « patrons » – cinq d'entre eux ont été interpellés par la police fédérale – exploitaient un réseau de pickpockets constitué d'une centaine d'enfants roumains âgés de huit à quatorze ans.

Soigneusement sélectionnés, selon le critère du « profil allemand » – cheveux blonds et yeux bleus –, les enfants recrutés dans les orphelinats de la région de Lasi (nord-est de la Roumanie), achetés à leur famille ou kidnappés, étaient « formés » en Pologne avant d'être lancés sur le territoire allemand. Contraints, par la violence, de se livrer au vol, les petits larrons devaient rapporter à leurs patrons entre 7 000 et 9 000 francs par jour.

TRAFIC DE VOITURES VOLÉES

A Bucarest, le commandant de la police soutient qu'*« aucune des mille notes d'information reçues, en 1997 et 1998, de la police allemande concernant des infractions commises par des Roumains sur leur territoire ne mentionne cette affaire »*. Il reproche également aux autorités allemandes d'avoir *« choisi la presse et non les voies de communication officielles »* pour l'informer de ce scandale. Côté allemand, on rappelle sèchement qu'une *« personne de contact »*, envoyée par la police roumaine, *« a participé aux recherches de la police et du parquet de Cologne »*, et l'on souligne que des écoutes téléphoniques ont permis d'établir que *« depuis août 1997 des policiers roumains de Craiova* (sud) *ont constamment informé les délinquants d'Allemagne du déroulement de l'enquête »*. Les conclusions rapportées d'Allemagne, vendredi 3 avril, par une délégation officielle roumaine confirmeraient cette version.

Ce scandale, qui illustre le degré de corruption au sein de l'Etat roumain, intervient peu après la première visite en Roumanie d'un ministre allemand de l'économie, au cours de la dernière décennie, conclue par la signature d'importants accords économiques.

L'ambassade de Roumanie à Bonn n'en est pas à son premier faux pas. Il y a quelques années, la presse roumaine dévoilait son implication dans un trafic de voitures volées. Le parti au pouvoir a exigé l'ouverture *« urgente »* d'une enquête sur les *« irrégularités »* signalées dans les missions diplomatiques roumaines. Outre celle de Bonn, les ambassades de Paris, Budapest et Amman seraient dans le collimateur.

Andréi Neacsu

L'Eglise italienne se repent de ses silences sur l'antisémitisme

ROME
de notre correspondant

Après les évêques allemands, français et polonais, la conférence épiscopale italienne reconnaît qu'il y a eu de l'antisémistisme dans son pays. Elle demande pardon à la communauté juive pour *« cette page sombre de l'histoire récente de notre pays »*. Cet acte de repentance se présente sous la forme d'une lettre adressée à Elio Toaff, grand rabbin de Rome, et Tullia Zevi, présidente de la communauté juive d'Italie, par Mgr Giuseppe Chiaretti, archevêque de Pérouse, président du secrétariat de l'épiscopat pour l'oecuménisme et le dialogue interreligieux. Cette lettre en date du 16 mars, le jour de la publication par le Vatican de son propre document sur la Shoah, a été rendue publique vendredi 3 avril par les destinaires.

« NOUS NE POUVONS PAS OUBLIER »

« Les temps actuels nous demandent, quel que fût notre passé, de reconnaître la vérité des faits et des responsabilités, aussi douloureuse soit-elle », indique le document, qui évoque un *« antisémitisme d'Etat et non pas du peuple »*. Le texte rappelle les lois antijuives proclamées par le régime de Mussolini, il y a soixante ans, et souligne que *« la communauté ecclésiale a, pendant longtemps, non seulement entretenu des interprétations erronées et injustes des Ecritures, mais n'a pas su témoigner d'une énergie suffisante pour dénoncer et s'opposer avec force et au moment opportun à l'injustice qui vous frappait »*.

« Nous évoquons de nouveau avec embarras, mais avec un repentir (Teshouva) *profond et conscient, ces événements pour dire que nous ne voulons pas et nous ne pouvons pas les oublier »*, poursuit Mgr Chiaretti, qui admet que si *« la vérité l'a emporté sur le mensonge (...), il est nécessaire de continuer à être vigilant »*. A cet égard, il insiste sur le rôle de l'Eglise : *« Elle a montré clairement qu'elle n'entendait pas se soustraire à ce devoir, en dépit des retards et de quelques voix imprudentes, encore à la traîne, sur les préjugés lents à mourir. Laissons aux historiens le soin de faire de leur mieux pour reconstruire la vérité des faits (...). A nous, il est demandé d'accélérer l'élimination des préjugés et des injustices et de favoriser l'estime et le respect »*, conclut le document de « repentance », que l'épiscopat italien qualifie de *« chemin de purification de la mémoire »*.

Michel Bôle-Richard

Londres et Belfast optimistes sur l'issue des négociations sur l'Ulster

LONDRES. Après une série de rencontres en marge du sommet de l'ASEM, les premiers ministres britannique et irlandais se sont dit convaincus, vendredi 3 avril, qu'un accord sur l'Irlande du Nord restait possible avant la date-butoir du 9 avril. Tony Blair et Bertie Ahern ont déclaré que *« de nouveaux progrès ont été accomplis et qu'ils continuent de penser qu'un accord est en vue si les négociations sont raisonnables »*. Toutefois, l'ex-sénateur américain George Mitchell, qui préside aux pourparlers de paix de Belfast, n'a pas été en mesure de présenter son projet d'accord, vendredi soir. Il s'est pourtant dit optimiste, espérant *« être capable de terminer la rédaction de ce projet dans les prochains jours »*. – *(Corresp.)*

M. Blot a exprimé à M. Milosevic la « préoccupation » de la France

BELGRADE. L'émissaire français Jacques Blot a remis, vendredi 3 avril, au président yougoslave Slobodan Milosevic un message du président Jacques Chirac sur la situation au Kosovo et lui a exprimé la *« préoccupation »* de la France devant la crise dans cette province du sud de la Serbie. Le secrétaire général adjoint pour les affaires politiques et de sécurité du ministère français des affaires étrangères a estimé que les autorités yougoslaves *« sont conscientes de la nécessité d'avancer »*. M. Blot a indiqué au président yougoslave que sa proposition d'un référendum en Serbie sur le principe d'une médiation internationale pour le Kosovo n'est *« apparemment pas un élément susceptible de favoriser le dialogue »*. La position française est partagée, notamment, par le Monténégro et l'OTAN, qui parle de *« manœuvre »*. L'émissaire français devait se rendre, samedi matin, à Pristina, chef-lieu du Kosovo, où il s'entretiendra avec le leader des Albanais de la province, Ibrahim Rugova.

Paris va réduire sa présence militaire à Djibouti

DJIBOUTI. De passage à Djibouti, samedi 4 et dimanche 5 avril, le ministre français de la défense, Alain Richard, devait annoncer aux autorités du territoire que la France réduira sa présence militaire. Dans les deux à trois années prochaines, les effectifs militaires français des trois armées passeront de 3 500 à quelque 2 600 hommes. Pour l'essentiel, cette diminution touche l'armée de terre : les deux régiments présents, à base de légion étrangère et de troupes de marine, ne compteront plus que 600 hommes chacun, à partir de détachements permanents, renforcés, pour des périodes plus courtes, par des unités *« tournantes »* venues de France. Outre une présence navale, la France maintient 800 aviateurs autour d'une dizaine de Mirage F1. Ces avions pourraient être remplacés par des Mirage 2000.

DÉPÊCHES

■ **ARMÉNIE : l'élection de Robert Katcharian,** le 30 mars, à la présidence de la république d'Arménie a présenté *« de larges irrégularités »*, selon un communiqué de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) publié, vendredi 3 avril à Varsovie. L'OSCE a reporté la publication de son rapport définitif. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Boris Eltsine a reporté aux 18 et 19 avril** sa rencontre informelle au Japon avec le premier ministre Ryutaro Hashimoto, initialement prévue du 11 au 13 avril, en raison de *« la situation politique intérieure russe »*, a annoncé le Kremlin, vendredi 3 avril. A ce sujet, le président russe a répété, vendredi 3 avril, qu'il *« refuse tout gouvernement de coalition »*. Dans le laborieux processus de nomination du jeune Sergueï Kirienko au poste de premier ministre, une « table *ronde* » *est prévue le 7 avril, deux jours avant une « journée* d'action » de l'opposition, et la Douma a reçu un délai supplémentaire, non constitutionnel, allant jusqu'au 10 avril, pour approuver ou rejeter le candidat de M. Eltsine. – *(Corresp.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : plus d'un million de pèlerins** ont prié, vendredi 3 avril, dans la grande mosquée de La Mecque. Près de deux millions de musulmans, venus du monde entier, devaient commencer à partir de samedi les rites du « hadj », le pèlerinage, qui est l'un des cinq piliers de l'islam avec l'acte de foi, la prière, l'aumône et le ramadan. – *(AFP.)*

■ **IRAN : Téhéran a confirmé, vendredi 3 avril,** la libération de 1 800 détenus irakiens contre 112 prisonniers iraniens. La question des prisonniers de guerre reste le principal obstacle à un rapprochement entre les deux pays. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le dissident chinois Xu Wenli,** une figure de proue du mouvement du *« Mur de la Démocratie »* dans les années 70, a été libéré, samedi 4 avril, après avoir été interrogé pendant 24 heures par la police, a-t-il annoncé lui-même. Selon M. Xu, la police voulait l'interroger à la suite d'une demande officielle de publication d'un magazine. – *(AFP.)*

Kinshasa « dissout » la principale association de défense des droits de l'homme

KINSHASA. Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a *« dissous »*, vendredi 3 avril, la principale association de défense des droits de l'homme du pays, l'Azadho, a annoncé le ministre de la justice, Mwenze Kongolo. *« L'Azadho est bannie complètement sur tout le territoire (...). Elle est complètement dissoute, car illégale »*, a déclaré M. Kongolo. *« Les autres associations de droits de l'homme* [en RDC] *ont trois jours pour se faire enregistrer »* auprès des autorités, faute de quoi elles seront également dissoutes, a ajouté le ministre de la justice. Il a accusé l'Azadho (Association zaïroise de défense des droits de l'homme) de mener des *« campagnes politiques »*, au lieu de produire des *« rapports objectifs »*, et de *« recevoir de l'argent de l'étranger »*. – *(AFP.)*

L'Europe veut exercer une influence durable en Asie

Le second forum Asie-Europe (ASEM) s'est achevé, samedi, à Londres

A leurs homologues d'Asie, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont rappelé leur engagement dans la région et leur volonté d'y exercer une influence au moins aussi importante que celle des Etats-Unis. *« Nous ne sommes pas des amis de passage, uniquement quand ça va bien »*, a déclaré, Tony Blair, hôte de la réunion. Le prochain sommet se déroulera en l'an 2000 à Séoul.

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

L'Europe existe : tel est le message qu'ont voulu faire passer à leurs homologues asiatiques les dirigeants des Quinze à l'occasion du second sommet Asie-Europe (ASEM), *réuni à Londres du 2 au* 4 avril. Alors qu'on a beaucoup reproché à l'Europe de ne pas se manifester davantage durant les bouleversements qui ont frappé les économies d'Asie depuis l'été 1997, les Quinze ont voulu rappeler fortement leur engagement dans la région et leur volonté d'y exercer à l'avenir une influence au moins aussi importante que celle des Etats-Unis.

Les sommets Europe-Asie doivent désormais encourager ce rapprochement. A Londres, le second sommet a réuni, outre les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, ainsi que le président de la commission européenne, dix chefs d'Etat asiatiques (les pays de l'Asean, plus la Chine et le Japon). Au total, se sont rencontrés à Londres deux pôles économiques qui représentent, réunis, un poids équivalent à la moitié du PIB mondial. Ces deux ensembles jugent qu'il leur est devenu impossible de s'ignorer, alors que les Etats-Unis, eux, ont établi un dialogue régulier avec l'Asie au sein de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) et profitent de leurs liens traditionnels dans la région pour apparaître comme les premiers à intervenir en cas de crise.

« Nous ne sommes pas des amis de passage, uniquement là quand ça va bien », a dit le premier ministre britannique, Tony Blair, à l'ouverture du sommet. De fait, *sans être aussi visible politique*ment, l'influence économique européenne en Asie est plus forte que celle des Etats-Unis. *(Le Monde* du 4 avril). D'où la volonté européenne de marquer un peu cérémonieusement, comme ce fut le cas à Londres, son souci d'être reconnue comme un acteur et non comme un spectateur, sur la scène asiatique. L'exercice est assez formel, mais néanmoins important dans la mesure où ce dialogue entre chefs d'Etat qui se connaissent mal peut déboucher, par le biais de diverses initiatives, sur un renforcement des échanges entre les deux régions.

DÉPENSES SOCIALES

L'une de ces initiatives, annoncée à Londres, a pris la forme d'une déclaration commune sur la situation économique et financière en Asie. Ce texte de quatre pages est là pour rappeler que l'Europe soutient pleinement les efforts du Fonds monétaire international (FMI) pour aider l'Asie à sortir de la crise. Volontiers européen dans sa formulation, ce texte salue par avance les mesures qui pourront être prises pour éviter l'*« instabilité provoquée par la spéculation »* et réduire la *« vulnérabilité des systèmes financiers »*.

Il ne sera pas dit que le discours libéral à l'américaine est le seul qu'on puisse imaginer sur l'Asie : au sein de l'ASEM, il a été beaucoup question des conséquences *sociales de la crise économique*. La *« sauvegarde des dépenses sociales »* occupe une bonne place dans la déclaration économique de l'ASEM. Le président coréen Kim Dae Jung avait indiqué, jeudi 2 avril à Londres, que dix mille ouvriers supplémentaires étaient mis quotidiennement au chômage dans son pays. Le caractère explosif de la situation sociale dans la plupart des pays de la région est reconnu : reste à définir des mesures concrètes pour en éviter les conséquences les plus dramatiques. De nombreuses organisations non gouvernementales présentes en marge du sommet auraient aimé que les vingt-cinq chefs d'Etat prennent des engagements plus solides en la matière.

Plusieurs types d'incitations aux échanges économiques entre les deux pôles sont prévus. La première d'entre elles est d'ordre psychologique : les Européens affirment leur confiance dans l'avenir économique de l'Asie dont *« les performances économiques impressionnantes continueront sur le moyen terme* (...) *à condition que les pays concernés appliquent entièrement les réformes nécessaires »*, indique le texte de la déclaration. La seconde est plus politique : les Européens ont longuement insisté pour faire comprendre à leurs interlocuteurs asiatiques que l'Europe n'était pas une forteresse protectionniste mais au contraire un marché ouvert.

DROITS DE L'HOMME OMIS

Une grande partie du sommet a consisté à expliquer aux Asiatiques le fonctionnement et la portée de l'euro, vanté notamment par Jacques Chirac et Helmut Kohl comme un modèle de coopération économique et financière, pour une région, l'Asie, qui sort d'une crise dont les aspects monétaires n'ont pas été négligeables.

En privilégiant l'aspect global et même un peu visionnaire des relations Europe-Asie, l'ASEM s'est gardée d'aborder les questions d'actualité. Les droits de l'homme ont été évacués de l'ordre du jour. La Chine était l'hôte d'honneur de ce sommet puisque Tony Blair et Jacques Santer, le président de la Commission européenne, ont accordé au nouveau premier ministre Zhyu Ron Gji la faveur d'une réception à part, baptisée à la va-vite *« premier sommet Union européenne-Chine »* – c'était le jeudi 2 avril, juste avant l'ouverture du sommet.

Patrice de Beer et Lucas Delattre

La presse japonaise ne partage pas les inquiétudes occidentales

TOKYO
de notre correspondant

La triple baisse des cours des actions, des obligations et du yen, qui a relancé les spéculations sur l'« effondrement » de la deuxième économie du monde, a été accueillie avec calme dans l'Archipel et a suscité peu de réactions ou de commentaires. L'appréciation négative de l'organisme d'évaluation des institutions financières, Moody's Investors Service, *est rapportée de manière factuelle dans les* journaux du 4 avril. C'est elle qui, conjuguée à la publication de la dernière enquête trimestrielle de la Banque du Japon (*Tankan*) indiquant une nouvelle dégradation du climat des affaires, avait semé un vent de panique à l'étranger.

La veille, au cours de l'émission d'information du soir de la chaîne de télévision nationale, NHK, la nouvelle sur Moody's arrivait en quatrième position après celles sur l'ouverture du sommet Asie-Europe, les entretiens du premier ministre Hashimoto avec les dirigeants sud-coréens et chinois et le probable report de la visite de M. Eltsine au Japon *(lire ci-contre)*. Le *Nihon Keizai*, quotidien des milieux d'affaires, ne consacre aucun commentaire particulier aux appréciations de Moody's. Le journal estime, en revanche, que la chute de l'indice Nikkei, qui a franchi le seuil des 16 000 points, est due à l'action *« concertée »* des investisseurs étrangers qui ont *« vendu du Japon »* (*nippon uri*).

Les propos de Norio Ohga, président du conseil d'administration de Sony, qui a déclaré au cours d'une conférence de presse que *« l'économie japonaise est sur le point de s'effondrer »* et le parallèle qu'il a fait entre le premier ministre Hashimoto et le président américain Hoover à la veille de la Grande Dépression, avaient enfiévré les salles des marchés et les rédactions à travers le monde. Ils n'ont eu ici qu'un faible écho : il faut chercher minutieusement dans les journaux pour retrouver ces déclarations. M. Ohga n'a fait que refléter le sentiment des milieux d'affaires *nippons, qui estiment que les mesures de re*lance récemment adoptées par le gouvernement ne sont pas suffisantes, ainsi que leur acrimonie à l'égard du premier ministre Hashimoto pour ne pas décider des réductions d'impôt.

UN COCKTAIL EMPOISONNÉ

La déclaration de M. Ohga, la veille du sommet de l'Asia Europe Meeting (ASEM), visait très clairement à faire monter la pression extérieure sur M. Hashimoto. Le quotidien *Asahi* écrit que le premier ministre *« se discrédite à l'étranger »* par son inaction et qualifie les mesures de relance d'*« infantile appât lancé aux investisseurs »*. Dès que le budget sera voté, à la fin avril, M. Hashimoto devrait annoncer un assouplissement de la politique fiscale.

Ce cocktail empoisonné (*Tankan* indiquant une tendance déflationniste, pessimisme de Moody's et écho donné par les médias étrangers aux propos de M. Ohga) a eu son effet. *Mais la montée de fièvre alarmiste qu'il a pro*voquée à l'étranger n'a rien changé ni à la position du premier ministre ni à la situation économique du Japon. Cette dernière est mauvaise et l'impact de la récession (chômage, faillites) ira en s'accentuant. Parler pour autant de l'« effondrement » de l'économie japonaise semble un peu rapide. Avec une épargne équivalant à un tiers de l'épargne mondiale, sans dette extérieure et des réserves en devises considérables, il est improbable que l'Archipel ait recours au Fonds monétaire international...

Une fois de plus, les inquiétudes de la presse occidentale tranchent avec la perception de la *situation dans l'Archipel comme, au demeu*rant, dans le reste de l'Asie (« *L'Occident est trop pessimiste* » dans sa vision du Japon a, par exemple, déclaré, jeudi, le ministre des affaires étrangères philippin à la BBC).

Les pressions étrangères (surtout américaines), subies avec de plus en plus d'irritation par les dirigeants nippons, qui y voient une *« ingérence »* extérieure, et l'alarmisme excessif des médias occidentaux sur l'avenir de l'Archipel pourraient finir par avoir un effet pervers allant à l'encontre de l'intérêt bien compris de tous (japonais et étrangers), qui est de dégager la deuxième *économie du monde* de l'ornière : accentuer le malaise de la société en risquant d'entraîner davantage l'Archipel dans une spirale déflationniste avec, à l'horizon, la nécessité pour le Japon de rapatrier ses avoirs à l'étranger en vendant une partie des bons du Trésor américain en sa possession (300 milliards de dollars), qui contribuent à financer l'essor de l'économie des Etats-Unis. Alors, une crise mondiale sera effectivement enclenchée.

Philippe Pons

Le Parlement européen demande un contrôle sur la BCE

Les députés respectent cependant l'indépendance de la future Banque centrale

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« L'indépendance de la future Banque centrale européenne (BCE) *sera plus grande que pour n'importe quelle autre banque, et ce degré sans précédent d'indépendance devrait être assorti d'un niveau de contrôle démocratique aussi élevé car une véritable indépendance, pour être durablement acceptée, doit s'accompagner de légitimité et de transparence. »* C'est en ces termes que le Parlement européen a justifié, jeudi 2 avril, son exigence d'exercer un *« contrôle démocratique »* sur la politique et les activités de la future BCE.

Dans le texte qu'ils ont adopté, les eurodéputés estiment que le Parlement de Strasbourg *« représente une institution particulièrement appropriée pour demander des comptes à la BCE »*. Cette formulation est très excessive en regard des demandes formulées par l'hémicycle. Elle correspond, en fait, aux premières propositions du rapporteur, la sociale-démocrate allemande Christa Randzio-Plath, qui portaient sur une réforme du traité de Maastricht, mais qui ont été rejetées par la majorité des membres de la commission économique et monétaire, notamment par les chrétiens-démocrates allemands.

UN RAPPORT TOUS LES TRIMESTRES

Le projet initial souhaitait que l'assemblée ait pouvoir de codécider, avec les Etats membres, la nomination du directoire de la Banque centrale, donc de son président. Il prévoyait la possibilité, comme c'est le cas pour la Commission de *Bruxelles*, de *censurer la direction* de la BCE et la création d'un comité bancaire dont les tâches auraient été comparables à celles du Banking Committee du Sénat américain.

Maintenant, le Parlement invite les gouvernements *« à ne pas nommer de candidats n'ayant pas été approuvés »* par lui. Il est d'ores et déjà prévu que la commission économique et monétaire auditionne les membres du directoire que le Conseil *européen extraordinaire* du 2 mai, à Bruxelles, devrait désigner. Il avait été procédé de la même manière pour la nomination de la Commission présidée par Jacques Santer. Après avoir manifesté quelques velléités, surtout à usage médiatique, les eurodéputés avaient validé le choix des Quinze.

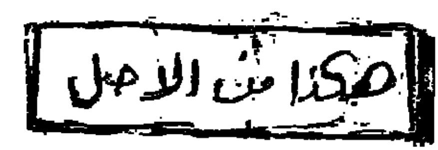
Contrairement aux dispositions du traité sur l'Union économique et monétaire qui prévoit que le futur président de la Banque centrale européenne présente un rapport d'activité une fois par an, la résolution demande que l'exercice soit renouvelé tous les trimestres. Elle exige, en outre, qu'un résumé des réunions du directoire de la Banque centrale soit publié régulièrement et que soient rendus publics ses objectifs en matière de croissance de la masse monétaire et de stabilité des prix.

« LA BOÎTE DE PANDORE »

Cette transparence est combattue, en vain, par une minorité d'eurodéputés qui, comme Jean-Antoine Giansily (CNI), contestent l'idée d'une publication des délibérations du directoire et du conseil des gouverneurs. *« Il ne faut pas ouvrir la boîte de Pandore »*, a averti Yves-Thibault de Silguy, le commissaire chargé de la monnaie unique.

Même s'il admet que la Banque centrale européenne ne peut être *« isolée »* et *« doit expliquer sa politique de manière transparente et contrôlable »*, il est néanmoins catégorique sur son indépendance : *« En aucun cas, on ne peut la remettre en cause. »*

Marcel Scotto



Les Nations unies ont pu accéder aux sites présidentiels irakiens

Les experts saluent la « coopération » de Bagdad

L'ACCORD signé le 23 février à Bagdad par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a passé avec succès sa première mise en application. Vendredi 3 avril, les experts en désarmement de l'ONU, accompagnés de diplomates, ont achevé les *« visites initiales »* des huit sites présidentiels qui étaient précédemment interdits à la Commission spéciale des Nations unies (Unscom), chargée du désarmement de l'Irak.

C'est le refus de Bagdad de laisser les experts inspecter ces sites qui avait provoqué la crise du mois de février avec les Nations unies, et surtout les Etats-Unis. Au terme d'une longue montée de la tension et alors que les Etats-Unis rassemblaient dans les eaux du Golfe une véritable armada – restée depuis en place –, M. Annan avait obtenu l'accord des Irakiens sur une formule acceptable pour eux dans la mesure où elle respectait le caractère particulier des sites présidentiels : ajouter des diplomates aux experts de l'Unscom.

Le chef de ce groupe spécial, le diplomate srilankais Jayantha Dhanapala, se déplacera la semaine prochaine au siège de l'ONU pour rendre compte de sa mission. A Bagdad, vendredi, M. Dhanapala a mis en avant le *« succès »* de l'opération.

Plus que le fait même d'accéder aux sites longtemps interdits, c'est manifestement le soin apporté par les deux parties pour éviter tout dérapage qu'ont noté les observateurs. *« Nous avons été impressionnés par l'esprit de coopération mutuelle et la bonne volonté à régler de petits problèmes qui surgissent de temps en temps »*, a d'ailleurs ajouté le diplomate srilankais. En visite à Londres, le chef de l'Unscom, le diplomate australien Richard Butler, a, lui aussi, fait état de ce *« haut degré de coopération »*, allant même jusqu'à rendre hommage au gouvernement irakien pour sa *« courtoisie »* et son *« efficacité »*.

CHANGEMENT DE CLIMAT

Ce changement de climat dans les relations entre l'ONU et l'Irak intervient alors que la Commission spéciale chargée du désarmement doit rendre tout prochainement au Conseil de sécurité son rapport semestriel sur l'état de ses travaux. Les sites présidentiels sur lesquels l'attention a été focalisée pendant de longues semaines ne représentent en effet qu'une part infime du travail des experts en désarmement.

Dans sa dernière livraison, en octobre, l'Unscom mettait tout particulièrement en évidence les obstacles rencontrés auprès des autorités de Bagdad dans le domaine de l'armement biologique. Les progrès enregistrés depuis risquent d'être très limités.

Alors que les visites initiales des sites présidentiels devraient être suivies d'inspections ultérieures, tout aussi sensibles, l'accueil que fera l'Irak à un rapport dont la tonalité risque d'être encore négative sera un nouveau test de la volonté manifestée depuis peu par les autorités de Bagdad de coopérer avec l'ONU. La levée de l'embargo qui pèse sur l'Irak depuis près de huit ans dépend toujours du feu vert que donnera l'Unscom lorsqu'elle estimera son travail achevé.

La création d'une Cour pénale internationale de l'ONU est l'objet de nombreux désaccords

Les Etats-Unis et la France, qui défendent une approche très prudente, restent hostiles au projet

La dernière réunion du comité préparatoire sur le projet de création d'une Cour criminelle internationale des Nations unies s'est achevée le 4 avril à New York, sans qu'un accord soit en vue. La négociation reprendra à la mi-juin à Rome, au niveau des ministres des affaires étrangères. La France et les Etats-Unis, qui défendent une approche très prudente, sont critiqués par les organisations humanitaires.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les représentants de plus de cent pays et de plusieurs centaines d'organisations non gouvernementales, réunis du 17 mars au 4 avril à New York dans le cadre du comité préparatoire pour l'établissement d'une Cour pénale permanente, n'ont pas fait beaucoup de progrès. A deux mois de la conférence politique, qui aura lieu à Rome en juin et juillet et qui est supposée conclure un traité établissant la Cour, les grandes questions de base continuent de diviser la communauté internationale : qui pourrait saisir un tel tribunal international chargé de juger le crime de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre ? De quel degré d'indépendance jouirait-il, par rapport au Conseil de sécurité des Nations unies notamment ? Le projet de statut de la Cour, qui a été arrêté pour être débattu à Rome, contient plus de 1 700 parenthèses – c'est-à-dire de points de désaccord –, qui feront l'objet des négociations de Rome du 16 juin au 17 juillet.

Le débat oppose en substance les pays qui souhaitent l'établissement d'une Cour pénale internationale véritablement indépendante – quitte à ce que le traité l'instituant ne soit ratifié dans un premier temps que par une poignée d'Etats – à ceux qui jugent nécessaires divers consentements politiques (des Etats, du Conseil de sécurité).

Les délégations de la France et des Etats-Unis mènent ainsi le combat pour que le Conseil de sécurité de l'ONU puisse mettre son veto à la saisine de la Cour. Selon Paris et Washington, si le Conseil de sécurité est déjà saisi d'une affaire, il peut interdire à la Cour d'engager des poursuites. Les autres pays ont souscrit à un compromis proposé par Singapour, selon lequel la Cour pourrait être saisie, *« à moins que le Conseil de sécurité ne l'interdise par un vote »*. Paris et Washington sont soutenus dans leur approche uniquement par la Russie et la Chine. Le Royaume-Uni, cinquième membre permanent du Conseil de sécurité, a rompu avec les autres sur ce sujet, isolant la France au sein de l'Union européenne.

La question du consentement est un autre élément qui unit la France et Washington, mais aussi la Chine, l'Inde et le Mexique notamment. Paris demande le consentement de trois catégories d'Etats avant que la Cour puisse être saisie : les Etats sur le territoire desquels le crime a été commis, ceux dont les victimes ont la nationalité et ceux dont les suspects ont la nationalité. *« Cette proposition revient à un arrêt de mort »* pour la Cour, explique Richard Dicker, de Human Rights Watch. *« Si l'action de la Cour était rétroactive, ce qui n'est pas le cas, cela voudrait dire que Saddam Hussein ou Pol Pot devraient donner leur accord pour que la Cour puisse juger les crimes qui leur sont imputés. »* Sans se prononcer clairement, la délégation française, dirigée par le directeur des affaires juridiques du Quai d'Orsay, Marc Perrin de Brichambaut, laisse entendre que, sur ce point, la position de Paris pourrait évoluer.

Si la position française sur le consentement des Etats risque de s'assouplir, disent des diplomates français, c'est grâce aux efforts de la France pour introduire la notion de complémentarité entre la Cour criminelle internationale et la justice nationale. Selon cette idée, les crimes graves doivent être d'abord poursuivis par les tribunaux nationaux. Si, toutefois, le résultat de l'action ou l'inaction des tribunaux nationaux est contesté, la CCI peut être saisie. L'appréciation du travail de la justice nationale est du domaine du procureur de la Cour criminelle internationale.

Paris et Washington justifient leur refus par leur poids dans les opérations de maintien de la paix

« L'alliance tactique » entre la France et les Etats-Unis a été très remarquée lors de cette dernière session du comité préparatoire. Convergeant dans leurs positions par rapport à la Cour, Paris et Washington partagent également la même stratégie pour justifier auprès de leurs opinions publiques leurs positions, à savoir leur rôle « dominant » dans les opérations de maintien de la paix. La France, explique M. de Brichambaut, *« a comme souci que le statut qui sera adopté par la conférence à Rome présente des garanties de procédure qui mettent les soldats français engagés sur des théâtres extérieurs à l'abri d'attaques politiques d'une guérilla juridique injustifiée »*. Si les soldats français venaient à commettre des crimes, *« il va de soi qu'ils seraient poursuivis devant les tribunaux français ; il ne s'agit pas de protéger les soldats français, il s'agit de faire en sorte que les actions de maintien de la paix soient possibles,* ajoute le diplomate. *Cela,* précise t-il, *est une finalité ; nous continuerons à évaluer la meilleure façon de la mettre en œuvre. »*

Cet argument trouve un écho à Washington. Jesse Helms, le sénateur républicain influent de Caroline du Nord, qui préside la commission des affaires étrangères, a *« juré »* pour sa part de combattre la création de la Cour *« jusqu'à* [son] *dernier souffle »*. Dicté par le Pentagone, l'argument de Washington formulé par le chef de la délégation américaine, David Scheffer, repose aussi sur le rôle militaire des Etats-Unis dans le monde. Des procès *« frivoles »*, dit M. Scheffer, *« pourraient inhiber les Etats-Unis dans la mise en œuvre de leurs responsabilités dans le monde »*.

Bien qu'encore très critiques au sujet de ces positions *« obstructionnistes »*, les délégués de cinquante pays dits *« Etats pilotes »* qui œuvrent pour une Cour indépendante concèdent que l'approche de Paris *« évolue »* positivement. Les ONG, surtout la Coalition française pour la création de la Cour criminelle internationale, ne voient pas les choses ainsi, en dépit du soutien public apporté par le premier ministre français, Lionel Jospin, à la Cour, le mois dernier a Genève. Selon la représentante d'une ONG, la défense et l'Elysée demeurent fermement opposés à une Cour indépendante et l'approche du Quai d'Orsay *« est dictée par la trouille et l'anxiété »*.

Afsané Bassir Pour

DROITS DE L'HOMME La France célèbre cette année le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, décrétée le 27 avril 1848. Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, Catherine Trautmann, *ministre de la culture*, et Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, devaient présenter, mardi 7 avril, l'ensemble des manifestations qui marqueront *cette commémoration*. ● JACQUES CHIRAC prononcera un discours, le 23 avril, devant de nombreuses personnalités d'outre-mer et de jeunes métropolitains. ● EN MARTINIQUE, les dernières élections ont porté à la présidence du conseil régional Alfred Marie-Jeanne, député (RCV) et premier secrétaire du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM). Il réclame l'institution d'une assemblée unique, en prélude à l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination.

La discrète célébration du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage

Les projets ambitieux de commémoration de l'émancipation des esclaves risquent, faute de crédits et de volonté politique, de ne devenir qu'un saupoudrage de manifestations et de discours

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et deux membres du gouvernement – Catherine Trautmann, ministre de la culture, et Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer –, présenteront, à l'hôtel de Lassay, *le 7 avril*, le programme des célébrations du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Les manifestations commenceront le 25 avril à l'Assemblée nationale pour s'achever le 20 décembre à la Réunion.

C'est en effet le 27 avril 1848, que la toute jeune IIe République *décidait*, sur l'*initiative de Victor* Schœlcher, d'abolir l'esclavage sur le territoire de ses colonies. L'émancipation avait été décidée une première fois par la Ire République, le 4 février 1794, à la suite du soulèvement des esclaves en Haïti. Toussaint Louverture fut l'un des chefs du mouvement. Ce *dernier, nommé général* de division par la République, finira ses jours au fort de Joux, dans le Jura. Et Bonaparte, cédant à la pression du parti colonial, rétablit le joug dans les colonies françaises, dès 1802.

INTERROGER LE PRÉSENT

Il y a plusieurs manières de célébrer l'anniversaire de cette libération. Saluer de manière flamboyante – style Malraux – l'événement passé, en décidant, par exemple, le transfert solennel des cendres de Toussaint Louverture au Panthéon, aux côtés de Victor Schœlcher. Cendres à vrai dire difficiles à repérer dans la fosse commune où fut jetée la dépouille du général haïtien.

On peut surtout profiter de l'occasion pour interroger le présent : analyser l'émergence d'une société métisse, aux Antilles, à la Réunion, en Guyane, voire en métropole où résident près d'un million de Français originaires des départements d'outre-mer. Un tel projet défendu par Daniel Maximin, patron de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la Guadeloupe, a été ratifié, dès 1996, par le ministre de la culture, à l'époque Philippe Douste-Blazy.

Pour M. Maximin, il faut aborder l'événement avec un esprit positif pour *« ne pas être esclave de l'esclavage qui déshumanisa les pères »*, selon la formule de Frantz Fanon. Et plutôt que mettre en scène *« une repentance »*, insister sur la culture des enfants de l'abolition, puisque *« la seule identité des habitants de ces départements d'outre-mer, c'est la culture »*.

Cette célébration doit être l'occasion d'évoquer les problèmes qui agitent la société française contemporaine, intégration des immigrés, foulard islamique, communautarisme, et de *« montrer*, indique M. Maximin, *que la décolonisation peut se faire au sein de la République, sans passer nécessairement par la constitution d'un Etat indépendant »*.

Le cabinet de M. Douste-Blazy, soucieux de « réussir » l'anniversaire, chargea le directeur de la DRAC de la Guadeloupe d'élaborer un programme. Il était entendu qu'à côté de multiples manifestations, dans les départements d'outre-mer comme en métropole, Paris devait susciter – à la Villette – un événement majeur avec, entre autres, la collaboration de grandes institutions (Musée des arts et des traditions populaires et Musée d'Orsay). Cette



manifestation phare, pluridisciplinaire, ouverte sur les cultures du présent, avait un prix assez élevé. Il fallait donc trouver des crédits.

Les amputations budgétaires subies par la Rue de Valois, la médiocre santé financière de la Réunion des musées nationaux (RMN), aggravée par l'échec d'une exposition coûteuse sur la fête foraine, montée à la Villette fin 1995, le tourbillon des élections législatives, début 1997, enfin et surtout un manque de volonté, empêchèrent toute décision formelle.

Finalement, la Villette renonça. Les ATP et Orsay décidèrent de monter, chacun dans son coin, une exposition. Celle d'Orsay, désormais consacrée à « La République et l'art vivant », se tient actuellement (Le *Monde* du 27 février). Celle des ATP ouvrira à l'automne, avec l'aval et le financement (environ 3 millions de francs) de la RMN, aidée par quelques mécènes. *« Nous avons pu lancer des collectes et acquérir des collections*, explique Michel Colardelle, responsable des ATP. *Nous présenterons une belle exposition, tournée vers le présent avec un socle historique. Plusieurs carnavals partant de différents quartiers de Paris convergeront vers les ATP. Bien sûr, j'aurais préféré une grande exposition à la Villette pour mêler culture vivante et patrimoine, mais nous sommes quand même les seuls à faire quelque chose d'envergure. »*

ÉVÉNEMENTS TRÈS NOMBREUX

Bernard Latarget, le patron de la Villette, explique qu'il a programmé quatre longs week-ends, *« inscrits dans une programmation d'ensemble »*, à partir du 14 mai, autour de la musique, de la danse, du cinéma et peut-être des arts plastiques. Il regrette, lui aussi, que la manifestation initiale, *« plus ambitieuse, n'ait pu avoir lieu »*.

Les ministres ne manqueront pas de souligner l'exceptionnelle quantité des événements : l'inauguration à la Martinique du nouveau musée d'histoire et d'ethnologie ; une *« veillée culturelle »* et un grand concert public à Champagney, bourg franc-comtois, qui réclama l'abolition de l'esclavage dès 1789 dans les cahiers de doléances ; une opération portes ouvertes à l'Assemblée nationale ; une séance solennelle au Sénat ; une cérémonie au fort de Joux ; une autre au Panthéon où deux plaques gravées aux noms de Toussaint Louverture et de Louis Delgrès, chef d'une révolte d'esclaves à la Guadeloupe, seront apposées ; des initiatives locales en grand nombre, notamment en banlieue parisienne et, bien sûr, dans les départements d'outre-mer.

Finalement, le grand dessein de M. Maximin ne risque-t-il pas de se résumer à un saupoudrage distrait et à quelques discours sur la pérennité de la France des droits de l'homme ? Ne manque-t-il pas une véritable ambition politique pour marquer cet anniversaire symbolique ? La célébration nationale de l'abolition de l'esclavage fera-t-elle moins parler d'elle que celle du baptême de Clovis ?

Emmanuel de Roux

27 avril 1848 : « Le sol de la France affranchit l'esclave »

*« **SUR LES PLANTATIONS** antillaises, il y a des hommes, des femmes, des enfants que le fouet plie sur le sillon. Et on les marque au fer rouge. Et on les mutile. Et on les pend et on les vend. Ce sont des nègres. Cela est licite, régulier. Tout est dans l'ordre. Tels sont les faits. Je les verse au dossier de la bourgeoisie. »*

Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 27 avril 1948, Aimé Césaire, député de Martinique, célèbre le centenaire de l'abolition de l'esclavage. Il est en compagnie de Gaston Monnerville, président du Conseil de la République – le Sénat de l'époque –, et de Léopold Sédar Senghor, alors député du Sénégal, lequel rappelle comment, dans la Résistance et les Forces françaises libres, *« les anciens sujets de l'empire français mêlaient leur sang rouge au sang rouge de leurs frères blancs »*.

Cinquante ans plus tard, les deux poètes figurent au nombre des invités du président de la République pour le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Les parlementaires et les « grands élus » des DOM, des artistes, des responsables économiques, des sportifs d'outre-mer doivent participer, au côté du gouvernement, des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, des autorités religieuses, des animateurs des organisations antiracistes et d'une cinquantaine de jeunes collégiens de métropole, à cette célébration officielle, avancée au 23 avril en raison d'un voyage de Jacques Chirac au Japon. Les jours suivants, d'autres manifestations doivent avoir lieu à l'Assemblée nationale, au Sénat, et dans le petit village de Champagney, en Haute-Saône, dont les habitants, dès 1789, avaient *« supplié très humblement Sa Majesté* [Louis XVI] *de concerter les moyens pour, de ces esclaves, faire des sujets utiles au roy et à la patrie »*.

L'abolition définitive de l'esclavage sera, en fait, l'oeuvre de la République et notamment, comme le disait Césaire, du *« magnifique peuple de Paris »* qui s'était soulevé en 1848.

« TOUS NÉS EN 1848 »

Le premier, René Monory, président du Sénat, a rendu hommage à Victor Schœlcher, l'un des principaux artisans du décret du 27 avril selon lequel *« le sol de la France affranchit l'esclave »*, en dévoilant une plaque, jeudi 2 avril, sur la maison de l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies, à Houilles, dans les Yvelines.

Grâce au mécénat, une campagne nationale d'affichage est prévue dans le courant du mois d'avril sur le thème : *« Tous nés en 1848 »*. On y verra des visages de jeunes de toutes les couleurs de peau, parce que, explique *le responsable de la mission interministérielle* chargé de la commémoration, Daniel Maximin, l'outre-mer et le métissage apportent *« un éclairage sur la question de la citoyenneté »*.

Outre les manifestations officielles, de nombreuses collectivités organisent expositions, spectacles et concerts. A l'origine du manifeste pour le cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage, le Centre d'étude et de recherche des Français d'outre-mer et le syndicat SUD-PTT organisent, de leur côté, un *« voyage militant »* les 6 et 7 avril à Champagney *et au fort de Joux, où mourut Toussaint Louverture.*

Jean-Louis Saux

Alfred Marie-Jeanne, habile et étrange « nègre marron » de la Martinique

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyée spéciale

Il est mince, sec, osseux, et sa poignée de main est de celles qui *vous broient les doigts. Son visage* ascétique est encadré par un fin collier de barbe, mais, derrière les lunettes, brillent des yeux bleus revolver. Il méprise la cravate et préfère la chemisette caraïbe. Sous le soleil plombé, il arbore volontiers le chapeau de paille martiniquais, dit « bakoua ». Il préfère *parler créole et quand il parle* français, irrésistiblement il truffe son propos de proverbes et métaphores *« du pays martiniquais »*. Mais il sait aussi indiquer discrètement qu'il connaît ses classiques.

PORTRAIT

Président de la région, l'élu indépendantiste se veut l'héritier des esclaves fugitifs

Métis, fils d'un père gendarme d'origine métropolitaine et d'une mère martiniquaise, il proclame avec fierté son ascendance maternelle. Un jour, dans le cortège d'une manifestation des femmes de ménage, il arbora la pancarte *« Man sé yich an bonn »* (« Je suis le fils d'une bonne »). Et il se dit l'un de *« ces nègres que la France a tant méprisés »*. Cette France impérialiste, coloniale, condescendante et ingrate qu'il n'a de cesse de fustiger : Alfred Marie-Jeanne réclame l'indépendance.

Longtemps, il fit sourire en voulant, de ses poings minuscules, bouter hors de son île l'occupant illégitime et tout-puissant. Et puis il a séduit. Modeste, énergique, malin, il a rassemblé des troupes, éduqué, apprivoisé, sermonné. Il a *battu campagne*, en exaltant la rébellion mais en peaufinant une image d'homme d'ordre, chantre de la libération mais gestionnaire prudent, utopiste sourcilleux et terriblement pragmatique. *« Grand rebelle devant l'Eternel »*, comme il aime à dire, mais aussi maire, député et, depuis le *20 mars, président indépendan*tiste de la région Martinique.

Ce qui était inimaginable il y a quelques années est devenu admissible, et pour certains souhaitable. Celui que l'on classait parmi les extrémistes a les rênes du pouvoir. *« Au fond*, soupire Claude Lise, son rival politique du PPM, le *Parti progressiste martiniquais*, fondé par Aimé Césaire et proche des socialistes, *Marie-Jeanne est le nègre marron qui sommeille en chacun de nous »*, par allusion à ces esclaves fugitifs qui prenaient tous les risques pour échapper à leur destin de servitude.

« ROBIN DES BOIS »

« Les Martiniquais ont trouvé leur Robin des bois, mais un Robin populiste qui canalise le mal-être dans un discours protestataire et volontiers réactionnaire. J'y décèle des relents d'extrême droite. »

Les partisans de Marie-Jeanne s'étranglent en attendant l'accusation, et la droite, dans la bouche de Miguel Laventure (UDF), parait moins sévère : *« Reconnaissons-lui la constance de ses convictions et une démarche d'ouverture envers ses adversaires. Mais restons vigilants. D'accord pour gérer la Martinique à ses côtés. Mais pas question de casser le lien institutionnel qui nous relie à la France. »* D'ailleurs, assure le conseiller régional, *« personne ici ne souhaite l'indépendance. Qu'il procède à un référendum et ses rêves seront balayés »*.

Les indépendantistes ne relèvent guère la polémique. Comme s'ils avaient conscience, malgré les discours de façade, que ce n'est *pas* pour instaurer l'indépendance qu'on a voté pour le Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM). Que l'équation personnelle de leur leader avait attiré davantage que son projet politique ; qu'une formidable soif de renouvellement de la classe politique avait porté les électeurs *vers le parti porteur de la plus* forte promesse de changement. Et que la perte d'influence du PPM, dont beaucoup dénoncent le clientélisme, ouvrait la porte de l'après-Césaire, perspective jusqu'alors taboue.

« La Martinique n'est pas, loin s'en faut, gagnée par la flamme indépendantiste, confirme l'universitaire Fred Constant. *Mais la situation économique est désastreuse. Voter MIM était une forme d'exutoire. Sans Marie-Jeanne, je crains que n'importe quel démagogue d'extrême droite aurait pu remporter la mise. Il s'est révélé très habile, en quadrillant le terrain à la façon des Témoins de Jéhovah, eninvestissant tous les secteurs, aidé par son syndicat, son mouvement et sa radio. »*

DISPONIBILITÉ MAXIMALE

A Rivière-Pilote, cette bourgade du sud de la Martinique où il est né, en 1936 où il a enseigné les mathématiques et commencé à militer dans la mouvance socialiste avant d'emporter la mairie en 1971, ses administrés confient sans ambages le secret de leur dévotion à leur maire. Il est disponible, assure-t-on, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, présent sur le marché, aux baptêmes et *aux enterrements, ainsi qu'aux* réunions agricoles, scolaires, sportives et culturelles. Monsieur le maire règle lui-même la circulation en cas d'embouteillage, supervise le travail de ses services, traque les graffitis en exigeant que leurs auteurs réparent eux-mêmes leur faute, réprimande les jeunes surpris à fumer de l'herbe et en avertit leurs mères. Partisan de « la phrase du jour » au tableau des écoles, c'est l'ennemi des rastas – qu'il chassa naguère à l'aide d'un bulldozer –, des 3615 code Amour dont il fit arracher les affiches, des seins nus sur la plage et des chansons trop égrillardes.

Attentif à la misère, il distribue volontiers des bons de nourriture, de la tôle ou du bois pour améliorer une maison. Mais il fustige l'*assistanat, la dépendance* au RMI, répète qu'il vaut mieux un emploi à mi-temps que pas d'emploi du tout et recommande l'effort. *« Cet homme-là peut assurément faire bouger les choses*, affirme Patrice Fabre, directeur d'un groupement bananier et héritier d'une de ces riches familles blanches – les *« békés »* – à qui Marie-Jeanne était supposé faire peur. *Il redonne espoir aux acteurs économiques. Il va se battre pour cette île. S'il fallait revoter, sa réélection serait triomphale. »* Mais cette indépendance réclamée de tout temps ? *« Soyons sérieux... »* Ah bon !

A. Co.

TROIS QUESTIONS À

ALFRED MARIE-JEANNE

1 Quel est le sens du message que les Martiniquais ont envoyé en portant un indépendantiste à la tête de leur région ?

Les Martiniquais ont choisi un rebelle. Un rebelle conscient et responsable. Ni délinquant, ni intégriste, ni terroriste. Mais un rebelle, et qui le restera, même devant l'Eternel. Je n'ai jamais cessé de militer pour que la Martinique soit un jour souveraine. J'ai semé sans relâche les graines de la prise de conscience. Elles ont germé. Je récolte. L'indépendance ne fait plus peur. L'Etat français commettrait une erreur criminelle en continuant de faire la sourde oreille devant le message des urnes. Ne perdons plus de temps : la départementalisation est en bout de course. Il faut *déverrouiller le statut de la Martinique.*

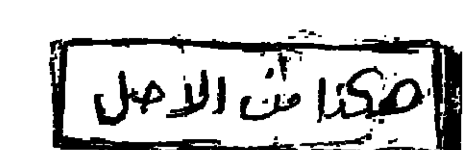
2 Quelle est la première étape que vous proposez ?

La mise en place très rapide d'une assemblée régionale unifiée de transition. Unifiée, parce qu'elle remplacerait les deux institutions rivales que constituent le conseil régional et le conseil général. Elle aurait des pouvoirs de décision élargis en matière de justice, de transports, de fiscalité. Cette assemblée permettrait au peuple martiniquais de s'autogérer en attendant l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Celui-ci arrivera à son heure. Et je le gagnerai.

3 Nombre de Martiniquais ayant voté pour le MIM font une distinction entre le gestionnaire rigoureux dont vous avez l'image et l'idée indépendantiste dont ils continuent de redouter les conséquences...

Qu'est-ce que c'est que cette conception catastrophiste de l'indépendance ? Cette condescendance française visant à faire croire qu'elle entraînerait la suppression des aides ? S'il est un peuple redevable à l'autre, c'est bien la France, pas la Martinique. La traite des nègres ? C'est vous ! Et c'est nous qui, pendant les deux guerres mondiales, sommes venus vous aider. Par conséquent, parlons de coopération, autrement dit d'échanges d'intérêts réciproques. Vous accordez des aides à tous les pays du monde. L'aide à la Martinique indépendante ne serait donc pas un cas aberrant !

Propos recueillis par
Annick Cojean



M. Humbert est élu président de la région Franche-Comté grâce au retrait des socialistes

Au troisième tour de scrutin, M. Proust a obtenu les seules voix du MDC

Jean-François Humbert (UDF-PPDF) a été élu, vendredi 3 avril, président du conseil régional de Franche-Comté. Au troisième tour de scrutin, les élus socialistes, communiste, Verts et de la CAP n'ont pas pris part au vote. Le candidat du MDC, Christian Proust, n'a recueilli que 3 voix. Les élus du Front national, qui avaient porté leurs voix sur M. Humbert le 20 mars, ont cette fois voté blanc.

BESANÇON
correspondance

Il avait été le premier des présidents de conseils régionaux élus avec les voix du Front national à donner sa démission, le 20 mars. Il a été porté, à nouveau, à la présidence de l'assemblée franc-comtoise, vendredi 3 avril. Jean-François Humbert (UDF-PPDF) doit, cette fois, son élection à une partie de la gauche, qui a refusé, au troisième tour de scrutin et au terme d'une élection de plus de douze heures, de soutenir la candidature du Citoyen Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort. Une division de la gauche « plurielle » qui, selon l'ami de Jean-Pierre Chevènement, s'ajoute à d'autres *« ruptures des accords entre le MDC et le PS constatées à l'occasion des cantonales et des régionales »*. Cela devait être évoqué au conseil national du Mouvement des citoyens, samedi, à Paris.

Long jour que ce vendredi grisâtre. A 10 heures, avec 17 élus chacun, UDF-RPR et gauche « plurielle » se trouvent face aux 9 élus du FN, ravis d'arbitrer la gestion régionale. Eprouvante journée, faite de suspensions de séance. Les deux premiers tours se déroulent assez rapidement – la droite présentant M. Humbert mais ne prenant pas part au premier vote, dans la crainte d'avoir à comptabiliser, une fois encore, les voix lepénistes. La préparation du troisième tour s'avère plus complexe.

Tête de liste dans le Doubs, Pierre Moscovici, fidèle à une position arrêtée dès le 15 mars, semble disposé à laisser le pouvoir à la droite en échange de concessions sur le mode de fonctionnement de l'institution. Avec, depuis le 20 avril, le feu vert de Lionel Jospin, soucieux de ne pas faire de M. Humbert *« un martyr »*. De son côté, M. Proust, réitère sa proposition de prendre le pouvoir aujourd'hui pour le rendre à la droite à mi-mandat, dans trois ans. *« Que l'on ne compte pas sur moi*, dit-il, *pour échanger nos objectifs contre un statut d'opposant "coq en pâte" avec bureaux, permanents et présidences de commission »*. Il préfère, sans doute, un doyen d'âge que ce nouvel et jeune élu.

Peu après 22 heures, coup de théâtre : la droite jurassienne présente un second UDF, le doyen Pierre Bénichou. La séance est suspendue. La gauche s'interroge : si M. Bénichou draine les voix du FN, elle votera, unie, pour M. Proust. A la reprise, la droite retire cette deuxième candidature ; les socialistes, les trois élus Verts, l'élu communiste et celui de la CAP annoncent qu'ils ne prennent pas part au vote. A minuit, M. Humbert est élu avec les 17 voix de droite contre 3 à M. Proust et 9 bulletins blancs de l'extrême droite.

« ACCORD POLITIQUE »

« Nous avons fait le choix de faire sortir la Franche-Comté par le haut de cette impasse », déclare M. Moscovici, avant que M. Humbert ne suspende la séance jusqu'au 6 avril, pour l'élection des vice-présidents. Entre la droite et la gauche, il n'y pas eu de front républicain, mais, selon le terme du ministre des affaires européennes, un *« accord politique »* : création d'une commission mixte de concertation excluant le FN, accord programmatique *a minima* (préservant notamment les emplois jeunes), et moyens de fonctionnement significatifs pour l'opposition. – *(Intérim)*

Haute-Normandie : la droite élit un vice-président FN

La désignation des quatre vice-présidents du conseil régional de Haute-Normandie, présidé par Alain Le Vern, député PS de Seine-Maritime, a été interrompue, vendredi 3 avril, après l'élection surprise de Dominique Chaboche (Front national) comme troisième vice-président. Le chef de file de l'extrême droite a réuni sur son nom les 10 voix de son groupe, mais aussi 18 des 20 voix du groupe UDF-RPR-Chasseurs. Il a battu au premier tour de scrutin Patrice Dupray (PCF), maire de Grand-Couronne, qui a obtenu les 23 voix de la gauche « plurielle ». Cette élection proclamée, M. Le Vern a suspendu les travaux du conseil régional. *« Pour la première fois en France, un vice-président FN vient d'être élu par une majorité claire. C'est un acte lourd qui contredit beaucoup de ce qui a été dit »*, a-t-il commenté. Pour le FN, il était *« hors de question de laisser un communiste ou un Vert »* accéder à une vice-présidence : M. Chaboche, vice-président du FN, a donc servi de *« barrage aux socialo-communistes »*. – *(Corresp.)*

Les députés limitent les possibilités de mise en détention provisoire

Mme Guigou déplore ce vote « précipité »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, vendredi 3 avril, une proposition de loi d'Alain Tourret (RCV, Calvados) limitant les possibilités de mise en détention provisoire. Les groupes de la majorité (PS, PCF, RCV) ont voté pour, l'opposition RPR-UDF s'est prononcée contre. La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, qui a indiqué qu'elle aurait *« bien évidemment préféré »* que cette discussion s'engage lors de l'examen de son projet de réforme de la procédure pénale, s'est opposée à la plupart des dispositions contenues dans le texte. Après avoir obtenu des députés la *suppression de plusieurs mesures* (délai d'ancienneté pour accéder aux fonctions de juge d'instruction, placement sous surveillance électronique des personnes faisant l'objet d'un contrôle judiciaire), la ministre de la justice s'est trouvée à plusieurs reprises mise en minorité par les députés de gauche.

Contre l'avis du gouvernement, qui a évalué à *« plusieurs milliards de francs »* le coût de cette mesure, les députés ont décidé de rendre obligatoire l'emprisonnement individuel des personnes *placées en détention provisoire*. Ils ont également voté, de façon *« précipitée »* selon Mme Guigou, une disposition permettant la présence d'un avocat *« dès le début de la garde à vue »*. Le principal débat a porté sur l'élévation des seuils de peines encourues au-delà desquels est possible la mise en détention provisoire. Les députés les ont portés à trois ans (au lieu d'un) pour les délits contre les personnes, et à cinq ans (au lieu de deux) pour les délits contre les biens. Jugeant *« excessive »* l'élévation des seuils proposés, la garde des sceaux, soutenue par la droite, a proposé en vain de les ramener respectivement à deux et trois ans. La ministre a estimé, sur la base de *statistiques de 1996*, que la mesure adoptée aurait eu pour conséquence de réduire de 11 200 le nombre des personnes en détention provisoire.

Dans un communiqué publié peu après l'adoption de la proposition de loi, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a dénoncé le *« laxisme de la gauche en matière pénale »*, affirmant que l'élévation des seuils *« correspond à environ quatre lois d'amnistie »*. *« Démagogie de bas étage »*, selon M. Tourret.

Jean-Baptiste de Montvalon

La justice allemande demande des comptes à Jean-Marie Le Pen

APRÈS la justice française, c'est la justice allemande qui s'intéresse à Jean-Marie Le Pen. Le parquet de Munich a réclamé, vendredi 3 avril, la levée de son immunité parlementaire européenne. Cette requête adressée au ministère des affaires étrangères est l'aboutissement d'une enquête menée sur les propos tenus par le président du Front national, à Munich, le *5 décembre 1997. M. Le Pen*, qui était assis au côté de l'ancien Waffen SS Franz Schoenhuber, avait réaffirmé que *« les chambres à gaz »* constituent un *« détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. *« Dans un livre de mille pages sur la seconde guerre mondiale, les camps de concentration occupent deux pages, et les chambres à gaz dix, quinze lignes, ce qui s'appelle un détail »*, avait-il déclaré. Le parquet de Munich a conclu que de tels propos relèvent du délit de « négationnisme ». La demande de levée d'immunité formulée auprès du garde des sceaux, afin qu'il l'a transmette au Parlement européen, vise à permettre des suites judiciaires.

C'est la sixième fois que l'Assemblée européenne est saisie d'une telle demande concernant M. Le Pen. Deux seulement ont abouti. L'une concernait le calembour *« M. Durafour crématoire »* fait, le 2 septembre 1988, à l'adresse du ministre de la fonction publique et des réformes administratives ; la seconde faisait suite aux propos de M. Le Pen sur la *« maçonnerie »* et les *« grandes internationales comme l'internationale juive »* qui, selon lui, *« jouent un rôle non négligeable dans la création de l'esprit antinational »* publiés le 11 août 1989 dans le journal *Présent*. Les poursuites judiciaires ont abouti à une condamnation dans le premier cas, à une relaxe dans le second.

« INFAMIE » ET « COMPLOT »

M. Le Pen a déjà été condamné, en France, pour avoir déclaré, lors de l'émission « Le Grand Jury RTL-*Le Monde* » du 13 septembre 1987, que *« les chambres à gaz »* sont *« un point de détail dans l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. De même, les propos de Munich lui ont valu d'être condamné, le 26 décembre 1997, par le tribunal de grande instance de Nanterre, à verser un franc de dommages et intérêts aux associations qui le poursuivaient. Le parquet de Paris a ouvert parallèlement, le 18 décembre, toujours pour cette même affaire, une information judiciaire pour *« contestation de crimes contre l'humanité »*.

M. Le Pen, qui réunissait, samedi 4 avril à Paris, le conseil national de son parti, n'a pas fait connaître son sentiment sur la démarche du parquet de Munich. Il a, en revanche, invité la presse, vendredi, pour lui annoncer qu'il compte faire appel du jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Versailles à la suite de l'agression subie par Mme Peulvast-Bergeal, candidate du PS à Mantes-la-Jolie, aux élections législatives de 1997 (*Le Monde* du 4 avril). Pour M. Le Pen, la condamnation à deux ans de privation de droits civiques pour *« violence en réunion »* et *« injures publiques »* constitue *« une infamie politicienne »* qui vise à *« affaiblir puis éliminer le Front national, seul mouvement* [capable de] *s'opposer à la disparition programmée de la France dans l'Europe de Maastricht »*. Il a dénoncé, à nouveau, un complot mené par *« la secte maçonnique »* du *« Grand Orient »*.

Christiane Chombeau

DÉPÊCHES

■ **BOULANGERS : l'Assemblée nationale a adopté**, vendredi 3 avril, une proposition de loi de Michel Crépeau (RCV, Charente-Maritime) visant à protéger les artisans boulangers. Tous les groupes ont voté le texte, sauf le RPR, qui s'est abstenu. Selon l'article unique, ne peuvent utiliser l'appellation *« boulanger »*, ni l'enseigne commerciale de *« boulangerie »* ou *« une dénomination susceptible de porter à confusion »* les professionnels *« qui n'assurent pas eux-mêmes, à partir de matières premières choisies, le pétrissage de la pâte, sa fermentation et sa mise en forme ainsi que la cuisson du pain »*. Les produits ne peuvent être surgelés ou congelés *« à aucun stade de la production ou de la vente »*.

■ **ASSEDIC : le nombre d'allocataires des Assedic (chômeurs, préretraités et stagiaires en formation) a baissé de 1,6 %** en février, soit 2 737 700 personnes, selon les statistiques du régime d'assurance-chômage (Unedic) publiées vendredi 3 avril. En un an, leur nombre a baissé de 1,3 %. Fin février, on comptait 2 329 300 demandeurs d'emploi indemnisés (– 0,5 % en un an), 173 300 bénéficiaires en formation ou en conversion (– 8,3 % en un an) et 235 100 préretraités (– 4,1 % en un an).

■ **CHÔMEURS : Nicole Notat, présidente de l'Unedic (assurance-chômage), réaffirme**, dans une lettre à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, que la représentation des chômeurs dans les Assedic doit être assurée par les seuls syndicats. Mme Notat, secrétaire générale de la CFDT, répond ainsi à un courrier de la ministre, daté du 4 mars, dans lequel celle-ci souhaitait que l'instauration dans les ANPE d'un *« dialogue avec les représentants des chômeurs »* – demandé par des organisations de sans-emploi – soit *« étendue aux Assedic »*.

Robert Hue tend la main à l'extrême gauche

ET VOILÀ LA « DMC » : la *« dynamique majoritaire de changement »* ! Le Parti communiste français a toujours besoin de théoriser sa pratique politique, y compris lorsque ses *« concepts nouveaux »*, comme celui présenté, vendredi 3 avril, par son secrétaire national, ne restent qu'un espéranto interne. Reste que, souvent, des changements stratégiques se cachent derrière ces mots bizarres. En janvier 1996, les fameux *« forums »* portés par le « pacte unitaire pour le progrès » (PUP) de 1994 avaient donné, avant l'heure, derrière les estrades où débattaient MM. Jospin, Hue, Chevènement, Baylet et Mme Voynet, le dessin de la « gauche plurielle ». Et le signe clair que le PCF souhaitait participer au gouvernement.

Que cache la *« dynamique majoritaire de changement »*, présentée par Robert Hue devant le comité national comme un *« choix stratégique majeur »* ? Sans aucun doute, a reconnu M. Hue devant la presse, une *« une main tendue à l'extrême gauche et à ses organisateurs »*, même s'il ne s'agit pour le moment que d'*« une expérience »*, en cours d'*« invention »*, et pas d'*« une alliance dans un front électoral »*. *« Ce n'est pas seulement un débat d'états-majors »*, a-t-il expliqué, souhaitant d'abord fédérer la *« gauche de la gauche »* sur quelques mesures à *« contenu antilibéral, anticapitaliste »*, comme le moratoire sur les plans sociaux ou l'augmentation des minima sociaux, dans une *« dynamique de débats, d'actions, de rassemblements »*, mais aussi *« de votes »*. *« Mais je n'exclus rien »*, a-t-il précisé.

Pour M. Hue, l'actuelle majorité *« plurielle »* est, en effet, davantage une *« majorité »* de rejet que *« construite autour d'une vision »*. *« Comme vous, j'ai lu et entendu les déclarations des dirigeants socialistes rejetant l'idée »* d'une recomposition politique visant à élargir la gauche vers le centre, a-t-il expliqué, pour les rassurer, aux responsables communistes, en citant les déclarations de Laurent Fabius au conseil national du PS. *« Mais je vois aussi s'agiter*, a-t-il ajouté, *les éternels tricoteurs de combinaisons politiciennes. »* Le secrétaire national du PCF a condamné *mezza voce* l'attitude du ministre de l'intérieur face aux expulsions : *« Jean-Pierre Chevènement a le droit d'être en colère, mais, si j'ose dire, un peu comme son ministère, à l'intérieur. »*

« Il est arrivé dans d'autres pays, a dit M. Hue, *que l'on bute sur les 35-40 % de voix. Il faut donner de l'ampleur à la gauche plurielle, rassembler ceux qui se sont réfugiés dans l'abstention, notamment populaire, ou le vote d'extrême gauche. »* S'il y a *« un temps pour les choix stratégiques »* et *« un temps électoral »*, les élections européennes ont aussi été évoquées. *« Le PC pourra réfléchir à une liste rassemblant tous ceux qui souhaitent une réorientation progressiste de l'Europe »*, y compris dans *« le monde syndical, associatif, politique, et dans la société civile »*, à condition qu'ils acceptent de n'être pas strictement « anti-européens ». Le PCF s'inquiète visiblement des scores que pourrait réaliser l'extrême gauche politique, portée par les récents mouvements sociaux, lors de cette échéance (*Le Monde* du 4 avril).

Devant son parti, M. Hue a d'ailleurs regretté que les recommandations du 29e congrès, en décembre 1996, sur *« l'organisation et la vie du parti »* et son ouverture à la société soient restées *« lettres mortes »*. Il a recommandé *« une vie plus souple de la cellule »*, favorisant *« un militantisme de notre temps »*.

En clair : la cellule, c'est bien, mais, selon le secrétaire national, c'est plutôt dans les associations et les manifestations que se fait aujourd'hui la politique...

Ariane Chemin

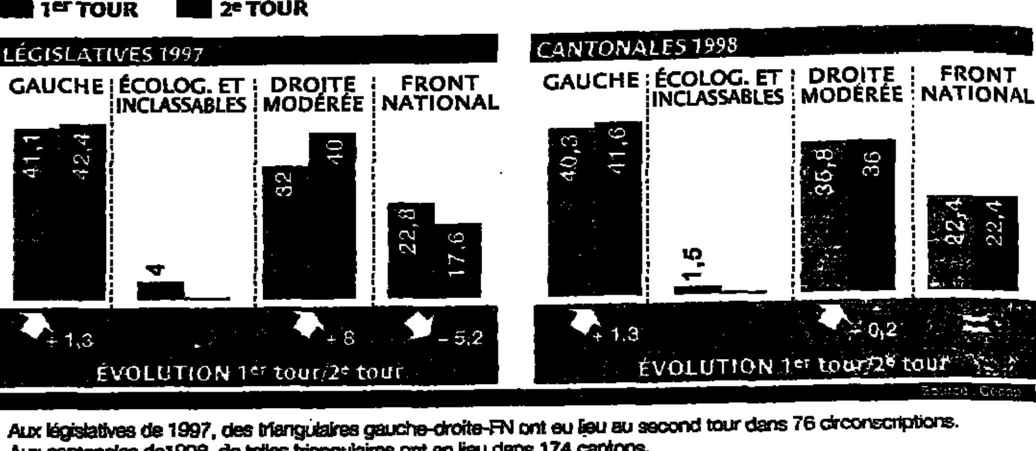
Les électeurs de droite ont rejeté la tentative d'entente avec le FN

En dépit de sa forte progression en sièges aux élections cantonales, la gauche n'enregistre pas de dynamique électorale par rapport aux législatives de 1997. Le RPR et l'UDF ne sont pas condamnés à une alliance avec le Front national pour reconquérir le pouvoir

L'analyse des résultats des élections cantonales des 15 et 22 mars démontre que la droite modérée n'est pas condamnée à faire alliance avec le Front national pour reconquérir le pouvoir. En effet, si elle remporte un succès très net en sièges, la *gauche n'enregistre pas de dynamique* électorale depuis les législatives de 1997. Dans toutes les situations de duels où il peut être mesuré, le rapport des forces entre droite et gauche au tour décisif est revenu à 50/50, *alors qu'il était, il y a un an, à* 51/49 en faveur de la gauche. En outre, les électeurs de droite, comme ceux de l'extrême droite, ont assez nettement refusé la tentative d'union des droites esquissée au *lendemain du scrutin régional.* Les reports de voix du FN sur les candidats de droite sont médiocres, tout comme les reports de voix de droite en cas de duels entre la gauche et le FN. De façon significative, dans les régions où un président de droite a été élu grâce au FN, notamment Rhône-Alpes et le Centre, la sanction des électeurs est très lisible au second tour des cantonales.



Evolution du rapport des forces dans les 744 cantons ou droite modérée et gauche se sont opposées en duel à la fois au second tour des législatives de 1997 et des cantonales de 1998.



Aux législatives de 1997, des triangulaires gauche-droite-FN ont eu lieu au second tour dans 76 circonscriptions. Aux cantonales de1998, de telles triangulaires ont en lieu dans 174 cantons.

EN LUI PERMETTANT de gagner 431 sièges sur les 1 396 détenus avant le scrutin par la droite, les élections cantonales ont marqué le plus grand succès de la gauche dans les scrutins locaux en France depuis les victoires d'une exceptionnelle ampleur qu'elle avait enregistrées aux cantonales de 1976 et aux municipales de 1977. Les événements survenus à l'avant-veille du deuxième tour, avec l'élection de cinq présidents de régions avec le concours de l'*extrême droite*, ont donné à ce résultat la signification d'une sanction sévère contre la droite modérée.

Cependant, l'examen des statis*tiques électorales conduit à une* appréciation plus nuancée. Si l'on recourt à la notion de « tour décisif » (qui consiste à additionner les voix des cantons en ballottage aux voix des cantons pourvus dès le premier tour), la gauche, élargie aux Verts, obtient 46,8 % des suffrages exprimés, la droite modérée 45 %, le Front national 8 % et les divers inclassables 0,3 %. L'écart entre la gauche et la droite modérée est donc très ténu, comme c'était déjà le cas selon le même *mode de calcul, lors des législa*tives d'il y a un an : 47,7 % pour la gauche, 46,2 % pour la droite modérée, 6 % pour le Front national.

RESSERREMENT

Contrairement aux espérances de la gauche ou à ses impressions, elle n'enregistre pas de dynamique électorale depuis les législatives de 1997, et on assiste même à un certain resserrement entre la gauche et la droite. Si l'on isole les 744 cantons où, en 1997 comme en *1998, se sont affrontés, au second* tour en duel, un candidat socialiste ou assimilé (MDC, PRG ou divers gauche) et un candidat de la droite modérée, la gauche obtenait, il y a un an, 52,5 % des voix contre 47,5 % à la droite ; elle n'en recueille plus, cette année, que 51,4 %, soit un recul de 1,1 point.

L'information est d'autant plus importante que ces cantons sont un peu plus orientés à gauche que la moyenne nationale (en raison du nombre élevé de victoires de la droite dans ses fiefs dès le premier tour) puisqu'à la présidentielle de 1995 Lionel Jospin y obtenait 48,7 % des voix contre une moyenne nationale de 47,3 %, soit un biais de 1,4 point. Ce qui signifie que le rapport gauche/droite, en situation bipolaire de 51/49 en faveur de la gauche en 1997, est déjà revenu à 50/50. La droite modérée peut donc espérer reconquérir le pouvoir dans le pays, peut-être même plus tôt qu'elle ne le pense. Et, surtout, elle n'est nullement condamnée à faire alliance avec le Front national pour parvenir à ce résultat.

Face à la tentative de rapproche*ment entre la droite et l'extrême* droite, dont ses partisans proclamaient qu'elle correspondait aux vœux profonds de l'électorat, on *constate, tout au contraire*, que du côté du Front national comme du côté de la droite modérée, les électeurs ont assez nettement refusé cette union des droites. Ainsi dans les cas de triangulaires entre la gauche, la droite modérée et le Front national, le RPR et l'UDF avaient recueilli aux élections législatives, il y a un an, une large part des voix du parti frontiste, qui perdait 5,2 points entre les deux tours dans les 76 circonscriptions concernées. Rien de tel cette an*née : dans les 174 cantons corres*pondant, sauf erreur ou omission, à ce cas de figure, le mouvement de M. Le Pen garde la totalité de son capital électoral, empêchant la droite modérée de progresser et la condamnant à la défaite dans 106 de ces 174 cantons, la droite modérée en enlevant 68 et le FN, il faut le souligner, zéro.

En cas de duel entre la droite modérée et la gauche socialiste ou assimilée, les reports lepénistes sont *également restés assez mé*diocres, beaucoup d'électeurs du Front national se réfugiant au second tour dans l'abstention. La capacité de victoire de la droite reste donc assez étroitement liée au poids du vote FN. Là où celui-ci représente moins de 25 % du total des voix de droite, RPR, UDF, et divers droite gagnent 54 % des duels ; là où il se situe entre 25 et 30 % ils l'emportent dans 37 % des cas ; là où il est supérieur à 30 %, ils ne sont victorieux que dans 11 % *des compétitions*. Comme aux législatives de 1997, une partie importante de l'électorat frontiste, que ce soit par sa composition sociale ou son origine politique, n'est pas soluble dans la droite modérée.

De leur côté aussi, les électeurs de la droite modérée ont clairement rejeté la tentative de rapprochement avec le FN. Dans les 63 cantons où un duel opposait la gauche et le Front national, le total théorique des voix de droite (FN + droite modérée) à l'issue du premier tour était de 44,9 % des voix. Au second tour, le candidat lepéniste n'en a obtenu que 37,1 %, soit une perte de 7,8 points, correspondant à près de 40 % du total de la droite modérée, une proportion presque exacte*ment identique* à la déperdition observée, selon les mêmes calculs, aux élections législatives de l'année dernière.

Parallèlement, une partie de l'électorat de la droite modérée a rejeté ses propres candidats quand le Front national appelait ouvertement à les soutenir. Dans les quatorze cantons de ce type où il y avait duel au second tour entre un socialiste (ou assimilé) et un représentant RPR-UDF-divers droite, la droite pouvait espérer l'emporter dans les neuf cas où le total droite plus FN du premier tour était majoritaire. Or, elle ne gagne au final que dans trois cantons seulement et, en voix, son recul est même plus important dans ces quatorze cantons (– 3,8 points) que dans l'ensemble des cantons concernés par un duel similaire (– 3,4 points).

Enfin, dans les cinq régions touchées par l'accession d'un président de droite avec le concours de l'extrême droite, la sanction des électeurs est clairement lisible, à la fois globalement et plus précisément dans certaines d'entre elles. D'un tour à l'autre, en cas de duels entre socialistes et droite modérée, le total des voix de droite recule de 4,9 points contre une *moyenne de 2,9 points dans les* 17 autres régions métropolitaines. Ce qui signifie qu'une partie de l'électorat de la droite modérée a condamné les conditions d'élection de ses présidents. C'est en particulier le cas en Rhône-Alpes (où le recul est de 6,6 points) et dans la région Centre (– 6,3 points).

LEÇON À MÉDITER

En 1997, Rhône-Alpes et le Centre se situaient dans le milieu de *tableau des vingt-deux régions* pour l'ampleur des pertes subies, entre les deux tours, par le RPR et l'UDF, sur le total des voix de droite du premier tour (respectivement en 13e et 14e position). Cette fois-ci, elles se placent en tête, juste après la Corse, dont on conviendra qu'elle cultive les par*ticularismes. Rhône-Alpes vient* en deuxième position par l'ampleur des pertes subies et la région Centre en troisième position.

Certains à droite rêvent obstinément d'une addition des voix de la droite et de l'extrême droite qui en ferait un bloc majoritaire puisqu'il totaliserait, au tour décisif, 53 % des suffrages. Mais cette façon de compter, outre les problèmes politiques qu'elle pose, ne correspond pas au choix effectif des électeurs dans les urnes quand, au deuxième tour, ils se trouvent confrontés à un choix bipolaire entre un candidat de la gauche et un candidat de la droite modérée. Dans les 953 cantons où on a recensé un duel de ce type, le total des voix de droite (droite modérée-Front national) était majoritaire au premier tour avec 51,8 %. Or, il est clairement devenu minoritaire au second tour avec 48,6 % des voix, soit une perte de 3,2 points. Une leçon à méditer pour tous ceux qui voudraient croire qu'en politique 1 + 1 = 2.

Jérôme Jaffré

★ Jérôme Jaffré est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).

France rurale contre France urbaine

La répartition des sièges selon la nature des cantons

ÉLECTIONS CANTONALES DES 15 ET 22 MARS 1998 — en % des suffrages exprimés

	GAUCHE	DROITE MODÉRÉE	Taux de victoire de la gauche sur les cantons détenus par la droite modérée
CANTONS EN ZONE RURALE	39%	61%	22%
CANTONS EN AGGLOMÉRATION DE 2 000 À 20 000 HABITANTS	45%	55%	30%
CANTONS EN AGGLOMÉRATION DE 20 000 À 100 000 HABITANTS	63%	37%	54%
CANTONS EN AGGLOMÉRATION DE PLUS DE 100 000 HABITANTS	69%	30% / 1% (AUTRES)	58%
CANTONS EN AGGLOMÉRATION PARISIENNE	59%	41%	44%

AUX ÉLECTIONS CANTONALES, la ligne de partage entre France rurale et France urbaine a été particulièrement nette. Si l'on classe les cantons selon leur taille *d'agglomération (en les affectant* dans la catégorie où vit au moins la majorité de la population cantonale), on constate des différences considérables dans la répartition des sièges entre gauche et droite.

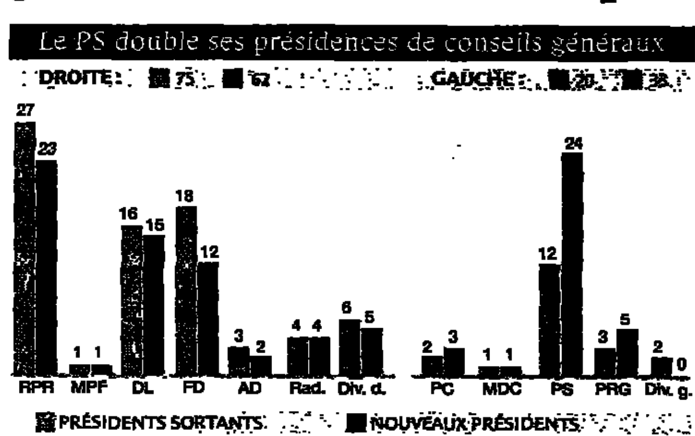
La droite reste majoritaire en sièges dans les cantons ruraux ou semi-ruraux, là où l'élection du conseiller général reste personnalisée, voire « notabilisée ». A l'inverse, la gauche l'emporte dans environ deux tiers des cantons situés en zone semi-urbaine ou très urbaine (*c'est-à-dire dans les agglo*mérations comprenant au moins 20 000 habitants), là où l'élection perd son caractère personnel pour devenir le plus souvent un simple enjeu politique de mesure du rapport des forces. Dans les cantons situés dans les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants ou en ré*gion parisienne, la gauche enlève* un peu plus de six sièges sur dix, au-dessus de 100 000 habitants, la proportion atteint sept sur dix.

Cette séparation entre la France rurale et la France urbaine est plus récente qu'on pourrait le croire. Avant le renouvellement cantonal de 1985, la gauche détenait 49 % des sièges dans les zones rurales et 56 % dans les cantons situés dans les agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants. Ces chiffres sont antérieurs à la percée du Front na*tional, et on voit bien, à travers eux,* la perturbation que le mouvement d'extrême droite a introduit pour le RPR, l'UDF et les divers droite, entre une France rurale où ils demeurent dominants et une France urbaine où ils sont pris en étau entre la gauche et l'extrême droite. Et où l'électorat RPR et UDF considère le Front national comme beaucoup plus néfaste que la gauche.

Ainsi, entre les deux tours de scrutin et après le rapprochement *opéré dans les conseils régionaux* entre la droite modérée et l'extrême droite, la progression de la gauche, entre les deux tours, a été directement fonction de la taille d'agglomération des cantons et, par là-même, du degré de la politisation du scrutin : + 1,4 point en zone rurale, + 2,5 points dans les zones semi-rurales, + 2,3 points dans les zones semi-urbaines, et jusqu'à 3,2 points dans les cantons situés dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, là où la droite a *subi échec sur échec au second* tour.

J. J.

Le PS et le RPR dirigent désormais chacun un quart des départements



La droite, qui était ultra-majoritaire, cède 13 conseils généraux au profit essentiel du PS. La gauche détient désormais un tiers des départements.

AVEC l'élection de Louis Pinton (UDF-FD) à la présidence du conseil général de l'Indre, vendredi 3 avril, s'est achevé le renouvellement des exécutifs départementaux. Le scrutin des 15 et 22 mars a provoqué une modification substantielle de l'équilibre droite-gauche : la poussée de la majorité parlementaire s'est traduite par la conquête de treize conseils généraux en métropole (trente-trois contre vingt), au profit principal du Parti socialiste, qui dirige désormais vingt-quatre départements, contre douze auparavant.

A contrario, la droite passe de soixante-quinze à soixante-deux présidences, la perte la plus sensible affectant Force démocrate (FD), qui perd un tiers de ses possessions : douze, contre dix-huit avant. Le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, qui détient un département, la Vendée, et les Radicaux, qui en dirigent quatre, restent à leur niveau antérieur, tandis que les adhérents directs (AD) de l'UDF passent de trois à deux. Le RPR ne détient plus que vingt-trois départements, contre vingt-sept auparavant, quand Démocratie libérale (DL) n'en abandonne qu'un (seize contre quinze), tout comme les divers droite, qui en dirigent maintenant cinq.

A l'exception des divers gauche, qui perdent les deux présidences qu'ils détenaient (Bouches-du-Rhône et Hérault), et du Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement, qui conserve l'unique département qu'il présidait (Territoire de Belfort), les trois autres composantes de gauche améliorent leurs positions. A côté du PS, qui s'octroie un département métropolitain sur quatre, le Parti radical de gauche passe de trois à cinq départements, et le Parti communiste français, de deux à trois.

● **Parti socialiste.** Grand vainqueur de la consultation, le PS double ses possessions. Il prend quatre conseils au RPR (Alpes-de-Haute-Provence, Finistère, Gers et Essonne) ; il en gagne deux sur FD (Meurthe-et-Moselle et Puy-de-Dôme), deux sur AD (Aisne et Pyrénées-Orientales) et deux autres sur les divers gauche (Bouches-du-Rhône, précédemment présidé par Lucien Weygand, exclu du PS pour dissidence aux régionales, et Hérault). Enfin, DL et les divers droite lui en donnent chacun un (Ardèche et Nord).

● **Parti radical de gauche et Parti communiste français.** En plus du Lot, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne, qu'il détenait déjà, le PRG ravit la Haute-Corse et la Haute-Saône (au bénéfice de l'âge) au RPR. Déjà détenteur de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, le PCF y ajoute l'Allier, département pris aux divers droite.

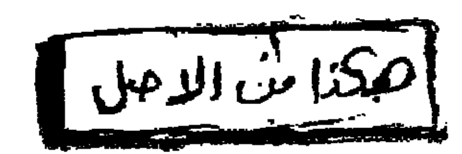
● **Rassemblement pour la République.** Le RPR dirigeait vingt-sept départements – compte tenu des exclusions de Jean-François Mancel (Oise) et de Jacques Donnay (Nord) – avant le renouvellement. Le scrutin lui en a ôté quatre, ses pertes s'élevant à neuf alors qu'il en gagne cinq. Ainsi, le mouvement de Philippe Séguin a-t-il cédé quatre départements au PS et deux au PRG. De plus, il a donné l'Isère et le Loir-et-Cher à DL, ainsi que la Sarthe aux adhérents directs de l'UDF. Inversement, le parti gaulliste a pris le Vaucluse aux divers droite, au bénéfice de l'âge, et quatre départements à DL : le Cher, où Jean-François Deniau a perdu son dernier mandat, la Manche, la Haute-Marne et le Morbihan.

● **Force Démocrate.** Grande battue de la consultation, FD n'en*registre que des pertes*. Les centristes cèdent deux conseils au PS, les Hautes-Alpes et la Lozère à DL, le Haut-Rhin et la Meuse aux divers droite.

● **Démocratie libérale.** En sus de deux départements pris à FD, le parti d'Alain Madelin en ôte deux autres au RPR. Face à ces quatre gains, DL subit cinq pertes, quatre au profit du RPR et l'Ardèche au profit du PS.

● **Parti radical et adhérents directs.** La composante radicale de l'UDF conserve ses positions : Charente-Maritime, Eure, Haute-Savoie et Val-d'Oise. Pour AD, qui garde les Deux-Sèvres, le scrutin se solde par la perte de deux conseils *au profit du PS, mais aussi par le* gain de la Sarthe sur le RPR.

Olivier Biffaud



POLLUTION Le ministère de l'environnement a présenté, vendredi 3 avril, une série de mesures d'urgence visant à réduire les émissions de dioxines produites par les incinérateurs de déchets ménagers. ● UN INVENTAIRE effectué par les services du ministère révèle que, sur soixante et onze usines d'incinération dotées d'une capacité de 6 tonnes par heure, seules six répondent aux normes en vigueur. ● DANS UN AVIS rendu vendredi, le Comité de la prévention et de la précaution estime qu'il n'est pas possible, en l'état actuel des connaissances, d'évaluer l'impact des dioxines sur la santé humaine. ● À MAUBEUGE, les associations de défense de l'environnement demandent la fermeture provisoire de l'usine d'incinération, dont les taux d'émissions sont mille fois supérieurs aux recommandations européennes.

Des mesures d'urgence sont arrêtées pour réduire les émissions de dioxines

Le ministère de l'environnement a enjoint aux préfets de mettre aux normes les plus grosses usines d'incinération de déchets ménagers. Sur soixante et onze incinérateurs de forte capacité, seuls six sont en conformité avec les taux de rejet autorisés

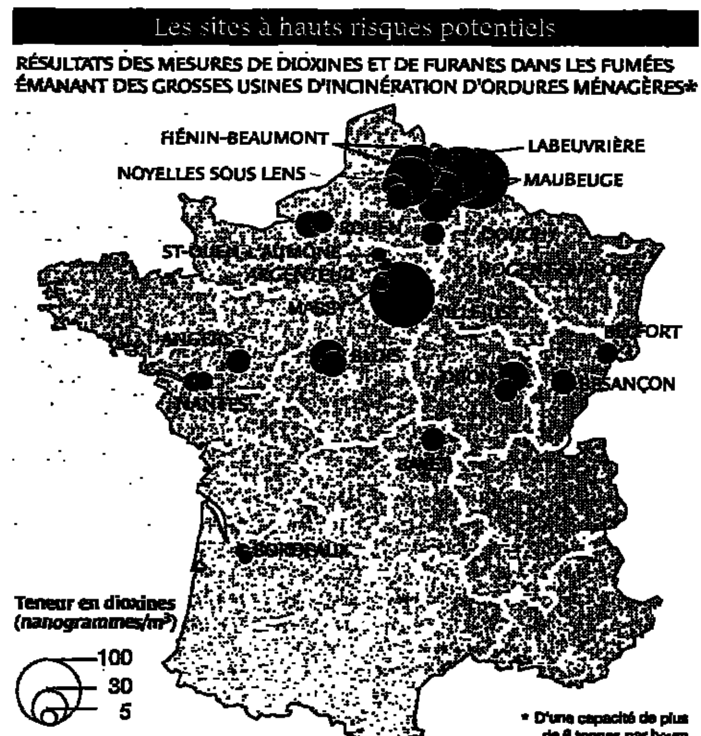
LE MINISTÈRE de l'environnement a publié, vendredi 3 avril, l'inventaire des mesures de dioxines et de furanes émis en 1997 par les grosses usines d'incinération d'ordures ménagères. Les résultats ne laissent pas d'inquiéter : la plupart des installations dépassent la norme admise au plan européen. Sur les soixante et onze incinérateurs d'une capacité de plus de 6 tonnes par heure, seuls six respectent cette norme de 0,1 nanogramme par mètre cube, quinze usines dépassent les 10 ng/m³ et douze se situent au-dessus de 15 ng/m³.

Certains incinérateurs, comme ceux de Villejust (Essonne) et Maubeuge (Nord), rejettent des taux de dioxines outrepassant jusqu'à mille fois la norme, avec respectivement 107,6 ng/m³ et 99 ng/m³. Sans compter que certaines usines n'ont pas fait procéder aux mesures demandées par la direction de la prévention des pollutions et des risques (DPPR) avant le 31 décembre 1997. Après l'émotion soulevée par la découverte des dioxines dans le lait de vache à proximité des incinérateurs de Halluin, Wasquehal et Séquedin entraînant l'interdiction de la commercialisation du lait de seize exploitations agricoles du Nord (*Le Monde* du 2 avril), le ministère de l'environnement a décidé de réagir en proposant un train de mesures d'urgence.

Pour les quinze usines émettant plus de 10 nanogrammes de dioxines et de furanes par mètre cube, le ministère a demandé aux préfets de département de faire procéder d'urgence à un dosage des dioxines dans les centres de collecte de lait produit dans un rayon de 3 kilomètres autour des installations. Le lait est en effet reconnu comme un bon indicateur pour tester la pollution environnementale, les dioxines et les furanes ayant la propriété de se fixer dans les graisses animales : ils peuvent par ce biais contaminer la chaîne alimentaire. *L'ingestion, principale* source de contamination humaine, contribue à plus de 90 % de l'exposition globale chez l'homme.

PLAN DE SURVEILLANCE

Devant les soupçons des scientifiques quant à la dangerosité de ces substances *(lire ci-dessous)*, les pouvoirs publics ont décidé de mettre en place un plan de surveillance. *« Il va de soi que, si les résultats sont alarmants, des mesures seront prises »*, a déclaré Philippe Vesseron, directeur de la prévention des pollutions et des risques au ministère. En clair, si le lait est contaminé, le ministère n'exclut pas de demander la fermeture des usines incriminées. Ne pouvant cependant se permettre de fermer les quinze usines les plus polluantes sans provoquer un blocage total du système d'élimination des ordures ménagères dans les départements touchés, le ministère a enjoint, vendredi, aux exploitants de ces incinérateurs de faire procéder à des travaux de mise aux normes le plus rapidement possible. Les préfets sont priés d'y veiller.



Sur les 71 installations de grosse capacité, 6 seulement respectent la norme européenne en vigueur (0,1 ng/m³).

Ces usines se sont d'ores et déjà mises hors la loi, rappelle le ministère : elles avaient jusqu'au 1er décembre 1996 pour se mettre en conformité. Le seuil d'urgence de 10 nanogrammes par mètre cube, quelque peu arbitraire, a été arrêté par le ministère afin de se *« fixer des priorités : nous devons intervenir sur les plus gros émetteurs dans un premier temps »*, justifie un membre du cabinet. Les autres devraient suivre. Par ailleurs, les préfets devront mener une enquête auprès des usines d'incinération d'une capacité inférieure à six tonnes par heure en vue d'une mise en conformité à l'échéance du 1er décembre 2000, date butoir fixée par une directive européenne.

Les incinérateurs ne sont pas les seuls visés par les mesures de rappel à l'ordre du ministère. Considérant que la sidérurgie et la métallurgie sont responsables de 40 % des émissions de dioxines (les incinérateurs émettant de leur côté 40 % de la production annuelle), la DPPR a demandé que des mesures annuelles de dioxines et furanes soient effectuées sur les rejets atmosphériques de ces usines. Elles devront parvenir au ministère avant le 1er août.

Les premières réactions à ce train de mesures ne se sont pas fait attendre. Pour le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid), *« la position du ministère fait apparaître un attentisme coupable. Une alimentation moyenne de produits laitiers montre clairement qu'enfants et adultes ingèrent des doses nettement supérieures aux normes sanitaires »*. Le Cniid demande en conséquence un moratoire sur la construction d'incinérateurs. France nature environnement (FNE), principale fédération d'associations environnementales, a déploré de son côté *« qu'on ne s'occupe que des gros incinérateurs »*. *« Les petits crachent autant de dioxines. Il serait temps de fixer une norme plus sévère »*, insiste Liliale Elsen, responsable du réseau déchets de FNE.

« INCOHÉRENCE »

Toutes les associations soulignent finalement *« l'incohérence »* de la politique française de gestion des déchets. Les plans départementaux de gestion des ordures ménagères mis au point depuis deux ans ont fait la part belle à l'incinération, qui représente en moyenne 75 % du dispositif dans les quatre-vingt-deux plans adoptés. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, avait annoncé, dès sa nomination, son intention de réorienter clairement la politique de gestion des déchets vers une priorité à la réduction à la source et la valorisation. Neuf mois plus tard, la mise au point de cette réorientation patine. Les négociations européennes en vue de la révision de la directive sur les usines d'incinération des ordures ménagères risquent de l'obliger à presser le mouvement. D'ici à la fin 1998, la Commission européenne devrait en effet adopter la norme de rejet de 0,1 ng/m³ et contraindre les pays membres à la respecter. Ce ne sont plus quinze incinérateurs qu'il faudra alors mettre aux normes, mais la totalité.

Sylvia Zappi

Le Comité de la prévention et de la précaution estime impossible d'évaluer l'impact sur la santé

DANS UN AVIS rendu vendredi 3 avril, le Comité de la prévention et de la précaution (CPP), présidé par le professeur Alain Grimfeld (hôpital Armand-Trousseau, Paris), formule une série de recommandations sur les dioxines visant essentiellement à l'amélioration des connaissances. Sollicité pour évaluer la toxicité de ces composés chimiques sur la santé humaine, le CPP relaie les doutes scientifiques qui prévalent aujourd'hui.

Il existe soixante-quinze sortes de dioxines, dont la plus toxique est la *2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-dioxine* (TCCD). En présence d'études contradictoires (*Le Monde* du 28 janvier), le CPP souligne que *« l'estimation de l'impact de l'exposition de la population française ne peut être, en l'état actuel des connaissances, qu'un exercice d'école »*.

« MARGE DE SÉCURITÉ »

Selon le CPP, il est aujourd'hui *« impossible de trancher »* entre les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, pour qui une exposition à une dose journalière de 10 picogrammes (pg) par kilogramme de poids corporel n'entraînerait *« aucun excès de risque de cancer, avec une sérieuse marge de sécurité »*, et celles du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, basées sur une dose tolérable de 1 pg/kg/jour, qui aboutit à un excès de risque de l'ordre de 1 800 à 2 900 décès annuels par cancer en France.

Il semble que *« l'évidence la plus forte de la cancérogénicité de la 2,3,7,8-TCDD provient des observations sur l'ensemble des cancers plutôt que sur une localisation particulière »*, précisent les experts. Chez l'animal, *« une exposition préalable à un cancérogène connu, suivie d'une exposition à la 2,3,7,8-TCDD, accroît l'incidence des tumeurs »*, ajoutent-ils. Le niveau de preuves du caractère cancérogène de cette dioxine est, à ce jour, jugé *« limité »* chez l'homme et *« suffisant »* chez l'animal.

D'autres effets toxiques sont par ailleurs soupçonnés. *« les expositions professionnelles ou accidentelles à la 2,3,7,8-TCDD* [ayant] *été principalement associées à des signes de chloracné et à l'élévation des enzymes hépatiques »*. Chez des enfants exposés in utero et/ou par allaitement maternel, *« des altérations de la fonction thyroïdienne et un léger déficit du développement neuro-comportemental »* ont été observés, *« sans que ces perturbations puissent être attribuées avec certitude à l'exposition »* aux dioxines.

Le CPP recommande ainsi d'*« améliorer la connaissance des sources d'émission »* en obligeant notamment les émetteurs industriels à *« réaliser périodiquement (au moins une fois par an) des mesures »*. Il souhaite également le lancement d'études visant à quantifier les risques pour la santé, et notamment les teneurs en dioxines du lait maternel. Le Réseau national de santé publique a déjà été chargé d'une enquête sur ce sujet. Certains autres effets toxiques, notamment sur les troubles de l'immunité, sur le développement psychomoteur du jeune enfant et sur la reproduction, doivent en outre, selon le CPP, être plus particulièrement recherchés. *« En application du principe de précaution »*, conclut le CPP, il convient *« d'adopter une politique visant à réduire l'exposition de la population à ces polluants »*.

Laurence Folléa

Les associations de défense de l'environnement réclament la fermeture provisoire de l'incinérateur de Maubeuge

LILLE
de notre correspondante

Parmi les usines d'incinération des ordures ménagères que compte le département du Nord, celle de Maubeuge, qui traite 75 000 tonnes de déchets par an, est sans conteste l'une des plus obsolètes. On savait déjà que cet incinérateur, en service depuis plus d'une quinzaine d'années, était non conforme aux normes en vigueur. Voici quelques semaines, le syndicat intercommunal du Val de Sambre (vingt-six communes, 130 000 habitants), propriétaire du site, se voyait une nouvelle fois mis en demeure par les services de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) de rendre l'installation conforme dans un délai d'une année. Le coût de ces travaux a été estimé à 170 millions de francs.

Le 18 février, des analyses effectuées par la ville révélaient que les taux de dioxine contenus dans les fumées sortant de l'usine d'incinération de Maubeuge étaient près de mille fois plus supérieurs aux recommandations européennes. *« Les analyses complémentaires réalisées sur le site ne nécessitent pas de mesures radicales pour l'instant, même s'il est certain qu'une remise aux normes s'impose »*, indiquait-on, vendredi 3 avril, du côté des autorités préfectorales et des élus locaux.

CITERNES DE LAIT

Le 1er avril, les services vétérinaires départementaux ont rendu publiques des analyses effectuées sur les cinq citernes collectant le lait des exploitations situées dans un rayon de 5 kilomètres autour de l'incinérateur. Les résultats ont surpris, puisqu'ils donnent pour l'ensemble des relevés des teneurs inférieures au seuil d'exclusion de 5 picogrammes de matière grasse laitière. Des prélèvements complémentaires vont être effectués chez trois vendeurs de lait situés dans un rayon de 3 kilomètres de l'incinérateur maubeugeois. Les résultats seront connus dans deux mois. Dans l'intervalle, l'incinérateur peut donc continuer à brûler ses ordures et le lait peut être consommé. Du côté du syndicat intercommunal du Val de Sambre, on affiche bien sûr une certaine satisfaction, tandis que chez les agriculteurs c'est le soulagement. En revanche, du côté des associations de protection de l'environnement, où l'on continue de réclamer une fermeture provisoire du site, ainsi que chez les riverains, de plus en plus exaspérés, on se montre fort sceptique. *« Il est tout de même difficile de croire que ces taux record de dioxine enregistrés à la sortie des cheminées ne puissent avoir aucune conséquence ni sur le lait des vaches ni sur notre santé »*, commentait, vendredi, un militant associatif.

Nadia Lemaire

Demi-succès de la 6e manifestation des enseignants de Seine-Saint-Denis

LA SIXIÈME manifestation dans les rues de Paris des enseignants, lycéens et personnels des établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis, auxquels s'étaient joints quelques établissements parisiens et d'Ile-de-France, vendredi 3 avril, n'a pas connu l'ampleur des précédentes. 3 500 participants, selon la police, et 8 000, selon les organisateurs, ont défilé sans incidents, entre la place Denfert-Rochereau et le ministère de l'éducation. Les manifestants ont insisté sur la nécessité d'obtenir du gouvernement un *« collectif budgétaire »* en complément des moyens déjà annoncés par le ministère et le recteur d'académie (*Le Monde* du 3 avril). Bien que jugées *« insuffisantes »* à l'issue de trois semaines de grève, ces mesures ont été accueillies comme une *« première étape »*. *« Nous n'avons jamais obtenu autant en une seule fois »*, a souligné un enseignant du SNES. De nouvelles assemblées générales devraient se prononcer, lundi 6 avril, sur la suite du mouvement. Des délégués de quelques établissements *« durs »* souhaitent poursuivre la grève jusqu'aux vacances de printemps, d'autres envisagent *« de nouvelles formes d'action »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Paris a relaxé, vendredi 3 avril, les six dirigeants de discothèques parisiennes qui étaient poursuivis pour** *« facilitation d'usage de stupéfiants »*, tout en condamnant pour trafic de stupéfiants quatorze clients qui avaient comparu à leurs côtés entre le 26 février et le 6 mars. La 16e chambre correctionnelle affirme, dans son jugement, que le code pénal exige *« une action positive »* et qu'il n'y a de délit, *« en cas d'imprudence, de négligence ou de mise en danger de la vie d'autrui, que si la loi le prévoit »*.

■ **IMMIGRATION : Salah Karker, un dirigeant islamiste tunisien réfugié en France depuis 1987, a été condamné, vendredi 3 avril, à six** mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) pour avoir enfreint, en séjournant dans sa famille, en région parisienne, l'assignation à résidence à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) dont il fait l'objet depuis 1993. *Son interpellation*, jeudi 2 avril, est intervenue au lendemain d'une visite en Tunisie du ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement.

Un rapport dénonce des irrégularités dans la gestion de la Régie immobilière de la Ville de Paris

Les inspecteurs soulignent la « confusion » entre le patrimoine de la société et celui de la Ville

Un rapport de la Mission interministérielle d'inspection du logement social critique sévèrement la gestion de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), l'un des trois piliers de la politique du logement de la municipalité. Les inspecteurs insistent notamment sur la *« totale dépendance financière de la société à l'égard de la ville »*. Ils déplorent également les *« insuffisances »* de sa politique sociale.

C'EST un rapport très critique que la Mission interministérielle d'inspection du logement social (Miilos) vient de communiquer à la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP) sur la gestion de cette société d'économie mixte, qui constitue un des piliers de la politique de logement de la Ville de Paris. Déclenché en janvier 1997, la procédure de contrôle n'a pas permis de faire une analyse complète de la gestion de la RIVP, compte tenu – indique d'emblée le rapport – des *« obstacles mis au déroulement du contrôle »*, de *« la totale dépendance financière de la société à l'égard de la Ville »*, de *« la confusion entretenue entre le patrimoine de la société et celui de la Ville »*. Les vérificateurs s'estiment donc dans l'incapacité *« d'apprécier la sincérité des comptes produits ou de mesurer avec précision les flux financiers entre la Ville et cette société, et donc d'évaluer la qualité de la gestion de cet organisme »*.

« L'existence de cette société en tant que personne morale indépendante de son actionnaire principal relève, dans l'état actuel, de la fiction juridique », estiment-ils, préconisant une *« régularisation urgente »* des relations entre la RIVP et la Ville. Au fil des observations formulées à l'issue d'une procédure contradictoire, il apparaît impossible d'identifier le patrimoine immobilier de la Ville géré par la RIVP, et le patrimoine propre de celle-ci, et, par conséquent, *« de chiffrer précisément le coût des interventions de la collectivité, ni le montant des recettes qui lui sont dues »*.

Le rapport souligne des aspects positifs dans l'activité de la RIVP, comme le bon état de son patrimoine et une rentabilité globale élevée. Mais, précise-t-il, le résultat financier du domaine propre de la RIVP serait négatif sans le produit de l'allocation de gestion locative, une rémunération versée par la Ville... pour la gestion d'un patrimoine appartenant à la RIVP. *« La confusion juridique dans la gestion des différents domaines »* est pointée à plusieurs reprises, le rapport demandant une clarification des relations financières entre la Ville et la SEM, afin notamment de les mettre en conformité avec le règlement général de la comptabilité publique.

« La situation financière de la RIVP ne paraît satisfaisante que compte tenu de l'important et permanent soutien de la Ville de Paris. Si celui-ci venait à manquer, l'insuffisance du fonds de roulement et l'absence de rentabilité du domaine propre mettraient probablement cette SEM en difficulté », conclut le rapport, avant de se pencher sur la politique de logement social menée par la RIVP. C'est en effet à ce titre que la Miilos est habilitée à effectuer un contrôle, la réalisation de logements sociaux bénéficiant de financements d'Etat ou s'appuyant sur des ressources défiscalisées.

Les inspecteurs de la Miilos soulignent les *« insuffisances »* de cette politique et critiquent vertement le fait qu'elle s'en remette entièrement à la Ville de Paris pour l'attribution des logements. *« Là comme ailleurs, la RIVP ne dispose d'aucune autonomie*, soulignent-ils. *Les sondages effectués montrent que la Mairie de Paris exerce un droit de réservation sur une très large majorité de logements. Le rôle des commissions d'attribution est, en conséquence, particulièrement réduit. »* La mission a contrôlé un échantillon de 193 logements à caractère social attribués entre 1994 et 1996. Elle reconnaît que *« certains programmes »* financés par le biais de prêts locatifs aidés (PLA) ont été loués dans des conditions *« très sociales »* si l'on en juge par l'examen du rapport entre les ressources des locataires et les plafonds fixés pour l'attribution de ces logements.

40 % des locataires disposent de revenus dépassant de plus de 80 % les plafonds

Elle donne acte, également, à la RIVP du fait qu'aucun dépassement de ressources n'a été constaté parmi les locataires d'un programme de logements intermédiaires (PLI). En revanche, l'analyse du « stock » de locataires du patrimoine social de la RIVP montre que nombre d'entre eux dépassent les plafonds de ressources.

Comme tous les organismes de logements sociaux bénéficiant de prêts aidés, la RIVP peut appliquer un *« supplément de loyer de solidarité »* aux locataires dépassant d'au moins 10 % les plafonds de ressources. Elle est dans l'obligation de l'appliquer à tous ceux qui dépassent ces plafonds d'au moins 40 %. La moitié environ du patrimoine de la Régie, soit 16 000 logements, est concernée par cette mesure, le reste étant en loyer libre.

Sur cet ensemble, 4 650 locataires, soit près du tiers, sont assujettis au surloyer. Parmi ceux-ci, 1 839 (près de 40 %) disposent de revenus dépassant de plus de 80 % les plafonds. Le rapport signale le cas d'un programme ILM (*« immeuble à loyer moyen »*) où, sur cinquante-quatre locataires, vingt-huit sont soumis au surloyer, avec, pour dix-neuf d'entre eux, des revenus dépassant les plafonds de ressource d'au moins 40 %. Dans sa réponse, Michel Lombardini, PDG de la RIVP, rappelle que les anciens ILM ont été reclassés *« dans le strict régime HLM »* en 1989 et que ce changement de statut *« n'a pas modifié d'un coup de baguette magique la composition sociale des immeubles »*. *« En tout état de cause*, estime-t-il, *on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une décision politique qui a uniformisé par le bas l'occupation des immeubles, alors même que le constat de l'intérêt de la mixité sociale n'est plus à faire et qu'il est à la source même de la qualité de vie de nombreux immeubles parisiens où commerçants, artisans, ouvriers et "bourgeois" vivent en parfaite harmonie »*.

Cette explication n'a apparemment pas convaincu la mission, qui conclut, sur ce point, que la RIVP, contrairement à sa vocation, *« n'a pas de politique sociale propre »*. Elle demande donc à la société de mieux définir les conditions d'attribution de ses logements et *« d'accentuer le caractère social »* de ces dernières.

Christine Garin et Pascale Sauvage

« La liste des entrepreneurs sera préalablement soumise à M. le maire »

LA MISSION interministérielle d'inspection du logement social (Miilos) s'est penchée sur la qualité de la maîtrise d'ouvrage de deux programmes récents (achevés en 1996), financés en prêt locatif aidé (PLA). Il s'agit d'un ensemble de quarante-cinq logements situé dans la ZAC Manin-Jaurès, dans le 19e arrondissement de Paris, et d'une résidence pour personnes âgées de cinquante-neuf logements, rue Pelée, dans le 11e arrondissement. La Miilos regrette que les décisions d'investissement de la RIVP *« dépendent totalement des décisions de la Ville »*, à qui elle présente « un dossier d'agrément » – ce que ne prévoit pas la réglementation – *« qui décrit l'opération dans sa globalité et en arrête le coût total »*. La Ville prend en charge les surcoûts.

Pour ces deux opérations, les conventions passées entre la Ville et la RIVP stipulent que *« la liste des entrepreneurs admis à soumissionner sera préalablement soumise à M. le maire de Paris »*, souligne la Mission. Celle-ci estime que cette disposition *« est gravement irrégulière et doit être annulée, le maire de Paris ne pouvant légalement s'immiscer, de la sorte, dans la gestion d'une société anonyme »*. *« De plus*, poursuit le rapport, *elle n'est pas conforme aux principes du code des marchés publics, en particulier le principe du choix d'un entrepreneur en fonction de la seule mise en concurrence. »*

Sur l'opération de la ZAC Manin-Jaurès, la Miilos formule également des remarques sur le rapport qualité-coût.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE TROP CHER

Tout en saluant *« la bonne qualité des prestations »*, elle souligne *« qu'un même résultat aurait pu être obtenu avec des prestations moins riches »* et que le chauffage électrique direct, moins cher à l'investissement mais coûteux en consommation pour le locataire, aurait dû être évité. Ce mode de chauffage équipe 80 % des logements nouvellement construits par la RIVP. Dans les quarante-cinq logements de la ZAC Manin-Jaurès, les charges de chauffage sont susceptibles d'entraîner une dépense supplémentaire représentant jusqu'à 20 % du loyer, selon la Miilos, *« alors que les ressources des locataires n'atteignent pas en moyenne 43 % des plafonds autorisés »*.

Le coût de l'opération Manin-Jaurès s'élève, toutes dépenses confondues, à 13 039 francs le mètre carré de surface habitable. *« Ces coûts sont particulièrement élevés, largement supérieurs à ceux constatés en région parisienne, mais conformes à ceux constatés à Paris*, note le rapport. *L'équilibre de gestion ne peut être assuré (...), l'opération est donc déficitaire. »*

En conclusion, la Mission estime que l'objectif social de l'opération *« n'est pas assez affirmé »* et qu'il conviendrait, afin d'optimiser les conditions de financement, que la société sollicite davantage ses fonds propres.

Ch. G.

31 598 logements exploités

● **La Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP)** est une société d'économie mixte créée en 1923. Son capital est détenu à 35,8 % par la Ville de Paris, à 30,8 % par la banque Paribas et à 27,7 % par Crédisuez.

● **31 598 logements** étaient exploités, au 31 décembre 1996, par la RIVP, dont 27 000 pour le compte de la Ville de Paris et 1 860 pour celui de l'Assistance publique. Avec l'OPAC de Paris et la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI), c'est l'un des trois plus importants oragnismes immobiliers de la Ville de Paris.

● **Plus de 8 000 logements** sont situés dans des *« immeubles à loyer moyen »* (ILM), construits à partir de 1928 et destinés, à l'origine, aux classes moyennes. Ces logements ont été reclassés en 1989 dans la catégorie des PLA (*prêts locatifs aidés*).

L'extrême droite recule aux élections professionnelles de la police

Le scrutin a été marqué par une forte participation

L'EXTRÊME DROITE policière n'a pas réussi la percée redoutée par les syndicats républicains. A l'occasion des élections professionnelles, du 30 mars au 2 avril, la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP) a rassemblé 10,42 % des suffrages, soit trois points de moins que le score réalisé en décembre 1995, par elle-même et le FN-Police (13,23 %). L'organisation dirigée par Philippe Bitauld était cette fois la seule à pouvoir recueillir les voix d'extrême droite, dans un scrutin marqué par une forte participation (79,63 %, soit cinq points de plus qu'en 1995). Le FN-Police, interdit par le tribunal de grande instance d'Evry, le 10 mars 1997, ne pouvait pas se présenter (*Le Monde* daté 29-30 mars).

La FPIP est cependant en droit de revendiquer une nette progression dans certaines régions, dans le corps de maîtrise et d'application qui rassemble les gardiens de la paix, les brigadiers, les majors et les CRS, soit plus de 80 % des policiers. En Picardie, elle devance toutes ses concurrentes. En Lorraine, elle émerge en seconde position, tandis qu'elle confirme sa présence, en occupant la troisième place dans plusieurs départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var).

COURTE AVANCE DE L'UNSA

Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, s'est cependant félicité, vendredi 3 avril, de ce que les résultats de ces élections *« illustrent la position hégémonique des syndicats républicains dans la police nationale »*. Ceux-ci rassemblent sur leur nom près de neuf électeurs sur dix.

Chez les gardiens de la paix et les CRS, la branche police de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA-Police), qui s'est reconstruite sur les décombres de la défunte Fédération autonome des syndicats de police (FASP) classée à gauche, préserve une courte avance (32,92 %) sur Alliance (30,10 %, droite modérée).

Ce dernier est l'un des deux vainqueurs de l'élection. Il progresse de sept points par rapport à 1995, avec de fortes poussées en province. *« Ce résultat, qui prouve que l'extrême droite stagne, montre que les policiers sont des gens responsables*, commente Gérard Boyer, le secrétaire général d'Alliance. *C'est rassurant. »* Le Syndicat général de la police (SGP) qui présentait, pour la première fois, des candidats en province, totalise 19,36 % des suffrages. Il renforce ses positions sur Paris et la région parisienne, traditionnelle place forte du syndicat, et établit un record dans le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis, avec plus de 60 % des voix. *« Notre stratégie et notre différence nous ont permis d'attirer, en plus de nos électeurs habituels, le vote contestataire*, estime Jean-Louis Arajol, le secrétaire général du SGP. *C'est autant de perdu pour l'extrême droite. »*

L'UNSA-Police, qui espérait devenir le syndicat policier majoritaire à la place de la FASP, est la principale victime de la progression d'Alliance et du SGP. Elie Puigmal, le secrétaire général du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), membre de l'UNSA-Police, y voit *« un vote de dépit, et un vote de ressentiment »*, dont il rend en partie responsable l'administration. *« Elle veut nous affaiblir, porter un rude coup à la base »* a-t-il affirmé au *Monde*, avant de reconnaître qu'aujourd'hui la leçon du scrutin est qu'il faut *« penser autrement le syndicalisme »*.

Dans le corps des officiers, le Syndicat national des officiers de police (SNOP) demeure nettement majoritaire (60,37 %), malgré un léger recul par rapport à 1995. Synergie-Officiers progresse de près de sept points (26,06 %), et devient pour la première fois majoritaire à Paris dans le ressort de la préfecture de police. Les élections ont eu lieu sur fond de polémique autour de la prime de commandement attribuée aux officiers de police depuis le 1er janvier. Au nom de la *« transparence »*, le SNOP a favorisé sa mise en œuvre au détriment de l'ancien système de primes (*Le Monde* du 19 mars). Dans leur majorité, les officiers parisiens y étaient opposés. Leur mécontentement s'est traduit dans les urnes.

Dans le corps de conception et de direction, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) garde une large avance (78,43 %) sur ses deux concurrents. Il conserve le monopole de la représentation syndicale dans les instances paritaires. Cela n'empêche pas André-Michel Ventre, le secrétaire général du SCHFPN, de se déclarer *« amer »*. *« La politique a été trop présente dans cette élection. Il faut arrêter de jouer au chimiste fou, et préférer les solutions techniques aux solutions politiques. »*

Pascal Ceaux

Maurice Papon est condamné à verser 4,6 millions de francs aux victimes

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

L'audience civile de la cour d'assises de la Gironde qui a suivi le procès pénal de Maurice Papon en vue de fixer le montant des dommages et intérêts accordés aux victimes avait, vendredi 3 avril, le goût un peu amer des comptes d'apothicaire. Elle s'est ouverte sur une demande de Me Marcel Rouxel, l'un des avocats de Maurice Papon, visant à déclarer la cour incompétente. Pour lui, les actes commis par son client sont *« indétachables de sa fonction »* de secrétaire général de la préfecture de la Gironde, et la décision d'indemniser les victimes appartient donc à un tribunal administratif.

« Je trouve particulièrement scandaleux, répliqua Me Gérard Boulanger, l'un des avocat des parties civiles, *que le contribuable de 1998 paie les félonies d'un homme qui s'est mis volontairement au service d'un état illégitime. »* Me Alain Lévy, pour les parties civiles, défendit pour sa part la thèse de Me Rouxel, pour des raisons évidemment différentes. Pour lui, Maurice Papon a agi comme fonctionnaire d'un *« Etat qui existait bel et bien »*, même si le gouvernement de Vichy était *« illégitime »*. Me Lévy entendait ainsi poursuivre le combat engagé lors du procès de Bordeaux pour condamner directement le régime de Vichy. D'autres dissensions apparurent entre les avocats des parties civiles. La majorité d'entre eux avaient décidé, au nom de leurs clients, de ne demander que le franc symbolique de dommages et intérêts. Me Gérard Welzer, au nom des neuf victimes défendues par Me Arno Klarsfeld, estima en revanche qu'il n'y avait aucune raison pour qu'elles ne demandent pas les dommages et intérêts auxquels elles ont droit.

INSOLVABLE

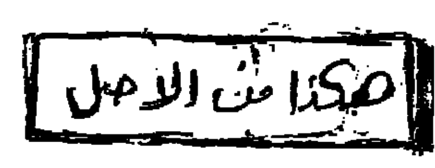
« Je ne veux pas souiller une cause sacrée, je ne suis là ni pour la gloire ni pour le fric », déclara pour sa part Maurice-David Matisson, qui demanda le franc symbolique. En revanche, Juliette Benzazon estima à 500 000 francs la réparation du préjudice subi. Les avocats ont aussi demandé 10 millions de francs à Maurice Papon en remboursement d'une partie des frais – et non des honoraires, ont-ils tenu à souligner – qu'ils ont engagés pour cette procédure.

En fin d'après-midi, la cour rendit son arrêt. Au total, Maurice Papon devra payer 4,6 millions de francs, dont 3 millions pour les frais des avocats et 1,6 million pour les victimes. Une somme qu'il sera très difficile aux uns et aux autres de récupérer. Selon Me Michel Zaoui, Maurice Papon aurait organisé, dès avant le procès, son insolvabilité en effectuant des dotations au profit de ses enfants. *« Si Maurice Papon a effectué ces dotations, c'est d'abord parce qu'il était préoccupé de l'état de santé de son épouse et du sien »*, a répliqué Me Rouxel. En dehors de la salle d'audience, Michel Slitinsky s'est dit *« choqué »*, se demandant *« si cette affaire n'était pas devenue un tremplin commercial »* pour certains. C'est donc avec soulagement que chacun entendit le président Jean-Louis Castagnède annoncer : *« La session de la cour d'assises est achevée. »*

Par ailleurs, la chancellerie a rendu publics, vendredi 3 avril, les comptes provisoires du procès Papon. A la mi-mars, il avait déjà coûté 14,6 millions de francs à l'Etat dont 5,7 millions pour l'enregistrement vidéo des 94 audiences, 5 millions pour l'aménagement du palais de justice et 1,8 million pour les *« frais de justice »*. Le reste du budget a été consacré à la location des locaux de presse, aux frais téléphoniques et à la mise en place d'une antenne médicale.

José-Alain Fralon

★ Notre cahier spécial *Maurice Papon* est en vente dans les kiosques (44 pages, 25 francs).



Les cheminements d'Anne Sylvestre

Des cabarets rive gauche des années 50 aux « Arbres verts », son plus récent album, la chanteuse poursuit depuis quarante ans son « chemin de mots », loin du show-business, mais souvent en phase avec les préoccupations de son époque



QUARANTE ans de chanson, une semaine à l'Olympia, plusieurs millions d'albums de *Fabulettes* vendues pour les petits, quinze disques pour les grands (Intégrale Anne Sylvestre, EPM), deux écoles primaires qui portent son nom, l'une dans l'Ille-et-Vilaine, l'autre en Seine-Maritime, une dégaine qui fait rire autant qu'elle dérange et qu'elle éclaire : Anne Sylvestre a beau faire dans la discrétion, elle a suivi une carrière hors du commun. Son public ne s'y trompe pas, qui est jeune, fidèle depuis son premier bavoir jusqu'aux *Arbres verts*, le dernier album (pour adultes) paru en mars, où elle se moque, avec cette pointe de moralisme détaché des hypocrisies, d'elle-même, des conversations de bistrot sur les abus supposés des stars inscrites aux « *Assédiques* », des sarcasmes lancés aux femmes au volant (*La Reine du créneau*).

Anne Sylvestre n'a pas toujours eu la place qu'elle méritait dans la chanson française. Il est vrai qu'elle n'a pas tout fait pour, et qu'elle n'a rien de commun avec les goûts radio-télévisés des années fin de siècle. Avec un piano, quelques instruments non électrifiés, la chanteuse s'en prend pourtant aux fondements d'une société qui voudrait oublier le racisme pétainiste, le mépris colonial, la ségrégation sexiste qui ont profondément blessé les générations d'après-guerre.

Anne Sylvestre n'est pas toujours de bonne humeur. « *Quand ell'naquit, c'était déjà un bébé qui n'rigolait pas... Et plissant d'un air indécis son nez légué par un aïeul, ell't'sait la gueule* », écrit-elle (dans les *Arbres verts*). Son nez, parlons-en : « *Coquatrix* [le patron de l'Olympia], avouait-elle dans un entretien au *Monde de la musique* en 1978, *me disait : "N'entrez pas sur le côté, on vous verrait de profil." Un homme, ça a le droit d'avoir de grandes oreilles et de dire merde, et on me reproche encore de mettre de vilains mots dans mes chansons.* » Bougonne peut-être, mais drôle toujours, Anne Sylvestre. *Les Blondes* (terreurs des brunes, qui craquent, finissent par se teindre et se haïr), la *Lettre ouverte à Elise* (la voisine, exaspérante, qui ne sait jouer que « *cela, et cette garce d'Elise qui traumatise le bon Ludwig* ») plient la salle de rire, tandis que *Lazare et Cécile*, très belle chanson militante écrite en 1965 en faveur « *du droit d'exister sous le regard des autres* », suscite une adhésion profondément humaniste.

Anne Sylvestre se promène dans les archétypes de l'histoire contemporaine avec un goût pour le virtuel – le moyen âge cybernétique de *Tomb Raider* où Lara Croft mène les hommes par la barbichette – tant aimé des enfants. Il y a des marécages, des herbes folles, des châteaux forts à créneaux et des pièges à humains dans *Le Chemin de mots* (Ed. EPM-Le Castor Astral) d'Anne Sylvestre, et, sous le feutre d'une voix décalée, de violentes dénonciations du sectarisme, de l'intolérance, de la bêtise. Anne Sylvestre s'oppose à la guerre, qui prive les enfants de père et les femmes d'amants (*Mon mari est parti*, composée en pleine guerre d'Algérie) autant, qu'à l'ordre moral, qui pousse au sordide. Elle radiographie l'étouffante misogynie (*Une sorcière comme les autres* : « *S'il vous plaît, faites-vous plus léger, moi, je ne peux plus bouger* »), décortique le viol (*Douce maison*, 1978), défend le droit des femmes à disposer de leur corps. « *Féministe, oui. C'est la seule étiquette que je ne décolle pas. D'autant que les progrès sont fragiles : on entend souvent dire aujourd'hui que si les femmes ne travaillaient pas il y aurait moins de chômage. La loi Veil est remise en cause, et les déclarations du pape sur les préservatifs en pleine épidémie de sida, une maladie qui touche à la vie, au plaisir, sont scandaleuses.* »

Et pourtant, Anne Sylvestre n'est ni une chanteuse « à texte », ni une chanteuse « engagée », car, écrit-elle dans *Chanson dégagée*, composée en 1968 : « *Mais moi, quand j'avais quinze ans, quand on me parlait de justice, j'entrevoyais un précipice... J'ai pleuré pour ma vie entière.* » On ne change pas le genre humain avec des mots, ceux qui le pensent « *croient que je suis bien folle d'aimer ceux que j'ai sous la main et de ne savoir faire que ça* ». Politique à fond, citoyenne mais viscéralement allergique aux « *foules, drapeaux, oriflammes* », discours populistes et alliances tactiques.

EN 1955, les ouvriers de chez Renault sont sur le point d'obtenir une troisième semaine de congés payés. En Algérie, où Jacques Soustelle est gouverneur général, la France vient de rentrer à nouveau en guerre. Adolescente, Anne Beugras (née en 1934) a noyé ses soucis dans le scoutisme. A présent, elle a vingt et un ans, et elle est aux Glénans, rude école de voile, créée après la guerre par la gauche résistante, « *spartiate à cette époque* », dit-elle. Bivouac sous tentes militaires, bateaux tirés à la main, « *on prévenait les filles que ce serait dur* ». Anne joue de la guitare. « *Avec un type qui avait une clarinette, on avait composé* Drenec Blues », du nom de l'île où l'école a alors installé ses quartiers – la chanson deviendra *Les Amis d'autrefois*, véritable hymne des amoureux des Glénans. Anne chante le soir. On lui donne le numéro de téléphone de Michel Valette, le patron du cabaret parisien La Colombe.

En 1957, elle y fait ses débuts, « *après un an d'hésitations* » et de timidité. Elle a changé de nom, elle s'appelle Sylvestre. Cette année-là, Dalida triomphe avec *Bambino*, le *Julie la Rousse* de René-Louis Laforgue fait tourner les têtes, Jacques Brel déchire les cœurs avec *Quand on n'a que l'amour*, et Magali Noël piétine la morale en lançant *Johnny fais-moi mal*, chanson « provo » de Boris Vian. A La Colombe, passent, en *guest stars*, Serge Gainsbourg, Léo Ferré et Jean Ferrat, et en vedette, Hélène Martin et Guy Béart. Brel apprend son métier de scène à L'Echelle de Jacob, Devos s'amuse aux Trois Baudets, passage obligatoire des jeunes chanteurs (Brel, Brassens, Gréco, etc.). « *Sur scène*, raconte Anne Sylvestre, *j'étais morte de peur. J'arrivais comme ça, sans maquillage, en jupe plissée. J'avais un ciré jaune et trois couches de pulls en dessous. Il fallait couvrir le bruit des dîneurs, il n'y avait pas de micro, juste de la place pour la guitare et le tabouret.* » Dure école du cabaret dit rive gauche...

En 1959, de Gaulle lance le « franc lourd » et Anne Sylvestre son premier 45 tours, chez Philips, dont Jacques Canetti, frère de l'écrivain Prix Nobel Elias Canetti, et patron des Trois Baudets, exerce les fonctions de directeur artistique. *La Porteuse d'eau*, *Maryvonne*, *Philomène*, Anne Sylvestre décline la femme : la déprimée maso, l'amoureuse chronique, l'exaspérée de métier, la femme libre, la bonne et la mauvaise mère. Elle est en ce sens proche de Bobby Lapointe, qu'elle croise au Cheval d'Or – ils chanteront en duo un hilarant *Depuis l'temps que j't'attends* –, et avec qui elle s'encanaille jusqu'à l'aube. « *J'habitais à Saint-Michel-sur-Orge, il fallait que j'attende le premier train, alors, on tuait le temps dans un bar, Aux Autobus.* »

Vedette américaine de Jean-Claude Pascal à Bobino, de Bécaud à l'Olympia, puis en solo, partout où le music-hall se crée, la gloire est là, les suffrages du public, les compliments de Brassens, les récompenses (Grand Prix du disque, Académie Charles-Cros). Mais voici qu'arrive la déferlante yéyé : « *Une petite MG, trois compères assis dans la bagnole sous un réverbère, une jambe ou deux par dessus la portière, la nouvelle vague* » (Richard Anthony). En 1960, la société marchande a déjà inventé les *covers* de tubes américains et *Souvenir, souvenir* de Johnny. Dalida se met au goût du jour, Anne Sylvestre prend le maquis. « *En 1961*, dit-elle, *nous avons été balayés. Plus de radio, plus de télé, plus de salle, ni même l'Olympia.* » L'auteur de *T'en souviens-tu la Seine* ne désarme pas : elle suit son temps à distance, triomphe en 1973 au Théâtre des Capucines, balaie l'étiquette *has been* en 1986 à l'Olympia, puis au Théâtre de la Potinière.

« Féministe, oui. C'est la seule étiquette que je ne décolle pas. D'autant que les progrès sont fragiles : on entend souvent dire que si les femmes ne travaillaient pas, il y aurait moins de chômage »

En 1971, *Le Nouvel Observateur* publie le manifeste des 343 Françaises célèbres reconnaissant avoir avorté. En 1972, le « procès de Bobigny », celui d'une jeune fille ayant avorté avec l'aide de sa mère et défendue par Gisèle Halimi, fait grand bruit. En 1973, deux ans avant le vote de la loi Veil sur l'IVG, 331 médecins déclarent publiquement avoir pratiqué des avortements, crime que la loi punit sévèrement. Anne Sylvestre en écrit la chronique : *Non, tu n'as pas de nom*, hymne non pas à l'avortement, mais au libre choix des femmes. « *On ne donne pas la vie, on la transmet* », disait alors Françoise Giroud. « *J'ai aussi écrit* Rose, explique Anne Sylvestre, *une chanson qui raconte l'histoire d'une infanticide de seize ans. Je l'avais lue dans un journal qui avait titré : "Elle n'aimait pas son enfant", comme si l'instinct maternel était inné.* » Composée en 1973, *la Berceuse aux petits vampires* décrit, avant que la psychanalyse ne se vende dans les hypermarchés, l'envie récurrente des parents de balancer les enfants par la fenêtre à la fin de la journée. Le problème n'est pas là. « *Je suis révoltée*, dit la chanteuse, mère de deux filles, Alice et Philomène, et aujourd'hui grand-mère, *par la façon dont on casse les enfants.* » Inceste, agression, bourrage de crâne. *Lazare et Cécile*, amoureux fugueurs mis au banc de la société, feront un enfant heureux car désiré.

Dès 1961, Anne Sylvestre écrit des chansons pour sa fille, des petites fables, des *Fabulettes*, utiles à la vie quotidienne et porteuses de valeurs « *de tolérance, de liberté* ». Deux générations de petits Français ont été nourries à la *Fabulette*. « *Pour qui est né, comme moi, sous les pavés de Mai 68, Anne Sylvestre, c'est notre Che Guevara. Les* Fabulettes, *il faut le dire, sont des chants révolutionnaires, car elles révolutionnaient la chanson pour enfants, et qu'elles organisaient une véritable résistance à l'autorité parentale* », écrit Yann Moix dans *Marianne*. A la question « Pourquoi écrivez-vous des chansons pour enfants ? », Anne Sylvestre répond : « *Pour retarder la crétinisation.* » Elle tient à dire qu'elle n'est pas une chanteuse pour enfants, qu'elle n'a jamais chanté les *Fabulettes* en scène, et quelle a « *toujours mené ce travail en parallèle. En 1963, pour me faire plaisir, Philips avait accepté d'enregistrer un 45 Tours où il y avait* Veux-tu monter sur mon bateau, Hérisson. *Je sais ce qui est au centre des préoccupations quotidiennes des enfants, le rôle du vélo, des nouilles... Avec les* Fabulettes, *j'ai pu les structurer, leur donner le goût de la liberté, du plaisir de chanter.* »

ANNE SYLVESTRE a vendu des millions d'albums des *Fabulettes*, qu'elle produit elle-même depuis 1973 par le biais de son label, Productions A Sylvestre (distribué par EPM). Le record des ventes appartient aux *Chansons pour* (pour manger son œuf, pour ne pas aller dormir...), premier volume d'une collection qui en compte quatorze et ne désarme pas devant la télévision et le consensus. Prenez *Les Yaourts* : « *Y'a des yaya, y'a des yaourts à tout* », à la fraise, au chocolat, à la groseille, à la tulipe, aux cailloux qui font mal aux genoux, au crottes de bique, au pipi de chat. « *Et même en cherchant bien, on trouve des yaourts à rien* ». Voici une version entraînante et dérivée de l'idée qu'il faut de tout pour faire un monde, et qu'Anne Sylvestre a prolongée en 1997, pour les grands, par un album succulent, *Lafontaine-Sylvestre*, douze fables pour adultes inventées à partir de celles de Jean de La Fontaine. Emballé, le public (vingt-cinq - trente-cinq ans) de Sylvestre l'a suivie dans sa dénonciation des loups patrons de bistrots glauques qui font la peau du petit mouton noir et frisé qui a taggé leurs murs. « *Le racisme, la banalisation de la discrimination me font froid dans le dos, et cette façon de dire, "On n'y peut rien !" J'ai créé le spectacle La* Fontaine-Sylvestre *à Toulon, en solidarité pour le théâtre Comedia, qui a en face de lui une mairie Front national.* »

On peut choisir sa famille politique, on peut choisir d'avoir un enfant. On ne choisit pas ses parents. Pis, on ignore parfois ce qu'ils sont, ou pourquoi ils le sont. Albert Beugras, le père d'Anne Sylvestre, qui est aussi celui de l'écrivain Marie Chaix, fut l'un des bras droits de Jacques Doriot pendant la seconde guerre mondiale. Sauvé de justesse de la condamnation à mort à la Libération, il purgea dix ans de prison à Fresnes. Marie Chaix, à qui son père avait légué huit cahiers expliquant son engagement au sein du PPF (Parti populaire français), se défendit par l'écriture d'une enfance pourtant heureuse et innocente, passée aux côtés de ses frères et sœurs et d'une mère dévouée. Elle raconte la fuite lors de la débâcle allemande, « *Anne assise près de toi, muette, serrant sa poupée* », l'arrivée semi-clandestine chez un oncle à Suresnes, les hommes armés qui viennent quelque jours plus tard cherchant Albert Beugras. « *Et la famille du traître, avaient-ils ajouté ? Et s'ils avaient pris ta mère, va savoir, ils l'auraient peut-être tondue, ou pire ?* » Les enfants n'ont-ils pas l'obligation du pardon ?

Véronique Mortaigne

Photo : Didier Hubert pour « Le Monde »

Une balle pour Martin Luther King

Le 4 avril 1968, le Prix Nobel de la paix était assassiné à Memphis (Tennessee). Il avait trente-neuf ans. Issu de la bourgeoisie du Sud, il avait été de tous les combats pour les droits civiques. Divisée, la communauté noire américaine n'a jamais retrouvé un leader de sa dimension

DANS la mort, Martin Luther King ne saurait rivaliser avec Elvis Presley, du moins si l'on en juge par le nombre de visiteurs que déversent chaque jour les cars de touristes à Graceland, le domaine de Memphis où vécut et repose le « King » du rock and roll depuis vingt ans. Bien peu d'entre eux feront ensuite le détour par le Musée national des droits civiques, qui jouxte le Lorraine Motel où, le 4 avril 1968, sur le balcon du premier étage situé devant la fenêtre de sa chambre, Martin Luther King, Prix Nobel de la paix, fut assassiné d'une balle dont la force le plaqua contre le mur. Mais le critère de l'affluence touristique ne doit tromper personne : trente ans après, le vide laissé par cet assassinat reste bien plus difficile à combler que celui causé par la disparition d'Elvis.

Appuyé sur la rambarde métallique du balcon, Martin Luther King était, cette fin d'après-midi-là, en pleine conversation avec l'un de ses plus fidèles lieutenants et amis, Jesse Jackson, pasteur comme lui, qui lui parlait depuis le parking du petit hôtel, en contrebas. Les deux hommes s'apprêtaient à aller dîner chez un ami de Memphis, le révérend Samuel Billy Kyles. *« J'étais en chemise*, se souvient Jesse Jackson dans le numéro d'avril du magazine *George*, *car à l'époque je ne portais pas de cravate, et le Dr King me dit : "Jesse, on dîne chez le révérend Kyles, va mettre une cravate." Je lui répondis : "Dr King, l'appétit ne dépend pas de la cravate." Il me dit : "Toi, tu es vraiment fou." On plaisantait. Puis, appuyé sur le balcon, il dit à mon collègue Ben Branch, qui jouait du saxo : "Il faut que tu joues ma chanson préférée ce soir,* Precious Lord.*" Il se redressa et je lui dis : "Doc." Il dit : "Oui ?" C'est à ce moment-là que la balle l'a frappé. On s'est jetés à terre et on a rampé en vitesse vers le balcon. Il y avait du sang partout. Je me suis approché de lui. Puis je suis entré dans la chambre et j'ai téléphoné à Mme King. Je n'arrivais pas à lui dire que je pensais qu'il était mort. Je lui ai dit d'essayer de venir à Memphis le plus vite possible, parce que le Dr King avait été blessé par balle, sans doute à l'épaule. Mais la nouvelle s'est répandue si vite qu'elle a su rapidement qu'il était mort. Je n'avais pas pu me résoudre à lui dire que c'était fini. »*

A trente-neuf ans, Martin Luther King était emporté par la tourmente des années 60, comme avant lui John Kennedy puis Malcolm X, et Robert Kennedy deux mois plus tard. L'Amérique des années 90 n'a pas oublié l'apôtre de la non-violence et de l'égalité raciale, auquel elle rend hommage chaque année par un jour férié le 16 janvier, jour anniversaire de sa naissance, et par une cérémonie officielle sur sa tombe, à Atlanta, dans le quartier de Sweet Auburn, où il avait grandi et qui a, à son tour, été transformé en musée. Dans toutes les écoles des Etats-Unis, dès la maternelle, on apprend aux enfants que Martin Luther King a mené les sanglantes marches noires de l'Alabama pour les droits civiques et que grâce à lui ont été adoptées deux grandes lois, en 1964 et 1965, sur l'égalité des droits politiques et la déségrégation. Mais peut-être a-t-il fallu ces trente ans à l'Amérique pour prendre réellement la mesure de la dimension de cet homme et du pays qui était alors le sien. Un homme, un pays et une époque d'une complexité infiniment plus grande que ne le laissent entendre les guides de Graceland...



ASSOCIATED PRESS

Alors que Martin Luther King gît inanimé sur le balcon, ses proches désignent l'endroit où le tireur était embusqué. La photo a été prise par un assistant de télévision qui préparait une émission sur le pasteur et logeait deux chambres plus loin.

Peut-être est-ce aussi le temps qu'il faut aux historiens pour prendre cette mesure, et c'est ce que vient de faire avec une extraordinaire minutie l'un des biographes de Martin Luther King, Taylor Branch. Publié au début de cette année, le deuxième tome de sa série *America in the King Years, Pillar of Fire* retrace les années capitales 1963-1965, après le premier tome, *Parting the Waters* (Le Partage des eaux), qui, couronné il y a dix ans par le prix Pulitzer, couvrait toute la période 1954-1963.

Taylor Branch voit en Martin Luther King *« la meilleure et la plus importante métaphore pour l'histoire américaine dans les années cruciales de l'après-guerre »*. Fils et petit-fils de pasteurs baptistes, Martin Luther King venait d'un milieu social dont l'existence a longtemps été méconnue, celui de la bourgeoisie noire, aisée, du Sud avant-guerre ; la maison victorienne d'Auburn Avenue, dans laquelle Martin vécut avec ses deux frères et sœurs, que l'on peut visiter à Atlanta, était une jolie maison, confortable, avec même, dès 1938, une machine à laver. Le quartier d'Auburn, raconte-t-on là-bas, fut surnommé « Sweet Auburn », car l'argent « adoucissait » la ségrégation. Et cette élite noire était souvent républicaine.

Le jeune Martin rejeta le confortable isolement de Sweet Auburn et préféra aller se mêler aux Blancs du Nord pour étudier la théologie en Pennsylvanie, puis à l'université de Boston. Lorsque, pasteur, le moment vint de choisir sa paroisse, il refusa la sécurité de celle qu'avaient dirigée son père et son grand-père, en bas d'Auburn Avenue, et partit pour Montgomery, Alabama. C'est là que, un jour de 1955, un an après l'arrêt de la Cour suprême déclarant la ségrégation raciale scolaire anticonstitutionnelle, une dame noire nommée Rosa Parks refusa de céder son siège à un monsieur blanc dans un bus et déclencha une campagne noire de boycott des autobus. Le révérend King n'avait que vingt-six ans mais il se jeta à l'eau : la grande bataille des droits civiques et de l'abolition de la ségrégation commençait.

L'un des éléments des « années King » que la mémoire a volontiers passés sous silence fut la solitude des combattants des droits civiques face à la classe politique. Pour le démocrate John Kennedy, jeune patricien de la Nouvelle-Angleterre passionné par les enjeux de la guerre froide, la déségrégation n'était pas une priorité politique ; l'appui des démocrates du Sud, largement racistes, lui paraissait trop précieux, et il se méfiait de ces fauteurs de trouble noirs. Que risquait de donner l'irruption massive du vote noir ?

Martin Luther King, disent ses biographes, souffrit beaucoup de ce manque de solidarité, avec lequel l'audace de Lyndon Johnson, lui-même homme du Sud, donc plus au contact de la réalité, trancha salutairement à partir de 1964, jusqu'à ce que le Vietnam finît par engloutir toute son énergie.

Peu glorieux aussi, et seulement mis en lumière ces dernières années, fut le rôle du FBI, et tout particulièrement de son patron, J. Edgar Hoover, dont l'acharnement à détruire Martin Luther King tourna à l'obsession. En août 1963, un document interne du FBI qualifiait Martin Luther King de *« nègre le plus dangereux pour l'avenir du pays »*. Désormais, son téléphone sera constamment sur écoute, des micros systématiquement posés dans les chambres d'hôtel où il s'arrêtait. Sa protection n'était pas assurée. Le FBI intervint – en vain – pour tenter de dissuader le pape Paul VI d'accorder une audience au pasteur noir. Lorsque la surveillance et les écoutes menées par les policiers fédéraux permirent de découvrir les infidélités conjugales de Martin Luther King, les preuves lui furent envoyées avec une lettre anonyme lui conseillant le suicide, seule issue honorable...

Les dernières années du champion des droits civiques furent peut-être les plus difficiles pour lui, malgré les honneurs et les victoires. Le mouvement noir était cruellement divisé. A gauche, avec la montée du « Black Power », Martin Luther King était critiqué pour sa modération, voire son « conservatisme ». A droite, il passait pour un dangereux radical. Ses amis les plus proches, comme Andrew Young, l'ancien maire d'Atlanta, avouent aujourd'hui les rivalités personnelles qui faisaient rage autour de lui.

LA violence ravageait les grandes villes du Nord, et Martin Luther King commençait à perdre foi dans le système politique. Il se mit à dos Lyndon Johnson en dénonçant la guerre au Vietnam. Lorsque de sanglantes émeutes raciales éclatèrent à Detroit et à Newark (New Jersey), pendant l'été 1967, il commenta : *« Nous avons eu des jours sombres, mais ceux-là sont les plus noirs. »* La lutte s'était déplacée des droits civiques vers les droits économiques et, en avril 1968, Martin Luther King était venu à Memphis pour organiser l'action d'un nouveau mouvement, la Campagne des pauvres (Poor People's Campaign). *« Les derniers jours avant sa mort*, raconte Jesse Jackson, *il nous parla de la terrible pression à laquelle il était soumis, des migraines dont il souffrait de plus en plus, du repos qui lui manquait. Il envisageait de quitter la tête du mouvement des droits civiques, de se consacrer davantage au travail pastoral. Mais en même temps il était très inquiet pour le mouvement. La direction était si divisée sur les tactiques à suivre ! »*

Le « mouvement » ne lui a guère survécu. La communauté noire n'a plus de grands leaders, et si Louis Farrakhan, le chef de Nation of Islam, est arrivé à rassembler plusieurs centaines de milliers d'hommes à Washington en 1996, il ne saurait passer pour un leader de la communauté noire. D'ailleurs, peut-on encore parler de communauté noire ? Un récent documentaire télévisé, réalisé par le brillant intellectuel noir Henry Louis Gates, dépeignait *« les deux nations de l'Amérique noire »*, celle du remarquable succès de la classe moyenne et celle du sous-prolétariat urbain, qui s'enfonce dans le désespoir.

En 1968, une commission présidée par le gouverneur de l'Illinois, Otto Kerner, s'inquiétait de voir *« l'Amérique évoluer vers deux sociétés, une blanche et une noire, séparées et inégales »*. Trente ans plus tard, la Fondation Milton Eisenhower, chargée de poursuivre le travail de la commission Kerner, constate que la classe moyenne noire a considérablement progressé et que les résultats scolaires se sont beaucoup améliorés dans les lycées noirs. Mais elle constate aussi des niveaux de chômage proches de 50 % dans les quartiers noirs de certaines grandes villes.

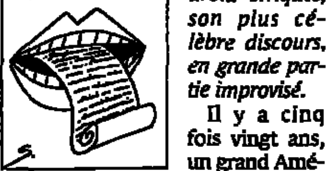
La nouvelle génération doute des mérites de l'intégration et veut mettre l'accent sur l'égalité des droits économiques. *« Aujourd'hui, on a le droit de prendre le bus que l'on veut*, observe le neveu de Martin Luther King, Isaac Farris, *mais tout le monde n'a pas les moyens de prendre le bus. »* Pour Jesse Jackson Jr, trente-deux ans, fils de Jesse Jackson et élu de Chicago au Congrès, *« 90 % du débat racial est, en réalité, économique »*. Martin Luther King, décidément, est mort beaucoup trop tôt.

Sylvie Kauffmann

★ ***Pillar of Fire : America in the King Years, 1963-1965*, de Taylor Branch, Simon & Schuster, et, du même auteur, *Parting the Waters, America in the King Years, 1954-1963. The Last Crusade : Martin Luther King Jr, the FBI and the Poor People's Campaign*, de Gerald D. McKnight, Westview. *Bearing the Cross*, de David Garrow, Norton.**

« Je fais un rêve... »

LE 28 AOÛT 1963, à Washington, devant le mémorial dédié au président Lincoln, Martin Luther King prononça, face à 250 000 personnes manifestant en faveur des droits civiques, son plus célèbre discours, en grande partie improvisé.



VERBATIM

Il y a cinq fois vingt ans, un grand Américain, dans l'ombre symbolique duquel nous nous tenons aujourd'hui, signait la *Déclaration d'émancipation* (...). Mais cent ans plus tard, le « négro » n'est toujours pas libre (...). Cent ans plus tard, le « négro » vit dans un flot de pauvreté au milieu d'un océan de prospérité matérielle. Cent ans plus tard, le « négro » (...) se trouve en exil dans son propre pays (...).

Je fais un rêve, c'est un rêve profondément enraciné dans le rêve américain (...) : nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux (...). Je fais un rêve, qu'un jour sur les collines rouges de Géorgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens propriétaires d'esclaves puissent s'asseoir ensemble à la table de la fraternité. Je fais un rêve qu'un jour, même l'Etat du Mississippi (...) soit transformé en une oasis de liberté et de justice. Je fais un rêve, qu'un jour en Alabama (...) les petits garçons noirs et les petites filles noires pourront joindre leurs mains avec les petits garçons blancs et les petites filles blanches comme des frères et des sœurs. Je fais un rêve aujourd'hui ! Je fais un rêve, qu'un jour, mes quatre enfants vivront dans un pays où ils seront jugés selon leur personnalité et non selon la couleur de leur peau.

Les dénégations d'Earl Ray, le petit Blanc raciste auteur du meurtre

CHAQUE assassinat célèbre a, aux Etats-Unis, sa théorie du complot – certains, comme celui de John Kennedy, en ont même plusieurs –, et Martin Luther King ne pouvait faire exception à la règle.

Celle-ci émane de William Pepper, l'avocat de l'assassin du Prix Nobel de la paix, Earl Ray. Earl Ray, un repris de justice au passé de petit Blanc raciste du Sud, avoua, onze mois après l'assassinat, en être l'auteur, mais revint sur ses aveux peu après. Condamné à quatre-vingt-dix-neuf ans de prison dans un pénitencier du Tennessee, il est aujourd'hui âgé de soixante-dix ans et atteint d'une grave cyrrhose du foie qui, d'après les médecins, ne devrait plus le laisser vivre très longtemps.

Son avocat affirme que Martin Luther King a en fait été assassiné par un tueur professionnel mandaté par le FBI et les services de renseignement de l'armée américaine, dans le but d'empêcher le leader noir de poursuivre ses dénonciations de la guerre du Vietnam et de se présenter à la présidence des Etats-Unis. Il s'est juré d'obtenir la révision de son procès avant sa mort.

En 1979, une commission du Congrès, la commission des assassinats de la Chambre des représentants, a conclu, après deux ans et demi de travaux menés sous la direction d'un professeur de droit, Robert Blakley, que c'était bien Earl Ray qui avait tué Martin Luther King. Son mobile, concluait la commission, pouvait avoir été de toucher la prime de 50 000 dollars offerte par un groupe d'hommes d'affaires racistes de Saint-Louis, Missouri, qui avait mis la tête du leader du mouvement des droits civiques à prix. D'autres experts estiment que le racisme de Ray à lui seul pouvait avoir constitué un mobile suffisant.

Ce qui est plus étonnant dans la thèse de William Pepper, c'est qu'elle a reçu l'appui de la famille King. L'an dernier, au moment où Earl Ray semblait à l'agonie, l'un des fils de Martin Luther King, Dexter King, le troisième de ses quatre enfants, lui rendit visite en prison et se fit filmer en train de serrer la main de l'assassin de son père, pour montrer à quel point la famille King était en faveur d'un nouveau procès, avec nouvelle expertise de l'arme utilisée.

Non content de cette initiative spectaculaire, Dexter King, dont la ressemblance physique avec son père est d'autant plus frappante qu'à trente-sept ans il a pratiquement l'âge du Prix Nobel lorsqu'il fut assassiné, fit aussi quelques déclarations retentissantes à la télévision : à ses yeux, confia-t-il à ABC, Lyndon Johnson était complice de l'assassinat de son père : *« J'imagine qu'il aurait été très difficile qu'un événement de cette importance ait pu être organisé sous son autorité sans qu'il en ait eu connaissance »*, déclara-t-il.

FARDEAU

Ces initiatives ont valu de multiples critiques à la famille King, notamment de la part d'anciens fidèles du leader noir. En réalité, la veuve de Martin Luther King et leurs quatre enfants (Yolanda, quarante et un ans, comédienne, Martin Luther King, trente-neuf ans, auquel vient d'être attribué l'ancien poste de son père, celui de président du groupe de défense des droits civiques Southern Christian Leadership Conference, Dexter, qui dirige le Centre Martin-Luther-King et son musée à Atlanta, et Bernice, trente-quatre ans, pasteur) ont eu beaucoup de mal à surmonter l'assassinat du pasteur, et certains leur ont amèrement reproché de ne pas avoir su assurer sa relève. De longues polémiques sur l'exploitation et la gestion du Centre Martin-Luther-King à Atlanta ont empoisonné leurs relations avec une partie de la communauté noire d'Atlanta ces dernières années.

Au fur et à mesure que l'Histoire révélait l'ampleur du harcèlement du FBI à l'égard du leader noir, peut-être la thèse du complot est-elle apparue plus vraisemblable à sa famille. Peut-être aussi le fardeau de cet assassinat est-il ainsi moins lourd à porter, moins lourd que l'absurdité du geste d'un vulgaire petit malfrat ou d'un sordide chasseur de prime.

S. K.

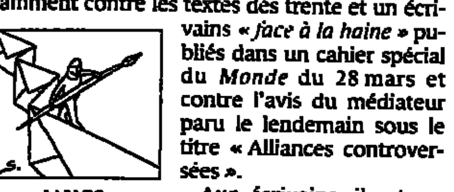
LE COURRIER DES LECTEURS

La question de l'extrême droite demeure au centre des préoccupations de nos lecteurs. Certains reprochent à la droite ses alliances avec le FN dans plusieurs conseils régionaux, d'autres s'en prennent à la gauche, d'autres encore renvoient dos à dos les deux camps. Plusieurs d'entre eux expriment leur désaccord avec les textes d'écrivains publiés par *Le Monde* du 20 mars sous le titre « Où la folie rôde » et avec le dernier avis du médiateur, qui établissait une différence entre les accords passés par la droite avec le FN et ceux que le PS a conclus avec le PC.

Haine et démocratie

par Thomas Ferenczi

LES DERNIÈRES prises de position du *Monde* à l'égard du Front national ont déclenché de vives réactions de la part de plusieurs lecteurs. Nos correspondants protestent notamment contre les textes des trente et un écrivains *« face à la haine »* publiés dans un cahier spécial du *Monde* du 28 mars et contre l'avis du médiateur paru le lendemain sous le titre « Alliances controversées ».



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Aux écrivains, il est reproché d'adopter le ton même de ceux qu'ils attaquent. *« Ces braves gens combattent la haine par la haine »*, déplore Bernard Delaplanche, de Paris. A deux ou trois exceptions près, estime Gérard Delannoy, de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), *« ces écrivains, quand ils ne tombent pas dans le charabia, le galimatias, voire le pissat, utilisent, pour prétendument combattre la haine, le mépris haineux »*. *« Face à la haine, les écrivains répondent par la haine et l'insulte »*, note Guy Marti, de Toulouse.

« L'écriture-crachat au goût fielleux, prompte pourtant à fustiger le mauvais goût, a-t-elle jamais traduit autre chose que l'obscène mépris d'autrui qu'elle est, précisément, censée condamner ? demande Claudine Chevallier, de Neuilly-sur-Seine. *Venin contre aboiement ? Céline déjà... » « N'est pas Bernanos qui veut ! »*, soutient Bernard Jeandidier, d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), pour qui *« la morale de l'indignation ne suffit pas »*. *« Ce n'est pas par l'invective, l'insulte et la scatologie que l'on pourra résoudre la question »*, conclut Philippe Massot, de Rennes.

Le texte de Stéphane Zagdanski est particulièrement critiqué. *« En publiant les propos orduriers de Zagdanski*, nous écrit le docteur Michel Ouzilleau, de Paris, *je ne suis pas certain que vous serviez la cause que vous défendez. »* Lucien Kieffer, du Mans, dénonce *« ces immondes vomissures »*. Gabriel Dimammo, d'Echirolles (Isère), condamne les lignes *« haineuses »* de cet auteur, que Jean Dessens, de Fontainebleau, juge *« grossier, vulgaire, stupide »*.

Quant à l'avis du médiateur, qui tentait d'expliquer pourquoi *Le Monde* s'élève contre l'alliance d'une partie de la droite avec l'extrême droite mais non contre celle du PS avec le PC, il est considéré comme *« plutôt écœurant »* par Claude Jeanne, de Paris, qui ne croit pas que l'idéologie du Parti communiste repose sur *« un idéal démocratique »*. *« Voir qualifier de démocratique la doctrine d'un parti héritier d'un système responsable de massacres, famines, déportations et goulag dans une mesure plusieurs fois supérieure à ce dont furent coupables Hitler et ses sbires*, affirme-t-il, *non, ça ne passe pas ! »*.

« Je vous rappelle que le communisme prônait la Révolution, la lutte des classes et la dictature du prolétariat », et qu'il *« opprime encore une bonne part de l'humanité »*, nous dit François Jourdier, de Toulon. *« Si toute compromission doit bien entendu être refusée avec la bête immonde au nom des principes moraux dont vous vous prévalez à juste titre*, écrit François Szylowicz, de L'Etang-la-Ville (Yvelines), *pourquoi ces mêmes principes pourraient-ils être transgressés s'agissant de l'autre bête non moins immonde ? »*

A ceux qu'ont indignés les textes des écrivains, rappelons que, à partir du moment où ceux-ci étaient invités à s'exprimer sur *« l'air du temps »*, il était hors de question d'exercer sur leurs écrits la moindre censure. A ceux qu'a révoltés l'avis du médiateur, que répondre, sinon que la discussion ne supprime pas les désaccords et que, une fois les arguments échangés, reste le noyau dur des convictions personnelles ?

LE FASCISME À VISAGE HUMAIN

Puisque, de nos jours, même les marchands de soupe pensent à coups de « concepts », il faut bien admettre qu'un nouveau concept, hautement assumé par certains, vient de naître en France : celui d'une extrême droite républicaine, composante respectable de la droite de demain. Après le fascisme allemand à mèche et à moustache, le fascisme italien chauve et à effets de menton, le fascisme espagnol bedonnant et porteur de calot, voici notre toute récente spécialité française : le fascisme à visage humain. Dangereux, M. Le Pen ? Dangereux, M. Mégret ? Allons donc, *« si tel est le cas, qu'on interdise leur parti »*, argumentait l'autre soir un brave candidat de la région PACA. On ne le fera pas : par conséquent... Et puis, écoutez ces bons apôtres se réclamer, la main sur le cœur, du suffrage universel : plus légaliste que moi, tu meurs ! En outre, l'avantage du fascisme à visage humain, c'est que ça marche tout seul, sans avoir besoin de se salir les mains. Ceux qui autrefois scandaient haut et fort : *« Plutôt M. Hitler que le Front populaire ! »* se sont, avec le temps, déconsidérés. Tandis que ceux qui, aujourd'hui, pensent tout bas *« plutôt M. Le Pen que la gauche "plurielle" ! »* pourront conserver leur bonne conscience : jamais, au grand jamais, il n'ont passé d'accord avec le FN. Dont acte...

Louis Soler
Paris

CONSENSUS MOU

Je ne suis pas allé manifester contre le FN. Observer la droite dénoncer la gauche et la gauche dénoncer la droite ne m'amuse plus. Ce consensus mou me donne la nausée. Mais je serais bien allé manifester avec la droite ou/et la gauche si elles allaient chercher leur solution, ailleurs que dans le mode de scrutin, dans une vraie démarche politique de reconquête des électeurs populaires (et pauvres) oubliés dans l'insécurité et le chômage. Cette droite obscène qui, ne pouvant pas ne pas voir que la montée du libéralisme économique coïncide avec la montée du chômage et de la pauvreté, l'enrichissement de la Bourse et des actionnaires propose dans une ultime provocation encore plus de liberté pour les « entrepreneurs ». Cette gauche trop libérale, qui a laissé s'épanouir la « nouvelle pauvrete », sans jamais avouer qu'il n'y a pas de crise économique mais une crise du politique : l'Etat ne joue plus son rôle d'équilibre entre les classes sociales et laisse les plus forts et les plus influents (patronat, « économistes libéraux » saturant les médias, technocrates maastrichtiens) détruire le socle du « contrat social » de notre démocratie. Attaquer de front cette question-là, c'est attaquer de front le FN.

François Chauvière
Paris

QUELLE DROITE « PLURIELLE » ?

Un FN « light » a séduit une partie de la droite modérée. Le message de certains élus locaux UDF-RPR est le suivant : « Tout en refusant les idées xénophobes du FN, nous adhérons aux thèses les moins inacceptables de Le Pen. » (...) Le calcul arithmétique est glacial 30 % + 15 % = 45 %. Pour les élus locaux RPR et UDF, la droite est majoritaire face à la gauche « plurielle » ; une gauche « plurielle » qui pactise avec le Parti communiste français ! Cet argument est décisif pour les militants d'une alliance RPR-UDF-FN afin d'emporter les présidences des exécutifs régionaux. Mais il n'est pas plus légitime qu'il n'est démocratique. En effet, la gauche « plurielle » s'est présentée unie devant le suffrage. Ainsi, les électeurs ont pu se prononcer sur le caractère moral de cette union. En revanche, la majorité arithmétique RPR-UDF-FN résulte d'une cuisine politicienne entreprise au mépris de la démocratie (...). Mais le plus inquiétant reste à venir car, au-delà d'un accord de circonstance, certains envisagent l'arrivée du FN dans les rangs de la droite républicaine. Pour ces politiciens, le FN c'est la droite : la droite « plurielle » doit être dressée contre la gauche « plurielle ». Mais cette hypothèse républicaine n'existe plus ! Dès lors, comment la droite pourrait-elle échapper à une recomposition ? Elle doit écarter ses éléments dissidents pour s'unir autour des valeurs de la République.

Christophe Gomez
Cabriès (Bouches-du-Rhône)

LA DÉMOCRATIE MALMENÉE

Il faut bien sûr endiguer et réduire le Front national. Quel démocrate vrai ne l'admet-il pas ? Mais ce que nous venons de vivre va à l'encontre de ce désir, car la démocratie a été malmenée et le vote des électeurs bafoué ! Comment est-il possible, en démocratie, qu'une région où la majorité absolue des votes a été en faveur de l'ensemble des droites, FN inclus, se trouve dirigée par la gauche qui ne représente qu'un tiers des suffrages exprimés ? Que vont penser ceux qui ont voté pour le FN ? Et ceux qui ont voté pour la droite ? S'imagine-t-on qu'ils ne seront pas persuadés que, du côté de ceux qui parlent de « démocratie », de « pacte républicain », de « nos valeurs », il n'y a que des comédiens qui veulent préserver leur fromage. Ils se vengeront ! La bonne solution aurait été que partout où les voix de la droite « plurielle » (FN inclus) ont été majoritaires, les élus de la « gauche plurielle » aient offert de soutenir le candidat RPR ou UDF le mieux placé, ceci afin de couper l'herbe sous le pied du FN (...). Cela aurait été la véritable alliance républicaine contre le totalitarisme, et ainsi il n'aurait pas été imposé des choix cornéliens à certains élus de la droite démocratique. Il n'était pas nécessaire pour cela de faire preuve de charité chrétienne, mais de simple clairvoyance : une fois la droite détruite, se sera le tour de la gauche.

Abraham de Voogd
Grenoble

LE BÉNÉFICE DE L'ÂGE

Les élections régionales ont fourni l'occasion de rappeler que lorsque deux candidats à la présidence ont obtenu le même nombre de voix, c'est le plus âgé qui est proclamé élu « au bénéfice de l'âge ». Cette règle n'est-elle pas désuète ? N'est-il pas plus raisonnable de parier sur le potentiel de perfectionnement d'un candidat de 40 ans, plutôt que de miser sur l'expérience et la maturité d'un candidat de 80 ans, quand le scrutin a montré que, malgré son jeune âge, le premier a réussi à faire jeu égal avec son aîné, quand le second, malgré son expérience et sa maturité, n'a pas fait mieux que son benjamin ? (...) Je propose que le bénéfice de l'âge attribue la présidence au plus jeune, quitte à décerner un titre honorifique (par exemple « président d'honneur ») au plus âgé, s'il a recueilli le même nombre de suffrages.

Robert Cravenne
Boulogne (Hauts-de-Seine)

Clinton l'Africain

Suite de la première page

Pour être récent, l'intérêt du président américain et de son administration pour l'Afrique n'est pas une foucade. Il ne laisse pas place à l'improvisation. Les Etats-Unis ont joué un rôle majeur dans le renversement par la force du maréchal Mobutu Sese Seko – un ancien allié au temps de la guerre froide – et l'avènement de Laurent-Désiré Kabila au Zaïre, redevenu République démocratique du Congo (RDC). Ils jouent un rôle essentiel dans la déstabilisation du régime islamiste de Khartoum en entretenant des rébellions soudanaises en Ouganda, en Erythrée et en Ethiopie. Ils se disent concernés par la stabilité en Afrique centrale et font l'éloge de quelques chefs d'Etat appartenant à ce que les diplomates américains appellent *« une nouvelle génération de dirigeants »* et dont le modèle est l'Ougandais Yoweri Museveni, le nouvel ami africain de Washington.

Bill Clinton avait été précédé en Afrique noire par son épouse, Hillary, qui avait effectué, en mars 1997, une tournée de deux semaines dans six pays, en compagnie de sa fille Chelsea. Deux secrétaires d'Etat, Warren Christopher, en octobre 1996, et Madeleine Albright, en décembre 1997, s'étaient également rendus en Afrique. M[me] Albright avait visité sept pays et s'était adressée aux délégués de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Addis-Abeba, en Ethiopie. Dans son discours, elle avait estimé qu'il était temps *« pour le peuple des Etats-Unis d'ouvrir un nouveau chapitre dans ses relations avec la population du continent »*. Elle avait aussi annoncé *« un nouveau partenariat, au bénéfice des Africains et des Américains »*, fondé sur la démocratie et la coopération économique, faisant fi du *« paternalisme d'antan »*. Quelques jours avant le départ de M[me] Albright, le président Clinton avait d'ailleurs nommé Howard Wolpe, un africaniste reconnu, émissaire spécial pour la région des Grands Lacs et l'Afrique centrale. Celui-ci plaidait depuis toujours pour un plus grand engagement des Etats-Unis en Afrique.

Pour expliquer cette « passion subite » pour l'Afrique subsaharienne, les responsables américains font valoir que sur quarante-huit pays, vingt-trois ont tenu des élections démocratiques et qu'une trentaine se sont résolument engagés sur la voie de la libéralisation de leur économie. Le président Clinton a nommé, en octobre 1997, le révérend noir Jesse Jackson envoyé spécial pour la promotion de la démocratie sur le continent avec mission d'*« appuyer les réformes démocratiques »* et de jeter *« des ponts entre l'Amérique et l'Afrique pour favoriser la coopération »*.

« TRADE, NOT AID »

Mais, surtout, les Américains ont pris conscience de l'importance économique de l'Afrique subsaharienne, où vivent quelque 700 millions d'individus, soit 10 % des habitants de la planète. Ils veulent leur part de ce marché. Ron Brown, secrétaire d'Etat au commerce, avant de périr tragiquement dans un accident d'avion en Croatie, avait clairement annoncé la couleur au cours d'une tournée en Afrique de l'Ouest. Et Bill Clinton n'a pas fait le voyage les mains vides. Il a présenté à ses interlocuteurs une nouvelle loi américaine, en passe d'être adoptée par le Sénat, sur « la croissance et l'opportunité en Afrique », destinée à fouetter les échanges commerciaux et à donner de la substance à son slogan : *« Trade, not aid »*, du commerce, pas d'assistance.

En gestation depuis le sommet du G 8 à Denver, en juin 1997, ce texte doit ouvrir le marché américain à certains produits fabriqués dans des pays africains ayant opté pour la démocratie et la liberté de marché. Les échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique sont modestes, bien inférieurs à ceux de l'Union européenne avec l'Afrique, voire du Japon avec l'Afrique, mais ils sont en pleine expansion. Avec une croissance moyenne supérieure à 4 % depuis deux ans, l'Afrique offre un potentiel que les Etats-Unis ont décidé de ne pas négliger.

Susan Rice, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africaines, estime qu'*« au fur et à mesure que le marché africain, partiellement non exploité, s'accroît, que notre part de ce marché augmente, des milliers d'emplois sont créés aux Etats-unis »*. Reste maintenant à l'administration du président Clinton à convaincre les investisseurs américains de mettre, eux-aussi, le pied en Afrique.

Frédéric Fritscher

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Amazonie : crime écologique

« LE *feu couvait depuis presque trente ans !* » Emis par un membre de l'Institut national de recherche d'Amazonie, ce diagnostic en forme de boutade se réfère aux incendies, d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de la région, qui viennent de dévaster l'Etat brésilien de Roraima (nord-ouest du pays). Loin d'être un simple épiphénomène imputable à El Niño ou à une quelconque fatalité naturelle, cette catastrophe écologique – car c'en est une, immense – est, avant tout, la résultante d'une politique.

Si la sécheresse due aux dérèglements climatiques a préparé le terrain aux incendies qui détruisent la forêt amazonienne, ceux-ci sont aussi le « fruit » d'un choix des hommes. Loin d'être inévitables, ils sont la conséquence de la politique de colonisation mise en place au tout début des années 70, durant la dictature militaire (1964-1985). Dans le Roraima, les feux se sont propagés à partir des brûlis pratiqués par les colons, au mépris de la prudence la plus élémentaire, sur des terrains récemment déboisés. Sous prétexte d'offrir *« une terre sans hommes à des hommes sans terre »*, ce qui suppose un mépris certain pour les tribus indigènes qui y vivent depuis des temps immémoriaux, les généraux-présidents qui se sont succédé au pouvoir à Brasilia pensaient faire l'économie d'une véritable réforme agraire en transplantant les populations misérables du Nordeste semi-aride et féodal vers une Amazonie mythique, transformée par la propagande officielle en Terre promise. Le peuplement des territoires du Nord obéissait, d'autre part, à une priorité géopolitique majeure du régime : le « Plan d'intégration national », destiné à faire échec à de prétendues convoitises étrangères sur la région.

L'envoi massif, et dans des conditions précaires, de migrants sur des terres dont la fertilité n'est pas la vertu première a, en fait, abouti à une dissémination de la misère dans les zones de colonisation. Condamnés à détruire la forêt, parce qu'une surface déboisée ne permet, dans le meilleur des cas, que deux années de récolte, les *« défricheurs »* sont les premières victimes d'une politique perverse qui n'a malheureusement pas varié d'un iota depuis le rétablissement de la démocratie : l'Amazonie continue de faire office de *« soupape de sécurité »* aux tensions sociales générées par la répartition inique des terres dans le reste du pays.

Autrefois *« homme de gauche »* et sociologue de renom international, Fernando Henrique Cardoso, le président social-démocrate en poste depuis trois ans, n'évoque l'Amazonie que pour exprimer son impuissance face aux saccages en cours. Durant son mandat, 47 220 km² de forêt – une superficie supérieure à celle de la Suisse – ont été rayés de la carte. Malgré les activités illégales – dont l'exploitation de bois tropicaux dans des réserves indiennes théoriquement protégées – dénoncées par toutes les ONG, les compagnies forestières asiatiques s'installent en masse en Amazonie, avec la bénédiction du pouvoir.

Alors, la forêt va continuer à être saccagée. Et à brûler.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Benoît Frachon et les « exploiteurs »

ACCLAMÉS par plus de huit mille cinq cents délégués de comités d'entreprise réunis hier matin sous la verrière du Vélodrome d'Hiver, les leaders de la CGT ont formulé les mots d'ordre pour l'action de demain.

Paralyser au profit de l'étranger la reconstruction de la France, prendre le contrôle financier de ses industries, abaisser et assujettir sa classe ouvrière dans la régression de la démocratie afin d'installer dans notre pays les bases d'une guerre contre l'URSS, tels sont, au dire de M. Pierre Le Brun, les objectifs de l'expansionnisme américain, servi par la politique de M. Robert Schuman, président du conseil. Pour lui faire échec, comités d'entreprise et comités mixtes devront donc réclamer l'amélioration des salaires, s'opposer aux licenciements, réagir contre l'emprise croissante sur les entreprises d'un Etat dévoué aux capitalistes et appuyé par les syndicats non cégétistes.

M. Benoît Frachon, après avoir montré le patronat en passe de rétablir sa domination sur l'économie et les pouvoirs publics, a invité les délégués à se dresser contre les *« exploiteurs »* capitalistes, et défini leurs tâches. Ils demanderont que les bénéfices servent simultanément à abaisser les prix de vente et à augmenter les salaires de 20 %.

Le secrétaire général de la CGT dresse son auditoire contre les groupes d'entreprise du RPF. *« Si le général de Gaulle*, s'écrie-t-il, *tentait de reprendre le pouvoir, il trouverait devant lui le barrage infranchissable de la classe ouvrière. »* Et d'inviter les délégués à constituer partout contre ce péril des « comités de défense de la République ».

(6 avril 1948.)

RISQUE FINANCIER *L'agence* **américaine d'évaluation financière Moody's a provoqué, vendredi 3 avril, un mini-séisme sur les marchés financiers nippons, dégradant** *son appréciation de l'économie locale* **de « stable » à « négative ». ● LE YEN a été subitement victime de la défiance des investisseurs, tombant à son plus bas niveau face au dollar en** *sept ans.* **● LES TROIS AGENCES, les deux américaines Standard & Poor's et Moody's et la plus petite européenne Fitch-IBCA ont pour vocation de mesurer les risques des créditeurs** *sur plus de dix mille emprunts lancés* **par les firmes ou les Etats. ● LEUR POUVOIR a grandi en parallèle avec la croissance ininterrompue des transactions sur les marchés financiers** **(1 300 milliards de dollars d'échanges quotidiens).** *De vives critiques* **leur sont adressées pour n'avoir pas vu venir la crise asiatique ou pour avoir réagi avec excès par la suite.**

Les agences de notation, ces juges si contestés de la finance mondiale

En abaissant son appréciation sur l'économie japonaise, Moody's a provoqué une vive chute du yen et de la Bourse de Tokyo. Attribuant des notes aux emprunts privés ou publics, ces organismes sont des boussoles indispensables. Mais ils renforcent le comportement moutonnier des capitaux

EN S'INTERROGEANT sur la qualité de la note « Aaa », la plus élevée, attribuée au Japon et donc sur la capacité de ce pays à honorer ses dettes, l'agence américaine d'évaluation financière *Moody's a provoqué, vendredi* 3 avril, un miniséisme sur les marchés financiers nippons. Le yen a été subitement victime de la défiance des investisseurs, tombant à son plus bas niveau face au dollar en sept ans (*Le Monde* du 3 avril).

Il s'agit, une fois encore, de l'illustration de la toute-puissance des agences de notation, dont le comportement a été particulièrement critiqué au cours des derniers mois lors de la crise généralisée en Asie. Certes, il est un peu facile de leur attribuer la responsabilité de la dégringolade des marchés plutôt que de s'en prendre au comportement moutonnier des investisseurs ou à l'impéritie des gouvernements. Il n'empêche. Les toutes-puissantes agences de notation, surtout les trois grandes (les deux américaines Standard and Poor's et *Moody's et l'européenne* Fitch-IBCA, plus petite) ont pour vocation de mesurer le risque et de l'anticiper. En Asie, elles ont manifestement failli.

« Nous sommes un mal nécessaire, un observateur indépendant dont l'unique mission consiste à apprécier la probabilité que le capital et les intérêts d'une émission [d'Etat, d'une collectivité locale ou d'une entreprise] *seront honorés complètement aux échéances prévues »*, explique John Bahn, l'ancien patron de Moody's. *« Nous donnons seulement une opinion dont il faut toutefois reconnaître l'importance grandissante »*, souligne pour sa part François Veverka, le président de Standard and Poor's (S & P) France.

Le pouvoir des agences a grandi en parallèle avec la croissance ininterrompue des transactions sur les marchés financiers (1 300 milliards de dollars d'échanges quotidiens), le développement d'une industrie planétaire de gestion des actifs et la conversion de tous les pays, émergents ou pas, au modèle du capitalisme financier à l'anglo-saxonne. La « globalisation » des marchés signifie aussi que les crises sont contagieuses et surtout beaucoup plus fréquentes, au gré des aller et retour instantanés, ou presque, des capitaux. Les exemples ne manquent pas. Il suffit d'évoquer les krachs boursiers d'octobre 1987 et d'octobre 1989, l'effondrement du marché japonais des actions de 1989 à 1993, le krach obligataire de 1994, la crise mexicaine du début de 1995 ou plus récemment la crise asiatique.

Les agences permettent en théorie aux investisseurs du monde entier de mesurer les risques qu'ils prennent. Elles notaient les émissions de 6 000 entreprises et Etats en 1990 et de 10 000 à la fin de l'année 1996. Leurs jugements ne sont que des opinions. Mais, servant de boussole dans un monde financier qui n'en a plus, ces opinions déterminent la direction de flux de capitaux considérables et moutonniers.

TROP TÔT OU TROP TARD

Les décisions de la centaine de gérants des plus grands fonds de placement de la planète (américains, mais aussi japonais, britanniques, suisses, allemands et français) qui font la tendance sur les marchés se prennent très souvent à partir des opinions agences. Bon nombre de fonds se voient d'ailleurs cantonner aux titres émis par des pays ou des institutions ayant les meilleures notes (comme le mythique triple A de S & P) et offrant la sécurité maximum. Mais le rôle des agences est ambigu. Si elles interviennent trop tôt, elles accentuent les problèmes. Elles se voient alors reprocher de provoquer ou de précipiter les crises. En outre, même si les agences affirment ne pas en tenir compte, ce sont toute de même les émetteurs qui, dans la majeure partie des cas, demandent et payent la notation. Et sans note, pas question d'emprunter sur les marchés internationaux. A l'opposé, si les agences interviennent trop tard dans les crises, elles entament leur crédibilité. On leur reproche alors d'être incapables de prévoir les chocs violents et... de ne pas servir à grand-chose.

Les deux catégories de critiques se sont succédé à l'occasion de la crise asiatique. Depuis le début de l'année 1997, les agences ont régulièrement révisé en baisse les notes des pays asiatiques considérés comme les plus fragiles (la Thaïlande, l'Indonésie ou les Philippines), allant jusqu'à rétrogader la dette de ces Etats dans la catégorie spéculative. Que ce soit S & P, Moody's ou Fitch-IBCA, elles ont mis en garde à plusieurs reprises les investisseurs... mais ont tout de même été dépassées par l'ampleur de la crise. Il est vrai que l'effondrement des monnaies locales a multiplié par deux ou trois en quelques semaines le poids des dettes en dollars.

« Il est particulièrement difficile de prévoir les mouvements de panique sur les marchés et les grandes crises de liquidités. On sort du rationnel pour entrer dans des comportements moutonniers et de peur », souligne François Veverka. Le principal échec des agences vient de la Corée du Sud. Ce pays avait encore à la fin du mois d'août une note chez S & P comparable à celle du Portugal et meilleure que celle de l'Irlande. Moody's n'était pas en reste et attribuait au même moment à Séoul la note long terme de « A1 », nettement supérieure à celle de la Grèce (« Baa1 ») et très proche de celle du Portugal et de l'Italie. *« Nous faisons de l'analyse fondamentale et la situation de la Corée de ce seul point de vue était bonne : la dette représentait 20 % de son produit national brut, le pays était membre de l'OCDE, il dégageait un excédent de sa balance des paiements, avait une croissance forte, et, pour finir, un passé sans tâche »*, plaide M. Veverka. *« La situation s'est subitement dégradée quand le gouvernement de Séoul a décidé de soutenir son système bancaire et ses grands groupes industriels en prenant à sa charge leurs dettes et en engageant en quelques semaines toutes ses réserves de change et ses ressources »*, ajoute-t-il. Un scénario que les agences n'avaient pas imaginé une seconde.

Dans un de ses derniers bulletins trimestriels, la Réserve fédérale de New York résume assez bien l'intérêt et les limites de la notation financière : *« Ces notes jouent un rôle important et estimable dans le fonctionnement des marchés, mais les investisseurs doivent en faire une utilisation critique. »*

Eric Leser

Les groupes industriels japonais touchés

L'agence américaine d'évaluation financière Moody's a aussi abaissé vendredi de *« stables »* à *« négatives »* les perspectives d'évolution de la note des cinq groupes industriels privés japonais qu'elle crédite de sa meilleure note possible (un « Aaa »). Le constructeur automobile Toyota Motor, l'opérateur téléphonique Nippon Telegraph and Telephone (NTT) et les compagnies d'électricité Tokyo Electric Power (Tepco), Kansai Electric Power et Chubu Electric Power *sont visés par cette décision.* Si Moody's devait abaisser la note-plafond du Japon, les meilleures sociétés japonaises perdraient automatiquement leur « Aaa », y compris Toyota qui dispose pourtant de 3 000 milliards de yens (140 milliards de francs) en liquidités dans ses caisses.

Des jugements tardifs et mal à propos lors de la crise asiatique

HONGKONG
correspondance

Moody's, Standard & Poor's et l'européenne *Fitch IBCA n'ont, certes, pas été les seules à ne* pas voir venir la crise asiatique. Les banques et les institutions internationales ont fait preuve d'une cécité souvent équivalente. Mais les agences de notations ont été parmi les dernières à en apprécier les conséquences. Leur crédibilité en a été sérieusement affectée.

Les faits parlent d'eux-mêmes : Moody's n'a pas modifié sa note souveraine sur l'Indonésie, qui datait du 2 octobre 1995, avant le 21 décembre 1997, date à laquelle l'agence qualifiait encore de « qualité moyenne » la dette de ce pays, alors que la roupie indonésienne avait déjà chuté de plus de 50 % contre le dollar. Moins de quinze jours plus tard, l'Indonésie sombrait dans une débâcle sans précédent. Très vite, plus personne ne remboursa la moindre dette en dollars. L'agence américaine révisait une nouvelle fois sa note le 9 janvier, classant cette fois la dette indonésienne dans la catégorie des quasi junk bonds (« obligations pourries »). Pis encore pour la Corée du Sud : *alors que Moody's reconnaissait encore* le 27 octobre les dettes coréennes comme étant de bonne qualité, en deux mois et demi l'agence a rectifié le tir cinq fois, pour finir par abaisser sa notation quasiment au plus bas degré.

En Thaïlande, alors que le baht avait été dévalué le 2 juillet, l'agence Standard & Poor's (S & P), elle non plus, ne déclassait pas sa note souveraine sur les dettes en devises du pays avant le 24 octobre ! Prise des mêmes hésitations que son concurrent Moody's, S & P a corrigé quatre fois, en trois mois et demi, sa notation de la dette indonésienne en dollars. Et *quatre fois, en deux mois*, les dettes coréennes.

Ces retards et rectifications à répétition, qui sèment davantage la confusion que le respect, n'ont pas manqué de soulever un flot de critiques virulentes : *« Depuis le début de la crise, les agences de notation sont toujours arrivées comme des carabiniers »*, estime un banquier européen à Hongkong, qui ajoute que, même si les marchés financiers ont parfois surréagi, ils ont été meilleurs juges.

EXCÈS INVERSE

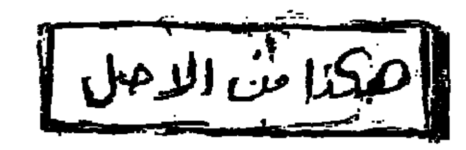
« Peu adaptées à l'économie globale, elles n'ont pas compris les effets de contagion régionale via *les marchés financiers »*, estime un gérant de fonds américain travaillant à Hongkong. *« Obnubilées par la dette publique, qui est plutôt faible dans ces pays en crise, les agences de notation ont été incapables d'apprécier l'ampleur et les ravages de la dette privée sur les banques, et partant de la crise bancaire sur la solvabilité de l'ensemble du pays »*, ajoute Neil Saker, l'économiste pour la région de SocGen Crosby à Singapour.

Le 9 décembre, soit cinq mois après le début des hostilités, S & P publiait un rapport expliquant que la crise bancaire pouvait se transformer en aggravation du risque souverain. Il était temps.

Pour tenter de faire oublier leurs insuffisances, les grandes agences, en particulier Moody's, ont versé depuis quelques semaines dans l'excès de zèle. A la mi-janvier, Moody's déclasse la notation de quelques grandes banques de Hongkong, en particulier la Hongkong Bank, *qui figure parmi les établissements* les mieux capitalisés et les plus rentables au monde. Preuve, juge alors dans un éditorial le quotidien britannique *South China Morning Post*, que *« Moody's ne comprend pas grand-chose au fonctionnement de la place, alors que ce sont les plus petites institutions financières qui se trouvent aujourd'hui les plus exposées »*. Et le journal de se demander : *« Quand notera-t-on les agences de notation ? »* A la mi-février, Moody's récidive et dégrade la notation de la dette souveraine de Hongkong, en même temps que celle de la Chine, estimant que la perte de compétitivité des exportations chinoises vis-à-vis des pays voisins dont la monnaie s'est dépréciée allait contraindre la Chine à dévaluer le yuan pour, disait l'agence, *« défendre le dollar de Hongkong »* ! Cette énième offensive sur le tard, qui n'a pas été suivie par son concurrent S & P, n'a suscité que l'indifférence des marchés.

Pour leur défense, les agences, qui reconnaissent leurs erreurs, mais précisent immédiatement que *« tout le monde s'est trompé »*, rejettent largement la faute sur la qualité de l'information divulguée par les gouvernements locaux et sur l'incapacité à gérer cette crise dont ils ont fait preuve. Une ligne de défense qui ne manque pas de susciter cette interrogation : n'est-ce pas aux agences d'apprécier les données gouvernementales ?

Valérie Brunschwig



Wall Street salue les signes de ralentissement de l'économie américaine

Le taux de chômage a augmenté en mars

WASHINGTON
de notre correspondant

Ce fut bref et néanmoins historique : à Wall Street, l'indice Dow Jones, qui reflète le cours des actions des trente principales entreprises américaines, a franchi le plafond des 9 000 points en cours de séance, vendredi 3 avril, pour terminer à 8 983,41 points en fin de journée. Ce record symbolisant la santé exemplaire de l'économie américaine, c'est par des cris de joie que les cambistes de New York ont salué ce seuil psychologique, manqué de peu la veille.

Les investisseurs ont manifestement été enhardis par la nouvelle, totalement inattendue, du chiffre de l'emploi annoncé dans la matinée : en mars, le taux de chômage a grimpé à 4,7 %, contre 4,6 % le mois précédent. L'économie américaine a perdu 36 000 emplois alors qu'elle en avait créé 252 000 en février. C'est la première baisse depuis janvier 1996.

Ce chiffre manifeste apparemment un ralentissement de l'économie, lequel, dans le contexte actuel d'un risque de « surchauffe », est apprécié par les marchés. Il signifie surtout que la Réserve fédérale (Fed) a moins de raisons de recourir prochainement à une hausse des taux d'intérêt. Les spécialistes sont cependant partagés quant à l'interprétation de ces chiffres. S'agit-il d'un vrai ralentissement de la croissance, ou d'un phénomène conjoncturel lié à des facteurs climatiques ?

La seconde hypothèse a des arguments. En janvier et février, la douceur très exceptionnelle de la température, attribuée au phénomène El Niño, a entraîné un boom des offres d'emploi dans le secteur de la construction. En mars, en revanche, un refroidissement du temps a provoqué l'effet inverse. Cette explication incite donc à la prudence. Les boursiers penchent plutôt pour la première et estiment en conséquence que la tendance à la hausse de Wall Street devrait se poursuivre, projetant le Dow Jones au-delà des 9 000 points. Comme le supposait Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, ils pensent que la crise des économies asiatiques va ralentir le rythme de la croissance de l'économie, supérieur à 3 % depuis le début de l'année.

POUVOIR D'ACHAT ACCRU

M. Greenspan est apparu nettement moins inquiet qu'en décembre 1996, lorsqu'il avait critiqué l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés. Tout rentre dans l'ordre à ses yeux. L'administration, de son côté, craint à rebours un trop vif ralentissement de l'économie américaine, freinée par la récession nippone. Bill Clinton a utilisé un ton particulièrement ferme, vendredi, pour demander au gouvernement de Ryutaro Hashimoto de relancer la croissance nippone, notamment par une politique fiscale plus incitatrice.

Les exportations américaines ont ralenti, mais le phénomène est compensé par la progression de la demande domestique. Le pouvoir d'achat des Américains ne cesse de progresser, l'inflation est minimale (1,4 %) en dépit de certaines pressions sur les salaires, et la situation de l'emploi reste exemplaire. Nul ne se hasarde à parier sur la longévité de ce « cercle vertueux », mais l'économie américaine entre dans sa huitième année d'expansion sans manifester de signes tangibles d'essoufflement.

Laurent Zecchini

New Balance, le marathonien de la chaussure de sport, rattrape les champions Nike, Adidas et Reebok

La firme est passée du douzième au cinquième rang mondial en cinq ans

A l'heure où le « sprinter » Nike s'essouffle, la firme américaine New Balance construit tranquillement la croissance de sa marque en prenant systématiquement le contrepied de ses grands rivaux. Refusant le star-système et la délocalisation de ses usines en Extrême-Orient, New Balance joue la carte des athlètes anonymes et des marathoniens. Une autre façon de bâtir une marque mythique dans le sport.

IL Y A DEUX façons de construire une marque mythique : faire du grand spectacle ou organiser la rareté. Face à Nike et Adidas, à leurs stars du sport et à leurs milliards, New Balance a choisi la deuxième voie. Par nécessité autant que par philosophie. Cet ancien fabricant américain de chaussures orthopédiques, créé en 1906 à Boston, Massachusetts, a été repris en 1972 par un étudiant en économie de 28 ans, Jim Davis, passionné de course à pied. Il se jure, à l'époque, d'en faire *« la référence sur le marché mondial de la chaussure de sport »*. Pari presque gagné.

En vingt-cinq ans, sans faire de bruit et en gardant 100 % du contrôle capitalistique de l'entreprise, Jim Davis a hissé New Balance au cinquième rang mondial des fabricants de chaussures de sport, derrière Nike, Adidas, Reebok et Fila. La marque revendique 2,87 % des ventes mondiales en 1997, pour un chiffre d'affaires de 550 millions de dollars et une production de 18 millions de paires de chaussures.

Encore loin du géant Nike, qui contrôle 37 % du marché mondial, New Balance est devenue, sinon « la » référence, du moins une marque très respectée par les sportifs professionnels et amateurs. *« Endorsed by no one »* (appuyée par personne) : c'est à la fois le slogan publicitaire et la plus grande fierté de New Balance. Les athlètes qui utilisent ses produits sont souvent d'obscurs marathoniens ou des sprinters anonymes, moins liés à la firme par des contrats commerciaux que par le souci *« d'être les meilleurs sur la piste et de nous aider à les aider à le devenir en participant à la mise au point de nos produits »*, dit M. Davis. Et si on lui dit que sa marque commence à ressembler à un mythe, il réplique sans ciller : *« Ce n'est pas volontaire »*.

La dernière star recensée sous contrat avec New Balance est un basketteur-vedette du début des années 80, James Worthy, des Lakers de Los Angeles. *« Il nous a rapidement coûté trop cher et nous ne pouvions suivre la demande de produits que sa notoriété avait entraînée. Nous n'avons pas renouvelé son contrat »*, commente M. Davis, en ajoutant : *« Nous ne travaillons pas pour la mode des adolescents, mais pour équiper les vrais sportifs »*.

MARATHON DE PARIS

Une discrète médaille d'argent aux jeux de Los Angeles, avec l'Irlandais John Tracy dans le marathon, un contrat avec Gareth Southgate, un footballeur anglais d'Aston Villa, sélectionné dans l'équipe nationale pour le Mondial 98, sont les seules incursions signalées de New Balance dans les deux événements médiatiques planétaires que sont les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football.

En guise de sponsoring, la firme préfère doter de 1 million de dollars le marathon de Chicago, pour récompenser *« le coureur américain, homme et femme, qui pulvérisera le record établi à ce jour »*. New Balance réfléchit à une initiative du même type pour le marathon de Paris, qui devait se courir dimanche 5 avril. La marque est aussi très fière d'avoir découvert et de soutenir Kanu Kanuchi, jeune Marocain étudiant aux Etats-Unis, l'étoile montante du marathon.

Pas de star, ni mégastore façon Niketown, mais un public « vieux » – *« la moyenne d'âge de nos clients est entre 40 et 45 ans »*, affirme le PDG – et des produits quasi sur-mesure, fabriqués en plusieurs largeurs pour s'adapter aux différentes morphologies du pied (*« une exclusivité mondiale »*) : New Balance a délibérément choisi un stratégie opposée à celle des leaders mondiaux. Alors que ses grands concurrents sont depuis longtemps délocalisés en Extrême-Orient, l'entreprise de Boston possède ses propres usines, implantées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, d'où sortent 70 % de sa production mondiale. Automatisation, formation des hommes, innovation technologique, pour rester compétitif, *« il n'y a pas de secret, rien que du travail »*, confie M. Davis.

Le PDG refuse toujours farouchement de s'introduire en Bourse. La récente chute de 40 % de l'action Nike à Wall Street, après l'annonce de résultats en forte baisse ces derniers mois et de 1 600 suppressions d'emplois (c'est l'équivalent des trois quarts de l'effectif total de New Balance !), semble lui donner raison. « Jim », comme tout le monde l'appelle chez New Balance, ressemble à son usine britannique, installée à Flimby, aux confins de l'Ecosse, dans un paysage rude et austère, à trois heures de route du premier aéroport mais au cœur d'une région de production traditionnelle de chaussures. Tandis que ses grands rivaux cherchent leur salut dans des diversifications (Adidas avec Salomon, par exemple), lui ne dévie pas de sa ligne : être le meilleur dans la chaussure de sport.

QUATRE COLLECTIONS

Mais ce petit homme sec et affable, confronté à son succès, va devoir composer avec ses principes. *« La part de l'Asie* (aujourd'hui de 30 %) *va augmenter dans notre production, car la demande s'accroît plus vite que notre capacité actuelle de fabrication »*, reconnaît le PDG. Mais ce ne serait que transitoire : *« Nous réfléchissons à la création d'une nouvelle usine en Europe »*, dit-il. Ce sera, cette fois, sur le continent. Pour assurer l'avenir, M. Davis est conscient qu'il lui faut rajeunir sa clientèle.

Aussi New Balance, au grand plaisir de ses *aficionados*, va sacrifier à un certain rituel de cette mode qu'il affecte de snober, en portant de deux à quatre le nombre de collections lancées par an. *« Certaines lignes de produits ne durent que dix-huit mois, c'est la mode malgré tout... »*, soupire Andy Daly, le directeur de fabrication de l'usine de Flimby.

Pascal Galinier

Volkswagen surenchérit pour acheter Rolls-Royce

VOLKSWAGEN NE RENONCE PAS à acquérir Rolls-Royce, la célèbre marque britannique d'automobiles. Ecarté au profit de son concurrent BMW, le numéro un européen fait monter les enchères. Vendredi 3 avril, il a révélé qu'il avait officiellement remis une offre comprise entre 400 et 430 millions de livres pour l'acquisition de Rolls-Royce, mais également des moteurs Cosworth. Surtout, sa nouvelle proposition ne contient plus de clause de révision de prix en cas de difficultés futures.

Vickers, l'actuel propriétaire du groupe britannique, a fait savoir qu'il allait continuer, pendant un mois, des négociations exclusives avec BMW, dont l'offre de 340 millions de livres sterling avait été retenue. Dans cette négociation, BMW, qui fournit les moteurs au modèle Silver Seraph de Rolls-Royce, dispose de moyens de pression.

Citroën dans l'attente d'un crédit-relais pour sauver son usine en Chine

CHINE
de notre envoyé spécial

Deux contrats pourraient être signés prochainement par des industriels français en Chine. Le premier concerne la construction de la troisième ligne de métro de Shanghaï, ligne dite de « la Rivière des perles », qui devrait revenir à GEC-Alsthom, le second porte sur une usine d'incinération d'ordures qui sera bâtie sur la zone industrielle de Shanghaï, à Pudong, par le consortium Ingerop (Lyonnaise-Suez) et GEC-Alsthom.

Le premier ministre chinois Zhu Rhonji, en visite officielle à Paris au début de la semaine prochaine, devrait faire mention publique du premier de ces projets, déjà évoqué lors de la visite de Jacques Dondoux, le secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, cette semaine en Chine. La part de GEC-Alsthom dans ce contrat est estimée à 1,2 milliard de francs et sera financée par un crédit à taux bonifié par le gouvernement. GEC-Alsthom devra trouver un partenaire chinois et lui transférer progressivement son savoir-faire dans le but de réaliser 70 % des 144 voitures prévues à Shanghaï. Une incertitude demeure : l'allemand Siemens, déjà titulaire des lignes 1 et 2 du métro de Shanghaï, pourrait soumettre de nouvelles propositions à la mairie.

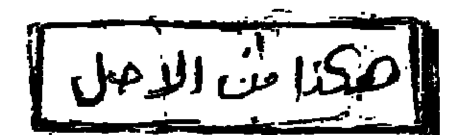
Le second appel d'offres a placé le consortium Ingerop–GEC-Alsthom en bonne position pour fournir une unité d'incinération et trois chaudières d'un montant total de 60 millions de dollars (dont la moitié, soit 178 millions de francs pour la part française).

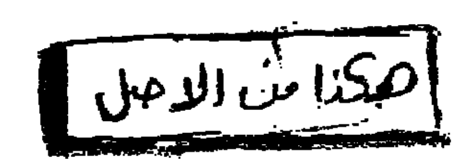
AIRBUS AUSSI

Zhu Rongji devrait également aborder ce projet lors de sa rencontre avec Lionel Jospin, et le contrat définitif pourrait être signé en juin. Les deux premiers ministres français et chinois pourraient aussi évoquer leur volonté de concrétiser un autre projet industriel, mis en place par Airbus pour contrer la domination de l'américain Boeing, qui associerait la Chine à la fabrication et au lancement d'un avion de transport civil de cent places. L'automobile constitue un autre sujet délicat concernant la présence française en Chine.

Citroën a investi près de 7 milliards de francs pour devenir propriétaire à 25 % d'une entreprise de production et de commercialisation de ZX (DCAC, Dongfeng Citroën Automobile Compagnie) en partenariat avec le groupe chinois Dongfeng. Mais le partenaire chinois de Citroën n'a pas apporté la trésorerie qui aurait permis au groupe français de financer la montée en puissance de ses ventes dans la province de Hubei. Les Français ont alors mobilisé un crédit-relais de deux ans, mais les autorités chinoises rechignent à l'approuver. L'un des objectifs du voyage de M. Dondoux a été de tenter de dénouer ce problème. L'idée d'un emprunt obligataire sur le marché chinois a été émise. Si un dénouement rapide n'est pas trouvé avant juin, la DCAC, le joint-venture de Citroën, serait virtuellement en dépôt de bilan.

Yves Mamou


هكذا من الأصل



Créé en 1990, le plan d'épargne populaire a été une « bonne affaire »

Il fête cette année son huitième anniversaire, ce qui permet de le vider sans être imposé sur les intérêts accumulés. Certains PEP offrent encore des rendements garantis de 8 % par an

LE PLAN d'épargne populaire (PEP) fête son huitième anniversaire. Ceux qui ont souscrit un PEP en 1990 vont pouvoir, cette année, le casser sans pour autant être imposés sur les intérêts accumulés. Pour ces centaines de milliers d'épargnants, le PEP aura été une bonne affaire. Ils ont pu bénéficier d'une rémunération garantie supérieure à 8 % l'an sur leurs premiers versements. Un investisseur qui a placé 600 000 francs sur son PEP le 1er janvier 1990 se trouve aujourd'hui à la tête d'un capital supérieur à 1,1 million de francs. La même somme investie sur une sicav répliquant exactement la performance du CAC 40, l'indice-phare de la Bourse de Paris, aurait rapporté 40 000 francs de moins !

Mais les prélèvements sociaux apparus depuis la création du PEP ont diminué la rentabilité de ce placement. Les intérêts perçus en 1997 subissent une retenue de 3,9 % au titre de la contribution sociale généralisée (CSG) et du remboursement de la dette sociale (RDS). Ils seront désormais taxés à hauteur de 10 %. Est-ce une raison suffisante pour fermer son PEP ? Sûrement pas. D'abord, tous les placements sont désormais assujettis au prélèvement de 10 %. Ensuite, le PEP garde tout son intérêt.

Premièrement, il est possible *d'effectuer des versements supplémentaires* sur son plan. Ces sommes continueront d'être exonérées d'impôts sur les plus-values, même si elles sont retirées du PEP dans deux ans. Au dixième anniversaire du PEP, il est prévu que l'on puisse puiser dans son plan sans pour autant le casser. Le seul hic, c'est que l'épargne déposée sur les PEP est aujourd'hui rémunérée à des niveaux bien inférieurs à ceux que l'on connaissait au début de la décennie. Toutefois, certains titulaires de plan bénéficient, au moins partiellement, de rémunérations très supérieures. Quelques établissements comme la Société générale, le Crédit du Nord ou la Caisse d'épargne Ile-de-France - Paris ont ouvert des PEP pour une durée de dix ans et non pas de huit.

Les détenteurs de ces plans continuent de profiter d'une rémunération de l'ordre de 8 % l'an pour les versements qu'ils ont effectués au début des années 90. Un taux qui est aujourd'hui imbattable. Ils n'ont donc aucun intérêt à casser leur plan, même s'ils bénéficient de *l'exonération fiscale*.

Les épargnants dont le taux du PEP n'était garanti que pour huit ans doivent désormais se contenter d'une rémunération de l'ordre de 4,5 %. De plus, ce taux n'est garanti que pour la première année. Par la suite, le rendement varie à la hausse mais aussi à la baisse en fonction du niveau des taux d'intérêt sur les marchés financiers. La rémunération d'un PEP est pour une très large part laissée à l'appréciation de chaque établissement.

Plus de 80 milliards de francs on été collectés en 1990

L'enjeu est de taille pour les banques. Plus de 80 milliards de francs ont été collectés en 1990. Les établissements qui ont placé des PEP à cette époque n'ont pas envie de voir l'argent qui y est déposé disparaître au profit de la concurrence. *Ainsi, le Crédit agricole, qui* avait raflé plus de la moitié de la collecte au début des années 90, prépare le terme des huit ans depuis longtemps. La banque verte a renouvelé sa gamme de PEP il y a déjà deux ans. Pour d'autres établissements, il s'agit d'augmenter leurs encours de PEP en rapatriant des PEP détenus ailleurs. Pour ce faire, ils offrent des taux supérieurs à 5 %. Ainsi, il est possible d'obtenir un taux brut de 5,30 % au Crédit lyonnais à condition de s'engager à ne pas retirer son argent avant dix ans. Sans attendre si longtemps, la CaixaBank verse 4,45 % sur six ans.

Des banques commercialisent aussi des systèmes qui permettent d'obtenir une rente trimestrielle à partir d'un PEP de plus de huit ans. Ces PEP à revenus sont construits par association entre un PEP classique et des comptes à terme. Ces systèmes nécessitent un versement complémentaire qui est investi sur le compte à terme. Cette somme va servir à verser les revenus. Le PEP est quant à lui prolongé pour deux, quatre ou six ans.

Dernière possibilité pour les titulaires de PEP de plus de huit ans : transformer leur plan en PEP-assurance. Cette formule permet de combiner les avantages fiscaux du PEP et de l'assurance-vie. Il est ainsi possible d'échapper a la nouvelle taxe de 7,50 % sur les plus-values réalisées sur les contrats d'assurance-vie, tout en ayant la possibilité de transmettre son *patrimoine en franchise de droits* de succession comme dans un contrat d'assurance-vie. L'autre attrait de cette formule est de pouvoir percevoir une rente viagère exonérée d'impôt, mais dans ce cas l'épargne versée sur le PEP est définitivement aliénée à l'assureur. En cas de décès, les héritiers ne reçoivent rien.

Le rendement des PEP-assurance est semblable à celui que procurent les contrats d'assurance-vie en francs, et devrait être de l'ordre de 5 % en 1998. Quant à la rente viagère, elle est variable selon les établissements. La CaixaBank est un des établissements les plus généreux : *elle s'engage à verser plus de* 5 800 francs par an pour 100 000 francs de capital à une personne qui opte pour la rente viagère à soixante ans.

Joël Morio

Ouvrir un PEP aujourd'hui

Est-il encore intéressant d'ouvrir un plan d'épargne populaire aujourd'hui ? On a tendance à répondre par la négative étant donné la faiblesse des rendements des nouveaux plans. Les établissements n'offrent qu'une rémunération inférieure à 5 % pour les PEP à taux fixe, 4,5 % pour le Crédit agricole et même 4,3 % pour la BNP. Les PEP à taux révisables rapportent encore moins : un peu plus de 4 % et même 3,50 % pour celui de la Société générale. Toutefois, ce type de PEP profiterait d'une remontée des taux. Il peut donc être judicieux d'y placer une somme modique, quitte à effectuer des versements par la suite si les rémunérations venaient à s'améliorer. Pour ceux qui souhaitent disposer de revenus réguliers, le plan présente également un intérêt : les PEP à revenus permettent de recevoir, pour 100 000 francs placés, une rente trimestrielle qui varie de 969 francs à la Caisse d'épargne Ile-de-France Paris à *1 227 francs à la Caixa Bank.*

Les obligations indexées sur le cours de l'action offrent le meilleur des deux mondes

EN RAISON de la baisse des taux d'intérêt, les entreprises françaises redécouvrent les charmes de l'endettement. Paradoxalement, pour la même raison, les investisseurs délaissent les placements obligataires et ne jurent plus que par le marché des actions. Deux intérêts contradictoires que l'ingénierie financière des grandes banques françaises a réussi à concilier en proposant le meilleur des deux mondes : des obligations indexées sur le cours de l'action de l'entreprise émettrice.

Ce type de produit a déjà été expérimenté depuis deux ans sur un nombre restreint d'opérations et pour des montants confidentiels. *Mais, depuis le début de l'année, les émis*sions d'obligations indexées sur actions se multiplient et portent sur les grands noms de la cote parisienne, comme Pinault-Printemps-Redoute (qui a levé 1 milliard de francs), Lagardère (750 millions), France Télécom (1 milliard), Rhône-Poulenc (1 milliard également), Carrefour (600 millions), la Générale des eaux (500 millions) et Rexel (300 millions). La dernière en date est une obligation indexée sur le cours de LVMH pour un montant de 800 millions de francs qui pourra être porté à 1,2 milliard de francs. Au total, ce sont plus de 6,15 milliards de francs d'obligations indexées qui ont été cotées à la Bourse de Paris en trois mois.

La raison de ce succès ? Aux yeux des sociétés émettrices, ces nouveaux instruments conjuguent les avantages des obligations classiques et des obligations convertibles tout en évitant les inconvénients des deux formules.

IL N'Y A JAMAIS DE MIRACLE

Les obligations indexées permettent aux entreprises émettrices de se financer à un taux inférieur à celui des emprunts classiques, car elles offrent, tout comme les obligations convertibles, une participation à la hausse de l'action support. Mais, contrairement aux convertibles, les obligations indexées ne font pas supporter le risque de dilution du capital des sociétés émettrices. Pour les investisseurs institutionnels ou privés, l'incitation est également forte. Ils peuvent participer à la hausse de l'action support tout en bénéficiant d'un capital garanti à l'échéance. Mais, dans le monde de la finance, il n'y a jamais de miracle. La garantie en capital a un coût qui se traduit par une limitation de la participation à la hausse de l'action. Un inconvénient qui est toutefois relatif. Puisque, suivant les émissions, la limitation est comprise entre 80 % et 160 % de la hausse de l'action par rapport au cours du jour de l'émission.

Enguérand Renault

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	03-04-98	Diff.
Coflexip	792	+2,85
Elf Aquitaine	788	−2,95
Esso	595	+8,50
Total	756	−8,99
Elyo	328	−3,77

PRODUITS DE BASE

	03-04-98	Diff.
Air Liquide	1139	+8,57
Eramet	260	+4,41
Gascogne (B)	565	+0,71
Metaleurop	71	+5,34
Pechiney	283,60	+3,69
Rhone Poulenc A	311,60	+3,21
Rochette (La)	29,15	+6
Usinor	103,90	+2,87
Vallourec	478,50	—
CFF.(Ferrailles)	528	−2,22
Oxyg.Ext-Orient	4280	−1,63

CONSTRUCTION

	03-04-98	Diff.
Bouygues	1043	+3,36
Ciments Francais	325	+0,61
Colas	1071	−2,63
Eiffage	440	−2,86
Groupe GTM	491	+2,41
Imetal	806	−1,10
Lafarge	501	−3,09
Lapeyre	432	−3,54
Saint-Gobain	1004	−0,19
SGE	223	+1,13
Vicat	576	+1,94

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	03-04-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1178	+5,55
Bull#	65	—
Carbone Lorraine	2426	+6,77
CS Signaux(CSEE)	322	+0,62
Dassault-Aviation	1755	−1,45
Dassault Electro	655	+2,82
De Dietrich	409	+4,87
Fives-Lille	436	+0,29
France Telecom	346,70	+11,47
Intertechnique	1684	+13,86
Legrand	1555	−4,07
Legris indust.	281	−3,10
Sagem SA	3880	−3,72
Sat	2210	−6,75
Schneider SA	452	−1,90
SFIM	1164	+3
Sidel	485	+7,80
Thomson-CSF	247	—
Zodiac ex.dt divid	1595	+7,04
CNIM CA#	255	+5,80
Faiveley #	268	+6,77
GFI Industries #	1449	+4,39
Manitou #	926	+8,55
Mecatherm #	210,80	−0,56
NSC Groupe Ny	852	+3,64
Radiall #	777	+7,91
Sediver	198,50	+16,42

Paris bute provisoirement sur les 4 000 points

NOUVELLE semaine de folie à la Bourse de Paris où les valeurs françaises n'ont cessé d'aligner records sur records avant de buter vendredi 3 avril sur le niveau des 4 000 points. En séance, au cours de cette dernière journée, elles s'en sont approchées à moins de 14 points, cinquante minutes après l'ouverture. La cote a par la suite, au fil des transactions, perdu la totalité de ses gains. En dépit de cette baisse finale, le marché parisien affiche une performance hebdomadaire, tout à fait honorable, de 3,19 % à 3 932,02 points. Bien que le seuil des 4 000 points n'ait pas été atteint, le niveau des transactions est monté à un niveau record : 21,587 milliards de francs, dont plus de 19 milliards sur le marché à règlement mensuel. Le précédent record remontait au 28 octobre 1997 avec 20,597 milliards de francs négociés. Le marché gagne désormais 31,1 % depuis le début de l'année.

VALEURS

Et si l'on en croit les analystes, cette tendance devrait perdurer. Selon Jean-Noël Vieille, directeur de la recherche à la société de Bourse Meeschaert-Rousselle, interrogé par Reuter, *« fondamentalement on est dans un cercle vertueux de contrôle des salaires, de meilleure croissance, donc de meilleures marges bénéficiaires des entreprises entraînant plus d'investissements, plus de consommation et probablement une baisse du chômage. Tout cela n'est pas encore totalement intégré par le marché »*. Et de poursuivre : *« En se fondant sur le lien historique entre New York et Paris, on peut aller vers les 4 300 points d'ici cinq ou six mois grâce au levier des résultats semestriels. »* Il observe que la Bourse de New York capitalise 26 fois les résultats de 1998 et le marché parisien, 22 fois. Antoine Nodet, de la société de Bourse Pinatton, estime lui aussi que le marché est entré dans un cercle vertueux et qu'il progresse d'une façon plutôt saine : les bonnes valeurs montent, les mauvaises baissent. Le bon grain se sépare de l'ivraie...

FACÉTIEUX

Plusieurs titres se sont distingués au cours de la période écoulée, notamment les valeurs bancaires qui, dans l'attente de la recomposition du secteur qui suivra l'attribution du CIC, ont eu le vent en poupe. La distribution a également tiré son épingle du jeu : Carrefour termine la semaine sur un gain hebdomadaire de 5,81 %. L'essentiel de la hausse s'est fait au cours de la dernière séance sur une rumeur, pourtant démentie par le distributeur, faisant état d'un rapprochement avec l'allemand Metro. Une autre rumeur a fait état d'un relèvement de recommandation sur le titre par la Deutsche Bank, *mais elle a été également démentie*. Plus simplement, les opérateurs jugent que Carrefour rattrape le retard accumulé depuis le début de l'année par rapport au marché.

Le titre Galeries Lafayette a gagné 7,86 % à *4 638 francs, et sa filiale BHV termine* la semaine à 745 francs. Toutes deux figuraient, vendredi soir parmi les plus fortes hausses de la séance. Les intervenants estiment que l'annonce d'un bénéfice en hausse de 17,6 % pour les Galeries Lafayette et la recevabilité par le Conseil des marchés financiers du projet de rachat de ses propres actions par le BHV ne sont pas étrangères à la progression des deux titres.

La Seita a gagné 5,82 % cette semaine à 268,80 francs, son plus haut niveau de l'année. *Les analystes facétieux diront* au choix que le titre a flambé ou qu'il a fait un tabac ! Cette progression a fait suite à la publication de ses résultats 1997 ainsi qu'à l'annonce du plan « performance 2001 » qui vise à augmenter son résultat d'exploitation de 50 % dans trois ans.

Enfin, il faut noter que la Générale des eaux, qui vient d'être rebaptisée Vivendi, a progressé de 12,78 %, dont 8,56 % au cours de la seule séannce de vendredi. Son PDG, Jean-Marie Messier, prévoit un bénéfice d'exploitation de 9 milliards de francs en 1999. La progression vendredi est la plus importante pour la Générale des eaux depuis le 12 novembre 1987.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	03-04-98	Diff.
Bertrand Faure	438	−0,45
Ecia	1614	+2,81
Labinal	2190	+3,69
Michelin	362,80	−2,47
Peugeot	1069	+2
Plastic Omn.(Ly)	845	+1,19
Renault	296,50	+11,25
Sommer-Allibert	280	+4,47
Valeo	573	—
Sylea	640	−10,48

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	03-04-98	Diff.
BIC	472,20	+2,65
Chargeurs	386	−8,31
Clarins	569	−0,87
Deveaux(Ly)#	914	−1,72
DMC (Dollfus Mi)	146	+7,03
Essilor Intl	2280	+9,09
Hachette Fili.Med.	1600	−4,19
L'Oreal	2901	+2,94
Moulinex #	159,40	+0,25
Sanofi	705	−0,28
S.E.B.	925	+0,54
Skis Rossignol	120	−1,55
Strafor Facom	551	+12,44
Synthelabo	920	+10,57
Arkopharma#	417,50	−0,59
Boiron#(Ly)	435	+0,23
Devanlay	722	—
Gautier France	338	−1,74
Guerbet	280	+22,80
Hermes internat.1#	470	+0,85
Info Realite #	301,40	−0,39
Pochet	871	−0,91
Reynolds	474	+7,72
Robertet #	1259	−0,86
Smoby (Ly)#	573	−1,20
Virbac	562	−1,40

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	03-04-98	Diff.
Bongrain	2910	−10,46
Danone	1496	+2,95
Eridania Beghin	1288	+8,29
Fromageries Bel	4909	+1,21
LVMH Moet Hen.	1230	−6,46
Pernod-Ricard	431	+0,23
Remy Cointreau	117,50	−1,36
SEITA	268,80	+5,82
Brioche Pasq.(Ns)#	740	−0,26
L.D.C.	1150	−0,51

DISTRIBUTION

	03-04-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	745	+5,67
Carrefour	3821	+5,81
Casino Guichard	415	+0,43
Castorama Dub.(Li)	997	+1,63
Comptoirs Mod.	3309	+3,75
Damart	3900	+2,09
Galeries Lafayette	4638	+7,86
GrandVision	237,60	+5,03
Groupe Andre S.A.	738	−5,14
Guilbert	1055	+0,28
Guyenne Gascogne	2093	+4,65
Pinault-Print.Red.	4518	+2,86
Primagaz	515	−4,62
Promodes	2964	+1,68
Rexel	2350	+3,29
Monoprix	430	+6,69
But S.A.	315	−1,86
IMS(Int.MetalSer)#	95	+6,74
Manutan	540	+1,88
Rallye(Cathiard)Ly	311	−0,48
Rubis #	167,70	−2,55

AUTRES SERVICES

	03-04-98	Diff.
Accor	1581	+4,01
Altran Techno. #	765	−4,25
Atos CA	979	−7,98
BIS	605	+4,49
Canal +	1119	−5,16
Cap Gemini	680	−9,09
Cipe France (Ly) #	210	−1,82
Club Mediterranee	535	—
Dassault Systemes	245	−1,80
Eaux (Gle des)	1129	+12,78
Euro Disney	9,45	−5,02
Europe 1	1658	+5
Eurotunnel	4,74	−5,01
Gaumont #	425	−1,16
Havas	559	+8,96
Havas Advertising	930	−0,74
Infogrames Enter.	241	−1,22
NRJ #	1145	+2,23
Pathe	1263	−3,44
Publicis #	745	+8,75
S.I.T.A	1440	+5,88
Sodexho Alliance	4040	−2,65
Sogeparc (Fin)	440	+5,03
Spir Communic. #	478,50	+2,90
Suez Lyon.des Eaux	896	+0,11
Technip	747	−4,10
G.T.I (Transport)	349	−8,15
Louvre #	383,10	+0,86
Assystem #	295	−8,38
Fraikin 2#	464	+7,90
Groupe Partouche #	421	+4,23
M6-Metropole TV	867	+13,63
Norbert Dentres.#	875	−0,56
TF1	780	+3,31

IMMOBILIER

	03-04-98	Diff.
Bail Investis.	900	+0,78
Finextel	122	—
G.F.C.	612	+3,72
Immeubl.France	465	—
Klepierre	1016	+2,11
Rue Imperiale(Ly)	7030	+0,42
Sefimeg CA	427,90	+1,63
Silic CA	1032	+4,98
Simco	518	+3,80
Soc.Fonc.Lyonnai.#	992	+7,70
UIF	468,10	+6,14
Unibail	795	+3,65
Fonciere (Cie)	825	+3,12
Fonciere Euris	340	−2,57
Foncina #	600	+5,07
Imm.Plaine Monc.	194,60	+1,35
Im.Marseillaise	11000	+0,36
Frankoparis #	50	+2,43
Immob.Batibail Ny#	256,50	−2,47
Immob.Hotel. #	36	+4,34

SERVICES FINANCIERS

	03-04-98	Diff.
Axa	650	+4,83
B.N.P.	522	+5,24
C.C.F.	544	+5,42
CPR	485	+1,82
Cred.Fon.France	153,20	+22,56
Credit Lyonnais CI	561	+1,44
Dexia France	777	−4,42
GAN ex.dt sous.	180,60	+2,61
Interbail	156	+4,23
Locindus	845	+1,19
Natexis	—	—
Paribas	647	+2,69
SCOR	375	+7,66
Selectibanque	73,60	−1,27
Societe Generale	1315	+6,13
Sophia	259	+4,01
UIS	218	−0,54
Union Assur.Fdal	1110	+10,44
Via Banque	205	−5,96
Worms & Cie	369	+2,09
Bancaire (Cie)	1110	+0,81
Cetelem	775	+2,64
France S.A	1572	+13,74
Immobanque	730	−2,53
UFB Locabail	460	+2,22
Assur.Bq.Populaire	684	+2,85
C.A. Paris IDF	855	+0,56
Factorem	740	+0,68
I.C.C.#	165	+1,85
Union Fin.France	780	−0,12

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	03-04-98	Diff.
Bollore Techno.	977	+1,13
Cerus Europ.Reun	42,50	+10,24
CGIP	2900	+3,75
Christian Dior	812	−2,28
Dynaction	199	−2,45
Eurafrance	3260	+7,41
Fimalac SA	745	+7,34
Gaz et Eaux	3341	+2,80
Lagardere	262,50	+5,42
Lebon	—	—
Marine Wendel	1061	−6,92
Nord-Est	135,10	+3,52
Salvepar (Ny)	531	+0,18
Albatros Invest	190	+3,26
Burelle (Ly)	458	+13,08
Carbonique	11020	—
Centenaire Blanzy	581	+7,59
F.F.P. (Ny)	466	+2,63
Finaxa	534	+5,11
Francarep	315	—
Sabeton Ly	760	+1,33
Finatis(ex.Locafin)	279	+12,50
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	148,50	+3,12

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 27 mars

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 6,20 %, sur 5 ans : 41,70 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Soprane Long Terme (D)	BACOT	1	12,10	66	48,79	6073,47
Soprane Long Terme (C)	BACOT	2	12,10	65	48,80	8069,09
Slivarente	CL	3	12,06	20	56,35	259,51
Synthesis	CNCA	4	11,82	5	59,75	19280,68
BIP OAT Index (D)	BIP	5	11,48	4	60,21	20788,06
BIP OAT Index (C)	BIP	6	11,48	3	60,28	28391,74
OAT Indice Gestion	CDC GEST	7	11,32	1	63,62	21043,18
State Street OAT Plus (D)	STATE ST	8	11,18	14	57,49	1551,81
State Street OAT Plus (C)	STATE ST	9	11,18	15	57,47	1809,12
Fructi-Première (D)	BQUE POP	10	11,15	7	58,51	13605,60
Fructi-Première (C)	BQUE POP	11	11,15	8	58,48	15170,53
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	12	11,11	—	—	136511,11
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	12	11,11	—	—	136511,11
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	14	10,98	2	63,54	25537,08
Fimindex Première	FIMAGEST	15	10,95	10	58,22	12596,91
Indocam Stratégie 7-10 (C)	GROUP CA	16	10,70	27	54,04	29177,34
Indocam Stratégie 7-10 (D)	GROUP CA	17	10,66	29	53,75	17926,90
Croissance Mercure (C)	EPARGNE	18	10,60	30	53,65	5154,08
Croissance Mercure (D)	EPARGNE	19	10,59	31	53,60	3379,75
Lion Institutionnels	CL	20	10,28	16	57,31	52136
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	21	10,04	52	50,34	6751,22
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	22	10,04	51	50,34	5843,17
SBS France O.A.T. Plus	SBC BRIN	23	9,86	—	—	1260,26
Reflex Premiere (D)	SCAF SA	24	9,76	17	57,15	1847,18
UAP Alto	UAP	25	9,76	9	58,47	162,88
Reflex Première (C)	SCAF SA	26	9,76	18	57,10	2282,51
Ecofi Première	ECOFI FI	27	9,75	77	47,65	1770,73
AGF France Taux Fixe	AGF	28	9,75	59	49,18	7417,61
Primerus France Etat LT (D)	CCF	29	9,63	26	54,30	1464,07
Haussmann Obligations	B WORMS	30	9,59	79	47,36	1555,54
Primance (C)	SG	31	9,56	—	—	14917,87
Primance (D)	SG	32	9,56	—	—	12398,17
BRED Obli-Première	BRED	33	9,50	72	48,49	5241,73
Morgan Première Catégorie	JP MORGA	34	9,49	36	52,58	1635,57
Morgan Net	JP MORGA	35	9,36	38	52,19	2558,07
Lion Trésor	CL	36	9,29	53	50,25	2575,51
Natio Obligations Long Terme	BNP	37	9,26	33	53,23	235,48
Epargne Première (C)	CDT MUTU	38	9,23	91	46	22995,26
Epargne Première (D)	CDT MUTU	39	9,22	92	45,96	20605,35
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	40	9,07	112	42,96	268,35
MDM Long Terme	MDMASSUR	41	9,03	24	54,70	177,67
Placements Capitalisation	NSM	42	8,98	43	51,26	21676,95
Selection Rendement	CCF	43	8,94	47	50,85	239,38
Egide Premiere	EGIDEFIN	44	8,93	110	43,45	16370,86
Capital Avenir	CIC PARI	45	8,93	127	41,01	2048,65
Hervet Oblicroissance	HERVET	46	8,86	48	50,50	1850,30
AXA France Obligations	AXA	47	8,74	21	55,60	186,80
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	48	8,70	57	49,46	20465,04
CM Gestion Obligataire	CDT MUTU	49	8,69	76	47,68	675,18
Oblitys	SOGEPOST	50	8,64	—	—	651,32
Aires (C)	BGP	51	8,57	94	45,12	1233,88
AXA Première (C)	AXA	52	8,57	49	50,39	151,45
Aires (D)	BGP	53	8,57	96	45,05	863,53
AXA Première (D)	AXA	54	8,56	50	50,38	139,50
Generali Rendement	GENERALI	55	8,52	146	38,68	11276,13
Acti Long Terme (C)	BBL FRAN	56	8,47	93	45,58	1568,65
Acti Long Terme (D)	BBL FRAN	57	8,45	89	46,07	1213,79
Lionplus (C)	CL	58	8,44	45	51,04	1627,11
Oblifutur (C)	CNCA	59	8,43	80	47,26	570,65
Lionplus (D)	CL	60	8,42	46	51,02	1552,09
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	61	8,41	12	57,59	347,52
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	62	8,41	13	57,59	359,51
MDM Première Catégorie	MDMASSUR	63	8,27	44	51,20	170,51
Frasécur	B PARIBA	64	8,24	11	58,02	272212,27
Oblicic Regions	CIC PARI	65	8,24	35	52,83	1222,50
Oblipar (D)	B PARIBA	66	8,23	22	55,19	17595,84
Oblipar (C)	B PARIBA	67	8,23	23	55,18	18467,52
Mutuassur Obligations	MRA	68	8,17	111	43,24	1202,04
Sélection Valeurs du Trésor	CCF	69	8,17	54	50,25	128797,33
Vauban	BRED	230	3,22	198	31,01	40598,78
BIP Tresorerie	KLEIN BE	231	3,21	216	28,73	12707,90
Ouest Oblig (C)	CIO	232	3,18	206	29,44	166,20
Ouest Oblig (D)	CIO	233	3,17	207	29,43	150,10
Première Oblig (C)	CDC TRES	234	3,17	184	32,59	14025,01
Première Oblig (D)	CDC TRES	235	3,17	185	32,59	10897,33
Partner Options	LA MONDI	236	3,15	217	28,54	19507,83
Ecofi Arbitrage (C)	ECOFI FI	237	3,15	215	29,85	1873,80
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	238	3,15	214	29,85	1635,07
FBF Court Terme	FINTER B	239	3,10	—	—	11433,60
Unipremiere - CT	SANPAOLO	240	3,08	200	30,72	1902,10
Barclays Première (D)	BARCLAYS	241	3,07	197	31,02	16865,86
Barclays Première (C)	BARCLAYS	242	3,07	196	31,04	22736,71
ABF Horizon 1	ABF	243	3,06	208	29,42	2002,04
Opfis CT+ Sicav	ORSAY	244	3,05	—	—	312571,65
CPR Mobisécurite	CPRGESTI	245	3	204	30,30	19543,78
Pasquier Sécurite	BIMP	246	2,85	—	—	10848,40
OBC Court Terme	OBC	247	2,84	—	—	117199,15
Elan Sécurité	ROTHSCHI	248	2,74	239	21,93	17740,79
Pasquier Rendement (D)	BIMP	249	2,74	227	26,69	107,05
Pasquier Rendement (C)	BIMP	250	2,73	228	26,69	157,39
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	251	2,69	224	27,26	13607,94
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	252	2,69	225	27,24	11406,88
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	253	2,65	232	25,88	28188,64
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	254	2,65	233	25,88	25400,30
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	255	2,64	220	28,04	12199,74
SNVB Epargne Dynamique (D)	SNVB	256	2,63	221	28,04	10644,86
Pyramides Placements (D)	VERNES	257	2,54	229	26,66	9101,47
Pyramides Placements (C)	VERNES	257	2,54	229	26,66	9101,47
Real Sensible	SOFIDEP	259	2,39	—	—	1073,45
AA Moyen Terme	GERER CO	260	1,72	236	22,91	1559,07
Acti Variable (C)	BBL FRAN	261	1,38	—	—	1144,30
Acti Variable (D)	BBL FRAN	262	1,38	—	—	1046,93
Obli Taux Variables	CDT NORD	263	1,25	—	—	516,55
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	264	1,18	—	—	10074,82
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	265	1,18	—	—	11963,59
Iéna Tec-10 (D)	BFT	266	0,34	—	—	992907,88
Natio Epargne	BNP	267	0,20	193	31,56	2255,93
Pasquier Varioblig	BIMP	268	−0,06	—	—	10426,59

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 5,69 %, sur 5 ans : 38,52 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	1	10,79	5	44,40	2098,06
Haussmann Multirevenus	B WORMS	2	7,77	11	39,51	1365,58
Natio Revenus	BNP	3	7,62	1	49,49	1120,94
Paribas Revenus	B PARIBA	4	7,35	2	45,03	105,33
Norwich Remuneration	NORWICH	5	6,70	9	42,38	115,88
Cardif Revenus Trimestriels	CARDIF	6	6,34	8	42,36	106,03
Revenus Trimestriels	SOGEPOST	7	6,14	15	38,56	5244,42
Fructidor	BQUE POP	8	5,99	16	37,99	258,83
Rentacic	CIC PARI	9	5,90	17	37,09	164,36
Etoile Trimestriel	CDT NORD	10	5,85	7	42,84	1126,89
Cadence 3	SG	25	4,74	22	35,10	1044,12
Cadence 2	SG	26	4,51	24	34,36	1054,60
Cadence 1	SG	27	4,41	23	34,81	1066,41
Solstice	SOGEPOST	28	3,84	25	31,84	2364,98
Intérêts Trimestriels	CORTAL	29	3,49	28	25,85	1068,62

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 10,62 %, sur 5 ans : 45,49 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Indocam Multiobligations	GROUP CA	1	19,76	1	96,72	977,86
Indocam Horizon Europe (C)	GROUP CA	2	16,39	—	—	1201,61
Indocam Horizon Europe (D)	GROUP CA	2	16,39	—	—	1201,61
Oblilion	CL	4	15,88	20	50,29	2306,87
Europe Première	CDC GEST	5	15,33	—	—	1431,80
Primerus Obligations Inte. (D)	CCF	6	15,31	14	52,72	2362,61
Primerus Obligations Inte. (C)	CCF	7	15,30	15	52,71	2372,93
AXA International Obligations	AXA	8	14,72	52	27,28	241,74
UAP Altefi	UAP	9	14,58	18	51,19	242,45
ABF Euro	ABF	10	14,41	—	—	1145
Oblicic Mondial	CIC PARI	11	14,29	25	47,21	4135,56
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	12	13,91	—	—	127,45
Natio Inter	BNP	13	13,68	33	42,99	1133,25
Mondoblig (D)	BGP	14	13,66	51	30,98	140,41
Mondoblig (C)	BGP	15	13,65	50	31,03	178,95
Obligations Toutes Catégories	BRED	16	13,63	19	50,65	286,83
Univers-Obligations	CNCA	17	13,51	39	37,71	261,26
Partner Mondoblig	LA MONDI	18	13,44	41	33,75	14784,90
State Street Obligations Monde	STATE ST	19	13,28	—	—	1375,95
AXA Europe Obligations	AXA	20	13,12	35	41,73	151,01
RG Euro-Première	ROBECO	63	7,14	44	33,42	10451,15
Groupama Capitalisation	GROUPAMA	64	7,02	27	46,58	2118,09
Ecofi-Mte	ECOFI FI	65	6,51	—	—	10539,95
Saint-Honoré Signatures Plus	CF ROTHS	66	6,43	—	—	10635,38
Victoire Obligations	COM FRAN	67	5,45	12	53,42	447,45
Cava Oblig	DUPONT	68	4,98	48	32,76	13494,83
Primset	SG	69	4,89	—	—	5930,05
Victoire Sécurité	COM FRAN	70	4,31	17	52,36	202,85
Alfi Premium	UBS MNGT	71	4,29	45	33,15	100870,57
Atlas Euroblig	ATLAS	72	4,05	47	32,94	1055,13
Chateaudun Obligations	CPRGESTI	73	3,59	42	33,56	1778,15
CPR 1/3 Europe	CPRGESTI	74	3,46	46	33,14	17017,51
Victoire Andromede	ABEILLE	75	2,90	—	—	1411452,33
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	76	2,74	53	26,57	134669,45
Elan Trésorerie Plus	ROTHSCHI	77	2,22	54	27,31	13712,06

Révision de stratégie pour les sicav obligataires internationales

BON PREMIER trimestre pour les sicav qui misent sur les obligations internationales. En l'espace de trois mois, leur performance moyenne sur un an est passée de 9,16 % à 10,62 %. Les sicav obligataires ont bénéficié d'une conjonction de phénomènes particulièrement favorables : les baisses des taux en Europe (Espagne, Italie) et la hausse du dollar et de la livre.

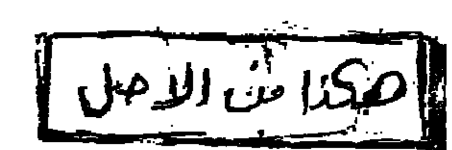
Pour l'avenir, la recherche de la performance sera un peu plus difficile. Du côté des devises, les gérants pensent que la monnaie américaine garde un potentiel de hausse. *« Elle pourrait même profiter d'une spéculation contre le mark avant la fin juin pour obliger la Bundesbank à augmenter ses taux »*, prédit Bruno Crastes, le gestionnaire d'Indocam Multiobligations. En revanche les gestionnaires sont plus hésitants sur l'évolution des taux d'intérêt dans les prochains mois. Pour le moment, une hausse des taux semble difficilement envisageable. *« Les marchés obligataires profitent de la baisse du prix des matières premières et de la réduction des déficits publics »*, analyse Brigitte Durand, gestionnaire d'Oblilion, une sicav du Crédit lyonnais. *« Cependant les niveaux historiquement bas des taux ne les rendent guère attractifs »*, remarque Sophie Le Menestrel.

La situation de l'économie japonaise rend l'analyse de la situation encore plus difficile. *« Sans réaction politique du gouvernement nippon, la récession, devait se poursuivre. Les investisseurs japonais risquent de quitter l'Archipel pour se porter sur les marchés obligataires européens et américains »*, ajoute Sophie Le Menestrel.

Une chose est certaine, les gérants s'accordent pour constater que la convergence des taux en Europe est quasiment terminée et qu'il n'y a plus grand-chose à gagner en misant sur les obligations des pays n'appartenant pas au noyau dur. Les changements devraient être encore plus spectaculaires après le 1er janvier 1999. *« La mise en place de l'euro va nous conduire à augmenter la part de nos investissements à l'international alors que nous étions peut-être encore trop franco-français »*, observe Brigitte Durand. Certaines sicav s'ouvrent à de nouveaux marchés. L'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande représente ainsi 3 % du portefeuille d'Indocam Multiobligations. En Europe, les gestionnaires ont renforcé leurs investissements sur les pays qui n'adopteront pas l'euro le 1er janvier prochain.

Sans attendre, le conseil d'administration d'Indocam Horizon Europe a décidé de jouer la future convergence européenne. La sicav du Crédit agricole Indosuez va désormais miser sur les pays qui devraient intégrer l'Union européenne d'ici une dizaine d'années.

Joël Morio



Le yen est victime des faiblesses de l'économie japonaise

Le dollar a atteint vendredi son plus haut niveau depuis sept ans face à la devise japonaise et depuis sept mois face au franc et au deutschemark

La semaine a été *marquée par* une vive hausse du dollar contre les monnaies européennes et plus encore face au yen. Les investisseurs doutent de plus en plus de la capacité de l'économie japonaise à sortir de la récession. Des doutes renforcés par l'annonce vendredi par l'agence d'évaluation financière Moody's de la possibilité d'une baisse de la note du Japon *en raison de l'incapacité du* pays à faire face à la crise bancaire et de la grande faiblesse de la conjoncture. Les obligations d'Etat américaines ont profité de la fuite devant les actifs libellés en yens pour jouer à *nouveau* le rôle de valeur refuge. *Un mouvement* amplifié par l'annonce d'une perte nette inattendue de 36 000 emplois en mars aux Etats-Unis contre 250 000 créations attendues. Du coup, le taux des emprunts d'Etat *américains à trente ans* a nettement baissé *d'un vendredi* à l'autre de 5,96 % à 5,76 %.

DEPUIS le début de l'année et la fin des fortes turbulences en Asie, le marché des changes avait connu une période de calme relatif. Elle appartient au passé. La semaine a été *marquée* par une vive hausse du dollar et dans une moindre mesure de la livre sterling face au deutschemark, au franc et plus encore au yen. Le billet vert a touché vendredi 3 avril ses plus hauts niveaux depuis sept mois contre le mark et le franc à respectivement 1,8547 mark et 6,2166 francs, et surtout un plus haut depuis avril 1992 face à la devise japonaise à plus de 135 yens pour un billet vert. La hausse de la livre a été aussi spectaculaire : la devise britannique se trouvant en milieu de semaine au plus haut depuis juillet 1989 face au mark et au franc à plus de 3,10 marks et 10,40 francs avant de refluer à 3,08 marks et 10,33 francs vendredi.

Ces mouvements tiennent aux spéculations sur un prochain relèvement de leurs taux par la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre, aux doutes sur la force de l'euro et plus encore sur la capacité de l'économie japonaise à sortir de la récession. Des doutes renforcés par l'annonce vendredi par l'agence d'évaluation financière Moody's de la possibilité d'une baisse de la note du Japon en raison de l'incapacité du pays à faire face à la crise bancaire et de la grande faiblesse de la conjoncture.

Forte baisse de la devise japonaise

COURS DU YEN EN DOLLARS

en échelle inversé

128 129 130 131 132 133 134 135 136

134,65

23 24 25 26 27 30 31 1 2 3

1998 MARS AVRIL

Le yen a perdu plus de 5 % en six séances face au dollar

Moody's a certes confirmé la note Aaa du Japon, la plus élevée possible, mais a changé de « *stables* » à « *négatives* » ses perspectives d'évolution. L'agence a ainsi entamé le processus qui pourrait mener à une révision en baisse « *à un horizon de dix-huit mois à deux ans* » de son appréciation sur le risque de crédit de la deuxième économie du monde. Une plus mauvaise note signifierait à la fois des taux d'intérêt plus élevés et des doutes supplémentaires sur la capacité du gouvernement japonais à sortir le pays du marasme. « *Cette décision de Moody's équivaut tout simplement à ne pas voter la confiance au gouvernement du premier ministre Ryutaro Hashimoto* », souligne Susumu Kato, économiste de la banque Barclays à Tokyo.

PREMIÈRE RÉCESSION

L'agence explique sa décision par « *les incertitudes sur la capacité des autorités à parvenir à un consensus politique, qui contribuerait à un retour à la croissance et à l'équilibre budgétaire* ». Le gouvernement japonais n'a pas réussi depuis l'éclatement de la bulle financière au début de la décennie à replacer l'économie du pays « *sur la voie d'une croissance durable* ». Moody's estime « *que la faiblesse persistante de l'activité au Japon et l'émergence de tendances déflationnistes devraient probablement aggraver les faiblesses structurelles du secteur financier... La fragilité du système financier rend le pays plus vulnérable aux variations du sentiment des milieux d'affaires, ce qui pourrait conduire à un affaiblissement de la très solide balance des paiements* ».

Le cinquième plan de relance de l'économie nipponne depuis octobre, présenté le 26 mars par le gouvernement, n'a pas plus convaincu que les précédents. L'année fiscale japonaise 1997-1998 qui s'est terminée mardi 31 mars devrait être marquée par la première récession depuis vingt-trois ans avec une baisse du produit intérieur brut de 0,2 %. Les économistes prévoient pour 1998-1999 une petite reprise de la croissance de seulement 0,8 %. L'enquête trimestrielle de conjoncture « Tankan » de la Banque du Japon publiée jeudi était encore plus mauvaise que prévu. L'indice de confiance dans la grande industrie s'est effondré en mars, pour tomber à – 31 points, alors qu'il s'établissait encore à – 11 points en décembre.

Sans surprise mardi, le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine a laissé ses taux inchangés. Même si l'hypothèse d'une hausse des taux américains reste très minoritaire, les investisseurs sont obligés d'en tenir compte tant les placements en dollars et en livres sterling offrent déjà des rémunérations très avantageuses. Une hausse des rendements aux Etats-Unis creuserait encore l'écart avec le loyer de l'argent en Europe continentale et au Japon. Le taux au jour se trouve aujourd'hui à 5,5 % outre-Atlantique et à 7,25 % en Angleterre à comparer à des taux inférieurs à 3,5 % en Europe continentale et de 0,5 % au Japon.

La force du dollar et de la livre ne s'explique pas seulement par des anticipations de hausse de taux. Le deutschemark et le franc ont été affaiblis par la tonalité jugée très critique du rapport rendu public vendredi par la Bundesbank sur l'Union monétaire. L'institut d'émission a fait part de « *sérieuses inquiétudes* » sur les finances publiques belges et italiennes. Les cambistes en ont conclu que l'euro pourrait être une monnaie faible.

Enfin, les obligations d'Etat américaines ont profité, notamment vendredi, de la fuite devant les actifs libellés en yens pour jouer à nouveau le rôle de valeur refuge. Un mouvement amplifié par l'annonce d'une perte nette inattendue de *36 000 emplois en mars aux Etats-Unis*, le taux de chômage s'établissant à 4,7 % contre 4,6 % en février. Les analystes pronostiquaient 250 000 créations nettes d'emplois en mars. Du coup, le taux des emprunts d'Etat américains à trente ans (les taux baissent quand les cours montent) a nettement diminué, revenant d'un vendredi à l'autre de 5,96 % à 5,76 %.

Eric Leser

Accès de faiblesse du dollar de Hongkong

L'Autorité monétaire de Hongkong (HKMA) serait intervenue vendredi sur le marché des changes pour stabiliser le dollar de Hongkong, secoué par la tourmente du yen. « *De nombreuses rumeurs non confirmées faisaient état vendredi d'une intervention de la HKMA juste en dessous du niveau de 7,75 dollars de Hongkong pour un dollar américain* », a affirmé l'opérateur d'une banque européenne. La dernière fois que le dollar de Hongkong est tombé à 7,75 était le 16 janvier, à l'apogée de la crise des monnaies asiatiques.

Pour Steve Price, stratège à la banque Standard Chartered à Singapour, certains intervenants estiment que la pression sur le yen va contraindre la Chine à relâcher sa politique de change plus tôt que prévu. La Chine s'est engagée à ne pas dévaluer le yuan même si la chute des monnaies asiatiques a rendu ses exportations moins compétitives. Le yuan, qui n'est pas négocié sur les marchés internationaux, a à peine varié vendredi, à 8,2797 pour un billet vert.

Marché international des capitaux : le Japon banquier du monde

LE JAPON est souvent considéré comme le banquier du monde. Ses compagnies d'assurances et ses caisses de retraites figurent parmi les investisseurs les plus puissants, ses principaux emprunteurs, à commencer par le Trésor des Etats-Unis, ayant besoin de leur appui. Egratigner son crédit, ce n'est pas comme toucher un autre pays d'Asie. L'avertissement que vient de donner la société américaine Moody's, un des juges les plus redoutés de la qualité des débiteurs, a eu un retentissement considérable sur le marché international.

Il faut préciser que Moody's continue de donner sa meilleure note aux emprunts du Japon, que cette société n'envisage pas d'abaisser dans l'immédiat. Mais elle pourrait le faire et se donner un délai de dix-huit mois à deux ans pour réviser son appréciation. Il convient également de rappeler que Moody's avait été sérieusement critiquée pour avoir prévenu trop tard des difficultés financières du continent asiatique à l'automne dernier. Dans le cas du Japon, l'avertissement vient également tard. Cela fait des mois que tous les débiteurs nippons doivent servir des rendements plus élevés que leurs homologues des principaux pays occidentaux.

De fait, cette fois, Moody's n'est guère critiquée. Chacun est conscient de la gravité de sa décision de tancer publiquement les autorités japonaises. Cet avis prend l'allure d'une sanction officielle salutaire, dont on veut espérer qu'elle accélérera le redressement de la situation. Quoi qu'il en soit, sur le marché international, la réaction a été immédiate. Les capitaux ont afflué vers les valeurs jugées les plus sûres, les titres du Trésor des Etats-Unis en particulier. Avec pour conséquence immédiate, une détente des taux américains à long terme, si bien que l'écart des rendements de part et d'autre de l'Atlantique s'est sensiblement rétréci, vendredi. Les commentaires de Moody's ont encore renforcé l'effet des dernières indications sur la santé de l'économie américaine, laquelle semble en pleine croissance, sans inflation. *Dans ces conditions, certains spécialistes s'interrogent* sur les raisons qui font que le Trésor américain ait à servir un intérêt plus élevé sur la dette que la France ou l'Allemagne, par exemple. La fermeté du dollar est un des éléments mis en avant par ceux qui pensent que les rendements américains et européens devraient se rapprocher plus encore. Toute hausse de la devise américaine pénalise l'Europe, qui doit débourser d'autant plus pour payer ses matières premières en dollars.

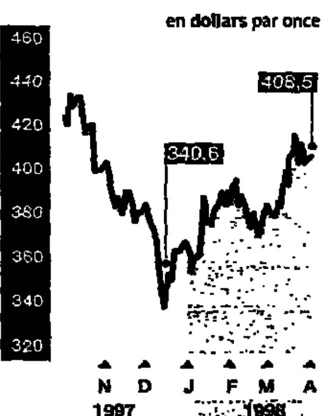
Par ailleurs, sur plan technique, la grande affaire du moment est l'offre *d'échange du Trésor français, qui remanie sa dette en écus. Il est proposé* aux porteurs d'obligations libellées dans cette unité de compte de se débarrasser de titres peu liquides pour en acquérir d'autres qui feront partie de quatre des très grands emprunts, également en écus, mais de même profil que des opérations en circulation émises en francs. Au début de l'année prochaine, lorsque les fonds d'Etat français *seront tous libellés en euros, les encours des* quatre lignes augmenteront immédiatement des montants des emprunts actuellement en francs. Cela devrait faire l'ossature du marché de la monnaie commune européenne.

Rarement une transaction de ce genre aura fait l'objet d'une aussi grande publicité. La proposition du Trésor français est très attrayante. En outre, la volonté des pouvoirs publics de parvenir à leur fin et les moyens mis en œuvre sont tels que l'offre actuelle devrait être *couronnée de succès. Quatre banques dirigent l'opération, deux françaises*, Paribas *et* la Caisse des *dépôts*, et deux *étrangères*, Morgan Stanley et Deutsche Bank. L'enjeu est important car, s'il parvient à devenir la grande référence du futur marché, le Trésor français pourra emprunter, à l'avenir, moins cher que d'autres. Pour l'heure, le lancement de l'offre perturbe le marché de l'euro, car plusieurs des titres échangeables servaient, à la fin du mois de mars encore, de référence à d'autres émissions. C'est un paradoxe, mais pour certaines *durées*, on ne peut plus, *aujourd'hui*, *mesurer de nouveaux emprunts* en écus à ceux du Trésor français dans cette unité de compte. Un débiteur allemand, AHB, a été obligé de changer de référence et évalue maintenant son opération par rapport à des obligations en deutschemarks du gouvernement de son pays. Un de ses compatriotes, L-Bank, a préféré se mesurer à des fonds d'Etat certes français, mais libellés en francs.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES





VOILÀ plus de six mois que les cours mondiaux du paladium et du platine – métaux précieux couramment appelés platinoïd – sont portés par une vague haussière dont ils ne semblent pas prêts de redescendre. Le paladium se traitait à Londres, en fin de semaine, à 281,50 dollars l'once (une once égale 31,103 grammes) et le platine, 415 dollars l'once.

Ils sont utilisés dans des marchés où la demande est soutenue. L'électronique est grande consommatrice de paladium, l'industrie automobile aussi qui l'utilise (en combinaison avec du platine et dans une moindre mesure du rhodium) dans la fabrication de pots d'échappement catalytiques. Les prothésistes dentaires s'en servent comme substitut à l'alliage nickel-chrome. La bijouterie est le débouché principal du platine. Quant à son dérivé, le rhodium, il concurrence sérieusement le paladium – jugé trop cher – dans l'usinage des pots d'échappement.

Ce sont les Russes, premiers producteurs mondiaux de paladium (ils assurent 70 % de l'offre totale), qui sont à l'origine du fort relèvement des prix. Ils ont brusquement asséché leurs exportations de ce métal dans le courant de l'année dernière suscitant des craintes de pénuries qui ne s'apèsent pas. D'une équipe gouvernementale à une autre, on annonce que Boris Eltsine doit bientôt signer le décret présidentiel nécessaire pour lever cette mesure. Mais l'attente s'éternise et pénalise les acheteurs. Le Japon, premier consommateur mondial, ne reçoit plus le métal indispensable à la construction automobile. Le groupe Nissan vient donc de faire savoir qu'il utiliserait désormais du rhodium en lieu et place du paladium pour le plus grand profit de l'Afrique du Sud, premier producteur mondial de rhodium.

Les Russes pèsent également sur l'offre de la platine en raréfiant sa production (au second rang mondial) à tel point que les analystes redoutent que 1998 ne soit une année de manque avec 700 000 onces de platine en moins. S'ils ne font rien pour détendre leur offre, les prédictions de niveaux records faites par des experts de la Standard Bank se vérifieront certainement.

Carole Petit

La déroute japonaise n'entrave pas la progression des Bourses occidentales

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ – 7,30%	↗ + 2,13%	↗ + 3,19%	↗ + 2,10%	↗ + 2,80%
15 517,78 points	8 983,41 points	3 987,82 points	6 064,20 points	5 223,52 points

À LONDRES, lors de la deuxième *conférence* Europe-Asie, les participants ont tenté de démontrer que l'économie japonaise n'est pas « *au bord du gouffre* », comme le pense Norio Ohga, le président du conseil d'administration de Sony. Les craquements étaient perceptibles depuis longtemps. Mais cette semaine, la Bourse de Tokyo a perdu pied. En cinq séances, l'indice Nikkei 225 a abandonné 7,3 %, à 15 517,78 yens. Le 26 mars, le gouvernement nippon a écorné encore un peu plus sa crédibilité en présentant un cinquième plan de relance amputé de la seule mesure attendue : une réduction d'impôt.

Malgré la déception du marché et l'annonce d'un recul de 3,3 % de la production industrielle, des interventions ciblées de fonds publics permettaient de maintenir l'indice Nikkei au-dessus du seuil des 16 000 yens. Mardi 31 mars, pour la dernière séance de l'année, l'indice a même progressé de 1,62 %, à 16 527,17 yens. Pour mieux s'effondrer de 1 009 yens, les jours suivants. La dérégulation du marché (*levée du* contrôle des changes et libéralisation des commissions *de courtage*) et la publication du rapport trimestriel de la Banque du Japon (*le tankan*) soulignant l'effondrement de la confiance *des patrons* japonais ont précipité le mouvement de baisse. Pour alimenter la panique, les plus importantes banques japonaises ont prévenu le marché que l'exercice écoulé serait marqué par de lourdes pertes, et l'agence de notation internationale Moody's a abaissé son appréciation de l'économie locale de stable à négative. Emporté dans la tourmente, le yen a atteint son plus bas niveau depuis sept ans face au dollar. La vague de pessimisme a également gagné les Bourses sud-asiatiques, comme celle de Séoul, qui a perdu 7,3 % en deux séances. Pour éviter un nouveau choc boursier en Asie, de nombreuses voix se sont élevées, dont celle de Leon Brittan, *vice-président* de la Commission européenne, pour réclamer une véritable relance de l'économie japonaise grâce à une réduction de la fiscalité.

BEAU FIXE

Paradoxe, la tempête qui souffle sur le Japon n'atteint pas les Bourses occidentales. L'Europe est toujours sous l'effet d'une spirale haussière. Qui commence à prendre des allures de fuite en avant pour la Bourse milanaise. En effet, l'indice MIB 30 a gagné plus de 40 % depuis le début de l'année après une envolée de 58 % l'an dernier. Le premier ministre italien Romano Prodi et le président de la Bourse de Milan, Stefano Preda, ont été obligés de recommander la plus grande prudence aux opérateurs. Toutefois, Stefano Preda a annoncé que la place allait poursuivre son *développement* avec l'introduction de 25 nouvelles sociétés et la recherche d'alliances internationales dans les produits dérivés.

Le temps est également au beau fixe à Francfort, où l'indice Dax a terminé la semaine sur une hausse de 2,8 %, à 5 223,52 points. Porté par la fermeté du dollar, qui s'est apprécié jusqu'à 1,8536 mark, l'indice Dax s'est adjugé quatre records historiques consécutifs. Les valeurs automobiles ont tenu la vedette. L'action du groupe BMW, qui a été retenu pour le rachat de Rolls-Royce lundi 30 mars, a grimpé de 6 % sur la semaine. Celle de son concurrent immédiat, Volkswagen, qui tente de lui ravir la prestigieuse marque britannique, a gagné 10 %. Et le titre Daimler Benz, qui a annoncé, vendredi 3 avril, un bénéfice net de 3,2 milliards de marks, s'est adjugé 3,9 %. Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank ne s'alarme pas de l'euphorie actuelle. Les sommets actuels sont « *fondamentalement bien assurés en raison de l'environnement exceptionnellement favorable sur le terrain obligataire et monétaire* », assure-t-elle.

Portée par l'exemple de ses consœurs, la Bourse de Paris a tenté, vendredi 3 avril, de franchir un nouveau cap : celui des 4 000 points. Elle n'a réussi qu'à inscrire un record historique à 3 987,82 points avant que la tendance ne se retourne. La séance s'est finalement soldée par une baisse de 0,10 %. Toutefois, sur l'ensemble de la semaine, l'indice CAC 40 a grimpé de 3,19 %. *La capitalisation boursière de la place dépasse désormais les 5 000 milliards de francs, soit 65 % du produit national brut français.*

Durant la semaine écoulée, la Bourse de Londres a poursuivi sa *moisson de records*. Le dernier a été glané le vendredi 3 avril, à 6 064,20 points. Sur l'ensemble de la semaine, l'avance est de 2,1 %. La situation est cependant contrastée. L'action du sidérurgiste British Steel a été pénalisée par la forte hausse de la livre sterling (à 10,32 francs). En revanche, celle du chimiste Courtaulds a grimpé de 25 % sur les rumeurs, entretenues par la direction, d'un rachat par son concurrent néerlandais Akzo Nobel.

La Bourse de New York, à mi-chemin entre une Europe euphorique et une Asie dépressive, a su garder le meilleur des deux. Après sept ans de croissance, *son expansion économique* a besoin d'être tempérée par la crise asiatique. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi (+ 36 000 en mars) a rassuré les marchés obligataires et dopé le marché des actions. Vendredi 3 avril, l'indice Dow Jones a fait une incursion au-delà des 9 000 points (*lire page 15*). Mais, pris de vertige, il est revenu à 8 983,41 points à la clôture. Sur la semaine, la hausse est de 2,13 %. Si le stratège de la banque JP Morgan estime que la hausse est trop rapide, celui de la banque Lehman Brothers, interrogé par l'agence Bloomberg, pense au contraire que « *le Dow Jones va continuer à monter* ».

Enguérand Renault

DISPARITION

Maria Torok

Une nouvelle lecture des textes freudiens

LA PSYCHANALYSTE Maria Torok est morte à New York, le 25 mars, des suites d'une leucémie. Née à Budapest le 10 novembre 1925 dans une famille de la grande bourgeoisie juive hongroise, elle a incarné durant les années 70, au côté de Nicolas Abraham et de René Major, le renouveau théorique de l'interrogation freudienne au sein de la Société psychanalytique de Paris (SPP), dont elle était membre.

C'est en 1950, à Paris, qu'elle fait la connaissance d'Abraham. Issu lui aussi d'une famille juive, il a été obligé de quitter la Hongrie en 1938 à cause du *numerus clausus*. Marié, il a eu deux fils. Il prend Maria Torok pour compagne, commençant ainsi une aventure intellectuelle fondée sur l'intérêt commun qu'ils portent à la culture hongroise et à une tradition de la psychanalyse fortement marquée par l'enseignement de Sandor Ferenczi. Devenue psychologue-conseil auprès des écoles maternelles, elle fera sa première analyse avec Bela Brunberger, puis une deuxième avec Margaret Williams-Clark.

Au début des années 50, avec Abraham, elle anime à son domicile de la rue de Vézelay un séminaire de psychologie phénoménologique centré sur la lecture de l'œuvre de Husserl. Neuf ans plus tard, au cours d'un colloque à Cerisy-la-Salle (Manche), Abraham fait la connaissance de Jacques Derrida, dont il devient l'ami. Tous deux ont en commun un intérêt semblable pour la philosophie husserlienne et tous deux conçoivent la lecture des textes sous l'angle d'une production signifiante polymorphe et éclatée.

Avec Maria Torok, Abraham s'engage alors dans un travail de redécouverte du texte freudien, contemporaine de celle de Jacques Lacan mais orientée vers une tout autre conceptualité. Partant des notions de traumatisme et d'introjection empruntées à Ferenczi, ils inventent un vocabulaire foisonnant – l'anasémie, l'écorce, le noyau – ayant pour objectif de pousser au plus loin les limites de l'exploration de l'inconscient. Il s'agit bien pour eux d'inventer une clinique de la reconstruction du soi capable de libérer l'homme des *« fantômes »* qui hantent sa mémoire ou des *« cryptes »* qui aliènent sa liberté. D'où une conceptualité articulée autour des notions de *« secrets de familles »*, de *« deuil impossible »*, de *« vécu inavouable »*. Tous ces termes se retrouveront dans *L'Ecorce et le Noyau*, ouvrage de référence publié en 1978 (Flammarion, rééd. « Champs »).

POLYSÉMIE DE L'INCONSCIENT

Soucieux de lier cette nouvelle lecture des textes freudiens à une rénovation de l'institution psychanalytique, Abraham et Torok participent avec René Major en 1973 à la création du groupe Confrontation où se retrouvent, pour la première fois, des psychanalystes freudiens de toutes tendances. Aussi donnent-ils naissance à un véritable mouvement de dissidence qui aura pour effet de *« déconstruire »* (au sens derridien) le paysage psychanalytique français.

C'est avec *Le Verbier de l'homme aux loups*, publié en 1976 (Aubier-Flammarion) et magnifiquement préfacé par Derrida, qu'Abraham et Torok acquièrent une notoriété internationale. A la suite de Muriel Gardiner, ils commentent l'histoire fameuse de Sergueï Pankejeff, analysé par Freud. A la langue russe, ou langue maternelle, à la langue allemande, ou langue de la cure, et à la langue anglaise, ou langue de la nourrice du patient, *ils en ajoutent une quatrième*, la française, qui leur permet de cerner l'essence même du délire de l'homme aux loups et le caractère nécessairement polysémique de l'inconscient et de la théorie clinique.

Après la mort d'Abraham en 1977, Maria Torok poursuivra ses travaux avec Nicholas Rand, le neveu de celui-ci (*Questions à Freud*, Paris, Les Belles Lettres/Archimbaud, 1995).

Elisabeth Roudinesco

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 2 avril sont publiés :

● **Fonction publique** : deux décrets modifiant l'organisation des carrières et les échelles de rémunération des fonctionnaires des catégories C et D, consécutivement à l'accord salarial du 10 février ; un arrêté fixant l'échelonnement indiciaire des grades et des emplois des catégories C et D.

● **CNFPT** : un arrêté fixant les modalités d'organisation des élections des représentants des départements et des régions au conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale, suite à la démission du président de l'établissement, Jean-Pierre Soisson. Le vote est fixé au 1er juillet.

● **Thym pollué** : un arrêté portant suspension de la mise sur le marché du thym cultivé sur le territoire de la commune de Pierrelaye (Val-d'Oise), considérant qu'il renferme des taux en plomb et en mercure susceptibles de présenter un danger grave pour la population.

● **Etudes médicales** : un arrêté modificatif relatif à l'organisation du concours spécial permettant l'accès au troisième cycle spécialisé des études médicales en vue de l'obtention du diplôme d'études spécialisées de médecine du travail.

● **Gardes médicales** : un arrêté relatif à l'organisation et à l'indemnisation des services de garde dans les établissements publics de santé autres que les hôpitaux locaux ; un arrêté relatif à l'indemnisation des gardes effectuées par les internes, les résidents en médecine et les étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne dans les établissements de santé autres que les hôpitaux locaux ; un arrêté relatif aux astreintes des internes ; un arrêté relatif aux gardes des étudiants en médecine ; un arrêté fixant le montant des indemnités pour gardes supplémentaires attribuées aux étudiants de deuxième, troisième et quatrième années du deuxième cycle des études médicales ; un arrêté relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements publics de santé.

● **Textile** : un décret modificatif relatif à la réduction dégressive sur les cotisations patronales de sécurité sociale des entreprises du secteur textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure instituée par la loi du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. Les entreprises de ces secteurs qui jouissaient au 31 décembre 1997 d'une réduction dégressive sur les cotisations patronales de sécurité sociale pourront continuer à en bénéficier en 1998 sous certaines conditions.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Alger, 1938.
Boulogne, Nice, 1998.

Jean-Paul ANTONA

est toujours le plus jeune !

Joyeux anniversaire, Papa.

Laurence.

– 5 avril 1998.

Fêtons l'anniversaire de

Chloé,

nouvelle citoyenne, ce jour.

Anniversaires de mariage

– Bon anniversaire,

Arlette et René !

Trente ans de mariage marqués du sceau du bonheur.
Méritez bien cette petite fleur dans votre quotidien préféré.
A dans trente ans !

Marine, Morgane et François
qui pensent bien à vous.

Noces d'or

– 5 avril 1948.

Luce et Jean SENOUF

rendent grâce à Dieu pour ces cinquante années de vie effervescente, de rencontres, d'émotions d'amour et de richesses diverses. Pour le soutien dans les heures d'affliction pour le don de nos enfants Claude, Odile, Olivier, Aviva, nos petits-enfants bien-aimés, Camille, Flore, Orphée, Louis, pour l'affection et la fidélité de nos amis.

« Béni sois-Tu Eternel, notre Dieu qui nous a conservé la vie et la santé et nous a fait attendre ce jour. »

Décès

– M. Patrick Lehideux,
M. et Mme Dominique Gruere,
Clémence, Julien et Olivier,
M. et Mme Claude Gallot
et Clémentine,
Mme Janine de La Barre
et Bertrand,
ont la douleur de faire part du décès de

Michèle ARNAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des arts et des lettres,

survenu le 30 mars 1998, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu, à 10 h 30, le mercredi 8 avril 1998, en la chapelle du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

18, avenue Raphaël,
75016 Paris.

Montagny Prouvaire,
60540 Belle-Eglise.
68, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.
(Le *Monde* du 3 avril.)

– Mme Geneviève Serieyx, née Caby,
sa fille,
M. Hervé Serieyx,
son gendre,
M. et Mme Yvon Serieyx,
Et Bertrand Serieyx,
ses petits-enfants,
Mme Fanny Linant de Bellefonds,
M. et Mme Xavier Linant de Bellefonds,
M. et Mme Denis Bougnoux,
M. et Mme Antoine Loubeyre
et leurs enfants,
Les personnes qui l'ont soignée avec dévouement,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Edith CABY,
née LINANT de BELLEFONDS,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elle a rejoint son époux,

Gaston CABY,
professeur de droit
à la faculté de Nice,

décédé en mai 1991.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 avril, à 10 h 30, en la chapelle de l'athanée, 42, avenue Saint-Augustin, à Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Corot,
78110 Le Vésinet.

– Lucien Donadieu, professeur honoraire de l'université Paris-Sud (Orsay), ancien directeur de l'IUT d'Orsay, ancien directeur de la formation permanente de l'université Paris-Sud, membre du MIT Club de Paris,
son époux,

Mireille Remert, Michelle Zorman
et Jean Donadieu,
ses enfants,

Eliane Josette Prevost-Giraud,
sa sœur,

Nicolas, Violette, Cyril, Laurent, Sylvain, Sarah, Elsa, Juliette,
ses petits-enfants,

Sandrine, Frédéric,
sa nièce et son neveu,

Leurs maris et ami(e)s,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Irène DONADIEU,
née GIRAUD,

survenu le 3 avril 1998.

L'inhumation aura lieu le lundi 6 avril 1998, à 11 heures, au cimetière de l'église, à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes).

Ni fleurs ni couronnes.

14, rue Broca,
75005 Paris.

– Claude Dupaigne,
sa mère,
Catherine Dupaigne,
son épouse,
Juliette, Pauline, Thimothée,
Baptiste Dupaigne,
ses quatre enfants,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part du départ de

Bruno DUPAIGNE,

survenu le 3 avril 1998, à son domicile, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Deuil-la-Barre, à 15 h 45, le lundi 6 avril.

– Simone, Patrice, Annik et Charlotte
ont la douleur d'annoncer le décès *brutal* de

Henri HESTO,

survenu le 28 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

– Margaret Aubry
et Christophe,
Claude et Michèle Duchemin,
Nadège, Adrien et Aliénor,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève
L'HERMITE-AUBRY,

survenu le 3 avril 1998, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'office religieux aura lieu le 7 avril, à 10 h 30, à Saint-Joseph-des-Epinettes, l'inhumation à 12 heures, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau familial.

27, rue Lantiez,
75017 Paris.
La Ravoire,
384, route de Bellevue,
01210 Prevessin-Moens.

– Françoise Martini,
son épouse,
Christine et Arne Häfner,
Cécile, Jean-Baptiste et Camille Martini,
ses enfants,
Marie Häfner,
sa petite-fille,
Les familles Bonnefont et Beaudet,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Alain MARTINI,

survenu le 2 avril 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 avril 1998, à 14 heures, en l'église Saint-Rémy, 17, place de la République, à Vanves (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

– Le président,
Le directeur général,
Le personnel d'Aéroports de Paris,
rendent hommage à la mémoire de

Alain MARTINI,
adjoint au directeur ressources humaines,

décédé le 2 avril 1998, et s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches.

– Mme Monique Rouget,
Ainsi que ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne MOREL,
née VASSARD,

survenu à Menton, le 2 avril 1998, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 6 avril, à 14 h 30, en la chapelle de l'athanée de Menton, suivies de l'inhumation au cimetière de Castellar.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Isaak OPATOWSKI,
secrétaire général de la société
« Les Amis de Radom »,

survenu le 3 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 avril 1998.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

Des cars seront à la disposition des personnes désirant assister à la cérémonie, départ à 14 h 15, devant l'Hôtel Holiday Inn, place de la République, Paris-11e. Retour assuré.

De la part de

Mme Lola Opatowski,
son épouse,
Mme Annie Opatowski,
sa fille,
Et de toute la famille.

– La famille,
Et les amis de

Maria TOROK,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à New York, le mercredi 25 mars 1998, dans sa soixante-treizième année.

A sa demande, ses cendres seront dispersées.

(Lire ci-contre.)

Remerciements

– Denise René,
Denis Kilian,
Marcel et René Bleibtreu,
Ainsi que leurs proches,
ont été très touchés par vos nombreux témoignages de sympathie lors de la disparition brutale de

Lucienne BLEIBTREU KILIAN

et vous remercient d'avoir partagé leur peine par votre présence et vos pensées chaleureuses.

Anniversaires de décès

– Le 5 avril 1987,

Philippe AYDALOT

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Laïli, son épouse,
Marion, sa fille.

– 5 avril 1990 - 5 avril 1998.

Aymeric

Te souviens-tu de cette folle douceur : nous cinq... figée dans tes rouges dix-sept ans ?

Nous t'aimons.
René, Evelyne, Anne-Gaëlle, Neigeline.

– Il y a cinq ans,
le 5 avril 1993,

Jean-Paul GAILLAC

passait de l'autre côté du chemin.

A tous ceux qui ont cheminé avec lui.

Expositions

M. Eric de ROTHSCHILD,
président du Mémorial
du martyr juif inconnu
et du Centre de documentation juive contemporaine

a le plaisir de vous inviter
à l'inauguration de l'exposition
réalisée par la Fondation Shalom :

« ET JE VOIS ENCORE LEURS VISAGES »,
photographies des juifs de Pologne

le mercredi 8 avril 1998, à 18 h 30,

Mémorial du martyr juif inconnu,
Centre de documentation juive contemporaine,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Téléphone : 01-42-77-44-72.

Cette exposition sera présentée jusqu'au 14 juin 1998 inclus.

Communications diverses

Projection d'un film inédit en France sur « La résurrection des crypto-juifs séfarades »
présenté par Harry Carasso, suivi d'un débat avec les professeurs Haïm Vidal Séphia et Richard Ayoun, et Moïse Rahmani (« Los Muestros », Bruxelles).
Mardi 7 avril, à 20 h 30, à l'Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5e.
Association des amis et des abonnés de l'Arche.
Renseignements : 01-42-17-10-30.

Communications diverses

Prix de la Découverte poétique,
Fondation Simone-de-Carfort,
sous l'égide de la Fondation de France.
D'un montant de 10 000 francs, ce prix a pour objet la découverte d'un poète d'expression française inconnu ou méconnu. Les poèmes inédits doivent être envoyés entre le 1er avril et le 31 mai, en pli non recommandé.
Renseignements : Arlette Baleynaud-Joffre,
10, boulevard Diderot,
75012 Paris.

SPORTS **Le 22e marathon de Paris, qui devait se courir dimanche 5 avril dans la capitale, a prévu d'accueillir quelque 22 000 participants sur un parcours légèrement « raboté » afin de permettre aux favoris d'améliorer le record de l'épreuve (2 h 10 min 3 s). ● SEPT COUREURS se présentent avec des temps de référence inférieurs à 2 h 10 min, mais les organisateurs redoutent des conditions météorologiques défavorables (pluie et vent). ● LA MEILLEURE performance mondiale (2 h 6 min 50 s), établie le 17 avril 1998 par l'Ethiopien Belayneh Dinsamo, lors du marathon de Rotterdam (Pays-Bas), ne semble pas devoir être mise à mal. ● LES SPECIALISTES estiment pourtant qu'elle pourrait être améliorée cette année, après dix ans de tentatives infructueuses. ● BELAYNEH DINSAMO, lui, a abandonné la course à pied et s'est retiré dans son pays.**

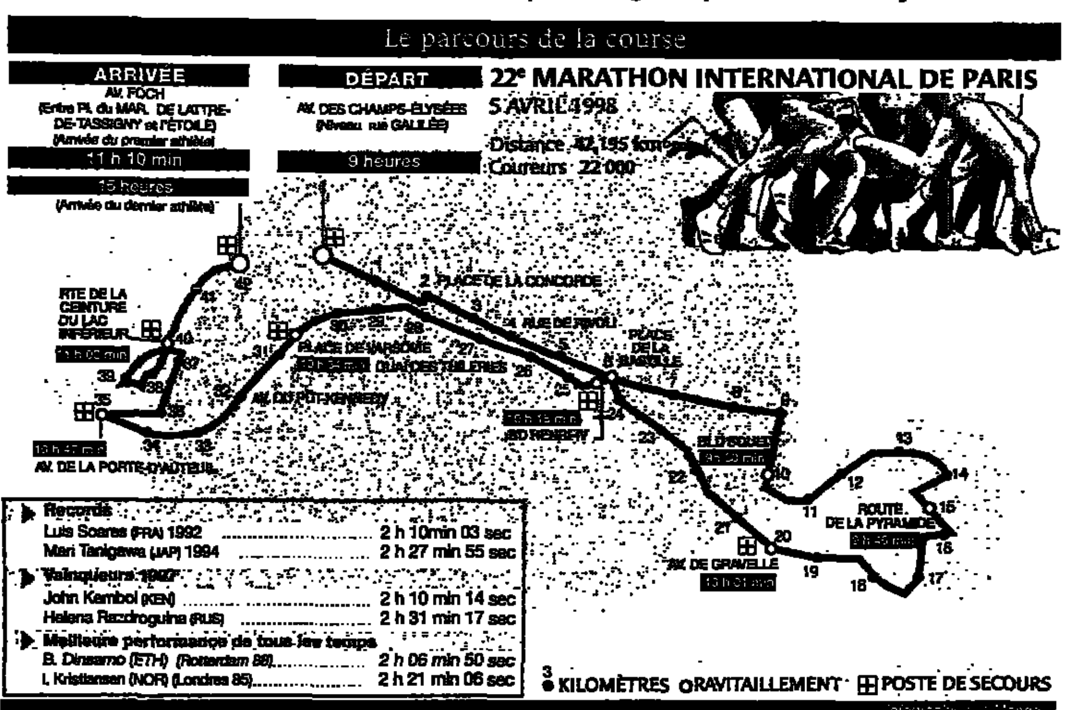
Après dix ans de surplace, le marathon attend un nouveau champion

Le 17 avril 1988 à Rotterdam, l'Ethiopien Belayneh Dinsamo améliorait la meilleure performance mondiale de la distance en 2 h 6 min 50 s. Les spécialistes annonçaient alors que ce record ne tiendrait pas longtemps. Il tient toujours, et l'on est aujourd'hui sans nouvelles de son détenteur

À QUELQUES JOURS de son dixième anniversaire, le temps de référence établi le 17 avril 1988, à Rotterdam, par l'Ethiopien Belayneh Dinsamo sur la distance olympique de 42,195 km (2 h 6 min 50 s) n'a jamais été aussi menacé. En ce début de printemps, période d'ouverture de la saison de marathons, on recense quarante-huit athlètes ayant réalisé l'an passé 2 h 9 min 50 s ou moins. En fin d'année, quatre d'entre eux ont même sérieusement menacé la longévité de cette meilleure performance mondiale en l'approchant de moins d'une minute.

Le plus impressionnant, un Marocain de vingt-cinq ans, Khalid Khannouchi, a échoué de seulement vingt secondes lors de sa première apparition sur la distance à Chicago, le 19 octobre 1997. Il a parcouru la seconde partie de la course en 63 minutes, soit 22 secondes plus vite que ne l'avait fait Belayneb Dinsamo à Rotterdam. Deux mois, plus tard, à Fukuoka (Japon), Josiah Thugwane, le Sud-Africain champion olympique 1996, a terminé à 38 secondes du « chrono » de l'Ethiopien. Et il faut compter avec les Kenyans qui, sous la coupe de managers occidentaux, collectionnent victoires et accessits dans des temps proches.

Cette effervescence et les supputations des statisticiens autour de la meilleure performance mondiale ne semblent pas émouvoir son auteur. Inconnu à l'époque de son exploit, Belayneh Dinsamo, aujourd'hui âgé de trente-deux ans, est retourné à son anonymat. *« Je n'ai plus de contact avec lui depuis le marathon de Rotterdam, en 1997, dans lequel il a abandonné*, assure son manager néerlandais, Jos Hermens. *Je suis allé en Ethiopie le mois dernier, et des athlètes m'ont dit qu'il était reparti dans son village mais je ne sais pas où.* » Avant de renoncer en plein marathon olympique d'Atlanta (1996), le coureur éthiopien s'était encore imposé, à Rotterdam, en 2 h 10 min 30 s : sa première victoire depuis 1990 et son seul temps sous les 2 h 11 min depuis 1989.



« J'avais oublié que son chrono tenait depuis aussi longtemps, dit le vétéran français de la distance, Dominique Chauvelier. *Ça ne m'a pas marqué comme une grande performance puisqu'il n'a jamais confirmé lors de grands championnats ni même vraiment lors d'autres courses.* »

CONDITIONS IDÉALES

Dominique Chauvelier témoigne davantage de respect au précédent détenteur du record mondial du marathon, le Portugais Carlos Lopes (2 h 7 min 12 s) : *« Lui, c'était un vrai champion. Champion du monde de cross, champion olympique de marathon à Los Angeles en 1984, et ex-recordman olympique du 10 000 mètres... »*

Pour améliorer le record de Carlos Lopes, Belayneh Dinsamo a bénéficié de conditions idéales. *« Douze dégrés, pas de vent, et un fabuleux travail d'équipe »*, se souvient Jos Hermens, qui parle aussi d'*« un heureux "accident" pour un athlète qui n'a jamais bien contrôlé son poids ni sa condition physique »*. En 1988, une moitié de l'équipe éthiopienne devait courir à Boston, l'autre à Rotterdam. En réponse au gouvernement américain, qui dénigrait le régime communiste éthiopien de l'époque, toute l'équipe avait été envoyée aux Pays-Bas. *« Il y avait au moins dix coureurs capables de réaliser moins de 2 h 12 min, et deux excellents "lièvres"*, dit Jos Hermens : *Dinsamo en a profité.* »

Les organisateurs de marathons continuent d'appliquer la recette qui avait favorisé sa performance de Rotterdam : un casting de choix emmené par de bons « lièvres », un parcours aussi plat et rectiligne que possible pour éviter ralentissements et baisses de régime. Ceux de Rotterdam (19 avril), Londres (26 avril), Berlin (20 septembre), Chicago (11 octobre) et Fukuoka (16 décembre), riches et prisés des stars, rassemblent les conditions nécessaires à l'amélioration du chronomètre. Le reste tient à la forme des favoris et aux caprices de la météo. Jos Hermens, associé à l'organisation du marathon de Rotterdam, voit le record *« tomber une fois ce mois-ci et une fois à l'automne »*.

LA FLAMBÉE DES PRIMES

Dominique Chauvelier confirme : *« La flambée des records du monde sur piste ne tardera pas à se répercuter sur marathon. »* L'arrivée imminente du véloce Kenyan Paul Tergat et du talentueux Ethiopien Haile Gebresselassie sur cette distance pourrait lui donner raison. Il y a aussi le dopage. *« L'EPO a infiltré la course de fond comme elle l'a fait avec le cyclisme*, affirme Dominique Chauvelier. *Son utilisation permet d'améliorer de 15 % les capacités aérobies que l'on utilise 95 % de la durée d'un marathon. Cela peut donc permettre de gagner trois minutes.* »

Une « décision » que peuvent motiver les enjeux financiers. Il y a dix ans, Belayneh Dinsamo avait dû partager ses gains avec ses coéquipiers et n'avait reçu aucune prime de son équipementier. Il est devenu propriétaire d'un café à Addis-Abeba bien plus tard et n'est pas à l'abri du besoin. Aujourd'hui, la seule amélioration de sa performance rapporterait, sur-le-champ, à son auteur entre 50 000 et 75 000 dollars (entre environ 300 000 et 450 000 francs) ; sans compter les primes d'engagement exigibles seulement pour se présenter au départ d'une épreuve, et les bonus accordés par les sponsors.

Patricia Jolly

22 000 coureurs sur un parcours « raboté »

Pour sa 22e édition, organisée dimanche 5 avril, le Marathon de Paris innove sans trahir sa vocation. Son organisateur, Joël Lainé, attaché au caractère populaire de l'épreuve, qui enregistre encore environ 22 000 inscriptions cette année, ne s'attend pas à une meilleure performance mondiale. *« On ne transformera pas Paris en une course comme Rotterdam ou Londres avec leurs énormes primes, ou comme Boston dont le parcours descend, dit le directeur de course Patrick Aknin, mais on se débrouille pour s'en rapprocher. » Le budget dévolu aux primes et aux bonus a été augmenté de 200 000 francs.*

Le parcours, qui traine une réputation de lenteur, n'attire pas les stars. On l'a légèrement modifié : presque rectiligne grâce à l'élimination de six virages, il est plus facile jusqu'à mi-distance. Les concurrents britanniques ont insisté pour que le passage sous le tunnel du pont de l'Alma soit maintenu, en hommage à la princesse de Galles. Ces changements devraient permettre aux plus rapides un gain de quinze à vingt secondes. « Le record de l'épreuve, 2 h 10 min 3 s, n'est plus une performance, remarque M. Aknin. Avec de bonnes conditions météo, il devrait tomber cette année. »

Une lutte incessante contre le temps

● **Les dix meilleures performances mondiales de tous les temps (hommes) :** 2 h 6 min 50 s, Belayneh Dinsamo (Eth.), à Rotterdam, le 17 avril 1988 ; 2 h 7 min 2 s, Sammy Lelei (Ken.), à Berlin, le 24 septembre 1995 ; 2 h 7 min 7 s, Ahmed Salah (Dji.), à Rotterdam, le 17 avril 1988 ; 2 h 7 min 12 s, Carlos Lopes (Por.), à Rotterdam, le 20 avril 1985 ; 2 h 7 min 13 s, Steve Jones (GB), à Chicago, le 20 octobre 1985 ; 2 h 7 min 15 s, Cosmas Ndeti (Ken.), à Boston, le 18 avril 1994 ; 2 h 7 min 19 s, Andres Espinosa (Mex.), à Boston, le 18 avril 1994 ; 2 h 7 min 20 s, Vincent Rousseau (Bel.), à Berlin, le 24 septembre 1995 ; 2 h 7 min 35 s, Taisuké Kodama (Jap.), à Pékin, le 19 octobre 1986 ; 2 h 7 min 35 s, Abebe Mekonnen (Ethiopie) à Pékin le 16 octobre 1988.

● **L'évolution de la meilleure performance mondiale depuis trente ans :** 1967, Derek Clayton (Aus.), 2 h 9 min 36 s ; 1969, Derek Clayton (Aus.), 2 h 8 min 33 s ; 1981, Rob de Castella (Aus.), 2 h 8 min 18 s ; 1984, Steve Jones (GB), 2 h 8 min 5 s ; 1985, Carlos Lopes (Por.), 2 h 7 min 12 s ; 1988, Belayneh Dinsamo (Eth.), 2 h 6 min 50 s.

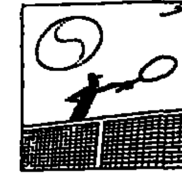
● **Les principaux engagés à Paris :** Messieurs : Patrick Muturi (Ken.), Jackson Kabiga (Ken.), Leonid Shvetsov (Rus.), Ezekiel Bitok (Ken.), Lassek Beblo (Pol.), Gregorz Gadjus (Pol.), Silvio Guerra (Equ.), John Kemboi (Ken.), Andréa Sambu (Tan.). Dames : Tatiana Dzhabrailova (Ukr.), Xuijuan Ren (Chin.), Angeline Kanana (Ken.), Judit Nagy (Hon.), Elena Razdroguina (Rus.), Alina Tecuta (Rou.).

● **Les primes à l'arrivée (hommes ou femmes) :** premier, 150 000 francs ; deuxième, 120 000 francs ; troisième, 90 000 francs.

Guillaume Raoux, le petit soldat de la Coupe Davis

HELSINKI
de notre envoyée spéciale

Lui-même s'avoue surpris de l'issue rapide de ce premier match. *« J'ai bien commencé, j'ai bien continué, j'ai bien terminé »*, résume Guillaume Raoux en forme de boutade. Vendredi 3 avril, lors du premier acte de la rencontre Finlande-France comptant pour le groupe 1 de la zone euro-africaine en Coupe Davis, le Français a réalisé un match presque parfait, aidé dans sa tâche par un adversaire trop fébrile. Tuomas Ketola a été balayé en moins d'une heure et demie (6-1, 6-1, 6-1).


TENNIS

Un peu plus tard, au terme d'une partie plus accrochée et plus crispante, Cédric Pioline a apporté le deuxième point à la France après avoir sauvé deux balles de set lors de la troisième manche face au surprenant Ville Liukko, 696e joueur mondial. *« Il a sans doute joué le match de sa vie »*, a lâché Pioline, qui a étouffé son adversaire d'un opiniâtre jeu de service-volée (6-3, 7-5, 7-5). Samedi, dans le double, les Français tentaient une victoire totale avec une paire inédite en Coupe Davis : Nicolas Escudé et Guillaume Raoux.

Sélectionné pour la première fois en double contre le Danemark en 1996 aux côtés de Guy Forget, celui-ci était préposé au match du samedi 4 avril après-midi. Un dimanche de septembre, lors d'un match disputé à Gand, a ouvert son horizon. La France était menée 2 à 1. La veille, Guillaume avait été le héros du double. Restaient deux points à arracher en simple pour éviter la relégation : Cédric Pioline était blessé et Fabrice Santoro était perdu dans les circonvolutions de ses doutes. Yannick Noah appela alors Guillaume Raoux.

Au bout d'une partie rageuse, le Français réussit à battre le Belge Filip Dewulf, pourtant demi-finaliste à Roland-Garros quelques mois auparavant. La France gardait espoir, en vain. Guillaume se souvient. C'était la première fois que l'un de ses matchs de simple comptait : *« Je n'avais rien à perdre, car, sur le papier, Dewulf était plus fort que moi*, dit-il. *Si j'avais été battu, on m'aurait dit que j'avais fait mon maximum. Mieux, j'ai gagné. »*

« PRESSION POSITIVE »

A Helsinki, c'est la première fois qu'il était titularisé en simple. Yannick Noah l'a préféré à Nicolas Escudé (récent demi-finaliste aux Internationaux d'Australie) en raison de son expérience de l'épreuve. Guillaume Raoux a été l'un des protagonistes de l'aventure 1997. En demi-finale, contre l'Italie, il avait été celui qui avait retapé le moral de l'équipe alors qu'elle était menée 2 à 0. En finale contre la Suède, il en avait été l'un des moteurs, celui, peut-être, qui avait le plus cru en la victoire.

Depuis 1996, Guillaume Raoux est devenu le petit soldat de la Coupe Davis. Il ne remet pas en cause cette étiquette. *« Joueur de Coupe Davis, j'aime cela. Ici, la seule pression que je ressens est une pression positive. La concentration, le jeu, tout me paraît facile parce que je suis bien entouré.* » Il ne cesse de le clamer, il doit sa carrière à la quête du saladier d'argent : *« Si je n'avais pas connu la Coupe Davis, on aurait retenu le nom d'un joueur moyen, sans plus. Avec elle, je suis considéré autrement.* » Les émotions, les tristesses ou les victoires lui ont forgé une autre âme, de même que les conseils de Yannick Noah et ceux de Guy Forget, dont il fut un partenaire attentif en double.

Longtemps, il lui a été difficile de répercuter les bienfaits de l'expérience sur le circuit. A vingt-huit ans, il commence à y voir plus clair. Il est aujourd'hui 40e joueur mondial. Il est surtout capable de hausser son jeu afin de taquiner les meilleurs : *« Récemment, j'ai eu des balles de match contre Greg Rusedski et Karol Kucera (5e et 10e joueur mondial). Il y a un an, cela n'arrivait pas. Je sais désormais que je peux les battre. »*

Samedi, il retrouvait le double. Il en est aujourd'hui le pilier : sa façon à lui d'aider la relève à s'épanouir au sein du groupe. *« J'espère que je vais être un aussi bon parrain pour Nicolas que l'a été Guy avec moi. A la différence que Guy avait cette aura que moi je n'ai pas. »* Aujourd'hui, il n'a qu'une idée en tête : contribuer au retour de l'équipe dans le groupe mondial, ici à Helsinki et lors du match de barrage en septembre : *« La Coupe Davis m'a tout apporté*, dit-il. *Je voudrais lui apporter quelque chose. »*

Bénédicte Mathieu

La pluie perturbe Etats-Unis-Russie

Les deux premiers simples de la rencontre Etats-Unis-Russie, comptant pour le 1er tour du groupe mondial de la Coupe Davis, après plusieurs renvois, vendredi 3 avril, en raison de la pluie et des orages tombant sur Stone Mountain (Géorgie), ont été reportés au samedi 4. Les rencontres doivent opposer d'abord le Russe Evgueni Kafelnikov (6e joueur mondial) à l'Américain Jim Courier (53e), puis le Russe Marat Safin (170e) à l'Américain Andre Agassi (22e). Les Russes, dont l'atout maître s'appelle Kafelnikov, seul joueur dans les dix premiers mondiaux en simple et en double, ont obtenu que le double soit repoussé au dimanche 5 au matin vers 10 heures (17 heures en France). Les deux derniers simples, (Kafelnikov-Agassi et Courier-Safin) sont maintenus pour dimanche après-midi, mais ont de fortes chances d'être repoussés à lundi.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : le docteur Françoise Wright,** membre de la commission d'experts mise sur pied par la Fédération française de judo (FFJ) pour tenter de faire la lumière scientifique sur le cas de dopage à la nandrolone (stéroïdes anabolisants) de Djamel Bouras, a révélé, vendredi 3 avril, que selon ses conclusions la présence de l'anabolisant en question dans les urines du champion olympique ne pouvait être d'origine endogène (naturelle). *« Pour moi, il n'y a pas de doute, il y a eu prise de norestéroïde exogène* (extérieure) », a déclaré le docteur Wright.

■ **FOOTBALL : Canal Plus a assigné France 2,** mercredi 1er avril, devant le tribunal de commerce de Paris. La chaîne cryptée conteste à la chaîne en 16/9e Superfoot 98, éditée temporairement par France 2 et qui sera diffusée sur le bouquet numérique TPS concurrent de Canal-Satellite, le droit de retransmettre les matchs de la Coupe du monde. Canal Plus a estimé, vendredi 3 avril, que *« les droits de retransmission ont été exclusivement acquis pour la France (...) par TF 1, France 2, France 3 et Canal Plus, tous quatre membres de l'Union européenne des radiodiffuseurs (UER) »*. France Télévision fait valoir que les règles de l'UER ont été respectées, s'agissant d'un *« achat de droits groupés »* que les chaînes peuvent utiliser *« sur n'importe quel support »*.

■ **Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement,** a annoncé, vendredi 3 avril, à l'occasion d'une réunion, à Paris, des responsables policiers des quinze pays d'Europe chargés du hooliganisme, le renforcement probable du plan Vigipirate à l'approche de la Coupe du monde (10 juin-12 juillet). *« Ce plan de sécurisation »* mis en place durant la vague d'attentats terroristes de 1995 n'a, depuis, jamais été levé.

■ **MOTOCYCLISME : le jeune pilote français de 500 cm³, Régis Laconi (Yamaha),** s'est brisé la cheville dans une chute, vendredi 3 avril, lors des qualifications du Grand Prix du Japon.

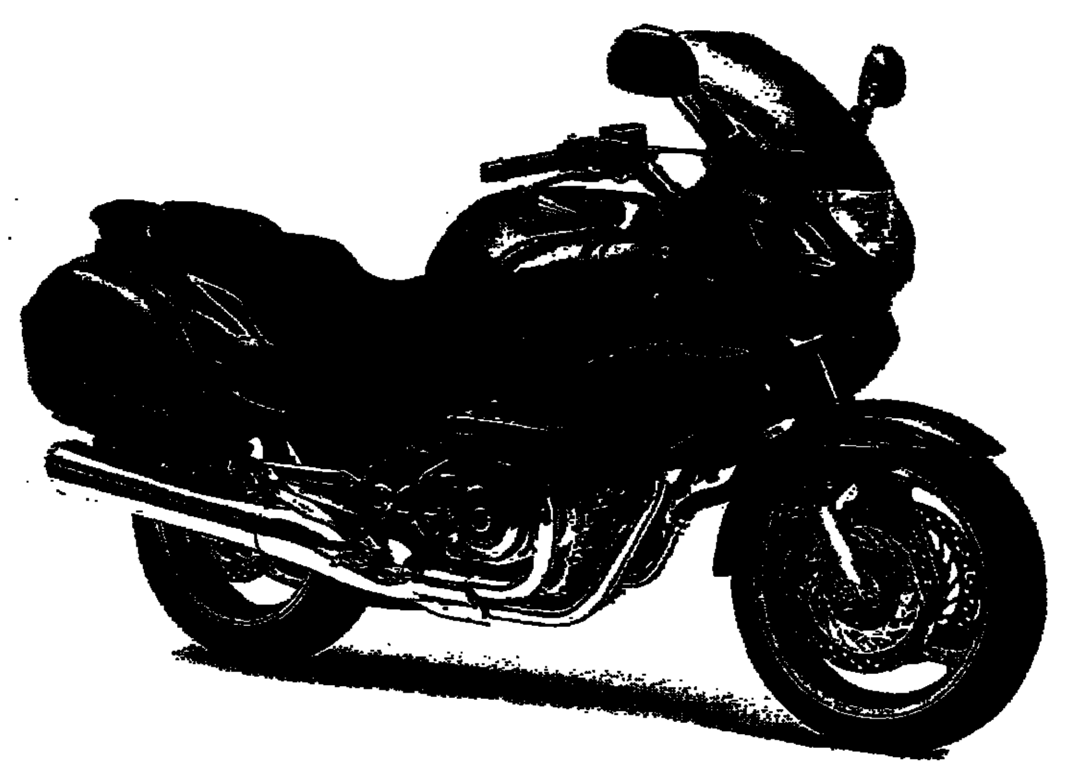
■ **OMNISPORTS : le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), Primo Nebiolo,** a protesté contre la transformation du stade olympique de Berlin, où l'athlète noir américain Jesse Owens avait gagné quatre médailles d'or (100 m, 200 m, longueur, 4 x 100 m) en 1936, en arène uniquement vouée au football, en vue de la candidature de l'Allemagne à l'organisation de la Coupe du monde 2006.

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : le couple français de danse Marina Anissina et Gwendal Peizerat,** médaillé de bronze lors des récents Jeux olympiques d'hiver de Nagano, a gagné la médaille d'argent des championnats du monde, vendredi 3 avril, à Minneapolis (Etats-Unis). L'or est revenu aux Russes Anjelika Krylova et Oleg Ovsyannikov et le bronze aux Canadiens Shae-Lynn Bourne et Victory Jraatz.

■ **VOILE :** *Royal et Sun Alliance*, le catamaran à l'équipage féminin de la Britannique Tracy Edwards, victime d'une rupture de mât dans sa tentative contre le record du tour du monde à la voile, est arrivé à Puerto Monte, jeudi 2 avril, après avoir été remorqué par un navire de la marine chilienne (*Le Monde* du 31 mars).

La Honda « Deauville » renouvelle la moto urbaine

La facilité d'utilisation en ville devient aussi un argument de vente essentiel pour les « grosses » deux-roues



Honda Deauville : 650 cc, 55 chevaux.

DEUX ANS ET DEMI de carrière (1989-1991) et une sortie par la petite porte. Trop en avance sur son temps, la Honda Pacific Coast fut un authentique échec commercial. Certes pas dénuée de défauts, cette 800 cc entièrement carénée et pourvue, à l'arrière, d'un coffre pouvant facilement accueillir deux casques, eut le tort de défier trop ouvertement les tabous de la moto macho.

Pratique et stable mais vouée aux gémonies par une bonne partie de la presse spécialisée – qui refusa d'y voir autre chose qu'un *« gros scooter »* –, elle a pris une revanche posthume. Redécouverte par des utilisateurs urbains généralement d'âge mûr, cette moto, réintroduite au prix fort par un importateur indépendant, est devenue une sorte de must.

Sept ans plus tard, Honda a choisi une terminologie balnéaire pour reprendre le flambeau. Comme son nom le suggère, la Deauville est une variante européanisée – et modernisée – de la Pacific Coast. Conçue en Allemagne par les services de recherche et de développement de Honda en Europe, fabriquée en Espagne, à Barcelone, cette moto présentée lors du dernier Mondial du deux-roues de Paris s'inspire ouvertement de son aînée.

Réalisée à partir de la partie cycle et du moteur de la Honda NTV, une 650 cc dont la maniabilité est très appréciée en ville, elle s'adresse à une population de cadres urbains non conventionnels, motards par raison plutôt que par dévotion, mais ne détestant pas, le week-end, partir en balade sur deux roues.

« LIMITER L'EMBONPOINT »

Avec son allure sophistiquée, la Deauville inspire d'emblée la sympathie. Hélas ! il apparaît vite que les deux valises intégrées ne peuvent pas contenir le moindre casque, ni même un sac un tant soit peu garni. Il faut donc s'en remettre à un *top case* ou aux couvertures de sacoches spécifiques proposées en option (mais disponibles en série sur le marché allemand), qui augmentent la contenance d'une dizaine de litres.

Cette parcimonie, plaide-t-on chez Honda, vise à limiter l'embonpoint du postérieur de la Deauville pour que celle-ci évolue à son aise au milieu des embouteillages. Ainsi conçue, la Honda est pareille au chat, dont le corps n'est jamais plus large que les moustaches : si l'avant passe, l'arrière passera aussi.

Ces explications sont recevables, mais guère convaincantes. Le motard urbain, s'il apprécie de se glisser à travers le trafic, n'est tout de même pas crispé au point de chercher à se faufiler partout et en toute circonstance !

Heureusement, la Deauville est légère, confortable, et donc facile à piloter. Le bicylindre en V incliné à 52 degrés n'est pas un monstre de technologie, mais ses 55 chevaux sont toujours disponibles, et il est presque impossible de se retrouver en sous-régime. Sur autoroute, le carénage protège bien les jambes et la réserve d'accélération est suffisante. Point trop brutale, la transmission par cardan réduit les contraintes d'entretien.

Les impressions de conduite que l'on éprouve au guidon de cette Honda, en position un peu surélevée, rappellent agréablement les *trails* du début des années 90, avec des suspensions plus accommodantes et un freinage plus efficace. Les utilisateurs d'une moto au quotidien apprécieront aussi la position des rétroviseurs, installés en hauteur pour ne pas se frotter à ceux des voitures, les rangements intégrés dans le poste de conduite, les petits pare-chocs latéraux qui protègent le carénage en cas de chute à l'arrêt et les poignées de maintien à la disposition du passager.

Homogène et pratique (hormis ses valises un peu mesquines), la Honda Deauville pourrait bien attirer dans ses filets des possesseurs de *trails* traditionnels voire des nouveaux venus ayant mené à bien leur noviciat au guidon d'une 125 cc. Et, qui sait ? donner à quelques anciens motards l'envie de se remettre en selle.

Jean-Michel Normand

★ **Honda Deauville 650. Prix clés en main : 51 470 F.**

Mauvaise année pour la sécurité des motards

Les statistiques 1997 de la sécurité routière font apparaître une nette augmentation du nombre de tués parmi les utilisateurs de deux-roues. *L'an dernier, 329 cyclistes et 831* motards ont trouvé la mort (soit une hausse respective de 9,7 % et de 12,1 %) alors que le nombre de motards tués sur la route n'avait cessé de baisser depuis 1991 (981 tués).

***Cette dégradation est sans aucun doute à mettre en liaison avec* la nouvelle réglementation qui, depuis juillet 1996, permet aux titulaires du permis B (auto) de conduire une moto de 125 cc. Le nombre d'utilisateurs de ces motos victimes d'un accident mortel a augmenté de 21,8 % (95 tués) l'an passé. *« Nous n'avons pas encore de recul suffisant pour savoir s'il y a d'autres causes à l'augmentation de la mortalité que l'augmentation du parc de 125 cc »*, estime Alain Bodon, délégué interministériel à la sécurité routière, qui rappelle que la vente de ces engins a doublé l'an passé.**

Piaggio Liberty : le retour des années 60

ANTITHÈSE du deux-roues ostentatoire, le Liberty, dernier-né de Piaggio animé par un valeureux moteur deux-temps de 50 cc, signe le retour du cyclo-scooter à *grandes roues des années 60 que* tout le monde croyait enterré.

Roulant sur les traces du Scarabeo, d'Aprilia, qui s'est vendu l'an passé à 60 000 exemplaires en Italie (300 seulement en France), pays où l'on porte autant d'attention au choix de son deux-roues qu'à sa façon de s'habiller, cet engin doublement hybride, à la fois moderne et rétro, à mi-chemin entre le scooter et le cyclomoteur, espère bien instaurer chez nous ce nouvel art de vivre. S'il ne dépasse pas encore la barre des *2 % des ventes de deux-roues* motorisés en France, le cycloscooter atteint 13 % en Europe, pour une progression de 40 % en 1997.

A son design sensuel et intemporel s'ajoute l'effet visuel de sa peinture nacrée luminescente, qui attire immédiatement l'œil en changeant de nuance selon la luminosité et l'angle de vue. De profil, il présente un tablier galbé que les publicitaires italiens n'ont pas hésité à assimiler à un buste féminin.

Conçu pour tous les gabarits, accessible dès quatorze ans, le Liberty séduira surtout les « sans-permis » en quête d'autonomie. Il se veut unisexe et multigénération, espérant conquérir toutes les tranches d'âge et tous les styles. C'est plutôt réussi car, en dépit de sa discrétion affichée, tout le monde se retourne sur sa plastique rayonnante, du macho au quatuor de cadres, en passant par les hommes affairés et les femmes, qu'elles soient mères de famille, adolescentes ou *executive women*.

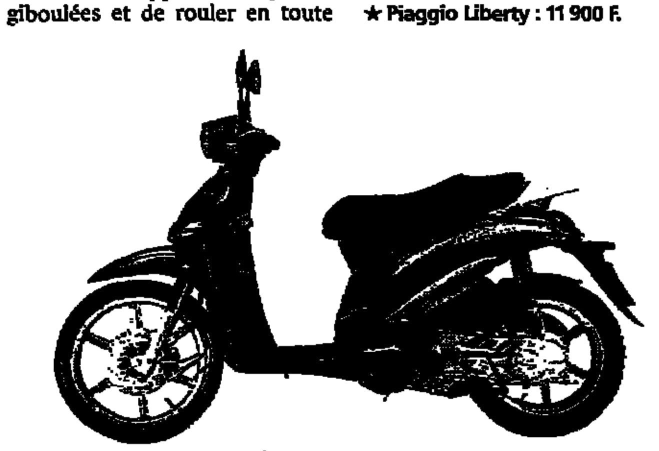
Ces dernières, très courtisées par les marques qui croient en elles pour faire décoller les ventes, ne représentent encore qu'à peine plus de 10 % du marché du deux-roues motorisé et 25 % de celui du 50 cc. Aussi, pour rassurer ceux et celles qui hésitent encore à chevaucher un scooter, le Liberty a reçu de grandes roues plus alertes, afin de rendre sa prise en main plus confortable.

Léger comme une plume et très maniable, il se révèle, en centre-ville, presque aussi efficace qu'une *grosse cylindrée* que l'on rattrape à chaque feu rouge. Il est surtout moins frêle et plus sécurisant que l'antique Mobylette à tablier. Per*mettant de supporter les petites* giboulées et de rouler en toute tenue, le Liberty reçoit un équipement digne d'un vrai scooter (fourche hydraulique pour le confort, frein avant à disque pour la sécurité).

Comme sur un plus gros modèle, on retrouve le rappel automatique des clignotants et le tableau de bord très complet de la nouvelle Vespa. Côté pratique, il offre une boîte à gants, un petit coffre sous la selle pour y loger un casque, un crochet porte-sac et un porte-bagages intégré. Rien n'a été oublié, hormis la montre au tableau de bord. Espérons que le Liberty 125 avec son moteur quatre temps, qui est annoncé pour la mi-mai, en disposera, car, avec un prix proche de 19 000 francs, cette machine devra affronter de sérieux concurrents.

Florence Serpette

★ **Piaggio Liberty : 11 900 F.**



Piaggio Liberty : un cyclo-scooter moderne.

Aprilia Leonardo 150 : un scooter taille XXL



Aprilia Leonardo 150, 150 cc, avec un permis moto.

EN ITALIE, les amateurs de scooters aiment bien se faire peur et aller titiller les automobiles sur *leur terrain de prédilection* : les autoroutes. Mais ils le font sur des machines puissantes, de celles qui ne se traînent pas sur l'asphalte. Partant de ce constat, la marque italienne Aprilia a gonflé son Leonardo 125 cc pour en faire une machine à avaler les kilomètres en le dotant d'un moteur de 150 cc, accessible avec le permis moto.

Les spécialistes sauront décrypter comme il convient les informations distillées par le constructeur : moteur 4 temps, 4 soupapes, arbre à cames en tête et balancier, lubrification par *« circulation forcée avec pompe mécanique trochoïde »*, transmission primaire *« par courroie trapézoïdale »* et secondaire via un *« réducteur à engrenage »*...

Le néophyte s'en tiendra à des constatations intelligibles : le Leonardo 150 conserve l'allure séduisante de son jeune frère. Il arbore un double frein à disques, rassurant sur une telle machine ; il est doté d'un réservoir abyssal (9,5 litres), d'un coffre qui peut – presque – accueillir, nous avons fait l'expérience, une baguette de pain, et il affiche un poids respectable (130 kg « à sec », comme on le dit d'un nageur). Un mauvais point : actionnés, les clignotants restent muets, de sorte que le conducteur oublie fréquemment de les remettre à leur position d'origine.

On suppose que le bruit du moteur ne doit rien au hasard et qu'il a été peaufiné par les ingénieurs d'Aprilia, tout comme le dessin général de la machine. Il évoque celui d'un réacteur d'avion, et sa montée en puissance, lorsqu'on met les gaz, a quelque chose d'infiniment rassurant. Ce n'est pas insignifiant pour un engin qui dépasse allègrement les 100 kilomètres à l'heure.

Jusqu'où peut-il monter ? La fiche technique n'en souffle mot et, avouons-le, à Paris, même à des heures très matinales, la circulation automobile sur la voie express nous a empêché de répondre à la question. Disons que ce Leonardo a du tonus. Mais, au fond, peu importe. L'expérience nous a appris que, « trafiqués » comme ils le sont parfois, les plus petits scooters sont capables de laisser sur place n'importe quel machine de 150 cc...

Ce qui fait l'intérêt du Leonardo 150 est ailleurs. Sa suspension délicate, de nature à épargner durablement les colonnes vertébrales les plus fragiles ; son siège passager, qui n'est pas qu'un simple appendice mais une vraie deuxième place ; son confort général.

Reste le prix. Le Leonardo 150 est proposé à 22 990 francs. Ce n'est pas rien. Il coûte *« 10 000 francs de moins que les scooters 250 à performances comparables »*, nuance-t-on chez Aprilia. A ce prix-là, le constructeur aurait pu faire l'effort de proposer aux Français le Leonardo dans une autre teinte que le gris. Les Italiens, eux, sont mieux servis.

Jean-Pierre Tuquoi

★ **Aprilia Leonardo 150 : 22 990 F.**

DÉPÊCHES

■ **IMMATRICULATIONS.** Les ventes de deux-roues en France, toutes catégories confondues, ont augmenté de 21 % au cours des deux premiers mois de l'année. Parmi les motos, les plus de 750 cc progressent fortement (41 % en février), alors que les machines de cylindrée inférieure sont en recul de 13 %.

■ **ASSURANCE.** L'Assurance mutuelle des motards annonce que tous ses sociétaires bénéficieront automatiquement, dès avril, d'une *« garantie corporelle »*. Cette assurance prévoit un remboursement complémentaire des frais médicaux et pharmaceutiques restant à charge ainsi que le versement d'un capital en cas d'invalidité ou de décès.

■ **BMW.** Avec 3 440 motos immatriculées en France en 1997, BMW a battu de justesse son record établi en 1996 (3 426) et vise les 4 000 unités pour 1998. Par ailleurs, la marque bavaroise augmente le prix de certains de ses modèles : au 1er avril, la R 1200 C passe à 87 900 F alors que la R 1100 R « Edition spéciale » atteint 80 800 F.

■ ***ENVIRONNEMENT.*** Le constructeur japonais Yamaha lance un *« plan d'action pour le recyclage de ses motos »*. Ce dispositif vise à atteindre 90 % de « recyclabilité » d'ici à 2002, à diminuer l'utilisation de matériaux toxiques (pas plus de 80 grammes de plomb pour une moto de 210 kilos) mais aussi à organiser le ramassage des batteries.

■ **VÉLO.** Après avoir lancé un VTC, Mercedes proposera dès le mois de mai un vélo hybride à pédalage assisté. Une batterie de 24 volts (3,75 kg) fixée sur le cadre alimente un petit moteur qui soulage l'effort du cycliste. Ce vélo sera diffusé par les concessionnaires Mercedes pour un prix de l'ordre de 14 000 F.

■ **BANDE DESSINÉE.** Pour le 50e anniversaire de Honda, Graton Editeur publie un « Dossier Michel Vaillant », du nom du héros imaginé par le dessinateur Jean Graton, qui est consacré à l'histoire de la marque la plus titrée des sports mécaniques (moto et compétition automobile confondues). Cet ouvrage, vendu au prix de 65 francs, est illustré de photos, de documents et de bandes dessinées.

■ **APRILIA.** Le groupe britannique féminin des Spice Girls va assurer la promotion du dernier-né des scooters de la marque italienne, le Sonic, une machine de 50 cc destinée à une clientèle de jeunes. Le montant du contrat publicitaire n'a pas été dévoilé. Les cinq jeunes chanteuses anglaises assurent déjà la promotion de Coca-Cola, d'une caméra Sony, d'un déodorant...

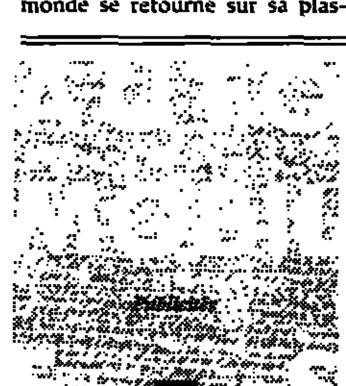
■ **LIBRE-SERVICE.** PSA et la communauté de ville de La Rochelle ont signé, le 2 avril, un protocole d'accord pour mettre en place un libre-service de voitures électriques. Le projet, d'une durée minimale de trois ans, porte sur une flotte de 50 véhicules (Peugeot 106 et Citroën Saxo électriques) répartis sur six stations.

■ ***SÉCURITÉ.*** MAAF-Assurances et le ministère des transports ont signé, le 30 mars, une charte de sécurité routière par laquelle le troisième assureur automobile français *« s'engage à promouvoir la prévention auprès des entreprises qu'il assure »*. En France, les accidents de la route représentent 16 % du total des accidents du travail (et les deux tiers des accidents du travail mortels).

■ **RÉTRO.** *Planète 2 CV* est une revue consacrée au fameux modèle de Citroën (qui fête cette année le 50e anniversaire de son lancement commercial) et à ses dérivés. Vendu en kiosque au prix de 30 francs, le premier numéro de ce magazine (également disponible en édition anglaise) propose notamment une rétrospective de la Méhari, apparue en mai 1968.

■ **PORSCHE.** La nouvelle 911, apparue cet hiver, aborde le printemps avec une version cabriolet Carrera. Ce modèle, qui reçoit des airbags latéraux, est disponible avec une capote qui se replie électriquement et un hard-top (toit amovible) en aluminium. La commercialisation est prévue en mai à partir de 606 500 francs.

■ **SMART.** Le modèle dérivé du concept de la Swatchmobile et construit par Mercedes a vu son lancement, prévu en mars, repoussé pour cause de tenue de route problématique. La Smart sera effectivement commercialisée en octobre avec un système de contrôle de motricité. Baptisé Trust (*Traktion und Stabilität*), cet équipement agit en cas de nécessité sur l'embrayage et l'accélérateur.



esclavage

Averses et vent

UNE DÉPRESSION est centrée sur les îles britanniques. Elle génère beaucoup d'instabilité et le temps restera chargé dimanche sur la plupart des régions avec des averses et des orages. Toutefois on observera une accalmie sur le quart nord-ouest. Le vent de sud-ouest restera soutenu avec des rafales jusqu'à 70 à 80 km/h.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin les averses seront nombreuses. L'après-midi quelques éclaircies se développeront. Les rafales atteindront 80 à 90 km/h sous les orages. Il fera de 12 à 14 degrés.

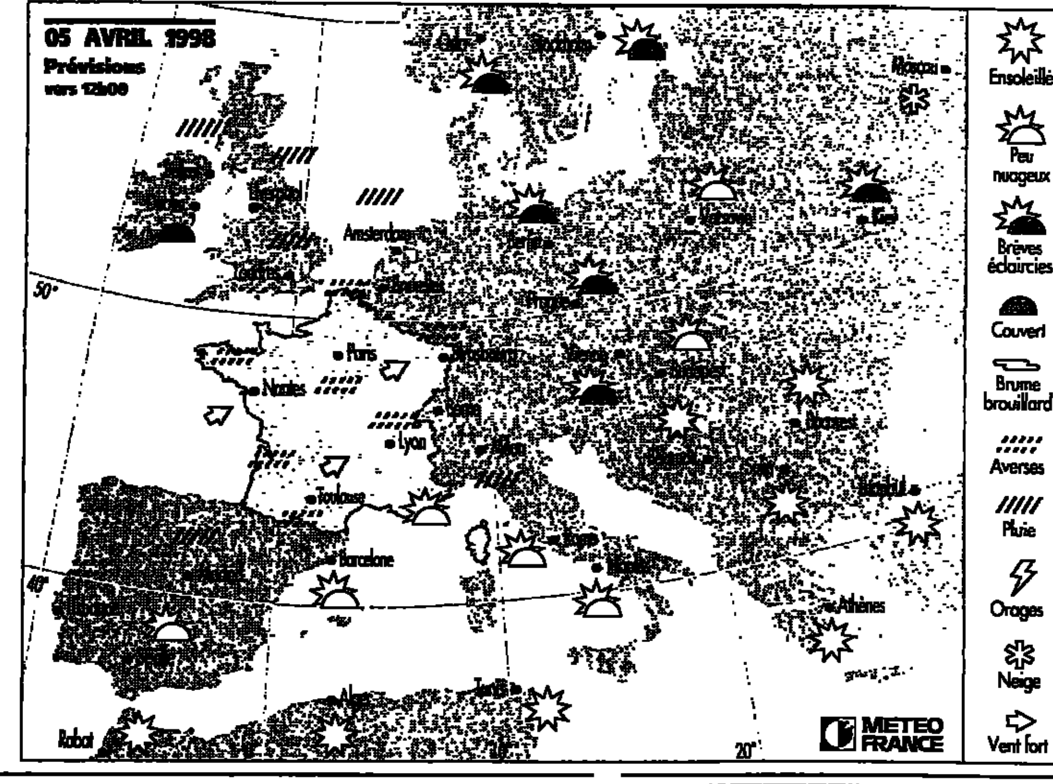
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera maussade avec des averses et des orages. L'après-midi les averses deviendront plus rares. Le vent soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales. Il fera 12 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera instable toute la journée avec de nombreuses averses. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales sous les orages. Il fera de 13 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera agitée avec des averses. L'après-midi les averses seront plus isolées et les rayons de soleil plus nombreux. Les rafales sous orages atteindront 80 km/h. Les températures ne dépasseront pas 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Des averses seront au menu et quelques orages éclateront çà et là. La limite pluie-neige, de 1 800 mètres le matin, s'abaissera progressivement à 1 300 mètres. Le vent soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales sous les orages. Il fera 15 ou 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages seront présents le matin et des averses parfois orageuses éclateront l'après-midi. Le vent atteindra 80 km/h sous les orages. Les températures seront proches de 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PORTUGAL.** Spécialiste des vols secs, Go Voyages propose, du 18 avril au 20 juin, un trajet Paris-Lisbonne aller-retour à 1 050 F (hors taxes et frais de dossier) et un Paris-Porto aller-retour à 950 F. Renseignements dans les agences de voyages et au 01-44-09-06-22.

■ **ASIE.** Jusqu'à la fin du mois de juin, le Club Méditerranée baisse ses tarifs de 20 % dans trois villages situés en Asie : Bali en Indonésie, Cherating en Malaisie et Phuket en Thaïlande. Le club annonce aussi des réductions sur plusieurs circuits dans la région. Exemples : une semaine à Bali à partir de 9 350 F par personne (avion compris), en mai et juin, hors taxes d'aéroport, et la tournée des grands sites (Angkor, Borobudur, Bali) pour 15 816 F par personne en juin, de Paris (14 jours). Renseignements dans les agences du club ou au 0-801-802-803.

PRÉVISIONS POUR LE 05 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

				PAPEETE	27/30 S	KIEV	11/18 N	VENISE	12/16 N	LE CAIRE	13/23 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 N	LISBONNE	11/16 P	VIENNE	13/19 N	MARRAKECH	13/23 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/30 C	LIVERPOOL	8/12 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/24 C
				EUROPE		LONDRES	7/12 P	BRASILIA	18/27 S	PRETORIA	16/30 S
				AMSTERDAM	8/12 P	LUXEMBOURG	5/9 P	BUENOS AIR.	14/25 S	RABAT	12/20 S
FRANCE métropole		NANCY	6/12 P	ATHENES	11/21 S	MADRID	5/13 P	CARACAS	25/28 P	TUNIS	14/23 S
AJACCIO	10/18 N	NANTES	7/11 P	BARCELONE	11/18 S	MILAN	12/17 P	CHICAGO	1/10 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/14 P	NICE	11/16 N	BELFAST	6/10 P	MOSCOU	-6/1 *	LIMA	22/29 S	BANGKOK	25/37 N
BORDEAUX	8/13 P	PARIS	7/12 P	BELGRADE	8/28 S	MUNICH	2/15 C	LOS ANGELES	10/15 N	BOMBAY	26/36 S
BOURGES	6/11 P	PAU	7/12 P	BERLIN	7/17 N	NAPLES	15/22 N	MEXICO	15/30 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	6/10 P	PERPIGNAN	10/19 N	BERNE	5/12 N	OSLO	-7/4 N	MONTREAL	-2/3 N	DUBAI	24/36 S
CAEN	7/11 P	RENNES	7/12 P	BRUXELLES	8/11 P	PALMA DE M.	11/19 N	NEW YORK	6/12 N	HANOI	22/25 P
CHERBOURG	6/12 P	ST-ETIENNE	5/15 P	BUCAREST	9/24 S	PRAGUE	6/16 N	SAN FRANCIS.	10/13 N	HONGKONG	21/25 N
CLERMONT-F.	6/13 P	STRASBOURG	6/15 P	BUDAPEST	12/23 S	ROME	14/21 N	SANTIAGO/CHI	7/23 S	JERUSALEM	13/21 S
DIJON	6/13 P	TOULOUSE	5/12 P	COPENHAGUE	4/7 P	SEVILLE	11/21 S	TORONTO	1/10 S	NEW DEHLI	20/32 S
GRENOBLE	5/15 P	TOURS	7/12 P	DUBLIN	7/10 C	SOFIA	5/23 S	WASHINGTON	5/13 S	PEKIN	10/21 C
LILLE	7/13 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	5/14 P	ST-PETERSB.	-11/2 S	**AFRIQUE**		SEOUL	10/16 N
LIMOGES	7/10 P	CAYENNE	25/30 C	GENEVE	7/13 N	STOCKHOLM	-5/3 N	ALGER	12/22 S	SINGAPOUR	28/32 P
LYON	6/17 P	FORT-DE-FR.	24/30 N	HELSINKI	-9/1 S	TENERIFE	14/16 S	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	19/27 S
MARSEILLE	10/18 N	NOUMEA	26/31 P	ISTANBUL	13/21 S	VARSOVIE	9/15 S	KINSHASA	23/31 P	TOKYO	12/19 C

Situation le 4 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 6 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Distribuer la lecture, porte à porte, dans les cités où on lit peu

QUARTIER Méridien, quartier Solstices, place aux Herbes, place de la Carpe : derrière ces intitulés bucoliques, des volées de cages d'escalier desservent quelque quatre cents logements sur les quatre mille que compte la cité HLM de la Grande Borne, à Grigny, dans l'Essonne.

« Bonjour, c'est pour la distribution gratuite de livres, c'est pour vous et les enfants » : claironnant la raison de leur coup de sonnette, d'étranges camelots se déplacent de palier en palier. Munis de grands bacs colorés, ils se sont répartis les immeubles prévus dans leur tournée pour n'oublier aucun foyer. Quelques portes, cependant, restent résolument closes. *« Moi, les livres, ça ne m'intéresse pas »*, bougonne l'un ; *« nous, on n'a pas le temps de lire »*, lance fièrement un autre.

Il faut dire aussi que la méfiance, parfois, l'emporte sur la curiosité. *« Il ne faudra pas payer après ? »* On a beau se l'être fait confirmer, mieux vaut quand même retourner prudemment devant la télé...

Des livres qui sont à la fois neufs et gratuits : l'affaire, effectivement, n'est pas banale. Pourtant, il n'y a rien de louche là-dedans, mais l'astucieuse énergie d'un aventurier de la générosité – et la complicité de quelques éditeurs. Ecœuré par le *« gâchis phénoménal »* que représentent les dizaines de milliers d'invendus partant régulièrement en direction du pilon, Vincent Safrat décide, en 1992, de réagir.

« Un livre qui va à la poubelle, c'est un livre qui ne vaut rien. Or un livre qui ne vaut rien, c'est un livre gratuit, donc un livre que l'on peut donner, argumente-t-il. *Et donner des livres à des gens qui n'en achètent pas ne peut pas nuire aux libraires, ni aux éditeurs. »* Il restait, bien sûr, à convaincre ces derniers de lui remettre leurs ouvrages condamnés, pour qu'il puisse les distribuer dans les quartiers défavorisés.

Toute les grandes maisons d'édition n'ont pas répondu présent ; en outre, au fil de changements de direction, certains ont cessé d'alimenter l'association « Lire c'est partir », fondée par Vincent Safrat. Mais elle a quelques fidèles donateurs, parmi lesquels les éditions Des femmes, Gallimard, Mango, Milan, Laffont et Pocket. Grâce à eux, notamment, la poignée de bénévoles réunie en ce samedi printanier à La Grande Borne pourra contenter (presque) tous les appétits.

Un tel aurait préféré *« un Sulitzer »*, mais semble cependant assez satisfait devant les frissons que lui promettent Edgar Poe et ses *Histoires extraordinaires* ; quant à cette timide adolescente, elle s'apprête à soupirer de concert avec *Jane Eyre*.

Jaillissant des appartements, la jeune classe est la plus prompte à réagir. Le mot *« cadeau »* n'est pas étranger à son vocabulaire et les *« démarcheurs »* doivent seulement préciser qu'il faut l'entendre au singulier. Il y a un livre par personne. Les enfants écoutent d'une oreille, déjà plongés dans le bac à trésors. Il y a les rapides et les hésitants, ceux qui feuillettent dix albums avant de se décider pour le onzième et les lecteurs qui, d'emblée, serrent un livre sur leur cœur : peu importe qu'il y ait ou pas *« beaucoup d'écriture »*, ce sera celui-là et pas un autre.

Au terme de ce parcours porte à porte, environ un millier d'ouvrages auront trouvé preneur. Belle moisson ? C'est encore trop peu pour notre fougueux héraut de la lecture. *« Je pensais pouvoir en distribuer beaucoup plus par l'intermédiaire des écoles*, explique-t-il, *et participer, à mon niveau, à la lutte contre l'échec scolaire qui frappe, très précocément, les enfants. »* Pour livrer cette autre croisade, Vincent Safrat a réenfilé ses bottes d'éditeur – métier qu'il avait exercé il y a une quinzaine d'années.

Il a choisi vingt titres destinés aux écoliers de 6 à 12 ans : quelques auteurs contemporains, dont Agnès Rosenstiehl, enthousiasmée par le projet, mais surtout des classiques du XIX[e], son siècle de prédilection. Publiés en format de poche, avec quelques illustrations (en noir et blanc), ces contes ou romans ont chacun été tirés à 20 000 exemplaires.

Auteurs (quand leurs droits ne sont pas dans le domaine public), illustrateurs et maquettistes ont accepté d'être (un peu) moins payés que dans le circuit classique. Et l'imprimeur Brodard et Taupin a aussi joué le jeu en fabriquant les 400 000 ouvrages sans exiger d'avance. Moyennant quoi les livres diffusés depuis janvier par Vincent Safrat sont vendus 3,50 F pièce aux écoles, souvent par le biais des inspections académiques de l'éducation nationale.

Comme les habitants de La Grande Borne, quelques inspecteurs, interloqués par le prix pratiqué, craignent un piège et refusent d'accueillir l'éditeur. A l'inverse, là où il est convié à venir, ce sont parfois les directeurs d'école qui s'interdisent d'être trop gourmands, de peur qu'il ne reste plus assez de livres pour les collègues.

C'est d'ailleurs ce qui est arrivé en Moselle : venus pour trois jours avec 17 000 volumes, Vincent Safrat et son comparse ont dû repartir au bout de quarante-huit heures, faute de munitions. *« Il y a une sacrée demande »*, se réjouit le semeur de livres. Et de songer déjà aux vingt nouveaux titres qu'il sortira en octobre.

Caroline Helfter

Réseaux et circuits

● **Association « Lire c'est partir »**, 108, av. G.-Jaillard, 91170 Viry-Châtillon. Tél. : 01-69-96-79-84 et 01-69-77-10-14.

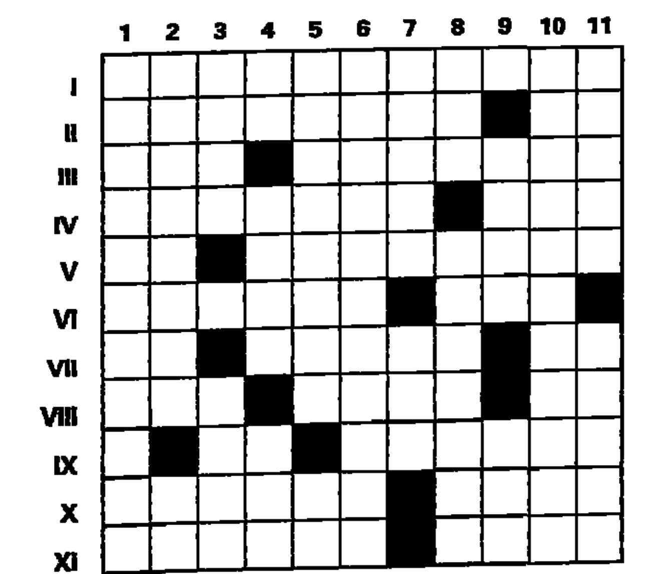
● **Destinées aux quartiers défavorisés**, les distributions de livres peuvent être organisées partout en France, y compris hors de métropole. Les organismes qui s'adressent à Lire c'est partir – mairies, conseils municipaux de jeunes ou d'enfants, maisons de quartier, associations, bibliothèques – paient 1 F par exemplaire, à titre de participation aux frais de l'association.

● **Parmi les titres** actuellement proposés aux écoles – 3,50 F en métropole, 4 F dans les DOM –, on trouve notamment des *Contes de Noël* (Andersen, Daudet, Dostoïevski et Maupassant) ; *La Dernière Fée* (Balzac) ; *L'Affaire de la rue de Lourcine* de Labiche ; *L'Histoire du véritable Gribouille* de George Sand ; *La Fée amoureuse*, de Zola. Parmi les auteurs contemporains : *L'alphabet fait des histoires, De la lecture à la confiture, Les Filles* d'Agnès Rosenstiehl ; *La Petite Barbare* de Thérèse Roche et *P'tit Punk* de J.-F. Pantaloni.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98082

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Met fin aux affaires. – II. Dans ce cas, la maîtresse joue un grand rôle. Cours préparatoire. – III. Envoya les filles au lycée. Difficulté qu'il vaudrait mieux éviter d'écrire. – IV. Perd de sa chaleur pour être mangée. Dame ou demoiselle ? – V. Personnel. Formes arrondies. – VI. Rendue sans avoir été empruntée. Garde les bandes. – VII. Préposition. Bien situé. Grec et stupide. – VIII. Jules. Assez malin. Un peu d'égards. – IX. Langue. Toutes les occasions sont bonnes pour l'entendre. – X. Toujours prête à jouer dans l'eau. Chaîne des Alpes. – XI. Sortis du métier. Ouverture sur la table.

VERTICALEMENT

1. En toute volupté. – 2. Choisit le bon coté. Vient d'avoir. – 3. Interroge. Restés sur place. – 4. Parcouru dans le mauvais sens. Oublié. Sérieux quand il touche la conscience. – 5. Revient souvent. Cube. – 6. De mauvais choix bien souvent. – 7. Va enfin devenir professionnelle. Possessif. – 8. Support de balle. Ecrit pour atteindre. – 9. Coule en Suisse et en France. Bien attrapés. – 10. On les quitte au bureau pour les retrouver à la maison. – 11. Passages de pèlerins. Reçu favorablement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98081

HORIZONTALEMENT

I. Epouvantail. – II. Recruteur. – III. Grée. Tordit. – IV. Oïl. Pincent. – V. Nolisé. Usé. – VI. Ode. Admirer. – VII. Mesquins. Ça. – VIII. Ume (ému). Abat. – IX. Sciée. Crabe. – X. Tilt. Yod. Lu. – XI. Eclabousser.

VERTICALEMENT

1. Ergonomiste. – 2. Période. Cic. – 3. Ocelles. Ill. – 4. Ure. Quêta. – 5. Vu. Psaume. – 6. Attiédie. Yo. – 7. Néon. Mn. Cou. – 8. Turc. Isards. – 9. Ardeur. BA. – 10. Insécable. – 11. Littérateur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1786

Tournoi de Linares (1998)
12[e] ronde
Blancs : W. Kramnik.
Noirs : P. Svidler.
Début catalan.

1. Cf3	Cf6	16. Ta-ç1!	Dd6
2. ç4	é6	17. Cé2! (i)	Tf-ç8
3. g3 (a)	d5	18. é4! (j)	Dd7
4. d4	Fé7	19. d5!	éxd5
5. Fg2	0-0	20. é5!	Cé8
6. 0-0	dxç4 (b)	21. Txd5	Dh3
7. Dç2 (c)	a6	22. Fg2	Dh4
8. Dxç4	b5	23. Cd4!! (k)	Dxf4
9. Dç2	Fb7	24. Cç6	Fh4 (l)
10. Ff4	Cd5 (d)	25. Tç-d1! (m)	Tb6 (n)
11. Cç3	Cxf4	26. Td5-d4!	Txç6 (o)
12. gxf4	Cd7	27. Fxç6	Dxé5 (p)
13. Tf-d1! (e)	Fxf3 (f)	28. Fd7!! (q)	Td8
14. Fxf3	Tb8 (g)	29. Txh4	abandon (r)
15. é3 (h)	Cf6		

NOTES

a) Refusant la défense ouest-indienne qui peut arriver après 3. d4, b6 pour entrer dans un début catalan.

b) Ou 6..., Cç6 ; 7. Cb-d2, a5 ; 8. b3, Cé4 ; 9. Fb2, Fé6 ; 10. é3, f5 ; 11. Dé2, Ff7 ; 13. çxd5 ou Tf-d1.

c) On poursuit souvent par 7. Ca3, Cç6 ; 8. Cxç4, Fé6 ; 9. b3, a5 ; 10. Fb2, Fd5 ; 11. Tç1, a4 ; 12. bxa4 (ou 12. Cé3), Ta6 ; 13. Cf-é5, Fxg2 ; 14. Rxg2, Da8 ; 15. Cxç6, bxç6 ; 16. a5, ç5 ; 17. Rg1, Td8, et les Noirs ont un jeu actif après 18. é3, éxd4 ; 19. éxd4, Cé4! (P. Nikolic-Je. Piket, Wijk aan Zee, 1997).

d) Beaucoup de temps perdu : Cg8-f6, d5xf4. 10..., Cç6 est meilleur.

e) A partir de maintenant, les Noirs seront de plus en plus gênés pour se libérer par ç7-ç5.

f) Un échange peu satisfaisant. 13..., Dç8 a déjà été joué, mais semble artificiel.

g) Et non 14..., Tç8? ; 15. Fb7.

h) Ou aussi 15. Cé4, Fd6 ; 16. é3 avec un bon jeu pour les Blancs (Smyslov-Barczay, Kapfenberg, 1970).

i) A noter la faiblesse du pion arriéré ç7.

j) Les Blancs occupent le centre tout en menaçant de la fourchette 19. é5. En quelques coups, les Blancs font exploser la position ennemie.

k) La menace 24. Cf5 et 24. Cç6 ne laisse pas le choix aux Noirs.

l) Si 24..., Fg5 ; 25. Tç-d1, Tb6 ; 26. Td5-d4!

m) Parfaite démonstration de la domination des Blancs.

n) Si 25..., Ta8 ; 26. Td5-d4, Dg5 ; 27. Dé4! ou 26..., Dh6 ; 27. Dé4, Fg5 ; 28. h4.

o) Les Noirs sont écrasés. Si 26..., Dg5 ; 27. Dé4.

p) Avec deux pions pour la qualité, les Noirs espèrent la suite 28. Txh4, Dg5+!.

q) Une subtilité imprévue.

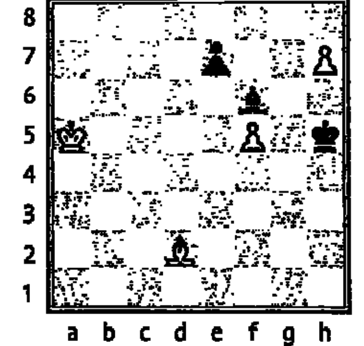
r) En effet, si 29..., Dg5+ ; 30. Tg4! et si 29..., Txd7 ; 30. Dxh7+, Rf8 ; 31. Txd7, Dg5+ ; 32. Rf1, Dç1+ ; 33. Rg2, Dg5+ ; 34. Rh3, et les Noirs n'ont plus d'échec.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1785
L. I. KATSNELSON (1968)

(Blancs : Ra7, Fb7, Pa6. Noirs : Ré1, Fé7, Pf4, h3 et h4.)

1. Rb6!, f3! ; 2. a7, Fd8+ ; 3. Rç5!, Fé7+ ; 4. Rd4, Ff6+ ; 5. Ré3, f2 ; 6. Fa6, h2 ; 7. a8=D, Fg5+! ; 8. Rd4, Ff6+ ; 9. Rç5, Fé7 ; 10. Rb6, Fd8+ ; 11. Ra7, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1786
J. C. INFANTOZZI (1964)



Blancs (4) : Ra5, Fd2, Pf5, h7.
Noirs (3) : Rh5, Ff6, Pé7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

MUSÉE Le vendredi 3 avril, le palais Saint-Pierre, place des Terreaux à Lyon, qui abrite le Musée des beaux-arts, redécouvre son histoire : la quatrième phase de la rénovation du bâtiment remet au jour l'architecture ancienne de cette ancienne église. ● LE LEGS DELUBAC vient couronner l'opération de restauration : trente-cinq œuvres, de Manet à Bacon, viennent augmenter le fonds de l'institution ● COMÉDIENNE, égérie et épouse de Sacha Guitry, puis du diamantaire Myran Eknayan, Jacqueline Delubac commença en 1944 une collection d'art contemporain, de Manet à Bacon en passant par Dufy, Miro, Picasso ou Braque. ● LES MATISSE du Musée national d'art moderne sont exposés au Musée des beaux-arts jusqu'au 28 juin. Un ensemble délectable et équilibré, même si on peut regretter l'absence de plusieurs pièces, restées au Centre Pompidou.

Le « petit Louvre » lyonnais dans ses murs neufs du palais Saint-Pierre

Décidée en 1989 dans le cadre des grands travaux de l'Etat, et d'un coût de 370 millions de francs, la rénovation totale du Musée des beaux-arts – la plus importante opération de ce type jamais entreprise en province – permet à Lyon de disposer d'une des plus belles institutions du pays

LYON
correspondance

Premier printemps des temps nouveaux au palais Saint-Pierre : un groupe de jeunes pommiers en fleur, remplaçants des vieux arbres recalés à l'examen phytosanitaire, accueille les visiteurs dans un jardin toiletté de frais. Le haut lieu des méditations lyonnaises a toutefois conservé la plupart de ses hôtes vénérables, et le petit Apollon nonchalent, juché sur son sarcophage antique au-dessus du bassin, assure la transition entre le passé et l'avenir d'un bâtiment enfin digne du « petit Louvre » lyonnais.

En arrivant, il y a douze ans, dans l'ancienne abbaye bénédictine de la place des Terreaux, le conservateur en chef Philippe Durey avait trouvé des locaux poussiéreux peu adaptés aux exigences muséographiques de la fin du XX[e] siècle. Trois ans plus tard, il avait réussi à convaincre l'Etat et la ville de la nécessité d'une intervention radicale. La rénovation totale du Musée des beaux-arts était décidée, en 1989, dans le cadre des grands travaux du ministère de la culture. Il s'agissait de la plus importante opération de rajeunissement jamais entreprise dans un musée de province. Echelonnés en quatre tranches sur un peu plus de huit ans, pour un coût de 370 millions de francs – budget prévisionnel non dépassé, mais sur lequel a été réalisée, en dépit de la progression due à l'inflation, une économie de 15 millions de francs... –, les travaux ont permis de reconquérir une aile antérieurement aliénée et d'aménager un outil de conservation et d'exposition performant. Le musée dispose maintenant de 6 900 mètres carrés pour présenter ses collections, contre 4 330 précédemment.

Dès l'achèvement de la première tranche, le public pouvait apprécier les choix des architectes Philippe Charles Dubois et Jean-Michel Wilmotte, qui ont misé sur la sobre élégance des lignes et le raffinement des matériaux, mis en valeur par un éclairage zénithal discret : pierre grise des Pyrénées et enduits clairs « nuagés » sur les murs ; parquets de bois tropical aux teintes chaudes ; meubles en poirier ; encadrements et accessoires en métal de finition granitée. Mais il fallait attendre l'acte IV de la rénovation, conclu le vendredi 3 avril, pour percevoir l'harmonie générale d'un traitement contemporain qui fait redécouvrir, paradoxalement, l'histoire du bâtiment. En libérant la verrière naguère occultée de l'escalier Puvis de Chavannes, par exemple, on a rendu plus lisibles les peintures allégoriques récemment nettoyées du *Bois sacré cher aux Arts et aux Muses*. Et l'aménagement de nouvelles voies d'accès aux salles a remis au jour des traces d'une architecture ancienne, comme cette fenêtre romane à l'entrée de l'ancienne église Saint-Pierre.

> Pierre grise des Pyrénées et enduits clairs sur les murs, parquets de bois tropical aux teintes chaudes, meubles en poirier, accessoires en métal de finition granitée

Après l'heureux choc que constitua, en novembre 1995, l'ouverture des salles d'antiquités, en particulier les collections d'archéologie, l'installation dans cette église des grandes sculptures de 1789 à 1939 était attendue comme le point d'orgue de la rénovation. D'une extrémité à l'autre de la nef, en partant de fonts baptismaux retrouvés par hasard derrière un mur de brique, on remonte du néoclassicisme de Joseph Chinard au romantisme d'Antoine Etex, dont le *Caïn et sa race maudite* conjugue les influences de Michel-Ange et de Byron, pour aboutir au plâtre modèle du monument aux morts d'Albert Bartholomé, réalisé en pierre à l'entrée du Père-Lachaise. Longtemps égarée à l'Ecole des beaux-arts de Marseille, cette œuvre rescapée invite à méditer sur la dialectique du volume et de la lumière : l'ombre de deux personnages, au centre de la composition, semble opérer le passage du visible à l'invisible. Sur les bas-côtés, Philippe Durey fait se répondre avec esprit les sculptures figuratives de la première moitié du XX[e] siècle, de la *Folle danseuse* de Wouters au puissant *Héraklès* de Bourdelle, non loin d'un lion de Barye confié en dépôt par le *Musée de Lisieux*.

Cet ensemble de cent dix pièces cohabite désormais avec des œuvres d'artistes marquants de la peinture lyonnaise : le *Moïse enfant présenté à Pharaon* peint à Rome par Victor Orsel dans les années 1820, retrouvé en piteux état mais ressuscité par les restaurateurs, et la monumentale *Palingénésie sociale* conçue par Paul Chevanard, en 1848, pour décorer le Panthéon de Paris. Cet artiste philosophe voulait représenter dans le « temple des Grands Hommes » sa vision de la grandeur et de la décadence de l'esprit, unissant dans une célébration syncrétique les grandes figures religieuses, intellectuelles et artistiques de l'histoire humaine.

Condamné par l'avènement du Second Empire, le grand œuvre de Chevanard renaît au Musée de Lyon : on a tiré des réserves cinq des grandes compositions en grisaille et le carton préparatoire de la peinture centrale : il manque toutefois la partie inférieure, censurée à l'exposition de 1855, qui illustrait l'avènement d'un monde matériel corrompu par l'argent et perverti par le mauvais usage de la science. La présentation des peintures d'Orsel et Chevanard témoigne d'une volonté de prise en compte de la peinture lyonnaise, à travers ses représentants les plus singuliers, marqués souvent par le courant symboliste comme Louis Janmot, qui bénéficie d'une belle salle pour son *Poème de l'âme*.

Outre l'église, les salles d'expositions temporaires et celles qui sont consacrées à la peinture du XX[e] siècle, l'opération « Rénovation acte V » offre pour la première fois aux visiteurs les commodités attendues dans un grand musée : une librairie, une cafétéria, un auditorium et une salle d'accueil de groupes assez exceptionnelle puisque aménagée dans l'ancien réfectoire des dames de Saint-Pierre, dont le décor baroque a été efficacement ranimé, en particulier les stucs de Simon Guillaume, dégagés des surpeints et empâtements qui les alourdissaient.

Bernadette Bost

★ **Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40.**

Un ensemble Matisse délectable et équilibré

MATISSE, LA COLLECTION DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU. Musée des beaux-arts, Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. Du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. Catalogue 140 F.

Les Matisse du Musée national d'art moderne accompagnent le festin des beaux-arts préparé par Philippe Durey. Greta Prozor, sa robe de curé et son chapeau à large bord, la *Porte-fenêtre à Collioure*, si noire, si abstraite qu'on hésite à reconnaître une œuvre achevée, le *Bocal de poissons rouges*, le *Violoniste à la fenêtre*, la *Blouse roumaine*, le *Grand Intérieur rouge*... On les connaît, et on les retrouve à l'aise sur deux étages, dans les espaces d'expositions temporaires, là où naguère habitait le Musée d'art contemporain.

EMPILÉS SUR UNE ARMOIRE

On peut regretter qu'ils ne soient pas tous là et trouver que l'occasion a été ratée de montrer, pour une fois, à la faveur de la politique hors les murs du Centre Pompidou en travaux, tous les tableaux, tous les Matisse que le musée parisien conserve. Mais on peut trouver aussi qu'avec les dessins, les papiers découpés et les livres illustrés, l'ensemble présenté est délectable, équilibré, et suffisamment bien cadré pour faire oublier ce qui manque : moins ce qui est resté dans les réserves parisiennes que les œuvres qu'on a laissé filer, naguère : par exemple les *Marocains*, qui sont aux Etats-Unis depuis 1948 (seulement).

Rappelons aussi que ce n'est pas tout à fait un hasard si Matisse est à Lyon aujourd'hui. En 1941, l'année où Matisse y était opéré et sauvé, René Jullian, alors conservateur du Musée des beaux-arts, avait voulu acquérir un tableau du peintre. Les moyens manquaient. Mais Matisse avait fait don d'un exemplaire dédicacé de *Thèmes et Variations* et de six dessins originaux pour le livre. D'autres livres suivraient : Philippe Durey les a retrouvés un jour empilés sur une armoire.

Certains sont dans l'exposition d'aujourd'hui, avec le portrait (assez raté) de l'antiquaire Georges Delmotte, dont René Jullian avait dû se contenter lorsque après la guerre il avait insisté auprès de Matisse pour lui acheter une peinture. Avec la *Jeune Femme en blanc*, acquis par dation en 1991 et mis en dépôt au Musée de Lyon.

G. B.

La deuxième vie de Jacqueline Delubac

LYON
de notre envoyée spéciale

Le dernier acte de la restauration du Musée des beaux-arts de Lyon finit en beauté avec le legs Delubac,

PORTRAIT

Une grande dame de la scène qui débuta, en 1944, une carrière de collectionneur

qui est bien plus que la cerise sur le gâteau : l'un des dons les plus importants qu'un musée français ait reçu depuis 1945. Soit trente-cinq œuvres de Manet à Bacon, pas n'importe quel Manet, pas n'importe quel Bacon, ni n'importe quoi de l'un à l'autre. Ce beau cadeau a, entre autres conséquences, de renforcer le fonds impressionniste du musée lyonnais au point de le faire apparaître comme le tout premier hors de Paris. L'histoire mérite d'être contée. Une grande dame qui, après s'être investie sur scène, fit une seconde carrière, plus secrète : celle de collectionneur. Son nom : Jacqueline Delubac, égérie et épouse dans les années 30 de Sacha Guitry, puis amie et femme d'un diamantaire d'origine arménienne, Myran Eknayan, qui aimait beaucoup l'art et les beaux objets. Elle aussi.

Jacqueline Delubac est née à Lyon en 1907, d'un père représentant de commerce qui mourut tôt et d'une mère issue d'une famille de négociants en soie qui la chouchouta et qu'elle chouchouta. L'enfant, puis l'adolescente, qui vécut à Valence dans la famille maternelle, était belle, fine, vive et décidée. Elle écrivait des poèmes – l'un fut publié dans la revue d'avant-garde *Les Marges* – et voulait devenir comédienne. Sa mère l'y encouragea. Elles « montèrent » à Paris, où Jacqueline fit ses débuts aux Bouffes-Parisiens, en 1928. Elle rencontra Sacha Guitry, qui l'engagea pour *Villa à vendre* au Théâtre de la Madeleine en 1931 et la lança. Elle emménagea chez lui, avenue Elysée-Reclus, en 1933, se maria en 1934, vécu dans le tourbillon des pièces et des films de Guitry jusqu'en 1939, date à laquelle elle divorça.

Un des tous premiers tableaux que Jacqueline Delubac acheta fut un Dufy : *L'Atelier aux raisins* (1942). C'était en 1944. Si la jeune femme avait pris goût à l'art auprès de l'amateur Guitry, elle ne le suivrait pas dans ses choix. C'est pour acheter de l'art contemporain, et non des impressionnistes, qu'elle vendrait les bijoux qu'il lui avait offerts. Elle ne suivrait pas plus le goût de son second mari, lui aussi collectionneur de peintures des maîtres de l'époque impressionniste, qu'il savait particulièrement choisir. A preuve l'ensemble de douze tableaux de la collection de Myran Eknayan dont Lyon hérite. Parmi eux, un rarissime *Saint Sébastien* de Corot, l'esquisse d'une *Jeune fille dans les fleurs* de Manet qui a appartenu au musicien Emmanuel Chabrier, un charmant Renoir, une huile et deux pastels de Degas, des *Fleurs sur une cheminée aux clayes* d'un Vuillard tardif mais épatant, et un *Nu aux bas rouges* peint en 1901 par Picasso, qu'on volerait bien... Orsay pouvait se mettre sur les rangs pour cet ensemble-là, et Beaubourg pour celui constitué par Jacqueline Delubac. Qui en a décidé autrement.



DR

Jacqueline Delubac dans « Les Perles de la couronne », (1937).

C'est après 1950, une fois sa carrière de comédienne achevée, qu'elle entreprit véritablement une collection, sans viser la quantité, mais en choisissant, au fil de la décennie, des pièces fortes, très fortes. Aux *Deux femmes au bouquet* de Léger (1921), à la *Femme au chevalet* de Braque (1936), à la *Femme assise sur la plage* de Picasso, une baigneuse monstre peinte en 1937, sont venus s'ajouter, plus tard, le grand *Verre d'eau* en strates et stries de Dubuffet (1967) et les deux Bacon : *Etude pour une corrida, n° 2* (1969) et *Carcasse de viande et oiseau de proie* (1980). L'un était dans l'entrée de son appartement de Neuilly, l'autre, la corrida, un chef-d'œuvre, dans la salle à manger. Le Braque était dans le grand salon, non loin de Rouault, Lam et Fautrier : d'autres coups de cœur profonds, sans rapport avec la mode.

LA PROMESSE À PHILIPPE DUREY

L'élégante devenue « parisienne », qu'habillaient, depuis l'époque Guitry, les plus grands couturiers, ne cédait pas à la facilité d'un art qui décore les murs et fait bon effet. On le découvre à Lyon, car Jacqueline Delubac n'était pas prêteuse (sauf s'il s'agissait d'expositions de Jean-Louis Prat à la Fondation Maeght) et ne montrait sa collection qu'aux amis vrais. On le découvre maintenant, dans la foulée d'une vente publique des tableaux et meubles dont sa dame de compagnie et masseuse, Valentine Noble, avait hérités. Jacqueline Delubac, qui n'avait pas d'enfants, est morte il y a peu de temps, à l'automne, bêtement, mais à quatre-vingt-dix ans, après avoir été renversée par un vélo, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Non sans avoir tenu la promesse qu'elle avait faite à Philippe Durey, conservateur du musée lyonnais, de lui garder le meilleur.

Après la mort de son mari, en 1985 (elle paya les frais de succession en donnant le fragment central du *Déjeuner sur l'herbe* de Monet, aujourd'hui au Musée d'Orsay), Jacqueline Delubac cherchait un lieu d'accueil pour ses tableaux, en particulier pour les œuvres impressionnistes dont elle venait d'hériter. Jean-Hubert Martin, alors directeur du Musée national d'art moderne, lui suggéra d'aller voir Philippe Durey, le nouveau conservateur du Musée des beaux-arts de Lyon, lequel avait de grands projets de rénovation. En 1988, elle visita le musée, alors en piètre état. Ce qui ne l'arrêta pas, puisque, dans l'escalier, sous les Puvis, elle déclarait au jeune patron du musée : « *Monsieur le conservateur, c'est un très beau musée. Mes tableaux seront bien ici.* » Elle visait juste.

Dans son testament, rédigé en 1993, Jacqueline Delubac léguait au musée de sa ville natale les tableaux aujourd'hui rassemblés dans deux salles à la suite des salles de peinture de la deuxième moitié du XIX[e] siècle et de la collection du XX[e] siècle. Puis, signe de fidélité, après avoir assisté à l'inauguration de la tranche de travaux de restauration de 1995, elle offrait au musée un petit Bonnard : *Poisson sur une assiette*. Lyon peut lui rendre hommage en oubliant quelques faiblesses : son portrait commandé à Bernard Buffet en 1955, son goût pour le peintre italien Paolo Vallorz, son choix d'un probablement faux Modigliani parmi les tableaux qu'elle avait réservés pour Lyon, et son oubli du *Lit de la bonne*, un formidable Van Dongen (1908) acheté par Myran Eknayan (comme le « Modigliani »), et qu'elle n'aimait pas. Celui-ci fit un malheur le 16 mars à Drouot : 7,5 millions de francs. C'est dire la valeur du cadeau fait à Lyon.

Geneviève Breerette

★ ***De Manet à Bacon, la collection Jacqueline Delubac*, RMN/Musée des beaux-arts de Lyon, diffusion Seuil, 104 p., 120 F.**

Mme Trautmann défend les « acquis communautaires »

A Birmingham, la ministre de la culture veut contrer la position dominante des Etats-Unis dans l'audiovisuel européen. Les Britanniques plaideront pour l'abandon des « attitudes furieusement protectionnistes » de l'Europe

Quatre thèmes seront au cœur des débats des Assises de l'audiovisuel de Birmingham, organisées du 6 au 8 avril par la Commission européenne et le ministère de la culture du Royaume-Uni : la propriété littéraire et artistique, les conditions de travail, le mode de soutien financier et les dispositions réglementaires encadrant le secteur de l'audiovisuel. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, y plaidera pour la *« préservation des acquis communautaires ou nationaux »*. Pour le PDG de Canal plus, Pierre Lescure, ce sommet sera l'occasion de créer un équilibre dynamique en Europe. Il appelle de ses vœux l'harmonisation des réglementations européennes *« autour des programmes, pas des vecteurs »*. Le gouvernement britannique défendra *« une libéralisation et une modernisation de la réglementation et du soutien à l'industrie »*.

DANS LE DROIT-FIL des assises européennes de l'audiovisuel de Paris en 1989, puis de la conférence européenne de l'audiovisuel de Bruxelles cinq ans plus tard, le Royaume-Uni veut faire des Assises de l'audiovisuel de Birmingham, qui se tiendront du 6 au 8 avril, *« un temps fort »* de sa présidence européenne (*Le Monde* du 2 avril). Pour débattre entre professionnels et politiques des *« défis et opportunités de l'ère numérique »*, les organisateurs – la Commission européenne et le ministre de la culture, des médias et des sports du Royaume-Uni – ont choisi d'aborder quatre thèmes : l'emploi et les conditions de travail dans l'audiovisuel ; le soutien financier accordé par les institutions financières au secteur de l'audiovisuel ; le cadre réglementaire adéquat pour une économie des médias dans une société démocratique ; la propriété littéraire et artistique.

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a réuni les professionnels français pour dégager des pistes de réflexion. *« Les politiques publiques en faveur de l'emploi dans le secteur devront être prioritairement orientées vers l'industrie de programmes »*, a-t-elle indiqué. Concrètement, la ministre considère que *« l'incitation fiscale pour les aides à la formation permanente semble être une voie que l'Europe devrait se donner les moyens d'explorer »*.

La ministre plaide pour une réflexion d'ensemble, au niveau européen, sur le recours au régime, très coûteux, de l'intermittence pour les artistes et les techniciens du spectacle. Quant au soutien financier accordé au secteur audiovisuel par les instances européennes, Mme Trautmann pose un préalable de taille : *« La préservation des acquis communautaires ou nationaux »*, alors que sont négociés l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) et le projet de traité transatlantique de libre-échange (NTM). En ce qui concerne le NTM, la ministre assure qu'*« un mandat de négociation ne sera confié à Sir Leon Brittan, instigateur du projet, qu'à l'unanimité des membres de l'Union. Or la France a déjà fait savoir qu'elle serait prête à ne pas voter en faveur de ce mandat. »*

La ministre plaide en faveur d'une *« application effective »* de la directive Télévision sans frontières et souhaite *« mettre en place une procédure rapide permettant de traiter les différends relatifs aux délocalisations »*. Elle est favorable à *« l'élaboration d'un code de bonne conduite face à une transnationalité de plus en plus importante des télévisions »*. De façon très nette, Catherine Trautmann estime *« opportun de proposer (...) que l'Union européenne puisse se prémunir contre la position dominante occupée par les Etats-Unis sur le marché européen »*. Elle demande que *« la définition de l'œuvre européenne ne varie pas d'un pays à l'autre »* et souhaite *« une meilleure circulation des œuvres »*. Sur la question de la réglementation, elle préconise *« un rapprochement progressif des régimes différents applicables aux infrastructures, en dissociant la réglementation applicable aux contenus de celle applicable aux infrastructures. » « L'évolution technologique n'est pas forcément synonyme d'allègement de la réglementation »*, car l'harmonisation des décodeurs ou la réglementation du commerce électronique nécessitent de nouveaux textes. Enfin, la ministre considère qu'*« une vigilance particulière doit être assurée sur une évolution prétendue nécessaire du régime du droit d'auteur vers le copyright »*.

Cette position française s'inscrit dans un cadre économique contrasté. L'éternel problème de l'invasion des programmes américains sur le Vieux Continent se pose toujours avec acuité. Selon l'Observatoire européen de l'audiovisuel, le secteur audiovisuel progresse bien (+ 4,4 % en Europe en 1996, soit un taux similaire à celui de l'industrie mondiale), mais *« le déficit des échanges audiovisuels entre l'Europe et l'Amérique du Nord ne cesse de s'accroître, et à un rythme de plus en plus rapide »*. Il a atteint 5,6 milliards de dollars en 1996, soit + 18 % par rapport à 1995. Ce déficit devrait *« encore s'accroître d'au moins 9 % »* en 1997, précise l'étude.

L'AVANCE DE LA FRANCE

Parallèlement, la télévision européenne est entrée dans un phase importante de mutation vers le numérique : début janvier, plus de 480 programmes de ce type, diffusés par satellite, étaient accessibles sur le Vieux Continent. La France est le plus avancé des pays européens, avec plus de 1,3 million d'abonnés à trois bouquets : CanalSatellite (860 000 abonnés) ; TPS, lancé un an et demi plus tard, regroupant tous les acteurs français de la télévision en clair (400 000 abonnés) ; ABSat (dans une mesure moindre). Elle est, avec l'Espagne, l'un des rares pays où joue la concurrence. En Italie, le bouquet Di Più est seul sur le marché ; en Suède, c'est Viasat, tandis qu'en Allemagne la Commission européenne doit se prononcer sur l'éventuelle fusion entre les deux bouquets existants, DF 1 et Premiere.

Comme le souligne l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, *« la guerre des droits autour du cinéma et du sport (...) entraîne des surenchères importantes. Les catalogues des grands studios américains sont très convoités, de sorte que le développement de la télévision numérique risque d'aggraver, dans de fortes proportions, le déficit de l'Europe par rapport aux Etats-Unis en matière d'audiovisuel »*.

N. V.

TROIS QUESTIONS À...
PIERRE LESCURE

1 Quels sont les enjeux du sommet de Birmingham pour le PDG de Canal Plus, premier opérateur numérique européen ?

L'enjeu est de créer un équilibre dynamique. Les acteurs européens ne doivent pas se laisser prendre au piège : avoir à choisir entre la culture ou la technologie. Il faut aborder ce sommet sans être ni frileux ni fiévreux. On a l'impression d'être dans l'urgence, que tout doit être réglé avant septembre, qu'il s'agisse des nouvelles technologies et des futures réglementations. L'histoire du papier, du téléphone, de la télévision ne s'est pas écrite comme cela. Il doit en être ainsi du numérique.

2 Quelles sont les valeurs que vous comptez défendre ?

Ce qui me frappe, c'est le paradoxe dommageable entre la directive « Télévision sans frontières », qui reconnaît l'espace culturel européen, et le projet de réglementation européenne qui voudrait faire de l'Europe une multiplicité de petits marchés concurrents. Notre position dépasse le plaidoyer *pro domo*. Il s'agit de défendre les groupes européens au contenu fort. On accuse des Italiens, des Allemands, des Espagnols, des Français d'être trop gros sur leurs marchés nationaux alors qu'on dit partout *« Vive l'euro ! »*.

3 Est-ce que l'avenir de la convergence est un vrai débat ?

C'est un vrai-faux problème. Si la convergence est la caricature qu'on veut donner d'une alliance entre les « telco », les compagnies de téléphone qui sont d'anciens monopoles d'Etat non adaptés, et les programmes, alors là les contenus culturels sont morts. Mais si on prend l'exemple américain de Time Warner, c'est une vraie addition dynamique : chaque filiale fait son métier – écrit, câble, musique, cinéma... – et toutes travaillent ensemble chaque fois que c'est possible. C'est ce qu'on s'apprête à faire en France. Il faut que la réglementation européenne s'harmonise autour des programmes et des services et non pas des vecteurs. Le danger ne vient-il pas plutôt des contenus uniques que des plates-formes uniques ?

Propos recueillis par Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE CULTURELLE : la mairie de Toulon (Front national) a échoué dans sa tentative** d'installer sur le site de Châteauvallon une autre compagnie – après la dissolution du TNDI, prononcée le 24 mars. La mairie de Toulon avait convoqué le 31 mars, les représentants de la commune d'Ollioules, propriétaire des terrains et des biens immobiliers de Châteauvallon, pour les convaincre d'accueillir « Les tréteaux de la Méditerranée ». Mais René Arnoux, maire RPR d'Ollioules, a rejeté la proposition. Selon le ministère de la culture et les experts, la dissolution du syndicat intercommunal prendra environ un an. Elle est une des conditions sine qua non de la renaissance de Châteauvallon.

■ **ÉDITION : Gallimard et *Le Journal des arts*** se sont associés pour publier le mensuel *L'Œil*, repris par l'éditeur au début de 1997, a annoncé Gallimard mercredi 1er avril. Le bimensuel *Le Journal des arts* est édité par les Publications artistiques françaises, qui publient également *Le Magazine des expositions*. Cette dernière revue sera fusionnée avec *L'Œil*, dont la nouvelle formule paraîtra le 25 mai.

■ **Le prix Rachid-Mimouni,** créé en hommage à l'écrivain algérien disparu, a été décerné au journaliste algérien Y. B. pour son recueil de chroniques intitulé *Comme il a dit, lui* et sous-titré *Chroniques (au vitriol) d'Algérie* (Ed. Lattès). Ce prix, dont le jury est présidé par Jean Daniel, a pour *« vocation de distinguer le combat d'un homme ou d'une femme pour la tolérance, la liberté et sa recherche de fraternité »*.

■ **DANSE : Catherine Trautmann devait inaugurer,** vendredi 3 avril, le nouveau centre chorégraphique national de Maguy Marin, situé à Rillieux-la-Pape, au nord-est de Lyon (budget : 4,5 millions de francs). La chorégraphe a souhaité inscrire son action artistique dans la politique des villes en difficulté. Son centre sera installé dans la Tour n° 8, boulevard De-Lattre-de-Tassigny. C'est José Montalvo qui, à partir de juin 1998, lui succédera au centre chorégraphique de Créteil, installé à la Maison des arts et de la culture.

Le gouvernement de Tony Blair va défendre une position très libérale

UN DOCUMENT confidentiel, récemment rédigé, sur les objectifs du gouvernement britannique lors de la conférence de Birmingham a le mérite d'éviter toute langue de bois. Ce texte de travail, élaboré par un proche de Tony Blair, préconise un libéralisme cher aux Américains. *« La conférence a pour objectif de moderniser la législation dans un secteur au développement technologique rapide »*, explique le document. Le succès de la télévision numérique *« ne pourra être réalisé qu'en encourageant une concurrence réelle dans l'industrie, dans un marché de plus en plus global »*. Ce qui devrait se traduire pour le gouvernement britannique par *« une libéralisation et une modernisation de la réglementation et du soutien à l'industrie »*.

Le texte affirme que *« l'Europe doit quitter ses attitudes furieusement protectionnistes et sa politique dans le secteur, pour adopter un programme plus concurrentiel et trouver un juste équilibre entre les besoins commerciaux et culturels »*. Une manière claire de demander un abandon de la politique de subventions à la production et d'obligations de respect des quotas (de diffusion et de production d'œuvres européennes), et l'adoption de mesures destinées à améliorer les structures de l'industrie faisant davantage appel au marché.

« Nous pourrions chercher à utiliser l'élan fourni par le rapport sur la politique cinématographique en Grande-Bretagne, le UK Film Policy Review, qui sera complété le mois prochain, pour conduire cette approche. Par ailleurs, la conférence s'inscrit à mi-parcours du programme Média II. Il pourrait être opportun d'examiner et de recentrer ce programme. »

RÉGIME « SUR-NORMATIF »

Cependant, pour mettre en œuvre un tel projet, le gouvernement britannique s'attend à des *« résistances substantielles »* de la part de la Commission européenne et de certains Etats membres.

Quant à la question de la convergence entre les médias, les télécommunications et l'informatique, le Royaume-Uni considère qu'il est temps de moderniser le régime *« sur-normatif »* appliqué à la diffusion télévisuelle. *« Il existe une voie qu'il faut suivre entre Scylla, l'adhésion à la politique existante – qui ne sera pas tenable longtemps – et Charybde, la dérégulation néolibérale prônée par la DG XIII à Bruxelles et par des industriels, représentés à la conférence, qui dénient tout caractère culturel distinctif à l'audiovisuel et souhaitent démanteler tout le service public de la télévision. »*

N. V.

Ouverture des Salons Musicora et Musicmania à La Villette

LE SALON MUSICORA s'est ouvert à La Villette le 2 avril au soir, en présence de Catherine Trautmann, ministre de la culture. Jusqu'au 7 avril, quelque cinq cents exposants proposent disques, livres, partitions, instruments de musique ou festivals. A côté, le Salon Musicmania est consacré aux musiques actuelles avec, en vente, consoles de studio, échantillonneurs, guitares électriques et batteries.

Après le succès du film *Les Virtuoses*, consacré à une fanfare de mineurs anglais, les organisateurs des deux Salons ont prévu une grande soirée des cuivres, le 4 avril, un défilé de la fanfare à cheval de la garde républicaine et un concert des trompes de chasse de l'Ile-de-France (entrée aux deux Salons : 60 F).

Peter Brook à la recherche de l'homme qui avait trop de mémoire

« Je suis un phénomène », voyage dans un cerveau qui ne connaît pas l'oubli

En adaptant *Une prodigieuse mémoire* aux Bouffes du Nord, Peter Brook tire un trait d'union entre les amnésiques, les aphasiques, les tiqueurs, les parkinsoniens, « phénomènes » que la société cache, et celui qu'elle va exhiber, le mnémoniste Salomon Veniaminovitch Cherechevki. Des personnes hors normes, non quantifiables, des producteurs de désordre devant lesquels l'opinion, consensuelle, se crispe.

JE SUIS UN PHÉNOMÈNE, d'après *Une prodigieuse mémoire*, d'Alexandre Luria. Texte de Marie-Hélène Estienne et Peter Brook. Mise en scène : Peter Brook. Avec Maurice Bénichou, Geneviève Mnich, Bruce Myers, Bakary Sangaré, Pierre Bénichou et Natacha Maratra. THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD, 37 *bis*, bd de la Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. Mº La Chapelle. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; samedi, 16 heures. 70 F et 130 F. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 30 mai.

Sur le plateau carré, la géométrie d'une table mobile, de six chaises droites identiques, trois téléviseurs verticaux et trois hautes enceintes acoustiques. Assis seul à la table, un petit homme. C'est Salomon Veniaminovitch Cherechevki (Maurice Bénichou), le « phénomène » doté d'une mémoire prodigieuse. Légèrement voûté, les pieds en dedans, le regard lointain, il assure un fondu enchaîné avec la pièce précédente de Peter Brook, *L'Homme qui*. Le tourbillon de blouses blanches qui entre en scène paraît en venir, du même pas glissant, presque cérémoniel, pratiquant les mêmes changements de rôle en souplesse, une certaine onctuosité du geste, une générosité de relations qu'un simple durcissement de voix suffit à casser. Le souvenir de *L'Homme qui* va s'estomper sous quelques accords de harpe et des chants puisés dans *l'enfance d'un juif de Russie*.

Peter Brook tire un trait d'union entre les amnésiques, les aphasiques, les tiqueurs, les parkinsoniens, « phénomènes » que la société cache, et celui qu'elle va exhiber ; entre ceux qu'elle range dans le manque et celui qu'elle rejette dans l'excès. Ces personnes hors normes, non quantifiables, sont des irréguliers, des producteurs de désordre, devant lesquels le ventre mou de l'opinion se crispe. Seuls des scientifiques et des poètes – et des gens de théâtre – ont saisi ce qu'ils pouvaient apporter. Ils se sont remis en question pour approcher leur monde, s'adapter à ces *« inadaptés »*, devenir des *« savants romantiques »*, comme le neuropsychologue Alexandre Luria, soucieux de *« préserver la richesse de la réalité vivante »* d'un Cherechevski, avec lequel il a passé une trentaine d'années de compagnonnage et d'étude.

Si respectueux qu'ait pu être le savant, l'analyse qu'il produit dans *Une prodigieuse mémoire* (*Le Monde* du 25 mars 1998), le découpage en chapitres de l'existence de son ami (sa mémoire, son univers, son intelligence, sa volonté, sa personnalité) ressortissent au domaine scientifique. Pour restituer la personne, Peter Brook et Marie-Hélène Estienne ont réinventé un scénario. *Ils* ont rendu Cherechevski à sa famille, à son travail et à la société soviétique des années 20 à 40, et l'ont projeté dans les Etats-Unis d'aujourd'hui. Leur dramaturgie se fonde sur le dévoilement, couche après couche, du fonctionnement de sa mémoire. Son dépouillement. Aveugle sur lui-même, le prodige n'exploite pas ses énormes possibilités, mais est exploité par elles, pour elles. La société ne lui trouvera d'autre emploi que celui de mnémoniste professionnel dans un cirque. Jusqu'à l'épuisement de ses forces.

Peter Brook a cherché à rendre *visibles les associations sur lesquelles* il s'appuie pour fonder sa mémoire, cette poésie qui l'a fait qualifier de visionnaire, puisée dans les lieux et les sensations de l'enfance. La prégnance des images qu'il invoque, leur installation dans une topographie précise appelaient une caméra baladeuse. Non sans risque. L'image vidéo ne coïncide pas toujours avec l'image mentale. Elle a parfois tendance à illustrer, à figer. De simples photos sorties d'un album, plus près de l'icône que de la personne, et des images mouvantes, en fondus rapides, mêlées de chiffres et de lettres, évitent cet écueil. Plus elle sont abstraites, plus les sons, les formes et les couleurs s'ajustent. Au besoin, les acteurs *montent au créneau télévisuel pour* appuyer du geste les ellipses légères du récit.

DES HOMMES REMARQUABLES

De son inébranlable douceur, le metteur en scène donne cependant de la voix. Considéré comme inexploitable à l'Est (*« un individu sans contrôle sur son cerveau, c'est ce que j'appelle un homme inutile »*, dira Brodsky, le *« camarade »* rival de Luria), le mnémoniste est happé par les chercheurs américains en quête de profit personnel. Déchet ou marchandise. Peter Brook, lui, ne reconnaît d'autre valeur que celle de fraternité (et d'égalité) dont témoignent les rapports du « phénomène » et de son neuro-psychologue (Bruce Myers). Chacun trouve son compte dans le regard *de l'autre. Bruce Myers et Maurice* Bénichou nous entraînent dans les parages où l'infini se touche du doigt, avec d'autant plus de force qu'ils gardent les pieds sur terre. Avec eux, le monde sans héros de Peter Brook se peuple de quelques hommes remarquables de plus, prodiges qu'il rapproche de nous, et élargit cet espace en friches appelé humanité.

Jean-Louis Perrier

Le cirque impitoyable de Louis Calaferte

UN RICHE, TROIS PAUVRES, de Louis Calaferte. Mise en scène : Pascale Henry. Avec Christiane Brotons, Sylvie Jobert, Dominique Laidet, Philippe Saint-Pierre, Christian Taponard. THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e RERº Cité internationale. Tél. : 01-43-13-50-50. Lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; *jeudi*, à 19 h 30 ; *dimanche*, à 17 h 30. 55F à 110F. Durée : 1 h 10. Jusqu'au 7 avril. Du 24 au 29 avril, au Théâtre de la Croix-Rousse, à Lyon

Ça n'a l'air de rien. Quelques palissades et une piste, posées sur le plateau du théâtre. Un petit cirque, comme il s'en promène dans les villages l'été, modeste, avec une *famille* qui l'habite, trois chèvres et un chien qui jouent les utilités. A la Cité internationale, il n'y a pas d'animaux, mais des gens. Cela revient au même : nous sommes en compagnie de Louis Calaferte. Il n'y a *rien d'idyllique dans le cirque de* la vie que l'écrivain (mort en 1994) nous a laissé en héritage. Juste des choses horribles dans la banalité qui les anime. On peine à le raconter, parce qu'il faudrait tout citer : chaque mot compte dans *Un riche, trois pauvres.*

Qui sont-ils ? De « pauvres gens ». Ils traversent la vie, l'amour, toujours, la mort, encore. Cortège sans fin pour un enterrement perpétuel. Un jour, on *crie « maman », sur tous les* tons. Un autre, on suit le premier bourreau venu et l'incite à tuer, sans raison. Un troisième, on se réjouit qu'il fasse beau. Une jeune fille prie en silence, à genoux ; deux infirmiers s'ap*prochent et lui mettent une cami*sole de force. *« J'ai tué papa »*, dit un enfant à sa mère qui lui répond en souriant. *« Tu as bien fait, mon chéri »*. Le pire : une femme pousse son mari dans un chariot roulant : *« Qu'est-ce que tu ferais sans moi ? »* Les comédiens sont grimés de blanc, comme au cirque. Le plus souvent, ils n'ont pas de regard : *deux trous fixes sur le vide. Ils se* déplacent d'une manière bancale. Pascale Henry dirige le cirque de Calaferte avec une attention méticuleuse. Les corps, les gestes et les mots des comédiens disent assez comme la vie est cruelle. C'est *parfois tellement dur qu'on rit.* Pour soulager la tristesse. Allez, une petite dernière. Un homme, une femme : *« Jusqu'où on va aller comme ça ? » « Moi je m'en fous. Je suis mort. »*

Brigitte Salino

Orgie de dessins avenue Hoche

SALON DU DESSIN 1998. Salons Hoche, 9 avenue Hoche, Paris 8e. Mº Courcelles. Tél. : 01-53-76-49-45. Ouvert de 12 heures à 20 h 30, *Jusqu'au 5 avril. Entrée* 50 francs, catalogue inclus.

Tous les amateurs l'attendent, et y viennent tôt, dès l'ouverture, collectionneurs et conservateurs de musées de partout et d'ailleurs. Car les meilleurs feuilles ne restent pas longtemps sans propriétaire, et le Salon du dessin en regorge. La galerie Paul-Prouté avait ainsi vendu près de la moitié de son stand le soir du vernissage. On peut, pour le prix d'une chambre de bonne ou d'*une berline familiale*, s'offrir un Tiepolo pas ordinaire, constitué de deux têtes. L'une est vue de face, l'œil exorbité, bouche grande ouverte, chevelure *hirsute et serpentine* : c'est Méduse. L'autre est vue de trois quart, sourire salace et regard lubrique. Elle est située légèrement derrière la première. C'est un satyre. Et l'imagination du visiteur, en ces jours de printemps, de gambader. S'il n'est pas déjà vendu, on le trouvera chez Kate de Rothschild, de Londres. Sinon, les satyres de manquent pas, avenue Hoche. Il y en a même toute une famille, par Pajou, chez Didier Aaron. S'ils se sont égaillés aussi, on se consolera devant une demi-douzaine de mains posées sur autant de seins plantureux.

Une orgie ? Non, juste une étude, par Antoine Berjon. Elle est accrochée chez W. M. Brady, de New York. C'est sa première participation au Salon. Les orga*nisateurs invitent chaque année* quelques-uns de leurs confrères étrangers, soigneusement choisis. Un bon moyen de renouveler l'offre dans un domaine où la pénurie commence à se faire sentir. Et une occasion pour l'amateur parisien de découvrir, pour la première fois cette année, quelques galeries britanniques, mais aussi américaines, comme celle *que tient à New York le spécia*liste de Lyonel Feininger, Achim Moeller.

Le stand regorge de dessins du *maître du Bauhaus*, mais recèle aussi un trésor, bien caché, un alphabet AIOEK peint par Paul Klee en 1938. Américains aussi, mais de Boston, Joan Nissman et Morton Abromson exposent quelques beaux Natoire, entre autres. Américain encore, Robert M. Light, installé à Santa Barbara, où il initie ses riches clients aux subtilités du baroque des écoles du Nord. *Américains* toujours, David et Constance Yates, installés sur Upper East Side, à New York, portent une attention particulière au XIXe siècle français, ce qui nous vaut quelques beaux Delacroix, une mise en bouche bienvenue avant la rétrospective prochaine au Grand Palais.

Harry Bellet

SORTIR

PARIS

No No Diet Bang
Hans Koch, Martin Schütz, Fredy Studer
Comme en 1997, le Centre culturel suisse accueille, à travers un programme consacré à des maisons de disques indépendantes, les musiques actuelles, improvisées, avant-gardistes, qui témoignent de la créativité d'une des scènes les plus fécondes d'Europe. Deux groupes se produisent chaque soir. Au No No Diet Bang succédera un trio de « vétérans » hardis et aventureux.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Le 4, à 20 h 30 et 22 h 15. Tél. : 01-42-71-38-38. 50 F.

Jose Luis Monton
Son flamenco a des audaces originales, sans être pour autant choquantes au regard des canons du genre. Piano, contrebasse, flûte traversière colorent le langage mélodique de ce guitariste originaire de Barcelone, qui vient de sortir un album sur Flamenco Vivo, une collection de référence (*Aroma*/Auvidis).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-72-34-45. 150 F.

Serge Utgé-Royo
Il chante la liberté, formule des révoltes, prend parti pour l'amour et le romantisme libertaire. Il sortit l'an dernier un nouvel album (*Cinq cents hivers*/Scalen), aujourd'hui transformé en tour de chant, dans lequel il invite au fil des jours quelques compagnons de cœur, tels que Marc Ogeret, Alain Aurenche, Marie-Josée Vilar et Francesca Solleville.
Théâtre Trévise, 14, rue de Trévise, Paris 9e. Mº Cadet. Les 4, 7, 8, 9, 10 et 11, à 20 h 30 ; le 5, à 14 h 30. Tél. : 01-40-21-88-09. De 50 F à 130 F.

RÉGION PARISIENNE

« Chansons tombées du ciel »
La formation menée par le guitariste Claude Barthélémy – son trio avec Manuel Denizet et Jean-Luc Ponthieux, auquel s'ajoutent deux voix féminines, dont celle d'Elise Caron, un trombone – passe en revue des chansons françaises, depuis les grands « standards » du folklore, du type *Ne pleure pas Jeannette* jusqu'aux textes de Barbara. C'est malin, très musical, varié, un peu rock, un peu jazz.
Maison d'Orgemont, 1, rue de la Tête-Saint-Médard, 93 Epinay-sur-Seine. Le 5, à 17 heures. Tél. : 01-42-43-56-66. De 70 F à 90 F.

12es Journées Danse Dense
Douze chorégraphes à découvrir pendant deux jours. David Flahaut, Nacera Belaza, Pascal Montrouge, Christine Fricker, François et Christian Ben Aïm pour n'en citer que quelques-uns. A découvrir.
Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant, 93 Pantin. Mº Aubervilliers-Pantin. 4 Chemins. Le 4, à 20 h 30 ; le 5, à 19 heures. Tél. : 01-49-15-41-70. De 40 F à 80 F.

ISTRES

Marie-Claude Pietragalla
Benjamin Lamarche
Deux immenses interprètes se partagent l'affiche en solo. D'un côté, Pietragalla dans *Don't Look Back* de Carolyn Carlson ; de l'autre, Benjamin Lamarche dans *Icare* de Claude Brumachon. Brumachon a eu envie de les réunir en duo. La création s'appelle *La Blessure*. Et ça doit être très beau !
Théâtre de l'Olivier, boulevard Léon-Blum, 13800 Istres. Le 5, à 17 heures. Tél. : 04-42-56-48-48. De 100 F à 140 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Flubber
de Les Mayfield (Etats-Unis, 1 h 33).
L'Homme au masque de fer
de Randall Wallace (Etats-Unis, 2 h 13).
Jackie Brown
de Quentin Tarantino (Etats-Unis, 2 h 30).
Robin des mers
de Jean-Pierre Mocky (France, 1 h 20).
Zabut
de Pasquale Scimeca (Italie, 1 h 28).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Billy Budd
de Peter Ustinov, avec Terence Stamp, Robert Ryan, Melvin Douglas, Peter Ustinov.
Grande-Bretagne, 1962 (2 h 03).
VO : Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de *commission par place*). *Place de la Madeleine* et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Pelléas et Mélisande
de Debussy. William Dazeley (Pelléas), Anne-Marguerite Werster (Mélisande), François Le Roux (Golaud), Christian Tréguier (Arkel), Brigitte Balleys (Geneviève), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre national de France, Georges Prêtre (direction), Pierre Médecin (mise en scène).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 4, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 610 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 467*. Tchaïkovski : *Sérénade mélancolique*. Dutilleux : *L'Arbre des songes*. Olivier Charlier (violon), Alexandre Tharaud (piano), Emmanuel Jaeger (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. Le 4, à 19 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 29 F à 80 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Krenek : *Symphonie pour instruments à vent et batterie op. 34, création*. Zemlinsky : *Lieder* op. 13. Dvorak : *Symphonie nº 8*. Doris Soffel (mezzo-soprano), Armin Jordan (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Œuvres de Debussy, Dutilleux et Berlioz. Jian Wang (violoncelle). Jan Latham-Koenig (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 110 F à 190 F.

Hommage à Martin Luther King
Jo Ann Pickens, Orchestre du CNR d'Aubervilliers-La Courneuve, The World Saxophones Quartet. Dans le cadre du festival Banlieues bleues.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-43-56-66. De 90 F à 110 F.

Richard AMP Studio, Ultrasound
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 50 F.

L'Affaire Louis Trio
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 153 F.

Matchbox, les Nonnes troppo
Parc de La Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. Le 5, à 18 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 70 F.

Artango
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. Le 4, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre. Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. Le 5, a 21 heures. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Fellag
Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 4, à 20 h 30 ; le 5, à 16 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. 80 F et 130 F.

DERNIERS JOURS

5 avril :
Tati - 50 ans, 50 photographes
Musée des Arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-55-57-50. De 11 à 18 heures. 20 F.

SAMEDI 4 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

17.05 Joies matrimoniales ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1941, N., 95 min). Ciné Cinéfil
17.35 Ombre et lumière ■ ■ Henri Calef (France, 1950, N., *85 min*). *Cinétoile*
23.00 Poltergeist ■ ■ Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 115 min). Ciné Cinémas
23.00 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1993, 95 min). Ciné Cinémas 2
23.15 Le Criminel ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, *N., v.o., 90 min*). Cinétoile
0.30 Adieu ma belle ■ ■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.45 La Mère du marié ■ ■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1951, N., 100 min). Cinétoile
2.05 La Source ■ ■ Ingmar Bergman (Suède, 1959, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
4.10 Gueule d'amour ■ ■ ■ Jean Grémillon (France, 1937, N., 90 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Avec Daniel Bensaïd et Henri Weber. LCI
0.00 Spécial procès Papon. Histoire

MAGAZINES

19.00 T.V. +. Canal +
19.00 20h Paris Première. Paris Première
19.00 L'Invité de Cajou. MC Solaar et Bambi Cruz. Canal J
19.25 Histoire parallèle. Des élections à l'algérienne, 1948-1992. Avec Hocine Aït-Ahmed. Arte
20.00 Thalassa. Escale en Afrique du Sud. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Mona Ozouf, Guillemette de Saltigné, Denis Roche, Gérard Unger. Histoire
20.45 Le Club. Marie-José Nat. Ciné Cinéfil
21.40 Metropolis. Littérature en Roumanie. Svetlana et Igor Kopystiansky. Arte
22.45 *Du fer dans les épinards.* Ces chiens qui font la loi. France 2
0.15 Musique et Cie. Une chic fille : celle de madame Angot... France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Fortune de mer. [1/3]. Pêcheur à la morue. La Cinquième
18.05 Jean Poiret : un prince sans rire. Paris Première
18.20 La Route de la soif. *On a marché sur la dune.* TSR
19.00 Anastasia Romanov ou Anna Anderson. Odyssée
19.30 Femmes, elles font bouger le monde. Histoire
19.45 Autour du monde en 80 jours. [1/7]. Le défi. Planète
19.55 Robert Van Gulik : sous le charme de l'Orient. Odyssée
20.00 L'Age d'or du *piano.* *Muzzik*
20.35 Flamenco. [1/6]. Le style pur de Triana. Planète
20.35 Un été aux îles Malouines. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Des Indiens dans la ville. Arte
20.50 Arctique, l'ultime frontière. [1/13]. Odyssée
21.20 Le Prince de Galles. Un siècle de scandales. Odyssée
21.35 Enquêtes médico-légales. [5/13]. Graines de preuve. Planète
22.00 Watergate. [1/5]. Planète
22.40 Sounds of the Cities. [1 et 2/2]. Londres. Paris Première
22.45 Le Plus Grand Ripou d'Amérique. France 3
22.50 Chronique paysanne en Gruyère. [1/2]. Planète
23.00 Yehudi Menuhin. [2/2]. Le violon du siècle. Histoire
23.00 Antonio Vivaldi par Pier-Luigi Pizzi. Mezzo
23.35 ▶ Music Planet. Welcome to Portishead. Arte
23.40 Entre désert et océan. Planète
0.00 Une fille contre la Mafia. Téva

SPORTS EN DIRECT

14.00 Rugby. Super 12. Wellington Hurricanes - Coastal Sharks. Canal +
15.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. Angleterre - Irlande. France 2
20.05 Football. *Coupe de la Ligue. Finale.* Bordeaux - Paris-SG, au Stade de France, à Saint-Denis. France 3
20.30 Roller Indoor de Bercy. Paris Première
4.15 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Japon. Eurosport

MUSIQUE

20.30 Antonio Vivaldi par Pier-Luigi Pizzi. *Orlando furioso.* Mezzo
22.00 Le Château de Barbe-Bleue. Dir. d'Adam Fischer. Muzzik
23.40 Hilliard Ensemble : Deo Gratias de Ockeghem. Muzzik
23.45 Ensemble Currende : Motets. Muzzik
0.00 Antonio Vivaldi par Pier-Luigi Pizzi. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.35 Les Insoumis. Gérard Marx. Canal +
21.00 L'Amerloque. Jean-Claude Sussfeld. France 2
22.00 Liberté, libertés. Jean-Dominique de La Rochefoucauld [1 et 2/2]. Festival
22.15 Larmes de sang. Clay Borris. Canal+
0.30 Afrique, mon Afrique. Idrissa Ouedraogo. Arte

SÉRIES

20.55 Le Caméléon. Le grand plongeon. M 6
21.00 The Lazarus Man. Le cavalier sans nom. Canal Jimmy
21.30 The Visitor. Going Home (v.o.). Série Club
21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. La voix du sang. M 6
22.15 Brooklyn South. Explosing Johnson (v.o.). Série Club
22.40 Profiler. O Chemins de traverse. M 6
22.50 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. La mort droit dans les yeux. RTL 9
23.10 Star Trek, la nouvelle génération. Le meilleur des deux mondes [1/2]. Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 18.00 La Cinquième
Fortunes de mer [1/3]

Après *Entre Terre et Mer*, feuilleton au long cours (*neuf épisodes, du 22 décembre au 26 janvier sur* France 2), voici une traversée documentaire en trois escales sur la même aventure, économique et sociale, héroïque et tragique, de la « grande pêche », qui n'est plus aujourd'hui qu'un étonnant souvenir. On se prend à regretter de n'avoir pas vu d'abord le document décrivant la réalité pour mieux profiter de la fiction. Retraçant les multiples aspects de l'histoire de la pêche à la morue, *Fortunes de mer* donne bien la mesure d'une industrie si particulière qu'elle a nourri des mythes et légendes. Des images souvent inédites, photos et films sépia, rappellent que la course lointaine des terres-neuvas et autres pêcheurs d'Islande magnifiés par Pierre Loti n'est pas si ancienne. – *F. C.*

● 22.40 Arte
Bonk Business, saga d'une multinationale

L'Europe vient d'être frappée par un cataclysme électromagnétique : puces, ordinateurs, satellites, tout ce qui contenait de l'informatique est détruit. Les systèmes de communication sont anéantis, l'ère de l'information est noyée dans l'obscurité. Jack McHine, journaliste britannique que la catastrophe a privé de son emploi et de sa femme, soupçonne la Bonk Business Inc., une multinationale aux ramifications tentaculaires, d'en être à l'origine. Il mène l'enquête et découvre, derrière cette holding finlandaise, les maîtres cachés de la planète. Conçu comme un documentaire, ce téléfim, signé Juhana Manner, mêle documents d'archives, interviews, reportages... Original, hallucinant. – *K. N.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Images du sport.
20.45 Allez les bleus.
20.48 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 La Grande Fête de Vidéo Gag.
23.10 Hollywood Night. Séduction perfide. Téléfilm Δ. Nick Vallelonga.
0.50 et 1.30 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.50 Farce attaque... à Carcassonne.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 Image du jour : rugby.
20.45 A cheval, Météo.
21.00 L'Amerloque. Téléfilm. Jean-Claude Sussfeld.
22.45 Du fer dans les épinards.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Les 30 Dernières Minutes.
1.05 La Nuit du Caméthon.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 et 1.10 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Football. En direct. Finale de la Coupe de la Ligue : Bordeaux - PSG.
22.45 Le Plus Grand Ripou d'Amérique.
23.50 Météo, Soir 3.
0.15 Musique et Cie.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Les Insoumis. Téléfilm. Gérard Marx.
22.15 Larmes de sang. Téléfilm. Clay Borris.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Le Ramoneur des lilas.
0.10 Rock'n Roll Rocco. Film classé X. Rocco Siffredi.

ARTE

19.00 Armstrong et Miller.
19.25 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes. Taiwan.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Des Indiens dans la ville, voyages d'hiver des Raramuri.
21.40 Metropolis.
22.40 Bonk Business, saga d'une multinationale. Téléfilm. Juhana Manner (v.o.).
23.35 ▶ Music Planet. Welcome to Portishead.
0.30 Afrique, mon Afrique. Téléfilm. Idrissa Ouedraogo.

M 6

19.10 Turbo, Warning.
19.50 et 1.20 Rallye.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. Le grand plongeon. 21.45 Dark Skies. La voix du sang. 22.40 Profiler. O. Chemins de traverse.
23.35 Duel pour l'éternité. Téléfilm. Δ Michael Kennedy.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. *Tout un printemps rempli de jacinthes*, de Hubert Haddad. 21.50, *L'Anniversaire de l'Infante*, d'après une nouvelle d'Oscar Wilde.
22.35 Opus. Le chant de Taizé.
0.05 Le Gai Savoir. Bernadette Bensande-Vincent, philosophe.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski, donné en direct de L'Opéra national de Paris-Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Gary Bertini. Thomas Hampson (Eugène Onéguine), Helga Dernesch (Madame Larine).
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Christian Tetzlaff. Christian Tetzlaff, violon. Œuvres de Janacek, Mozart, Bach, Schnabel, Weill.
22.35 Da Capo. *Trio avec piano n° 1*, de R. Schumann, Horszowski, piano, Schneider, violon, Casals, violoncelle ; *Quatre derniers lieder*, de R. Strauss, par la Della Casa et le Philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm ; *Quatuor avec piano n° 3*, de Brahms, par le Hollywood String Quartet, Aller, piano.

DIMANCHE 5 AVRIL

FILMS DU JOUR

17.45 Gilda ■ ■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., 105 min). Cinétoile
18.00 Sierra torride ■ ■ Don Siegel (Etats-Unis, 1969, 115 min). Ciné Cinémas
18.00 L'Etrange Noël de Mr Jack ■ ■ Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 1
19.10 Sac de nœuds ■ ■ Josiane Balasko (France, 1985, 85 min). Cinéstar 2
20.20 Les mois d'avril sont meurtriers ■ ■ Laurent Heynemann (France, 1986, 90 min). 13e Rue
20.30 Adieu ma belle ■ ■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.35 Généalogies d'un crime ■ ■ Raoul Ruiz (France, 1997, 110 min). Canal +
20.40 Des souris et des hommes ■ ■ G. Sinise (EU, 1992, 120 min). RTL 9
20.45 Los Tarantos ■ ■ Francesco Rovira-Beleta (Espagne, 1963, v.o., 80 min). Arte
20.50 Lucky Luciano ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1973, 115 min). Cinétoile
21.00 Malcolm X ■ ■ Spike Lee (Etats-Unis, 1992, v.o., 200 min). Paris Première
21.00 Border Line ■ ■ Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min). Cinéstar 2
21.10 Chacal ■ ■ Fred Zinnemann (Fr.-GB, 1973, 135 min). Ciné Cinémas
22.00 Cible émouvante ■ ■ Pierre Salvadori (France, 1992, 95 min). Cinéstar 1
22.05 Joies matrimoniales ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1941, N., 95 min). *Ciné Cinéfil*
22.35 Mes nuits sont plus belles que vos jours ■ ■ Andrzej Zulawski (France, 1989, 110 min). Téva
22.40 Harem ■ ■ Arthur Joffé (France, 1985, 105 min). RTL 9
0.10 L'Evangile selon saint Matthieu ■ ■ ■ *Pier Paolo Pasolini* (Italie, 1964, N., v.o., 135 min). France 3
0.15 L'Homme aux abois ■ ■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min). Cinétoile
0.25 Une si jolie petite plage ■ ■ Yves Allégret (France, 1948, N., 90 min). RTL 9
2.35 Le Bon et les Méchants ■ ■ Claude Lelouch (France, 1976, 115 min). Canal +
2.45 Le Confessionnal ■ ■ Robert Lepage (France - Canada, 1995, 95 min). *Ciné Cinémas*

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 3.15 Polémiques. Invitée : Ségolène Royal. France 2
12.10 Le Monde des idées. Invités : Daniel Bensaïd et Henri Weber. LCI
17.30 Spécial procès Papon. Histoire
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invité : Laurent Fabius. LCI
19.00 Public. Invitée : Mazarine Pingeot. TF 1
23.05 Dimanche soir. Invitée : Elisabeth Guigou. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Gens - Guidicelli - Mekdegg. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. Avec Andreï Makine et Jean-Marc Roberts. La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. Derrière la caméra. Invités : Christophe Airaud, Michèle Fines. La Cinquième
12.45 ▶ Le Vrai Journal. Canal +
13.00 Lignes de mire. Invitée : Ludmila Mikael. France 3
13.00 Thalassa. Escale en Afrique du Sud. TV 5
14.00 La Planète ronde. *Terre de foot* : Brésil. Invités : Robert Wurtz, Raï, Antenor Bogea, Pierre Sled. La Cinquième
14.00 Faut pas rêver. Invitée : Catherine Clément. TV 5
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Sam Giancana. Histoire
16.30 Le Sens de l'Histoire. Pie XII. Invités : Philippe Le Villain, Jacques Semlin. La Cinquième
19.00 Le Gai Savoir. Les dérangeurs. Invités : Nadine Gordimer, Denis Robert, Claire Gallois, Danielle Mitterrand, Jean Raspail. Paris Première
19.10 Le Club. Marie-José Nat. Ciné Cinéfil
20.00 Le Monde de TV5. Carte blanche à Temps présent. Urgences. A quoi sert la Commission Bergier ? Mon avenir n'est plus en Suisse. TV 5
20.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Mise au point. TSR
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Trente glorieuses, vingt rugueuses, *cinquante ans d'économie racontés* par la pub. Histoire
20.50 Capital. Entreprise : secrets et privilèges. Votre patron vous surveille-t-il ? Le vrai salaire des grands patrons. Votre bureau : l'envers du décor. Privilèges professionnels : le hit-parade. M 6
22.35 Le Monde de TV5. Carte blanche à Temps présent. Les fous du football. TV 5
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Contrat sous l'oreiller. Enfant miroir. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.35 Enquêtes médico-légales. [5/13]. Graines de preuve. Planète
18.00 Watergate. [1/5]. Les plombiers. Planète
18.30 Les Camps du silence. Histoire
18.55 Chronique paysanne en Gruyère. [1/2]. Planète
19.00 Le Dauphin de Dingle. Odyssée
19.30 Maestro. Leonard Bernstein's New York. Arte
19.55 La Machine Scorsese. Ciné Cinémas
20.20 Elizabeth II : les années dorées. Odyssée
20.30 Virtuoses : La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo
21.30 Le Palais idéal du Facteur Cheval, rêve d'un piéton. Planète
21.45 L'Héritage des samouraïs. [1/3]. Histoire
21.55 Les Révolutionnaires du Tchad. Planète
22.05 Flamenco vive ! Arte
22.15 Le Sixième Soleil, rébellion des Mayas au Chiapas. Odyssée
22.25 Grand document. Guerre et paix en Irlande. RTBF 1
22.50 Maïs amer. Planète
23.00 La Flamme du flamenco. Arte
23.10 Lignes de vie. Dans le secret de la justice. France 2
23.10 Samson François. [1 et 2/2]. Portrait d'un pianiste. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

8.50 Course à pied. Le XXIIe Marathon international de Paris. France 3
14.00 Cyclisme. Coupe du monde. Tour des Flandres. France 3
14.30 Cyclisme. Coupe du monde. Tour des Flandres. Eurosport
16.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. *Pays de Galles - France,* à Wembley. France 2
17.00 Motocross. Championnat du monde. Grand Prix d'Agueda (Portugal). Eurosport
18.00 Football. D2 : Nancy - Valence. Eurosport
22.30 Formule Indy. Championnat 1998 de CART. Grand Prix de Long Beach. Eurosport
23.10 Formule Indy. Grand Prix de Long Beach. TMC

MUSIQUE

18.00 La Nuit des musiciens. Concert enregistré au Trianon, à Paris, le 28 novembre 1997. Muzzik
20.00 McCoy Tyner. Muzzik
21.00 Reggae & Seychelles Sounds. Muzzik
22.20 Sclavis, Drouet, Frith. Muzzik
0.50 Mighty Chariots. Paris Première
0.00 Paco De Lucia. Concert à la cathédrale de Barcelone. Arte

SÉRIES

18.25 Aux frontières du réel. Nous ne sommes pas seuls (v.o.). Série Club
18.55 Demain à la une. Champions d'un jour. M 6
20.00 Seinfeld. La grande salade (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. Sexe, drogue et rock'n roll (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Les Incorruptibles. Le fauteuil vide. Série Club
22.05 Friends. Celui qui ne voyait qu'un chat (v.o.). Canal Jimmy
22.30 New York Police Blues. Une mère donneuse (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Aux frontières du réel. Aux frontières du Jamais. TSR

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou *interdit aux moins* de 12 ans.
◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Thema : Flamenco

De grâce et de rage

TRÉPIGNANTE, sulfureuse, visage crispé sous sa crinière sauvage, Juana la gitane allonge une silhouette parfaite. D'une simplicité solennelle, elle ondule de tout son corps et ose des roulements de hanches suggestifs. Habitée par le feu, elle fait jaillir du tréfonds de son cœur un cri d'amour et de douleur. Cette soi*rée dédiée au flamenco s'ouvre* avec un film, *Los Tarantos*, de Francesco Rovira Beleta, une version gitane de *West Side Story*, avec Carmen Amaya, dont c'était la dernière apparition au cinéma.

Il n'est besoin de rien pour danser et chanter le flamenco, surtout pas de décor ni de micro. Seule compte l'expression spontanée des états d'âme. Même si les puristes crient à l'hérésie, le flamenco, comme les autres arts, bouge, change, évolue. Et sort de son étiquette folklorique. Le documentaire de Philippe Molins, *Flamenco vive !*, évoque ces jeunes artistes qui mêlent rock, salsa et jazz et font de la musique gitane l'étendard de leur liberté. *« On ne mange et on ne s'habille plus comme au siècle dernier. (...) Il faut sentir et chanter le flamenco comme on vit aujourd'hui »*, témoigne un intervenant. Mais cet art éclatant de grâce et de rage ne perd rien de son authenticité : le flamenco reste le flamenco. Tous les aficionados revendiquent une seule et même culture, une seule et même forme de vie : le flamenco. *« A l'heure où l'on parle de fusion musicale, le flamenco est ouvert à toutes les inventions et au partage »*, souligne Diego Carra, chef de file du mouvement « néo-flamenco » – il travaille aujourd'hui avec le rocker anglais Matt Bianco –, qui ajoute : *« Cependant, les échos du passé sont en moi. »*

Plus classique, *La Luz del flamenco* remonte aux sources de la tradition. Réalisé par un spécialiste, Miguel Espin, ce documentaire retrace l'histoire de l'art flamenco à travers ses trois composantes : *el cante* (le chant), *el baile* (la danse), *el toque* (la guitare). *Mieux*, il rappelle que cet art de la complainte et de la joie va droit à l'essentiel : il parle d'amour, d'érotisme et de mort.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.00 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.55 Pacific Blue.
16.45 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
19.00 Public.
20.00 Journal, Météo.
20.53 C... comme cinéma.
20.55 Drop Zone ■ Film. O John Badham.
22.45 Ciné dimanche.
22.55 La Fureur du juste. Film Δ. Eric Karson.
0.40 et 2.10 TF1 nuit, Météo.
0.55 Concert à Reims.

FRANCE 2

13.30 Dimanche Martin. Sous vos applaudissements. 15.05 L'Ecole des fans.
15.50 Rugby. 16.00 Tournoi des Cinq Nations : Pays de Galles - France.
17.45 L'Esprit d'un jardin.
17.50 Parcours olympique.
17.55 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Le Client ■ Film O. Joel Schumacher.
23.10 Lignes de vie. Dans le secret... de la justice.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Troisième mi-temps.

FRANCE 3

13.00 Lignes de mire.
13.45 Keno.
13.50 Sports dimanche. 14.00 Cyclisme : Tour des Flandres.
16.55 Fa si la chanter.
17.25 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.50 Météo.
20.05 Petites bêtises.
20.15 Bouvard du rire.
20.50 Le Renard. Deux morts, pourquoi ?
21.55 Derrick. Attentat contre Bruno.
23.00 Soir 3 : Les Titres.
23.05 Dimanche soir.
0.00 Soir 3.
0.10 L'Evangile selon saint Matthieu ■ ■ ■ Film. Pier Paolo Pasolini (v.o.).

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 15.00*
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 L'Oryx, l'Antilope du désert.
15.00 Traqué pour la justice. Téléfilm. Dick Lowry.
16.30 Les Repentis.
17.15 Babylon 5.
18.00 Pinocchio. Film. Steve Barron.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.30 et 22.25 Flash infos.
19.40 Ça cartoon.
20.35 Généalogies d'un crime ■ ■ Film. Raoul Ruiz.
22.30 L'Equipe du dimanche.
1.00 Trainspotting ■ Film. Danny Boyle (v.o.).
2.35 Le Bon et les Méchants ■ ■ Film. Claude Lelouch.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall. Jacques Brel.
14.00 La Planète ronde. Brésil.
15.00 Chercheurs d'aventures.
15.30 Histoires de stars. Jack Lemmon.
16.30 Le Sens de l'Histoire. Pie XII.
18.00 La Conquête du ciel. [3/6].
19.00 Cartoon factory.
19.30 Maestro. Leonard Bernstein's New York.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Flamenco.
20.45 Los Tarantos ■ ■ Film. Francesco Rovira-Beleta (v.o.).
22.05 Flamenco vive !
23.00 La Flamme du flamenco.
0.00 Paco De Lucia. Concert à la cathédrale de Barcelone.
1.00 Metropolis. Littérature en Roumanie. Svetlana et Igor Kopystiansky.

M 6

13.20 En quête de justice. Téléfilm. Michael Switzer [1 et 2/2].
16.40 Les Piégeurs.
17.10 Fausse note pour un mariage. Téléfilm. Carol Wiseman.
18.55 Demain à la une. Champions d'un jour.
19.54 Le Six Minutes.
20.05 E = M 6. Spécial femmes.
20.35 et 0.40 Sport 6.
20.50 Capital. Entreprise : secrets et privilèges.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Levi's, entre le mythe et le doute. Fashion victims... de la pub.
23.20 Le Désir au présent. Téléfilm ◻. Arnaud Sélignac, Rémy Duchemin et Don McBrearty.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Concert-Lecture.
22.35 Atelier de création radiophonique. Le son, son ombre, son profil.
0.05 Radio archives. Le journal des Goncourt.

FRANCE-MUSIQUE

18.30 Concert. Donné par Les Trompettes de Paris, dir. Patrick Fabert : Œuvres de Byrd, Mozart, Daley.
19.37 L'Atelier du musicien. *Le Clavier bien tempéré*, de Bach, Blandine Verlet, clavecin.
20.30 Concert international. Donné par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Fabio Luisi : *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Beethoven ; *Caprice pour violon op. 6*, de Kreisler, Shlomo Mintz, violon ; *Symphonie n° 1*, de R. Schumann.
22.00 Voix souvenirs. Jean-Pierre Laffage, baryton. Œuvres de Leoncavallo, Verdi, Saint-Saëns. Renée Doria, soprano. Œuvres de Verdi, Hahn, Massenet.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Hernani*, drame lyrique de Verdi, par le Chœur de l'Opéra du Pays de Galles et *l'Orchestre de l'Opéra du Pays de* Galles, dir. Bonynge : Luciano Pavarotti (Hernani), Joan Sutherland (Elvira), Leo Nucci (Don Carlos), Paata Burchaladze (De Silva), Richard Morton (Riccardo), Alastair Miles (Jago).
22.15 Victor Hugo à l'opéra.

Le Monde
DIMANCHE 5 - LUNDI 6 AVRIL 1998

Une pure erreur

par Pierre Georges

DE L'ART de se « *planter* ». Et même de se « *planter grave* », selon le délicieux *Guide du français familier* de Claude Duneton, aux éditions du Seuil. Il était bien d'un chroniqueur « *nazebroque* » que de provoquer ainsi une si jolie avalanche de lettres de lecteurs « *furax* » pour z'y en foutre « *plein la gueule* » à c'te « *pauvre tache* » !

Pour dire l'ampleur des dégâts, même le médiateur a « *dégagé en touche* ». De quoi s'agit-il ? En un mot comme en mille, d'une erreur. D'une simple et manifeste erreur, lisible comme nez au milieu de la lecture. D'une erreur incontestable, impardonnable et d'ailleurs pas pardonnée. D'une vraie erreur, comme l'on dirait d'une pure horreur.

Dans une chronique récente, à propos de la visite de Bill Clinton à Soweto et de sa participation à une messe dominicale, on avait fait état du sermon prononcé par le curé de la paroisse sur le thème de « *la femme adultère* ». On avait mis bien imprudemment au compte du Père Magubane, curé de la paroisse, le choix du thème et du sermon. On avait même jugé l'entreprise « *plus charitable* » dans son expression que « *diplomate* » dans son intention.

Tout le raisonnement était parti de là. Malheureusement, ce « là » était faux. L'avantage d'écrire présente parfois l'inconvénient d'être corrigé, fessé en place publique. Donc, de nombreux lecteurs ont pris la plume pour alerter le directeur, le médiateur et toutes les saintes autorités sur les méfaits d'un mécréant dont l'inculture religieuse et l'abominable désinvolture déshonorent gravement l'entreprise. Surtout quand celle-ci s'affirme parfois, péché d'orgueil, « *de référence* ».

Certains le firent avec le sourire. D'autres moins, saisis par une sorte d'affliction réprobatrice ou par une envie de lapidation épistolaire. Mais tous s'accordèrent à dire le vrai. Et le vrai n'est pas que le Père Magubane avait le choix du sermon ce dimanche, ni du texte de l'Evangile selon saint Jean l'ayant inspiré. Tous les prêtres de toute l'Eglise catholique apostolique et romaine prêchaient – on n'ose dire planchaient – ce dimanche-là sur le thème imposé de « *la femme adultère* ».

Ainsi que l'indique un lecteur, « *le prêtre célébrant, on le sait, n'a pas la liberté du choix des lectures dominicales ; il a, de plus, l'obligation d'axer son homélie sur l'évangile du jour. Depuis le concile Vatican II, les lectures sont fixées avec précision selon un cycle de trois années – A, B et C –, chaque année commençant le premier dimanche de l'avent. Or nous sommes dans l'année C et, le 28 mars, nous en étions au 5e dimanche de carême. Depuis maintenant une trentaine d'années, c'est bien ce texte de Jean 8, 1-11 qui est lu ce dimanche.* »

Depuis maintenant une trentaine d'années, on l'ignorait. Sans dommages apparents. Que celui qui n'a jamais ignoré... En tout cas, voici une erreur rectifiée, sans la moindre mauvaise grâce. Et son auteur sur le gratifiant chemin du repentir. Car du moins sait-on cela, si l'on ignore le reste : les voies du Seigneur sont redoutablement impénétrables. Bill Clinton, par le hasard du calendrier liturgique, a bien entendu publiquement un sermon sur la femme adultère. Et l'on persiste à trouver quelque ironie à ce pur hasard.

M. Jospin confirme l'attribution de 85 milliards de francs par an à l'équipement des armées

Lors d'une visite à la marine, le premier ministre a garanti le respect des engagements budgétaires

SAINT-MANDRIER (Var)
de notre envoyé spécial

Le premier ministre a confirmé que les crédits d'équipement militaire seront stabilisés à hauteur de 85 milliards de francs constants (valeur 1998) par an entre 1999 et 2002. Cette décision a été prise en accord avec le chef de l'Etat lors du conseil de défense du 24 mars (*Le Monde* du 26 mars). Pour 1998, ces crédits s'élèvent à 81 milliards de francs. La hausse du budget d'équipement sera donc sensible pour les quatre années à venir.

Ce message aux armées, Lionel Jospin l'a délivré lors de la visite qu'il a rendue à la marine, vendredi 3 avril, à bord des bâtiments *Foudre* et *Cassard*, puis au centre d'instruction naval de Saint-Mandrier (Var), dix jours après le conseil de défense au cours duquel le chef de l'Etat et le gouvernement se sont portés garants, l'un comme l'autre, de la stabilisation des ressources affectées aux armées.

Néanmoins, le fait de consacrer 85 milliards de francs par an à l'équipement nucléaire, spatial et classique des armées ne permet pas de respecter tous les engagements – ambitieux – de la loi de programmation militaire 1997-2002 conçue par le précédent gouvernement. Par rapport à ce plan, il manquera de l'ordre de 20 milliards de francs entre 1999 et 2002. Déjà, 15 autres milliards ont été économisés en 1997 et 1998.

M. Jospin a présenté aux officiers de marine « *les adaptations et les ajustements* » auxquels son gouvernement a procédé malgré cette assurance d'allouer 85 milliards de francs par an à l'équipement des armées.

Ainsi, après le *Clemenceau* dès 1997, le porte-avions *Foch* sera désarmé lors de l'entrée en service, prévue fin 1999, du *Charles-de-Gaulle*. Le *Foch* aurait dû assurer, pendant dix-huit mois, en 2004, la relève du porte-avions nucléaire lors de son immobilisation pour entretien. C'était une solution intérimaire onéreuse. De même, il a été décidé de renoncer au programme Horus d'un satellite d'observation-radar dont l'Allemagne, qui en était le maître d'œuvre, n'était plus elle-même un chaud partisan. En revanche, le programme Helios-2 d'observation optique continue, avec une possible participation de l'Italie, de l'Espagne et de la Belgique. Enfin, la panoplie de certains missiles tactiques, conçus en coopération européenne à l'origine, sera ou réduite ou simplifiée, avec, par exemple, la décision de ne pas produire en série le missile Milas porte-torpilles et le missile anti-chars Trigat AC3G à longue portée.

La plupart des programmes majeurs d'équipement, destinés aux trois armées, seront maintenus. C'est notamment le cas du char Leclerc, du futur véhicule blindé VBCI d'accompagnement de l'infanterie, de l'avion de transport futur (ATF) ou des hélicoptères Tigre et NH90. Le programme de l'avion de combat Rafale sera cependant « *aménagé* », selon M. Jospin, qui n'en a pas dit davantage. Il semble que cette révision portera moins sur le calendrier de ce programme que sur le développement des diverses versions du Rafale, dès lors que l'armée de l'air accélère le retrait de ses Jaguar. C'est aussi, pour le gouvernement, le moyen de faire pression sur Serge Dassault pour qu'il se rapproche enfin du groupe Aerospatiale.

Face aux marins, le premier ministre a évoqué la perspective de « *faire converger en 2008* » les calendriers de l'entrée en service de leur quatrième sous-marin stratégique et du nouveau missile nucléaire M 51. En clair, cela signifie que l'admission au service actif du sous-marin sera retardée d'un an et que la disponibilité opérationnelle du M 51 sera avancée d'un an. « *C'est une optimisation de la composante balistique de la dissuasion* », a expliqué le premier ministre. Au même conseil de défense, mais M. Jospin n'en a pas soufflé mot, il a été décidé que le sous-marin stratégique *L'Inflexible*, en service depuis 1985, modernisera son armement nucléaire : il sera doté en 2000 de seize missiles M 45.

Jacques Isnard

Manifestations pour l'Algérie en France et en Europe

À L'APPEL de l'association Un jour pour l'Algérie, plusieurs manifestations de solidarité avec le peuple algérien devaient avoir lieu, samedi 4 avril, en France – à Paris, ainsi qu'en province – et en Europe. Cette journée de mobilisation fait suite à celle du 10 novembre 1997, organisée par le même collectif, qui avait réuni des milliers de personnes pour dénoncer les massacres perpétrés par des groupes islamistes, ou présentés comme tels, et l'incapacité du gouvernement d'Alger à protéger les populations le plus souvent isées, ainsi que pour réclamer l'envoi d'une mission d'enquête internationale en Algérie.

Les organisateurs comprennent notamment SOS-Racisme, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), la Ligue des droits de l'homme (LDH) et plusieurs syndicats (Sud-PTT, FEN, UNEF-ID). Ils ont placé la journée du 4 avril sous le thème « Lumières pour l'Algérie », afin de réclamer la vérité sur les massacres et dire, aussi, leurs espoirs dans une mobilisation renouvelée en faveur des Algériens.

A Paris, la manifestation devait quitter la gare de l'Est à 17 heures et se rendre place de la Bastille pour y entendre, de 19 heures à 21 heures, un concert réunissant, entre autres, les chanteurs Idir et Jacques Higelin. De nombreux artistes y participeront, dont le comique Fellag et Guy Bedos, pour lire certaines des « Lettres d'Algérie » publiées par *Le Monde* (du 18 au 24 novembre 1997) et rééditées en Folio. Alors que la Sorbonne devait accueillir, samedi en début d'après-midi, une série de débats sur la situation en Algérie, la plupart des grandes villes de France devaient être le théâtre de rassemblements de solidarité avec les Algériens.

Les organisateurs se sont donné les objectifs suivants : « *Dénoncer les massacres barbares insupportables perpétrés par les terroristes, les racketteurs, les intégristes, et notamment les GIA (...) ; demander au gouvernement algérien d'assurer la sécurité de la population pour que cesse notamment la distribution d'armes qui alimente la guerre civile en dressant les Algériens les uns contre les autres (...), de mettre un terme aux atteintes inadmissibles aux droits de l'homme qui entretiennent la violence (...), de garantir la liberté de la presse nationale et internationale et les conditions de travail des ONG ; obtenir des gouvernements européens la délivrance de visas, de cartes d'asile territorial pour ceux des Algériens qui le demandent et la suspension des expulsions ; mettre en œuvre un grand mouvement d'échange et d'aide en France et en Europe.* »

DÉPÊCHES

■ **OPÉRA DE PARIS** : le danseur Patrick Dupond, a été débouté, mercredi 1er avril, par le conseil des Prud'hommes de Paris, de toutes ses demandes de dommages et intérêts à la suite de la décision de l'Opéra de Paris de mettre un terme, à l'automne 1997, à son contrat de danseur étoile permanent. – *(AFP.)*

■ **CRÉDIT LYONNAIS : Jean Peyrelevade, président de la banque publique**, a déclaré à l'AFP, vendredi 3 avril, que « *la Deutsche Bank montre de l'appétit envers le Crédit lyonnais, mais elle ne fait pas partie des invités* ». La banque allemande avait indiqué, le 2 avril, être intéressée par une prise de participation lors de la privatisation.

■ **CORSE : environ 2,5 tonnes de documents**, et notamment les microfiches et microfilms portant sur dix ans de mouvements journaliers du Crédit agricole de la Corse, ont été transférés à Paris dans la nuit de vendredi 3 à samedi 4 avril, après une perquisition des policiers du SRPJ d'Ajaccio.

Tirage du *Monde* daté samedi 4 avril : 499 221 exemplaires. 3